TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 288 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 26 - LUNDI 27 FÉVRIER 1978

Vers la fin de la grève des mineurs aux États-Unis

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS – CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

• ESPAGNE

Le remaniement du cabinet Suarez inquiète la gauche

VIRAGE A DROITE ?

Depuis que le second gouvernement de M. Adolfo Suarez a été formé, les augures n'ont cessé d'annoncer qu'il allait voler en morceaux, étant donné le caractère hétérogène de la coalition électorale, l'Union du centre démocratique, qui lui servait de support. Entre les démocrates-chrétiens et les sociaux-démocrates, par exemple, ou les anciens franquistes et les opposants de toujours au dictateur défunt, il y avait suffisamment de contradictions au sein de l'équipe au pouvoir pour qu'on prédise son éclatement. M. Adolfo Suarez a su réunir tant bien que mal ses partisans en un seul parti. En revanche, il n'a pu éviter un décalage grandissant entre la politique du centre-gauche, qu'il *a menée à bien*, et les aspirations de son électorat centriste, qui *avait voté pour le changement* par rapport au régime antérieur, *mais dans la continuité* du système économique et social en vigueur.

Convaincu par nature des vertus du dialogue, M. Suarez avait pactisé avec les partis de gauche parce que leur consensus lui paraissait indispensable pour venir à bout des deux problèmes majeurs de l'Espagne post-franquiste : la mise en place de la démocratie, sans le risque de réveiller les « vieux démons » d'extrême *droite ou d'extrême* gauche, et la solution d'une crise *économique semblable* à celle qui frappe beaucoup d'États industrialisés, mais que son pays affrontait avec plusieurs années de retard. L'économiste réputé qui avait été appelé à la rescousse avait prescrit ses remèdes sans tenir compte des forces puissantes — banques et grandes entreprises — qui appuyaient au départ l'initiative centriste de M. Suarez. Pour maîtriser l'inflation et réduire le déficit du commerce extérieur, M. Fuentes Quintana avait appliqué une *politique fortement déflationniste*. Ses adversaires la jugeaient plus *déflationniste* pour les *chefs* d'entreprise que pour les travailleurs.

Le remaniement du 24 février signifie-t-il un changement de politique ? Pour que celui-ci ait lieu, il faudrait que M. Adolfo Suarez l'ait voulu. Or c'est le départ volontaire de M. Fuentes Quintana qui a contraint le président à opérer un remaniement malgré tout limité. En outre, ses collaborateurs ne cessent d'affirmer *que le pacte* de la Moncloa sera respecté.

Pourtant, le virage à droite est prédit, aussi bien par un économiste conservateur comme M. Funes Robert que par l'Union générale des travailleurs, le syndicat socialiste. Le premier annonce que le changement de ministre ne peut s'expliquer sans l'abandon des aspects « négatifs » selon lui, du pacte de la Moncloa et sans une relance du crédit aux entreprises. La centrale syndicale affirme que le remaniement est « clarificateur » : il marque l'évolution à droite du parti gouvernemental. Le syndicat communiste exprime des craintes similaires.

A gauche, chacun, ces derniers mois, a senti le poids de *la* pression patronale sur le gouvernement. Celui-ci peut être *tenté* en effet de faire des concessions à son aile conservatrice : d'abord pour rassurer le monde des affaires, accusé de *faire* une grève des investissements et dont la confiance est indispensable à *la* reprise ; ensuite pour tranquilliser son électorat, alors que cette année les Cortès et les municipalités doivent être renouvelées après l'approbation de la Constitution.

Le parti socialiste montre déjà qu'une telle évolution, si elle se produit, ne peut que le satisfaire. L'un de ses dirigeants, M. Enrique Mugica, vient de déclarer que la coalition gouvernementale occuperait désormais « l'espace qui est le sien », ce qui sous-entend qu'elle dégagerait le terrain qu'entendent occuper les socialistes.

La plupart des ministères économiques changent de titulaire

M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol, a procédé vendredi 24 février à un remaniement qui affecte les titulaires des principaux postes économiques.

M. Enrique Fuentes Quintana, ministre de l'économie, est remplacé par M. Fernando Abril Martorell, qui conserve ses fonctions de vice-président du gouvernement chargé des affaires politiques. M. Agustin Rodriguez Sahagun remplace à l'industrie M. Alberto Oliart.

M. Salvador Sanchez Teran devient ministre des transports à la place de M. Jose Llado y Fernandez-Urrutia. Le portefeuille du travail, détenu jusqu'à présent par M. Manuel Jimenez de Parga, est attribué à M. Rafael Calvo Ortega. M. Jaime Lamo de Espinosa remplace à l'agriculture M. Jose Enrique Martinez de Genique.

M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières (syndicat de tendance communiste) a estimé vendredi que « le départ de M. Fuentes Quintana peut affecter l'application du pacte de la Moncloa auquel il avait largement participé ». *D'une façon générale d'ailleurs la gauche s'inquiète des conséquences de ce remaniement.*

De notre correspondant

Madrid. — La politique de centre gauche menée depuis sept mois à Madrid est-elle enterrée ? C'est ce que plusieurs dirigeants politiques affirment, après le remaniement ministériel que M. Adolfo Suarez a effectué, le vendredi 24 février, et qui affecte une *bonne partie de* l'équipe économique, à commencer par son principal titulaire, M. Enrique Fuentes Quintana, démissionnaire. C'est ce que laissent entendre eux-mêmes certains responsables du parti gouvernemental, puisque le porte-parole de l'Union du centre démocratique, M. Guillermo Medina, déclare que celle-ci gouvernera désormais *« plus au centre »*, ce qu'un de ses compagnons traduit par *« plus à droite »*.

Certes, le gouvernement affirme qu'il *continuera d'appliquer* à la lettre le pacte de la Moncloa, signé en octobre dernier avec toutes les forces de l'opposition, qui prévoit, en échange d'un plan d'austérité assez modérée pour les travailleurs, un programme social assez avancé dans les conditions actuelles de l'Espagne.

Deux faits méritent pourtant d'être signalés, qui montrent que M. Suarez va sans doute prêter une oreille plus attentive aux éléments conservateurs de son électorat : d'une part, l'entrée au *gouvernement, comme ministre* de l'industrie, de M. Rodriguez Sahagun, un homme modéré dans ses jugements, mais tout de même l'un des dirigeants du patronat, dont l'offensive contre la politique « progressiste » de M. Fuentes Quintana et contre le pacte de la Moncloa n'a guère cessé depuis plusieurs mois ; d'autre part, l'insistance des di*rigeants de l'U.C.D. à affirmer que* le remaniement est destiné à marier de façon plus étroite la politique économique avec les objectifs du parti.

La crise ministérielle a été provoquée par la démission de M. Fuentes Quintana, vice-président du gouvernement chargé de l'économie. Il est juste de reconnaître que, sans ce départ précipité, M. Adolfo Suarez aurait sans doute remis à plus tard un remaniement que l'approche d'élections, municipales ou légis*latives, aurait sans doute* rendu nécessaire. En même temps que M. Fuentes Quintana, s'en vont les *ministres avec qui il était en* désaccord, ou de qui il n'était pas suivi. L'une des critiques le plus souvent formulées contre l'équipe antérieure était, en effet, son manque de cohésion. Les programmes élaborés d'en haut par le ministre de l'économie s'enlisaient souvent chez ses collègues. *Plusieurs mois ont été* perdus pour résoudre la crise *qui affecte la sidérurgie et* la construction navale, restructurer les entreprises, convertir la main-d'œuvre promise au chômage.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

• CHINE

La cinquième Assemblée nationale se réunit à Pékin sous le signe de l'« unité retrouvée »

Plusieurs personnalités religieuses font leur réapparition

La cinquième Assemblée nationale populaire se réunit à Pékin dimanche 26 février pour une session dont on ignore la durée. Les quelque deux mille huit cents députés venus de toutes les régions de la Chine doivent approuver une révision de la Constitution et des nominations aux postes de direction de l'État et du gouvernement.

Cette Assemblée a été précédée par la réunion, vendredi et samedi, de la conférence consultative politique du peuple chinois. A l'origine, douze partis et groupements politiques dominés par le P.C. étaient représentés au sein de cette conférence. Depuis la réunion de la première Assemblée nationale populaire, en 1954, la conférence consultative n'avait qu'un rôle très secondaire.

Sa convocation avant la cinquième Assemblée nationale est présentée comme la preuve d'une volonté d'union. La presse officielle célèbre l'« unité » nationale ainsi « retrouvée ». La session de la conférence consultative a été l'occasion de faire réapparaître différents personnages disparus de la scène politique ces dernières années, notamment quelques chefs religieux appartenant aux minorité nationales.

De notre correspondant

Pékin. — Comme on s'y attendait, la grande session parlementaire qui vient de s'ouvrir à Pékin est l'occasion de voir reparaître un certain nombre de personnages qui avaient plus ou moins sombré dans l'oubli depuis la révolution culturelle. Parmi ces réapparitions, les plus remarquables, jusqu'à présent, sont celles de personnalités religieuses, re*présentantes de minorités natio*nales, qui reprennent leur place *au sein du comité national* de la Conférence politique consultative du peuple *chinois*.

Ainsi a-t-on vu arriver à Pékin le jeune panchen-lama Erdeni Chuji Deltseng, qui, depuis l'exil en 1959 du dalaï-lama est le principal chef spirituel du Tibet. Dénoncé dès 1964 comme *« ennemi du peuple, de la patrie et du socialisme »*, il aurait passé le plus clair de son temps dans un camp de travail.

Autre Tibétain, le « grand bouddha vivant » Pebala Cholieh-namge a *pour sa part été* élu au présidium de la Conférence *consultative. Un vieil Ouighour*, enfin, a été très remarqué parmi *les délégués* : Burhan Shahidi, ancien président de l'Association islamique de Chine.

Il ne s'agit là que de quelques exemples, mais qui illustrent *l'effort de la nouvelle direction* chinoise pour se rallier toutes les forces du pays et élargir sa base politique en se réconciliant avec les familles les plus diverses. M. Hsu Teh-cheng, vice-président de l'ancien comité national de la Conférence consultative, qui a prononcé le principal discours de la journée de vendredi, a d'ailleurs laissé prévoir un sérieux changement d'orientation dans ce domaine lorsqu'il a accusé la « bande des quatre » d'avoir *« fomenté des divisions entre nationalités »* et saboté la politique du régime, notamment *« en matière de religion »*. *« Les conséquences*, a-t-il ajouté, *furent graves. »*

S'il ne faut pas s'attendre à un renouveau de vie religieuse dans la République populaire, sans doute ces paroles sont-elles annonciatrices cependant d'une plus grande tolérance, déjà observée à l'égard des musulmans, mais dont pourraient bénéficier désormais d'autres religions, et notamment ce qui subsiste encore des importantes communautés bouddhistes de Chine.

ALAIN JACOB.

(Lire nos informations page 3.)

Les nouvelles armes classiques et l'équilibre des forces

Le rôle dissuasif des armements nucléaires a fait l'objet de prises de positions nombreuses et passionnées au cours de ces derniers mois, à l'occasion de la campagne électorale. Mais *les armes classiques ont*, elles aussi, un rôle à jouer dans la dissuasion. Or, elles subissent une *évolution technologique qui intervient dans* l'appréciation des problèmes de défense. M. François de Rose, ambassadeur de France, ancien représentant de la France au Conseil atlantique, résume ici quelques réflexions que lui a *inspirées* sa participation aux derniers travaux de l'Institut international d'études *stratégiques de Londres, dont il est* membre.

I. — De la détection à la destruction

par FRANÇOIS DE ROSE

Indépendamment des problèmes de concept d'opération, manœuvre, concentration, dispersion, mobilité, etc., au niveau tactique, le responsable de la conduite de la bataille doit :

— Reconnaître et localiser les objectifs ennemis ;

— Traiter les informations permettant de les identifier et déterminer leurs coordonnées d'emplacement ou de mouvement ;

— Les attaquer et les détruire.

A ces différents problèmes, l'évolution technologique permet d'apporter des solutions de plus en plus précises. C'est de ces solutions dont il sera question ici, de leur impact sur l'équilibre des *forces* en Europe et sur la question de l'emploi des armes nucléaires.

Bien que s'agissant d'applications technologiques de progrès scientifique, nous ne sommes évidemment pas ici dans le domaine des sciences exactes. En l'absence d'expérimentation réelle, les évaluations et appréciations que l'on peut porter sur l'efficacité de ces armes et le résultat de leur affrontement avec celles de l'adversaire restent nécessairement marquées d'un coefficient d'incertitude difficile, lui-même, à évaluer.

La matière est d'une grande complexité, et toute étude atteint trop rapidement le seuil où il faudrait être ingénieur d'armement probablement spécialisé dans l'électronique, la balistique, l'aérodynamisme, la propulsion, la métallurgie, etc., pour assimiler et faire intervenir toutes les données de jugement. Mais nul n'est à la fois expert en toutes ces disciplines, et les problèmes se posent simultanément pour les armées de terre, de mer et de l'air à des responsables civils et militaires dont le rôle n'est pas d'être des spécialistes, mais des décideurs sur le plan politique et sur le plan stratégique.

Les tendances récentes

Pour ceux qui ne sont ni ingénieurs, ni décideurs, ni stratèges, il fait partie de la connaissance de notre temps de savoir quelles sont les tendances de l'évolution récente des armements conventionnels en choisissant, peut-être arbitrairement, les développements qui influent sur les trois fonctions rappelées ci-dessus.

1) *L'acquisition* (c'est-à-dire la détection et la localisation) des objectifs fait des progrès considérables.

Chacun sait le rôle des satellites *d'observation* dans la *surveillance* des dispositions des accords SALT. *Dans le domaine* tactique, les satellites peuvent également apporter des renseignements instantanés sur les mouvements des navires de surface ou d'unités terrestres. Ils sont maintenant capables de détecter des objets de dimensions très réduites (moins d'un mètre).

Toutefois, dans la phase opérationnelle, la capacité de détection des objectifs par satellite peut être gênée.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Bison fêlé

Moi, bison smicard, pas savoir exactement quand moi toucher pactole minimum 240 000 centimes : bisons candidats pas tous d'accord.

Côté opposition, bisons râleurs dire pactole possible dès 1er avril sans problème. Bison prudent, lui, dire la même chose, mais moins fort.

Côté majorité, bison turlupin faire remarquer que bison Babar avoir découvert vertus pactole à 240 000, mais bison turlupin voir ça pour bientôt alors que bison Babar pas voir ça avant pas mal de lunes.

Quant à bison corrézien, lui, dire être d'accord avec idée pactole, mais lui pas vouloir faire démagogie, alors lui pas se mouiller pour l'instant.

Tout ça pour dire que bison smicard être très touché que bisons candidats se faire tant de mouron pour lui, mais lui commencer quand même à avoir sacré tournis.

BERNARD CHAPUIS.

LA « PRÉ-CAMPAGNE » SUR LES ONDES

Le grand cirque

A qui s'adressent depuis le discours du président de la République à Verdun-sur-le-Doubs, le discours dit « du bon choix », nos hommes politiques ? Qui prêchent-ils ? Pas les convertis, les militants, les passionnés, les comrés de tel ou tel parti. Non, ceux-les partisans ou les ennemis déclarés de tel ou tel parti, non, ceux-là, on les connaît, ils iront voter. Le 12 mars en tout cas. Leur choix est fait. Après on verra.

Pour le moment, beaucoup d'entre nous, justement, ne voient pas, ne savent pas encore s'ils iront voter, et pour qui, au second tour. Négligé, ignoré des sondages, leur nombre vient grossir la masse considérable des indécis, des hésitants (qui constitue déjà environ 20 % des inscrits). C'est cette cible confuse, désorientée, que visent précisément nos ténors du petit écran. Et qu'ils ratent, pour l'avoir mal cernée, mal comprise.

Si les sans-opinion ont tant de mal à s'en faire une, c'est moins par ignorance que par méfiance. Ils sont de moins en moins enclins à croire ce qu'on leur raconte et, loin de se lever, leurs soupçons s'étendent et se confirment au fur et à mesure que défilent à la vitrine de la République ceux qui font métier de la servir. Et qui se taillent, contrairement à ce qu'on pense, une large part d'audience. A quinze jours de l'échéance, nous sommes de plus en plus inquiets, désorientés, devant ces batailles de chiffres assortis d'insultes : vieillard lubrique..., irresponsable..., menteur..., pyromane..., gueule de fasciste..., qui donnent le ton, la mesure, de cette « vigoureuse » campagne électorale.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 11.)

idées

CONTROVERSES

En marge...

par
TANGUY KENEC'HDU (*)

I

ON s'autorise volontiers de Paul Valéry pour répéter que « *la politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde* ». On voit là comme une boutade, une sorte de plaisante exagération du poète-philosophe.

Or, comme il advient si souvent, l'un citant l'autre, on s'aperçoit, en y allant voir de plus près, que c'est trahir l'auteur, qui écrit : « *La politique fut d'abord l'art...* », replaçant ainsi son observation dans un processus historique, première articulation d'un raisonnement.

Valéry poursuit, en effet, ce qu'on ne cite guère : « *A une époque suivante, on y adjoignit l'art de contraindre les gens à décider sur ce qu'ils n'entendent pas* », ajoutant enfin : « *Ce deuxième principe se combine avec le premier* », avertissement qui ne l'a pas prémuni contre les interprétations abusives et simplistes.

C'était, en somme, rejoindre Bernard Shaw qui, dans ses *Maximes à l'usage des révolutionnaires*, estimait, quant à lui, que « *la démocratie substitue l'élection par le grand nombre des incompétences à la désignation par le petit nombre des corrompus* », (*... election by the incompetent many instead of nomination by the corrupt few*).

L'un et l'autre, ces jugements évoquent le passage malaisé de la démocratie en soi, notion relevant de la politique pure — pure et simple, — à la démocratie appliquée (plutôt que « politique politicienne », comme on se met à dire avec une tonalité péjorative), qui n'est, elle, ni simple ni pure.

C'est qu'au cours de ce passage, vrai corridor de Zadig, prennent le relais d'allégories vertueuses et commodes (la Liberté, la Justice, l'Unité...) les athlètes « démocrates appliqués », hommes, selon Racine, tels qu'ils sont et non, selon Corneille, tels qu'ils devraient être.

Encore, voulant faire la part belle à ces porteurs de flamme, je néglige les hommes selon Machiavel ou selon Courteline.

II

Quand un homme politique déclare : « *... Et je pèse mes mots* », métaphore usuelle qu'accompagne souvent un ample geste oratoire, c'est le moment d'aller considérer de près la balance, voir si elle satisfait aux règles des poids et mesures. Dans plus d'un cas, on se trouvera bien de recourir à la double pesée.

III

Suivant sa concise définition anglaise, le spécialiste est celui qui sait de plus en plus de choses sur de moins en moins de choses (*... who knows more and more about less and less*).

D'où je conclus qu'à la limite le prince des spécialistes est celui qui sait tout sur rien.

Quelle cour princière adorne cette campagne électorale !

IV

En politique appliquée, tout comme pour l'équipement ménager, doit entrer en ligne de compte le service après-vente. C'est même clientèle et mêmes besoins quotidiens sur une longue durée.

Le bel empressement des démarcheurs pour arracher la commande ! Ils n'ont d'yeux que pour vous. A la moindre occasion, les voilà, ils accourent, ils vous pressent. Charmantes gens. Si dévoués.

Dans le domaine qui nous occupe, les communistes vantent leur « appareil pas comme les autres », et on les en croit sans peine. *Ils doivent néanmoins* consentir que, faute de référence suffisante chez soi, on en juge par le service après vente dans les pays où c'est le modèle imposé.

Car, que ce dût être ou non le bon choix pour ces peuples, en tout cas, ils n'ont pas eu le choix. L'auront-ils jamais ?

V

Au dire de La Bruyère, « *il n'y a au monde que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécillité des autres* ». *(Des biens de fortune.)*

Au spectacle de tel batteur d'estrade qu'on sait député d'une circonscription et président d'un conseil général situés à 100 lieues de Paris et de la Seine où il s'est, par ailleurs, taillé la part du lion, j'en veux à l'auteur des *Caractères* d'avoir écrit « *ou* » plutôt que « *et* » dans cet aphorisme.

Du moins n'eût-il fallu le compléter en précisant que, des deux façons d'avancer ses affaires en ce monde, l'une n'exclut pas l'autre.

Sinon, dans le cas d'espèce, en s'en tenant à la seconde hypothèse, on fait par trop injure à l'intéressé.

VI

Sur l'aire électorale, se dandinent de fringants coquelets, pleins de suffisance impatiente envers les Chantecler enroués d'hier et d'avant-hier.

A les entendre coqueriquer en cette saison, on se dit qu'ils sont, à l'évidence, supérieurement doués pour figurer, demain et après-demain, des vétérans de la basse-cour au gosier éraillé, que les poussins d'aujourd'hui, devenus grands, voueront aux gémonies.

Sempiternelle tension dialectique entre « *Ote-toi de là que je m'y mette* » et « *J'y suis, j'y reste* », ces deux pôles antagonistes de la motivation politicienne.

(*) Ancien sous-préfet.

Le carême de Mme Bovary

par
GABRIEL MATZNEFF

COMME en 1973, les élections législatives et le carême sont, cette année encore, curieusement mêlés. Il y a là une malice du calendrier, car la campagne électorale et la quadragésime sont, à tous égards, des antipodes. D'un côté, le bruit, l'agitation, la logorrhée ; de l'autre, le silence, l'ascèse, la maîtrise de soi. D'un côté, le mensonge maquillé ; de l'autre, la vérité nue.

Dans son beau livre sur le carême pascal (1), le Père Schmemann écrit qu'une des premières règles à observer *durant la quadragésime* est de « *réduire sérieusement l'usage de la radio et de la télévision* ». On aimerait que les électeurs fussent assez bons chrétiens pour suivre ce salubre précepte.

Je n'étais qu'un adolescent que déjà je pressentais la nature diabolique du micro et du haut-parleur, ces instruments de l'imposture et du décervelage. Aujourd'hui, ce n'est plus un pressentiment, mais une certitude, et singulièrement dans ces temps électoraux où la population est littéralement droguée par les slogans des politiciens, par leurs promesses, leurs disputes et leurs menaces. « *De toute parole inutile que les hommes auront dite, ils rendront compte au jour du jugement.* » (Saint-Matthieu, XII, 36-37.)

On me répondra que ce verbiage fait partie d'un rite, que 1978 n'est de ce point de vue que la répétition de 1973, et on aura raison. Voilà près d'un siècle et demi — depuis la révolution de 1848 — que la France vote au centre droit, et ce ne sont ni la Commune, ni le Front populaire, ni les événements de mai 1968 qui ont pu durablement faire une brèche à cette position. *La France moderne est conservatrice, petite-bourgeoise et ne craint rien tant que les bouleversements.*

Elle se croit néanmoins obligée, à chaque grande consultation électorale, de danser avec le spectre de la révolution rouge une étonnante valse-hésitation. Il y aurait une étude à écrire sur le *bovarysme* de la société française, qui rêve d'être enlevée par M. Marchais ou par M. Mitterrand, comme Emma Bovary rêve d'être enlevée par Rodolphe ou par Léon.

A l'idée de se donner aux marxistes, la société française ressent un picotement de terreur et de plaisir dans le creux des reins. M. Prudhomme s'offre ainsi le frisson de l'aventure ; il goûte aux joies subtiles de l'encanaillement. Mais de même que Mme Bovary sait bien, au secret de son cœur, que ni Rodolphe ni Léon ne l'enlèvera jamais, et que son destin est de rester dans le lit du bon gros Charles, de même la France sait obscurément qu'elle n'a pas vraiment envie de coucher avec M. Marchais, et que jamais leur flirt ne s'ouvrira sur des épousailles.

Une aristocratie est, d'aventure, capable d'une nuit du 4 Août. Les bourgeois, eux, ne cèdent que ce qu'ils sont contraints de céder. Le psychodrame révolutionnaire que joue notre pays depuis des mois ne suffit pas à me convaincre des chances de victoire de la gauche. Pourquoi une société aussi radicalement conservatrice que la nôtre voterait-elle pour d'autres que pour les conservateurs ? « *Tout bourgeois*, écrit Flaubert, *dans l'échauffement de sa jeunesse, ne fût-ce qu'un jour, une minute, s'est cru capable d'immenses passions, de hautes entreprises.* » Oui, mais le sort de ces rêveries petites-bourgeoises est de ne jamais s'incarner. C'est ce qu'on appelle, je crois, dans le jargon à la mode, la frustration.

(1) R.P. Alexandre Schmemann, *le Grand Carême*, 1977, abbaye de Bellefontaine, 49720 Bégrolles-en-Mauges.

Et pourtant c'est difficile...

par
JEAN TURCO (*)

OUI, il est difficile, même de son plein gré, de renoncer à son mandat de député et à l'Assemblée nationale. Et, cependant, combien se révèle rapidement décevante la fonction parlementaire !

Avant votre élection, vous êtes un homme écouté parce que compétent dans votre métier. Vous appartenez à des organisations professionnelles, syndicales, exercez des mandats locaux avec le sentiment d'apporter aux autres votre expérience, un savoir acquis par l'exercice quotidien des responsabilités.

C'est même souvent la confiance de vos camarades de travail, de syndicat, de parti qui vous a décidé à « faire le saut » de la barrière politique.

Et vous arrivez dans ce Palais-Bourbon si bien symbolisé par l'aveuglement volontaire de toutes ses fenêtres donnant sur l'extérieur.

Vous commencez par apprendre dans votre groupe que vous êtes un simple élément d'une collectivité organisée dirigée par des professionnels de la politique pour lesquels vous ne serez jamais qu'un amateur qui peut rendre service mais qui doit rester discret et, surtout, ne manifester aucune ambition. A ceux qui n'ont que la politique pour occupation les places, les temps de parole, les présidences et les honneurs.

Vous croyez néanmoins que dans les sujets où vous êtes compétent, plus souvent techniques que de grande politique, vous pourrez apporter le fruit de votre expérience. Il vous faut alors bien vite déchanter. N'importe quel énarque frais émoulu de l'école vous prouvera que vingt ans de vie professionnelle, sociale ou municipale ne sauraient prévaloir contre sa conception des problèmes. Si vous tentez cependant de formuler quelques remarques, à peine critiques, le ministre vous rappellera brièvement que c'est la vie de chacun qui doit se plier aux règles de l'administration et non l'inverse. Oser persister, c'est devenir bien vite le saboteur d'un dessein politique grandiose dont vous ne soupçonniez pas l'existence.

Il ne vous reste qu'à « voter » avec discipline, quitte, si la solution mirifique — oh ! la patente ! — se révèle un fiasco, à vous expliquer avec vos électeurs. En effet, l'énarque s'est déjà envolé vers d'autres sphères où sa compétence universelle est à la fois impatiemment réclamée et indispensable, le ministre a perdu la mémoire. Quant aux professionnels de la politique, leur seule préoccupation est de faire respecter la règle du jeu politicien, garant de la poursuite de leur carrière. Avec vos vues personnelles, vos aspirations qui ne respectent pas les lois et les coutumes de ce monde fermé, vous perturbez un système bien ordonnancé au profit de ses seuls utilisateurs.

Alors, au bout de cinq ans, ouf !

Eh bien non ! Parce que justement il y a ceux qui vous ont élu et que vous avez appris à connaître au fil des jours avec leur cortège de misères, de luttes quotidiennes, d'ennuis de toutes sortes, de combat sans espoir contre l'administration pour faire valoir des droits dont la modestie n'empêche pas la complication procédurière de leur attribution.

Personnes âgées sans ressources qui ne savent comment remplir les questionnaires de l'aide sociale, jeune ménage à la recherche d'un logement, pères de famille sans emploi depuis des mois, travailleurs immigrés en butte à toutes les tracasseries, affluent à votre permanence.

Pour eux, vous êtes le recours, l'homme puissant, oh ironie !, celui qui peut « *gueuler devant le guichet* » comme disait Alain. Et pendant cinq ans vous allez vous battre, effectuer des démarches, harceler les ministères, les administrations locales, sociales, pour tous ceux que notre société écrase.

Et au bout de ces cinq années vous n'avez pas « *percé dans un destin national* », ni même mérité la médaille de bronze des olympiades parlementaires du *Point*, mais vous êtes heureux d'avoir pu faire sourire, à l'annonce d'une bonne nouvelle, d'une allocation enfin obtenue, des visages marqués par l'âge ou par l'angoisse. Il vous semble aussi, au terme de tant d'efforts, que, grâce à vous, un peu plus de justice a permis de compenser les inégalités si souvent dénoncées mais toujours présentes.

Vous vous êtes faits de nombreux amis, ceux qui vous serrent la main au détour d'une rue : « *Bonjour monsieur le député !* »

Et vous regrettez que ce soit fini.

(*) Député de Paris (R.P.R.).

Les exclus

par GUILHERME DE LEMOS PEIXOTO (*)

ILS s'appellent Dos Santos, Fernandez, Nguyen, Ali... Ils vivent à côté d'une même population laborieuse qui les croise sans les voir. Ils subissent quotidiennement la triade métro-boulot-dodo. Ils connaissent la même tracasserie administrative que leurs camarades français mais ne savent pas s'en débarrasser aussi bien : les subtilités des formules et formulaires administratifs leur échappent souvent. En ce temps d'impôts locaux *et de tiers provisionnels*, ils s'empressent d'acquitter leurs obligations et de « *se mettre en règle* ».

Par ailleurs, ils présentent le même honnête visage que des milliers d'autres citoyens français : ils produisent, ils consomment, ils essayent de bien remplir leurs livrets d'épargne.

Leur participation à l'effort national se traduit par une insertion massive au niveau des basses besognes, des tâches répétitives et sans avenir, dans les branches d'activité qui prônent la non-stabilité de l'emploi comme système de gestion.

Ils sont le plus souvent courageux au travail, dociles, prêts à faire les heures supplémentaires ou les 3 × 8 (dernièrement condamnés par le BIT) qu'on leur demande.

En un mot : ils sont partie prenante de la construction de la cité, dont ils subissent les mêmes contraintes que tout autre citoyen.

En cette période d'électoralite aiguë où tout un chacun est appelé à remplir son devoir civique, où les voix se comptent à l'unité près, on ne peut s'empêcher de demander : et eux ? N'ont-ils vraiment droit à aucune voix ? Ne pourraient-ils pas sanctionner le comportement de ceux qui influent sur les transports en commun qu'ils utilisent, l'orientation de l'économie où ils s'insèrent, les habitations dont ils disposent, les écoles qui accueillent leurs enfants ?

Il est, certes, agréable et juste pour les Français résidant à l'étranger, de sentir que la mère patrie ne les oublie pas et que leur participation à la vie nationale peut se traduire par des suffrages exprimés.

Il est déjà plus discutable de savoir que tel ou tel député de la région parisienne ou de la province devra son éviction ou sa reconduction aux Français résidant au Brésil ou au Maroc et qui ne vivent pas, actuellement, dans le cadre de la circonscription où se sont portées leurs voix. On voit mal, en effet, comment ils pourraient connaître, dans leur chair, le cadre de vie du coin de l'Hexagone où ils votent.

Toutefois il apparaîtrait tout à fait injuste de ne pas accorder à ces « Français de l'extérieur », le droit de se faire représenter et d'exprimer leur point de vue sur les problèmes qui leur sont propres.

Ce qui semble moins normal c'est que tous ceux qui s'insèrent pleinement et (profitablement) dans le tissu économico-politique de la France ne puissent pas participer aux élections qui y sont organisées.

Il est également étrange que les différents porte-parole autorisés des grandes formations politiques n'aient rien dit à ce sujet, du moins publiquement et clairement. A moins que, dans le jeu difficile et serré de la tactique électorale, on n'ait peur d'indisposer une fraction de la population française en lui parlant des métèques...

(*) Citoyen franco-portugais.

Psychologie en miettes

CETTE observation si juste de Roger Bastide : nous manquons d'une sociologie des *poubelles*. *Elle nous rendrait plus* sensible ce mouvement par quoi toute société sécrète en quelque sorte et élimine ses déchets pour fonctionner harmonieusement. « *Le sociologue*, écrit Bastide, *n'a peut-être pas apporté assez d'attention aux rues de la ville, au petit matin, avec ces poubelles sans cesse vidées et sans cesse remplies à nouveau, de tout ce que chaque cellule (...) incessamment rejette en vue de la destruction.* »

⁂

Des hommes aussi sont continuellement rejetés, exclus, comme si aucune société ne pouvait subsister sans boucs émissaires. A cet égard, la délinquance, forme exacerbée de la marginalité, est une aubaine pour tout pouvoir. Beaucoup trop utile, disait Foucault dans un entretien, pour qu'on puisse rêver chose aussi sotte et dangereuse finalement qu'une société sans délinquants.

⁂

Gœthe pensait que le meilleur gouvernement est celui qui nous apprend à nous gouverner nous-mêmes. Quant à la maxime : « *Celui qui gouverne le moins gouverne le mieux* », elle exprime non seulement le principe de base de la décence et de la dignité qui devrait inspirer toute autorité, mais elle constitue peut-être l'unique moyen préventif dont dispose l'humanité pour échapper au cercle vicieux répression-provocation.

L'image du terroriste ou du criminel que la télévision ou une certaine presse nous invitent à tuer en effigie, nous effraye certes, comme nous effraye la part obscure, sauvage, de notre personnalité ; une condamnation par procuration suffit-elle cependant pour que nous en soyons quitte ?

ROLAND JACCARD.

Apostats

par PIERRE MARCILHACY (*)

ELLE est étrange cette ressemblance entre la France « *fille aînée de l'Eglise et mère de la Révolution* », comme disait Paul Boncour, et l'Eglise catholique.

Cette dernière, qui a pendant des siècles assuré sa puissance sur des dogmes qui ont souvent fait perdre de vue le message évangélique, a, peu à peu, écarté liturgies, traditions et décors, ce qui n'est pas un mal, mais a, dans le même temps, avec une sorte de malsaine allégresse, rejeté les dogmes et va jusqu'à pudiquement renier la divinité du Christ, le mystère de la consécration eucharistique, voire la responsabilité de l'homme à l'égard de l'Eternel.

Cette même Eglise, malgré ses réticences, était le ferme soutien d'une pensée politique française qui avait ses faiblesses, mais aussi sa grandeur. On défendait la propriété, on défendait le sol national et tout territoire où flottait le drapeau tricolore. Ce faisant, bien entendu, on protégeait les possédants mais ceux-ci savaient aussi, quand il le fallait, payer de leurs personnes pour la défense du patrimoine national.

L'ennemi commun, c'était l'internationalisme et le matérialisme, le tout nimbé de déterminisme historique à base de socialisme plus ou moins marxiste.

Depuis la guerre, et spécialement depuis une vingtaine d'années, nous assistons au reniement par la droite des dogmes sur lesquels se fondait sa force et même sa noblesse. La droite est devenue matérialiste. Elle ne croit plus qu'à l'argent. Elle est devenue internationaliste. Elle n'ose plus être ni nationaliste ni même patriote. Ses clercs ont rejeté, comme l'a fait l'Eglise, les signes extérieurs. Ils ont également renié l'héritage de leurs ancêtres. On ne voit pas pourquoi ils inspireraient, désormais, le moindre respect.

Il y a encore dans les églises des acharnés de la foi qui continuent, par bonheur, de prier Dieu sans trop regarder des prêtres que rien ne distingue des autres, même pas la passion de croire et de faire croire. Il y a encore dans la politique des gens qui pensent que la France est éternelle et que, si elle change de visage, son cœur millénaire est immuable. Ceux-là, parce qu'ils vont chercher dans la tradition profonde les motifs de leur action, parce qu'ils pensent à Etienne Marcel, à Danton, à Vergnaud, à Louis Blanc, à Lamennais, à Jaurès, on les traite d'apostats.

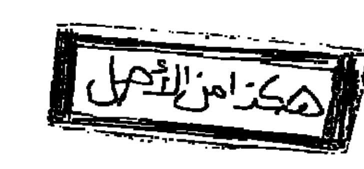
Que les grands prêtres qui osent les condamner veuillent bien d'abord contempler les temples qu'ils ont souillés, les consciences qu'ils ont avilies, l'appétit de l'argent, la soif du pouvoir qu'ils ont substitués à l'idéal de la patrie avant de jeter l'anathème et qu'ils sachent qu'un jour ou l'autre ils seront expulsés pour la seule raison qu'ils ne sont plus dignes de leurs emplois et que d'autres, peut-être maladroits, leur succéderont.

Ce sont ceux-là qui respecteront notre passé et bâtiront notre avenir. Le président de la République n'a rien à craindre de ces hommes, car ils sont les véritables mainteneurs de l'identité nationale.

Les vrais apostats sont aujourd'hui couverts d'or et le répandent dans les rues et les salles pour abuser le peuple.

Les autres sont en passe d'acquérir le bien suprême : la foi dans les destinées de la République française.

(*) Sénateur de la Charente.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU RÉGIME EN CHINE ET LA CONTESTATION

DEPUIS LA RÉVOLUTION CULTURELLE

Les sessions parlementaires ont été très espacées

Elue pour cinq ans, l'Assemblée *nationale populaire se réunit* chaque année, selon la Constitution. En fait, ses sessions ont été très espacées.

Seule la première Assemblée nationale, formée en septembre 1954, fut convoquée régulièrement jusqu'à l'expiration, en 1958, de son mandat, qui à l'époque n'était que de quatre ans. Au cours de sa *première session*, cette Assemblée a adopté la première Constitution de la République populaire fondé en 1949 et a élu Mao Tse-toung à la présidence de la République et du P.C.

La seconde Assemblée tint quatre sessions, d'avril 1959 à novembre 1963. Elle ne fut pas *réunie en 1961. Lors* de sa première session, peu après le début du Grand Bond en avant, elle a élu Liu Shao-*chi* à la *tête de* l'Etat en remplacement de Mao Tse-toung qui voulait se consacrer exclusivement au parti, dont il restait le président.

La troisième Assemblée ne se réunit qu'une fois, du 20 décembre 1964 au 4 janvier 1965. Elle a approuvé un rapport de Chou En-lai sur la politique économique de la Chine et confirmé les principaux dirigeants dans leurs fonctions. Les troubles provoqués par la *révolution* culturelle allaient empêcher cette Assemblée de tenir les sessions suivantes.

La quatrième Assemblée, qui aurait dû être désignée et réunie en 1969, ne s'est tenue que du 13 au 17 janvier 1975. Elle a approuvé la formation d'un nouveau gouvernement, dirigé par Chou En-lai, qui était assisté de douze vice-premiers ministres, parmi lesquels M. Teng Hsiao-ping, par ailleurs vice-président du P.C. Le *maréchal* Yeh Chien-ying succédait à Lin Piao, disparu mystérieusement, au ministère de la défense, et M. Hua Kuo-feng était nommé ministre de la sécurité.

Le premier ministre Chou En-lai fit devant l'Assemblée un rapport insistant sur la nécessité du développement économique et de la modernisation. Une nouvelle Constitution, présentée par un membre de la « bande des quatre », M. Chang *Chun-chiao, fut* adoptée par l'Assemblée. Le poste de président de la République était supprimé et l'Assemblée nationale devenait *« l'organe suprême du pouvoir d'Etat »*.

Dotée d'un pouvoir constituant et chargée d'approuver les plans de l'économie nationale ainsi que les décisions du comité central en ce qui concerne la nomination des ministres, l'Assemblée nationale n'a guère voté de lois, bien qu'elle soit, en principe, un organe législatif.

L'essentiel des décisions d'ordre législatif est pris par le comité permanent de l'Assemblée nationale, qui agit par décrets. Composé de cent quarante-cinq membres, ce comité exerce, depuis l'entrée en vigueur de la *Constitution de 1975*, la plupart des fonctions du chef de l'Etat : il ratifie les traités conclus avec les pays étrangers, *reçoit* les ambassadeurs, détient le pouvoir de grâce. Il s'est réuni quatre fois en session plénière depuis 1975.

Des « élus » choisis par le parti

De notre correspondant

Pékin. — Comment sont « élus » les députés chinois à l'Assemblée nationale populaire ? Fondamentalement, les représentants du peuple sont sélectionnés sous la supervision du *parti* communiste, conformément d'ailleurs à la Constitution de 1975, qui le désigne comme *« le noyau dirigeant du peuple chinois tout entier »*. C'est donc à lui qu'il appartient de dresser la liste des futurs députés et d'y réaliser le dosage qu'il juge convenable entre représentants des ouvriers (systématiquement surreprésentés), *des paysans, des militaires*, des travailleurs de l'administration et des services (en général réduits à la portion congrue), des intellectuels enfin (dont le sort varie avec les époques mais qui ont incontestablement le vent en poupe à l'heure actuelle). A l'*intérieur de ces catégories*, d'autres dosages interviennent pour que l'Assemblée comporte les proportoins voulues d'hommes et de femmes, de jeunes et de vieux ainsi que, comme il se doit, quelques représentants des minorités nationales.

Les seuls problèmes qui peuvent naître dans ce processus se posent entre les différents échelons du système. On croit ainsi savoir que les listes établies dans certaines provinces n'ont pas été jugées entièrement acceptables par Pékin, qui en a *demandé la révision*. Mais l'affaire se règle dans le secret des comités selon les principes du *« centralisme démocratique »*, qui excluent tout imprévu.

Si le résultat des « élections » ne doit donc rien au hasard, toute l'opération ne va pas cependant sans un minimum de consultation. En fait, les députés ne sont pas « élus » directement par le *peuple*, mais par un collège de délégués d'un nombre proportionnel à celui des électeurs dans chaque circonscription, c'est-à-dire des citoyens des deux sexes âgés de dix-huit ans révolus et non privés de leurs droits politiques (1).

Ce sont ces délégués qui, normalement, forment les assemblées provinciales ou municipales, et leur désignation peut donner lieu à de sérieuses discussions. La liste des candidats proposés, accompagnée de dossiers individuels, est communiquée aux électeurs au sein de leurs unités de travail ou dans les comités de rue, sinon d'immeuble. *Un vote à bulletin* secret a lieu du moins en principe, mais le plus important intervient au cours des débats qui précèdent et qui sont parfois animés.

On nous cite le cas d'une unité ou un des trois noms proposés a été purement et simplement rejeté et un second jugé *« non représentatif »*. Les deux candidats ont été remplacés. Il est d'autre part de notoriété *publique*, grâce aux dazibaos qui furent affichés à l'époque, qu'à l'université de Pékin l'élec*tion des délégués municipaux* a donné lieu à de difficiles négociations, au terme desquelles deux noms supplémentaires *ont* été ajoutés à la liste originelle.

Là se limite à peu près la participation des électeurs à la sélection de leurs représentants. *C'est peu, et d'aucuns s'en* plaignent, qui se souviennent d'avoir au moins eu à choisir en *1964 sur des listes de noms* où le nombre des candidats dépassait légèrement celui des sièges à pourvoir. — A. J.

(1) En vertu de la Constitution de 1975, *« l'Etat prive les propriétaires fonciers, les paysans riches, les capitalistes réactionnaires et les autres éléments malfaisants des droits politiques pour une période déterminée »*.

BIBLIOGRAPHIE

« La Chine », de Tsien Tche-hao

Pour qui s'intéresse aux institutions chinoises, au moment où l'Assemblée nationale est appelée à approuver une révision de la Constitution, ce livre, publié dans la collection « Comment ils sont gouvernés », est un outil précieux. Chinois résidant en *France*, maître de recherches au C.N.R.S., chargé de cours de droit chinois aux universités de Paris, M. Tsien Tche-hao décrit avec clarté les structures de l'Etat et du parti, en *rappelant* leur *fondement* historique et idéologique.

Cet ouvrage donne tous les renseignements *désirables sur* la composition, la structure, les pouvoirs de l'Assemblée et de son *émanation*, le *comité permanent*. Mais M. Tsien Tche-hao ne s'est pas contenté de faire une description *juridique* : il indique quelle est la logique du système : dictature du prolétariat, centralisme démocratique, etc.

L'auteur, qui, au demeurant, ne dissimule pas ses sympathies pour le *régime* de Pékin, s'est, le plus souvent, contenté de puiser aux sources *officielles* ; *c'est là la* limite d'un ouvrage consacré à un pays où il y a souvent un *abîme entre la réalité et l'idéal* dont se réclame la Constitution. Ce n'est pas en lisant ce livre qu'on pourra se faire une idée de la représentativité réelle des « élus » de l'Assemblée nationale et mesurer l'absence de liberté d'expression. Mais, dans le domaine de la théorie, qu'il faut aussi prendre en considération pour comprendre les mutations en cours, l'œuvre de M. Tsien Tche-hao apporte des précisions qui devraient lui assurer une diffusion hors des seules universités.

J. G.

★ *La Chine*, de Tien Tche-hao. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 742 p., 162 F.

Selon des « dissidents » réfugiés à Hongkong

Les dirigeants de Pékin sont incapables de créer un renouveau politique et culturel

Correspondance

Hongkong. — Une presse différente est en train de se développer à Hongkong : une presse qu'on pourrait qualifier de « dissidente », car elle rejette les dogmes politiques en usage et préfère, aux prises de position préalablement définies qui sont le lot des journaux de Hongkong, une attitude de recul critique et de défiance vis-à-vis des idéologies. Il ne s'agit pas de se prononcer pour Taiwan ou la Chine populaire.

Sans doute faut-il voir là l'effet d'un « *travail psychologique* » qui s'est fait auprès de certains intellectuels chinois vivant à Hongkong et qui ont tenté d'« *intégrer* » des événements aussi contradictoires que la révolution culturelle, l'ascension et la chute de Lin Piao, *la chute de la « bande des quatre »* et la seconde résurrection de M. Teng Hsiao-ping. De fait, on comprend aisément qu'il y ait, même *chez les* sympathisants communistes de la colonie, un sentiment de désarroi. Les communistes de Hongkong l'ont bien compris, qui viennent de lancer une nouvelle revue chargée de rasséréner les *esprits*. « Cheng Ming » ou « Les voix qui *rivalisent* », par allusion à un slogan lancé par Mao Tse-toung à l'époque du *mouvement des Cent Fleurs* : « *Que cent* fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent. » Dans un article intitulé « J'étais place Tian-An-men ce jour-là », « Cheng Ming » attribue l'entière responsabilité de l'émeute du 5 avril 1976 à la « bande des quatre ».

C'est apparemment ce genre de « réécriture » de l'histoire que refuse la nouvelle presse. Ainsi « Kuan-ch'a-kia » (« l'Observateur ») *a lancé pour son deuxième* numéro hebdomadaire un éditorial intitulé : « De la bande des quatre comme panacée ». *La* « bande des quatre », dit en substance l'éditorial, permet au régime de réaliser une excellente opération : en s'attaquant à des personnes, on évite de mettre en question le système qui a rendu possibles les activités des « quatre ». L'ordre et la puissance de l'appareil du parti seront ainsi rétablis à peu de frais.

C'est à peu près dans les mêmes termes que les revues « Pei-tou » (« l'Etoile Polaire »), et « Huang He » (« le Fleuve jaune »), fondées respectivement en 1977 et 1976, analysent la politique intérieure chinoise. Ces deux revues ont la particularité d'être publiées par d'ex-gardes rouges de la province de Canton, passés clandestinement à Hong-Kong. Leur contenu est beaucoup plus disparate que celui de « Kuan-ch'a-kia » : poèmes, récits et nouvelles, *débats politiques* parfois confus. « C'est que, nous a confié un ex-garde rouge, l'idéologie a occupé trop de place dans notre vie. On ne veut plus se faire avoir. » Cette attitude de défiance vis-à-vis de l'idéologie n'implique pas l'apolitisme. « Huang He » et « Pei-tou » sont plus que des revues ; ce sont des organisations. Que leur pensée politique soit encore indéterminée n'a rien pour surprendre : rares sont ceux de leurs membres qui atteignent la trentaine. Si « Pei-tou » s'abstient de toute critique vis-à-vis du régime de Taiwan, il n'en est pas de même pour « Huang He », qui entend défendre « les droits de l'homme en Chine », en Chine populaire et à Taiwan. Pour « Huang He », le thème des droits de l'homme est d'actualité dans un pays « où rien ne peut contrebalancer le pouvoir du parti » ; mais il constitue aussi une plate-forme commode, à partir de laquelle pourra se développer une réflexion sur un socialisme authentique.

Ce qui suit est l'interview d'un des principaux rédacteurs de « Huan He », M. Li Chiang. Agé de vingt-neuf ans, M. Li Chiang, fils d'un « travailleur intellectuel des services de propagande », est né à Canton. Après avoir participé activement à la révolution culturelle, il fut envoyé dans un village pour travailler à la production agricole. C'est de là qu'il a gagné Hong-Kong à la *nage*, en 1973.

« On parle beaucoup, en Europe, des dissidents soviétiques ; jamais de dissidents chinois. Cela ne vous étonne pas ?

— Pas tellement. Il y a une différence de taille entre un dissident soviétique et quelqu'un comme moi. Je suis sorti de Chine *clandestinement*. Il n'est pas concevable que les autorités chinoises *laissent sortir* un intellectuel dissident. Et puis qui, en Europe, se préoccupe du sort des intellectuels chinois ? Ils souffrent d'un isolement culturel total, contrairement à leurs homologues soviétiques, dont l'opinion internationale s'occupe.

» *Mais, surtout*, qu'y a-t-il *de* commun entre un ancien garde rouge arrivé à Hong-Kong à la nage et un Soljenytsine, par exemple ? Je me préparais à entrer à l'université quand la révolution culturelle est survenue. J'y ai participé très activement. Quand elle s'est terminée, j'ai été envoyé, comme la majorité de la « jeunesse éduquée » du pays, aux travaux des champs, dans un village perdu. C'est-à-dire que mon éducation s'est arrêtée à la fin des études secondaires.

— Vous ne vous considérez donc pas comme un intellectuel ?

— Si, parce que je tente, par ce que j'écris, d'influencer les gens. Mais j'ai d'énormes lacunes. Ce que j'écris s'en ressent. On en est conscient, à *Huang He*. Nous avons tous, d'ailleurs, le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée.

— A vous entendre, on a l'impression que les intellectuels, au sens où on l'entend en Europe, sont, en Chine, une espèce en voie de disparition...

— Je me demande si ça a jamais existé. Le savoir, dans la civilisation chinoise, a toujours été indissociable du pouvoir : *c'est* la parfaite connaissance des classiques qui conférait le mandarinat.

» *Au fond*, ça n'a *guère changé*; ce qui a changé, ce sont les textes de l'orthodoxie. L'idée de l'intellectuel exerçant une *fonction* critique vis-à-vis du pouvoir est étrangère à la civilisation chinoise. En Chine quand vous sortez de l'orthodoxie, on *vous brise*. Les intellectuels chinois de la génération précédente l'ont appris à leurs dépens, en *1957*, lors du mouvement anti-droitier (1).

— Il n'y aurait donc, selon vous, une hostilité du régime aux intellectuels en tant que tels ?

— Je n'en veux pour preuve que cet acharnement à jeter le discrédit sur eux, à vouloir les séparer du reste de la population. N'oubliez pas l'importance, en Chine, du « statut politique ». Par exemple, si vous êtes né fils d'un propriétaire foncier ou d'un paysan riche, tout votre avenir est bouché : le parti, l'université, vous sont fermés à jamais. Eh bien, les intellectuels *sont* à peine mieux lotis que les *fils* de propriétaires fonciers. En cas de coup dur ils sont en première ligne, ce sont des « *intellectuels puants* » comme on disait pendant la révolution culturelle ; ils sont extrê*mement vulnérables. Un ouvrier*, par contre, si ses « *origines de classe* » sont bonnes, est quasi*ment intouchable* : son « *statut politique* » le protège.

— Tout cela doit contribuer à couper les intellectuels du peuple...

— Non. Le fait qu'ils aient un « statut politique » déplorable, qu'ils soient persécutés par le pouvoir suscite plutôt la compassion des masses que leur *hostilité*. Je me souvient d'un professeur d'université qu'on avait envoyé se « rééduquer » à la campagne. *On* l'avait affecté, exclusivement, au ramassage et au transport de la *bouse de vache*. Eh bien, loin de se moquer de lui, de le brimer, les paysans lui témoignaient beaucoup de compassion. Ils savaient bien que ce vieux professeur ne leur avait rien fait, qu'il n'était pas un « *ennemi de classe* », un propriétaire foncier ou un ancien du Kuomintang.

» Et puis, j'ai été frappé de lire dans un journal de Hong-Kong le récit d'un dissident soviétique : on avait commencé par lui couper le téléphone. Ça m'a suffoqué : il avait le téléphone ! En Chine, les intellectuels n'ont rien, *ils* ne tirent aucun avantage du régime. C'est sans doute ce qui explique qu'un Li Yi-che, à Canton, ait su toucher les *masses* (2). Il y a eu un embouteillage monstre le jour où son texte a été affiché. Les gens se *bousculaient pour lire*, commentaient le contenu, discutaient...

» La politique, depuis 1949, est *pour les Chinois comme* l'air qu'ils respirent. Songez au nombre de « mouvements » qui ont *déferlé sans discontinuer* sur les Chinois depuis presque trois décennies. La moindre lutte à l'intérieur du parti avait des répercussions immédiates sur le peuple, jusque dans sa vie de tous les jours.

» On sait comment a fini la grande révolution culturelle : par l'écrasement des « rebelles » auxquels on n'avait fait appel que pour mieux s'en débarrasser — en les envoyant à la campagne, par exemple — quand on en a eu fini avec une certaine fraction du parti. Il n'empêche que Mao Tse-toung, « *en bombardant le quartier général* », comme il l'a dit, *en* faisant directement appel aux jeunes contre le parti, a donné aux Chinois de ma génération une expérience historique unique, et qui n'a pas fini de *marquer* la Chine. Pour moi, ce qui s'est passé à Pékin, sur la place Tien-An-*Men*, le *5 avril 1976* (3), *porte* la marque de la révolution culturelle. On retrouvait des attitudes, *des comportements. Les gens* affichaient des dazibaos, faisaient circuler des mots d'ordre : « *Rendez-vous à tel endroit à telle heure* », etc.

— L'incident de la place Tien-An-Men est très important, selon vous ?

— Très. Ce jour-là, plus de cent mille personnes ont manifesté leur hostilité au pouvoir, leur opposition à la « bande des quatre ». Et ce n'était pas une poignée d'intellectuels isolés qui manifestaient, c'était le peuple qui faisait *connaître sa volonté. Il me semble* qu'un tel événement serait impossible en Union soviétique à l'heure actuelle.

— En somme, vous êtes optimiste ?

— A long terme, certainement. Je garde en mémoire ce slogan écrit sur les murs de Pékin en avril 1976 : « *Le temps des empereurs est révolu.* » Je crois qu'il l'est, en effet ; et que beaucoup de choses peuvent changer, désormais.

» A court terme, disons que l'équipe dirigeante actuelle n'a rien d'enthousiasmant. Ce qu'elle tente de faire, c'est de revenir à la situation antérieure à la révolution culturelle, de faire comme si celle-ci n'avait jamais existé. On voit donc réapparaître des cadres qui avaient été « purgés » dès le début de la révolution culturelle, des livres interdits à cette même époque. Mais il n'y aura pas de *renouveau* politique ou culturel. C'est impossible d'abord parce qu'il n'y a pas d'hommes nouveaux dans l'appareil du parti, et que ce dernier s'est donné comme *tâche* principale le maintien de l'ordre, la poursuite, sans bavures, des objec*tifs économiques qu'il* s'est fixés. Ce régime est totalement incapable d'inventer en politique. Le *faire, exiger, comme* l'a fait Li Yi-che, une véritable démocratie socialiste où le mot « opposant » *ne serait pas synonyme* de « traître », c'est précisément notre tâche. »

Propos recueillis par HENRI LEUWEN.

(1) Lancé en juin 1957, le mouvement « antidroitier » a succédé à celui des « Cent Fleurs », par lequel Mao Tse-toung appelait les intellectuels à la créativité et à la libre critique. Il a abouti à la condamnation comme « droitiers » et « bourgeois » des intellectuels dont on jugeait qu'ils avaient été trop loin dans la critique du parti.

(2) Li Yi-che est un pseudonyme qui recouvre les noms de trois ex-gardes rouges cantonais ayant, en septembre 1973, affiché un journal mural à Canton, intitulé : *A propos de la démocratie et de la légalité dans le socialisme*. Ce texte a été publié en France sous le titre : *Chinois, si vous saviez*, aux Editions Christian Bourgois.

(3) Le 5 avril 1976, jour de la fête des morts, la foule venue place Tien-An-Men pour rendre hommage à Chou En-lai fut sommée de se disperser par la milice. Une violente émeute s'ensuivit.

PROCHE-ORIENT

L'Union soviétique va accroître ses fournitures d'armes à la Syrie

Poursuivant sa « navette » entre l'Egypte et Israël, M. Alfred Atherton, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, est arrivé vendredi soir 24 février à Jérusalem. Il regagnera mardi la capitale égyptienne.

M. Atherton avait été reçu dans la matinée par le président Sadate à Ismaïlia. Selon le quotidien *Al Ahram*, le chef de l'Etat égyptien lui a répété à cette occasion qu'« *une paix juste ne peut être réalisée dans la région que par le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et la récupération des droits du peuple palestinien* ». *Al Ahram* croit *savoir* qu'Israël n'a pas présenté jusqu'à présent de propositions définies et écrites concernant la « *déclaration de principe* » que les Américains souhaitent élaborer en vue de relancer la négo*ciation*.

A ce propos, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a estimé vendredi qu'il y avait « *un durcissement de la position égyptienne dans la phrase actuelle des négociations sur la déclaration de principe* ». Ce durcissement proviendrait, selon le chef de la diplomatie israélienne, « *de la volonté de l'Egypte de faire participer la Jordanie aux négociations, alors qu'Amman pose comme conditions à cette participation un engagement d'Israël en faveur d'une évacuation totale des territoires occupés en 1967, y compris le Golan, ainsi que la reconnaissance par Israël du droit à l'autodétermination des Palestiniens* ».

● *A Moscou*, la *Pravda* a confirmé indirectement vendredi le renforcement des fournitures d'armements soviétiques à la Syrie en publiant un passage du communiqué commun soviéto-*égyptien qui* avait *été* omis dans la première version de ce texte diffusée la veille après le départ du président Assad de Moscou. « *Les deux parties ont examiné et fixé les mesures à prendre pour poursuivre l'accroissement de la capacité de défense de la République arabe syrienne.* » — (A.F.P.)

EUROPE

Italie

Les groupes d'élèves extrémistes multiplient les violences pour intimider les enseignants

De notre correspondant

Rome. — Une agitation croissante se manifeste depuis quelques semaines dans l'enseignement secondaire et supérieur en Italie. De petits groupes d'extrémistes de gauche cherchent sciemment à créer des désordres, multiplient les intimidations à l'égard des enseignants : coups de poing, bureaux dévastés, automobiles incendiées, attentats contre des habitations. Le phénomène a pris, ces jours-ci, de telles proportions que le Syndicat autonome des enseignants du secondaire, qui regroupe près de la moitié des membres de cette catégorie, menace de déclencher une grève nationale.

Plusieurs facultés ont été occupées, notamment à Trente et à Padoue. D'autres, comme à Florence, ont été saccagées par des militants « autonomes » (aucun rapport avec les enseignants du même nom qui, eux, se situent à droite). Mais c'est surtout l'enseignement secondaire qui est le théâtre d'incidents : si 1977 avait été l'année de la contestation étudiante, 1978 semble être celle de la révolte lycéenne.

Profitant d'un malaise général, dû à des causes très réelles, les « autonomes » tentent d'entraîner la masse des lycéens dans une protestation contre le « système ». On assiste, par exemple, à un curieux débat sur l'opportunité d'une note minimum — le « 6 politique » — qui assurerait à tous les élèves la réussite aux examens (*le Monde* du 8 février). Les « autonomes » reconnaissent que c'est surtout un prétexte pour mettre en question l'école elle-même. Leur pari est difficile, car les forces traditionnelles (catholiques et communistes, en particulier) sont bien implantées dans les établissements secondaires, comme l'ont montré de récentes élections. Les « autonomes » s'y trouvent d'autant plus minoritaires que l'absentéisme en classe est plus faible qu'à l'université. *Mais il suffit parfois de quelques* violents, organisés et déterminés, pour mettre le feu aux poudres, aussi bien en classe que dans la rue.

Une âpre bataille se déroule à gauche, entre ceux qui veulent tout détruire et ceux qui prônent une contestation contrôlée et des réformes. *« Pourquoi attaque-t-on les enseignants et les élèves démocrates, en particulier les communistes ? »*, demande M. Achille Occhetto, responsable des questions de jeunesse au P.C.I. Il répond lui-même à la question en première page de *l'Unita* : *« On veut s'en prendre à un nouveau mouvement, capable de se battre sur deux fronts contre les positions conservatrices et contre le radical-extrémisme. »* Les syndicats confédérés tiennent un langage semblable.

M. Vicenzo Rienzi, secrétaire général du Syndicat autonome des enseignants, a une autre explication des désordres. *« C'est la gauche marxiste*, a-t-il affirmé, *qui est responsable de cette situation. Ce sont les « professeurs démocrates » qui ont diffusé dans nos écoles les collectifs, les autogestions et toutes les formes de non-école. Ils protestent seulement maintenant, parce que la violence les atteint aussi ».*

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Les nouveaux ministres

ÉCONOMIE : M. Fernando Abril Martorell.

M. Abril Martorell est né à Valence en 1934. Ingénieur agronome, il a été président de la « diputacion » (conseil général) de la province de Ségovie et « procurador » (« député ») aux anciennes Cortès (Parlement). Directeur général de la production agraire de 1971 à 1974, ministre de l'agriculture dans le deuxième gouvernement de la monarchie, il est l'un des quarante et un sénateurs désignés par le roi le 15 juin 1977. Il a été nommé vice-président chargé des affaires politiques dans le deuxième gouvernement Suarez. Il conserve cette attribution, tout en devenant ministre de l'économie.

TRANSPORTS : M. Salvador Sanchez Teran.

M. Sanchez Teran est un des amis les plus proches de M. Adolfo Suarez. C'est lui qui, pendant plusieurs mois, a négocié avec M. Taradellas le rétablissement de la Généralité de Catalogne. Aussitôt après, le chef du gouvernement l'a chargé de faire de l'Union du centre démocratique, simple coalition électorale, un véritable parti, tâche qu'il a menée à bien depuis son poste de secrétaire à l'organisation de l'U.C.D. ; il est également député de Salamanque. Né en 1934, à Logrono, ingénieur des routes, M. Sanchez Teran a fait la plus grande partie de sa carrière dans l'administration publique. Il a été directeur général de la Société nationale des chemins de fer et gouverneur civil de Barcelone. Il a été également président national et vice-président international des Jeunesses d'action catholique.

AGRICULTURE : M. Jaime Lamo de Espinosa.

M. Lamo de Espinosa, Madrilène, âgé de trente-sept ans, est économiste et ingénieur agronome. Il a été sous-secrétaire d'État à l'agriculture avant de devenir l'adjoint de M. Abril Martorell à la vice-présidence du gouvernement, chargé des affaires politiques.

TRAVAIL : M. Rafaël Calvo Ortega.

M. Calvo Ortega, quarante-trois ans, originaire de la province de Ségovie, était jusqu'à présent le porte-parole de l'U.C.D. au Sénat. Docteur en droit de l'université de Salamanque, où il a occupé la chaire d'économie politique et de finances publiques, il était depuis 1976 directeur du département de droit financier ainsi que de l'université nationale de l'enseignement à distance. Il est sénateur de Ségovie.

INDUSTRIE ET ÉNERGIE : M. Agustin Rodriguez Sahagun.

M. Rodriguez Sahagun, âgé de quarante-quatre ans, est licencié en droit de l'université de Valladolid, et en sciences économiques de l'université commerciale de Deusto (Bilbao), où il est devenu par la suite professeur en technique de gestion. Fondateur et vice-président de la Confédération espagnole des organisations d'entreprises, président de la Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises, il a été l'un des plus modérés dans la bataille que le patronat a livrée contre la politique de centre gauche de M. Fuentes Quintana et contre le pacte de la Moncloa.

LA RÉPARTITION DES TACHES AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL BASQUE

Le Conseil général basque, constitué voici une semaine, s'est réuni pour la première fois le vendredi 24 février à Bilbao, sous la présidence de M. Ramon Rubial, sénateur socialiste.

Les postes ont été distribués de la façon suivante :

— EDUCATION : M. Carlos Santamaria (parti nationaliste basque, P.N.V.), né en 1909, à Saint-Sébastien, docteur en mathématiques, directeur d'observatoire.

— SANTE : M. Antonio Monforte (P.N.V.), né en 1946, en Biscaye, député du Guipuzcoa, avocat des coopératives de Mondragon.

— COMMERCE, INDUSTRIE ET PECHE : M. Mikel Isasi (P.N.V.), quarante-six ans, né à Bilbao, conseiller du gouvernement basque en exil.

— ECONOMIE : M. Ollora (P.N.V.), vingt-neuf ans, économiste, membre de la chambre de commerce d'Alava.

— TRAVAIL : M. Juan Iglesias (P.S.O.E.), soixante-trois ans, président du parti socialiste d'Euskadi.

— CULTURE : M. José-Antonio Maturana (P.S.O.E.), vingt-neuf ans, député du Guipuzcoa, avocat et enseignant.

— JUSTICE : M. José-Antonio Aguiriano (P.S.O.E.), quarante-deux ans, député de Vitoria, fonctionnaire de l'Organisation internationale du travail, porte-parole international de l'U.G.T.

— INTERIEUR : M. José-Maria Benegas (P.S.O.E.), vingt-neuf ans, député de Biscaye, avocat du travail.

— AGRICULTURE : M. Pedro Moralès Moya (Union du centre démocratique, U.C.D.), député d'Alava, journaliste.

— TRAVAUX PUBLICS ET LOGEMENT : M. José-Maria Viana (U.C.D.), trente-six ans, né à Vitoria, chef d'entreprise, député d'Alava.

— TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS : M. Juan-Maria Bandrès (gauche basque), avocat, défenseur des membres de l'ETA, sénateur du Guipuzcoa.

Le départ de M. Fuentes Quintana
Un universitaire théoricien

L'homme du pacte de la Moncloa, celui qui avait pris la tête d'un « super-ministère » pour résoudre la crise économique, a démissionné, et cette fois pour de bon. A plusieurs reprises, en effet, M. Fuentes Quintana avait proposé de quitter un poste qu'il occupait depuis le 4 juillet 1977, lorsqu'il était entré avec le titre de vice-président du gouvernement chargé des affaires économiques dans le premier cabinet de la démocratie. Professeur à l'université de Madrid, spécialiste des finances publiques et de la fiscalité, homme d'études plus qu'homme politique, il a souvent répété qu'il était un économiste, non un membre de l'U.C.D. le parti au pouvoir. Aussi les dirigeants de la formation centriste s'estiment-ils soulagés par son départ, même s'ils respectent le théoricien et le professeur. Le décalage était grand, en effet, entre les solutions mises en œuvre par M. Fuentes Quintana et les soucis électoraux du parti de M. Suarez.

En moins de huit mois, M. Fuentes Quintana a réussi dans les deux domaines qu'il considérait comme les plus difficiles de l'économie espagnole : l'inflation et le déficit des comptes extérieurs, qui ont été l'un et l'autre sensiblement réduits. Il y est parvenu en élaborant un programme d'austérité qui a servi d'ossature au pacte de la Moncloa, dont il continuera de suivre l'application en devenant l'un des conseillers du président Suarez. — C. V.

Tchécoslovaquie

UN ANCIEN PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ RENONCE A SA CITOYENNETÉ

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Imitant l'exemple de certains contestataires soviétiques, un ancien professeur d'économie à l'université de Brno, M. Antonin Rusek, vient de faire part aux autorités de son pays qu'il ne se considérait plus comme citoyen tchécoslovaque. Il a communiqué sa décision dans des lettres envoyées ces derniers jours à MM. Husak, président de la République, Indra, président de l'Assemblée fédérale, et Strougal, chef du gouvernement.

Universitaire morave ayant accédé, avec le printemps de Prague, en 1968, à une fonction de responsabilité dans l'organisation du P.C. de Brno, M. Rusek fut évincé après la reprise en main du parti par les dogmatiques. Son activité oppositionnelle lui valut, en août 1972, d'être condamné, avec M. Sabata, l'un des anciens dirigeants de Brno, à cinq ans de prison. Libéré à la fin de 1976, il n'a pas, depuis lors, trouvé un travail correspondant à sa qualification. Cette situation l'avait amené à déposer, l'automne dernier, une demande d'émigration. Le refus opposé par les autorités à cette requête est apparemment à l'origine de son geste, qui sembel ne pas avoir de précédent parmi les contestataires tchécoslovaques. — M. L.

Le remaniement inquiète la gauche

(Suite de la première page.)

Les différences de doctrine n'étaient pas moins grandes que les chocs de tempérament : le souci de l'efficacité poussait le ministre de l'économie à souhaiter la nationalisation d'un des trois grands complexes sidérurgiques espagnols, celui de Sagonte, qui est en faillite, alors que l'ancien ministre de l'industrie, M. Oliart, banquier d'origine, souhaitait maintenir l'entreprise dans le domaine privée. Le laxisme souvent reproché à l'ancien ministre du travail, M. Jimenez de Parga, retardait les mesures de compression et de conversion de la main-d'œuvre, indispensables en période de crise, et qui pourraient être accélérées demain, malgré l'opposition syndicale, par une loi accordant aux chefs d'entreprise une certaine liberté de licenciement.

La politique menée dans d'autres domaines par M. Fuentes Quintana ainsi que par le ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, qui reste à son poste, avait provoqué un malaise croissant dans les milieux d'affaires et conduit à une désaffection de plus en plus marquée de l'électorat centriste. La réforme fiscale, qui touche aux gros revenus et aux fortunes, jusqu'à présent épargnés ; la suppression des circuits privilégiés de financement, qui bénéficiaient aux grandes entreprises ; les restrictions de crédit, qui ont fait chuter l'activité industrielle, n'assuraient évidemment pas la popularité du ministre de l'économie dans le monde des affaires, même si les capitalistes les plus éclairés comprenaient la nécessité d'une politique destinée à préserver les bases de l'économie de marché.

Les doutes les plus sérieux ont surgi quand la médecine appliquées par M. Fuentes Quintana s'est traduite, certes, par un recul de l'inflation et un redressement du commerce extérieur, mais aussi par une baisse prolongée des investissement et une grave détérioration de l'emploi. *« Les remèdes ont été trop violents*, dit-on au sein du parti gouvernemental. *La nouvelle équipe va sans doute alléger la politique d'austérité suivie jusqu'ici, et qui nous rendait de plus en plus impopulaires. »*

CHARLES VANHECKE.

● *M. Adolfo Suarez*, président du gouvernement, a annulé les visites qu'il devait faire, du 28 février au 4 mars, en Pologne et en Yougoslavie. M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, remplacera le président du gouvernement pour ce voyage. — *(U.P.I., Reuter.)*

● *La branche militaire de l'ETA*, l'organisation séparatiste basque, a revendiqué vendredi 24 février l'attentat commis le même jour dans la matinée, à Santurce, près de Bilbao, au cours duquel un policier a été grièvement blessé. — *(A.F.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

L'accord mettant fin à la grève des mineurs va être soumis à l'approbation de la base

De notre correspondant

Washington. — Modifiant encore une fois sa tactique, M. Carter est intervenu dans la grève des mineurs de charbon, avant, et non pas après, le week-end, comme il l'avait laissé *entendre encore jeudi*, et sa soudaine fermeté a payé. Un accord conclu vendredi 24 février deux heures avant le délai prévu pour l'annonce de mesures « draconiennes » a mis fin au conflit, au moins théoriquement, car le syndicat des mineurs doit le faire ratifier par sa base, ce qui prendra au moins dix jours.

On savait, depuis jeudi, que l'administration avait décidé de faire porter ses efforts sur le patronat, considéré *comme le principal responsable* de l'impasse. Dès vendredi matin, M. Carter convoquait à son bureau les *dirigeants non pas des compagnies* minières, mais des sociétés mères, beaucoup plus importantes qui en contrôlent le plus grand nombre : U.S. Steel, Bethleem Steel, Continental Oil et d'autres. Le premier résultat de l'entrevue a été sans doute négatif : au début de l'après-midi, en effet, le porte-parole de *la Maison Blanche*, M. Jody Powell, annonçait que M. Carter s'adresserait au pays à la télévision, à 21 heures, le même jour, à l'évidence pour annoncer une intervention en force du gouvernement fédéral dans le conflit : *« Aucun règlement n'est intervenu à ce stade*, disait M. Powell, *et le président a l'intention d'agir. »*

Cette menace, conjuguée avec d'intenses pressions en coulisses sur les industriels, eut l'effet escompté. La B.C.O.A., l'Association des producteurs de charbon des Appalaches, avait décidé, dès jeudi soir, de reprendre contact avec le syndicat des mineurs. Les négociations s'accélèrent au cours de l'après-midi de vendredi, puisque l'accord était conclu un peu avant 19 heures. Quelques minutes plus tard, le président apparaissait dans la salle de presse de la Maison Blanche, bouleversant les émissions d'informations des grandes chaînes pour annoncer la bonne nouvelle à ses concitoyens. *Il adressait un appel aux mineurs,* saluant leur *« lutte historique »*, mais y ajoutait un avertissement : *« Si l'accord n'est pas approuvé sans retard, nous n'aurons plus de temps devant nous et je devrai entreprendre l'action légale rigoureuse et insatisfaisante que j'aurai annoncée ce soir. »*

Quelle était cette action ? On rapporte que M. Carter s'était décidé à utiliser à la fois les deux options le plus couramment mentionnées : la « saisie » provisoire des mines touchées par la grève (pour laquelle il devait obtenir une autorisation du Congrès) et le recours à la loi Taft-Hartley, (la réquisition des mineurs pour une période de quatre-vingts jours). La première solution était considérée comme indispensable pour « faire passer » la seconde auprès du syndicat des mineurs ; les responsables de la Maison Blanche espéraient même que les grévistes accepteraient de reprendre le travail sans attendre que le Congrès ait approuvé la nationalisation provisoire des entreprises et se contenteraient en somme de l'intention exprimée par le gouvernement. M. Carter, moins optimiste, a souhaité, comme il l'a dit lui-même, *« donner au processus de négociation sa dernière chance de fonctionner »*.

Des concessions décisives du patronat

Dans les milieux économiques, on retient surtout que M. Carter a réglé la crise en prenant parti, au moins dans la dernière phase, pour les mineurs contre le patronat, ce dernier ayant dû faire les concessions décisives. Le détail de l'accord de vendredi n'est pas encore conclu, mais on sait qu'il suit de très près le contrat conclu au début de la semaine par la compagnie Pihsburg and Midway, rejeté jusqu'au dernier moment par la B.C.O.A.

A propos des « grèves sauvages », qui constituaient le principal point en litige, il prévoit que seuls les « meneurs » pourront faire l'objet de sanctions et non pas ceux qui se bornent à refuser de franchir les piquets de grève. Le mineur de base, qui encourt un risque physique considérable à s'opposer à *une* grève, même si celle-ci n'est pas approuvée par sa centrale syndicale, tenait plus que tout à ne pas être pris entre le marteau et l'enclume. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que la solution retenue sera approuvée par une majorité des syndiqués. Le *conseil de négociation du syndicat*, qui regroupe les principaux dirigeants régionaux, l'a, pour sa part, approuvé, *mais* une forte *minorité*, treize membres contre vingt-cinq, a voté en sens contraire.

Conscient que la réduction des sanctions pour *« grèves sauvages »* laisse insatisfaits la plupart des industriels concernés, M. Carter a fait un geste à leur égard, en confirmant, vendredi soir, qu'il avait chargé une *« commission présidentielle »* d'étudier, en collaboration avec les employeurs et les syndicats, les *« questions fondamentales de santé* (la gestion du fonds d'assurance médicale était un autre des grands problèmes en discussion), *de sécurité et de stabilité dans la productivité »*. Cette mesure ne lui coûtait pas grand-chose au regard du résultat essentiel qu'était une promesse de reprise du travail dans une dizaine de jours, alors que les stocks de plusieurs centrales électriques *n'étaient* plus que de vingt jours de fonctionnement et que le nombre des ouvriers mis en chômage technique dans diverses industries atteignait déjà soixante-sept mille.

MICHEL TATU.

départ de M. Fuentes Quin...
Un universitaire théoricien

Le remaniement inquiète la gauche

ES

...nt fin à la grève des ...
...is à l'approbation de ...

AFRIQUE

LE CONFLIT DANS LA « CORNE »

M. Brzezinski affirme que plus de dix mille Cubains sont présents en Ethiopie

Plus de dix mille Cubains sont maintenant présents en Ethiopie et c'est un général soviétique qui dirige les opérations militaires dans la région de Harrar, a annoncé vendredi 24 février M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale.

Les Cubains stationnés en Ethiopie sont organisés en deux brigades, l'une d'infanterie, l'autre mécanisée ; l'Union soviétique a livré environ quatre cents chars d'assaut aux Ethiopiens et leur a fourni une cinquantaine de Mig, a précisé M. Brzezinski (la précédente estimation du département d'Etat était de cinq à sept mille Cubains en Ethiopie).

Commentant la situation, M. Brzezinski a indiqué que les Etats-Unis prenaient « *très au sérieux* » cette « *intrusion étrangère flagrante dans un conflit africain purement interne* ». Puis il a conclu : « *Il n'y a pas de doute que c'est la Somalie qui a violé la frontière éthiopienne, les Somaliens doivent se retirer de l'Ogaden* », ajoutant que « *les Soviétiques et les Cubains doivent également partir* ».

De son côté, prenant la parole au Congrès vendredi, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a affirmé que la présence cubaine en Ethiopie était de huit à dix mille hommes, en partie prélevés sur les effectifs stationnés en Angola.

Encore traumatisés par la fin désastreuse de la guerre du Vietnam, les Américains restent cependant opposés à une intervention directe ou indirecte dans la corne de l'Afrique. Le président Carter semble fonder quelques espoirs en une médiation de l'Organisation de l'unité africaine.

Cette attitude passive a suscité, vendredi, de vives critiques somaliennes à l'encontre des Etats-Unis, les dirigeants de Mogadiscio ayant accusé ces derniers de pratiquer « *une politique ambiguë et contradictoire* ».

Dans un communiqué publié dans la capitale somalienne, le gouvernement du général Syaad Barre reproche aux Etats-Unis de vouloir porter l'affaire devant le Conseil de sécurité des Nations unies en vue de « *rendre légale la réoccupation par l'Ethiopie de la Somalie occidentale libérée* », et estime que « *cette attitude ne peut que prolonger le conflit et compliquer encore plus la recherche d'une solution finale au problème* ». — *(A.F.P.)*

Tunisie

Des opposants dénoncent à Paris le congrès « préfabriqué » de l'U.G.T.T.

Le Collectif du 26 janvier, qui regroupe à Paris des Tunisiens appartenant à différents mouvements d'opposition, a dénoncé vendredi 24 février, au cours d'une conférence de presse, les conditions dans lesquelles est réuni, ce samedi à Tunis, un congrès extraordinaire « *préfabriqué* » de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.) destiné à mettre en place une nouvelle direction « *à la solde du parti socialiste destourien* ». Le Collectif a rendu public un « *appel* » lancé par un groupe de cadres du syndicat qui « *réaffirment leur attachement à la direction légale de la centrale* », ainsi qu'aux résolutions et motions adoptées par les différentes instances de l'U.G.T.T. de novembre 1977 à janvier 1978, et demandent aux « *organisations syndicales amies* » et à « *tous les syndicalistes sincères* » de boycotter la direction « *fantoche* » mise en place.

M. Khemaïs Chamari, porte-parole du collectif, dressant un bilan de la répression exercée par les autorités depuis la grève nationale du *26 janvier*, a annoncé qu'un militant syndicaliste de Sousse appartenant à la Fédération de la banque, M. Hocine Kouki, était mort sous la torture dans les locaux de la D.S.T. à Tunis et avait été enterré dans cette ville le 16 février. Il a précisé qu'environ cent cinquante syndicalistes étaient encore détenus dans les locaux de la police, où ils étaient interrogés, et que plusieurs centaines de condamnations en « *flagrant délit* » avaient été prononcées par les tribunaux sans que la défense des accusés puisse être valablement organisée.

M. Chamari a enfin révélé que des dizaines, voire des centaines, de travailleurs avaient été licenciés en raison de leurs activités de syndicalistes. La normalisation, a-t-il dit, a particulièrement atteint la presse, avec la reprise en main de *Chaab*, l'hebdomadaire de l'U.G.T.T., et la mise à l'écart, à l'agence officielle TAP, à la radio et dans plusieurs quotidiens, de onze journalistes.

★ Collectif tunisien du 26 janvier, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Les dons peuvent être adressés au *compte* « *Action tricontinentale* », 37270036, Société générale FY Assas, avec la mention « *Tunisie 78* ».

● *Dans une « déclaration » publiée le 24 février à Paris*, le Mouvement d'unité populaire (MUP) de Tunisie, dénonce la « *mise en scène* » que constitue à ses yeux le congrès extraordinaire de l'U.G.T.T.

Tchad

LE GÉNÉRAL MALLOUM ET LES DIRIGEANTS REBELLES POURRAIENT OUVRIR DES NÉGOCIATIONS LE 21 MARS

Sebha *(A.F.P., Reuter.)* — Le « sommet » de Sebha s'est terminé vendredi 24 février par la signature d'un accord visant à mettre fin à douze ans de rébellion tchadienne. Le document signé par les présidents Kadhafi (Libye), Félix Malloum (Tchad), Seyni Kountche (Niger) et le *vice - président* Abdul Hassim Ibrahim (Soudan) prévoit que le général Malloum rencontrera les *dirigeants du Front* de libération nationale du Tchad (Frolinat) les 21 et 22 mars dans la même oasis libyenne de Sebha.

Selon le porte-parole libyen, une commission militaire composée d'officiers libyens et nigériens sera chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. Les futures négociations auront lieu avec la participation des « *différentes factions du Frolinat* ». Il faudra évidemment attendre que ces factions du Frolinat confirment si elles acceptent de participer à ces négociations.

Dans une brève conférence de presse tenue à l'issue du « sommet », le général Malloum a fait part de sa « *gratitude envers le peuple frère libyen* ». Le colonel Kadhafi, de son côté, a lancé un nouvel avertissement contre les « *ingérences étrangères au Tchad et en Afrique en général* »

DÉFENSE

Les nouvelles armes classiques et l'équilibre des forces

(Suite de la première page.)

La surveillance du terrain et de l'espace aérien sera effectuée *par différents procédés, radio*, image thermique ou radar, celui-ci étant éventuellement placé *dans un avion spécialement* conçu (AWACS) qui étendra sa vue jusqu'à 300 kilomètres. Certains de ces moyens de détection seront placés sur des engins pilotés à distance moins vulnérables que les avions.

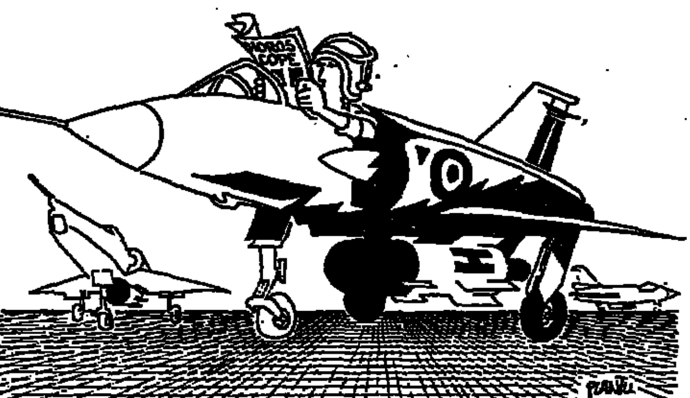
Retenons donc que, grâce aux différents procédés en service, il est aujourd'hui possible de déterminer l'emplacement exact des objectifs les plus éloignés comme de ceux qui se trouvent dans la zone des combats, de les identifier *et de suivre leurs mouvements* et que ces aides à l'observation jouent un rôle essentiel au stade de *la* concentration *des* forces et de leur engagement.

2) Communication et traitement des données.

Il s'agit là du système nerveux de la puissance *militaire* et de l'élément charnière entre la détection et la destruction de l'objectif. Celui qui permet au chef (aux divers échelons) de décider, au vu des données recueillies, et de commander l'opération nécessaire.

Or, c'est peut-être dans l'électronique que les transformations les plus spectaculaires sont intervenues. En trente ans, on est passé d'ordinateurs qui occupaient plusieurs salles aux circuits intégrés et aux modules qui, sur une surface de quelques centimètres carrés, enferment plusieurs centaines de transistors. En même temps, la vitesse d'opération et la *mémoire de ces appareils ont* été considérablement améliorées. Quant au nombre des canaux de communications disponibles, notamment par satellites, ils passaient de quelques dizaines en 1960 à plusieurs milliers aujourd'hui.

Le net résultat est la *capacité* de transmission immédiate de l'information et de l'ordre qu'elle provoque. Au point qu'on a pu se demander si l'accroissement considérable de ces informations n'en serait pas l'autodestruction, leur exploitation étant rendue impossible. *Pourtant*, la vraie faiblesse des systèmes réside dans leur vulnérabilité. On a lu dans la presse l'attention portée par les deux superpuissances aux techniques de destruction des satellites. Au sol, *les* nœuds d'interconnection sont difficiles à protéger. Aussi un système fiable exige-t-il une grande redondance de moyens : satellites, avions-relais, stations au sol, dont le nombre rendra difficile la destruction simultanée. Là, se retrouve l'augmentation des coûts. Et la condition primordiale de l'efficacité du système est sinon l'adoption des mêmes matériels par tous les alliés, du moins leur interopérabilité. Sans cette charnière, les efforts et les sacrifices consentis dans les autres domaines pourraient être privés de leurs effets.



(Dessin de PLANTU.)

3) Les moyens d'attaque et de destruction.

Les progrès de la technologie s'appliquent à peu près à *toutes* les branches de production d'armement, depuis le véhicule jusqu'à l'explosif, en passant par les blindages, les procédés de visée, les *munitions* classiques ou la bombe à neutrons, etc.

Dans cette forêt en pleine croissance, quelques essences dominent les autres. *Les P.G.M. (Precision Guided Munitions :* munitions guidées avec précision), les R.P.V. *(Remotely Piloted Vehicles :* véhi*cules pilotés* à distance), les missiles de croisière *(Cruise Missiles)*.

En ce qui concerne ces derniers, on hésite à *les* ranger parmi *les* armes classiques, puisqu'ils sont capables de porter à des vitesses subsoniques aussi bien une ogive nucléaire qu'une charge classique. Ce qu'ils ont de remarquable, c'est à la fois la précision de l'impact (quelques mètres), la variété des portées *(de quelques* dizaines de kilomètres à 2 500 ou plus), leur vol à très basse altitude par un itinéraire programmé inscrit dans leur cerveau électronique et le fait qu'ils puissent se présenter sous forme de missiles sol-sol, air-sol ou mer-sol. Ils introduisent donc des données nouvelles dans l'équilibre et la comparaison des forces tant parce qu'ils peuvent se substituer aux armes nucléaires pour certaines actions à longue distance que par l'impossibilité de déterminer la nature de leur charge. En tout cas, leurs caractéristiques en font des armes particulièrement indiquées pour la destruction des objectifs situés sur les arrières de l'adversaire.

Par contre, les P.G.M. et R.P.V. relèvent des systèmes classiques. *Il s'agit pour* les premiers de bombes, missiles ou projectiles d'artillerie qui sont guidés avec précision *sur la cible. Les systèmes* de guidage sont divers (radar, infrarouge, télévision, laser). Certains sont manipulés par le combattant. C'est ainsi que le projectile antichar pourra suivre le rayon visuel du servant ou que telle bombe sera guidée sur l'ou*vrage d'art à détruire par un* rayon laser émanant lui-même d'un hélicoptère. D'autres systèmes utilisent la « signature » de la cible. Par exemple, la chaleur dégagée par les réacteurs de l'avion guidera le missile qui le détruira. Quant aux R.P.V., ils *ont déjà été utilisés à des mis*sions de reconnaissance dans la guerre du Vietnam et par Israël. Ce sont des engins pilotés à distance qui permettent le survol du champ de bataille et sont utilisables pour des missions aussi variées que la reconnaissance, la *frappe ou le brouillage des radars* ennemis.

Le char et le missile

Ces innovations spectaculaires ne doivent pas faire oublier les améliorations intervenant dans la fabrication et, par conséquent, l'efficacité des munitions les plus classiques. Aussi produit-on des munitions adaptées à la destruction ponctuelle des ouvrages d'art, des *postes de commandement*, des casemates bétonnées, des pistes d'envol, des chars; d'autres, destinées à couvrir de plus grandes surfaces, auront un effet maximum de souffle, de fragmentation ou d'incendie, etc. Quant à la « concussion bomb », elle répand *dans l'atmosphère* un *nuage* de gaz volatils dont la détonation provoque au sol une surpression propre à l'attaque d'objectifs, qui ne sont pas en dur (nettoyage des champs de mines, défoliation, élimination des camouflages, etc.).

Naturellement, l'on se demandera quel est le bilan de ces innovations. La *réponse* est nécessairement imprécise, pour de multiples raisons : évolution constante des techniques, manque d'expérimentation en ambiance réelle de combat, présence simultanée dans les forces de tous les pays de *matériels de pointe*, de matériels simplement modernes ou d'autres en voie de remplacement, sans parler d'un facteur psychologique bien compréhensible : la passion que mettent les hommes *à défendre* ou à critiquer tel ou tel *matériel* qui servira mieux ou moins bien le concept de défense ayant leur préférence. N'a-t-on pas, en présence de la *seule expérience récente, celle* de la guerre du Kippour, décrété hâtivement la supériorité de l'antichar sur le char, pour s'apercevoir, après analyse, que les *meilleurs destructeurs de chars* avaient été les chars eux-mêmes ?

Arrêtons-nous un instant sur ce problème qui constitue un exemple intéressant de la difficulté de conclure et du danger des déductions hâtives. Nous l'avons vu plus haut, le missile guidé antichar est d'une précision qui le rend très efficace. De là à conclure que le char était périmé et que la tactique défensive de l'avenir reposerait sur un grand nombre d'armes antichars servies par des *« hommes dans des trous »* faisant à peu près à tout coup leur « carton » sur les assaillants, il n'y avait qu'un pas, qui fut un moment franchi. Cette vue est aujourd'hui assez généralement repoussée.

Et le débat reprend entre les partisans du canon et ceux du missile, le premier étant plus efficace (tir trois fois plus rapide et coût vingt fois moins élevé) aux distances usuelles de combat, le second l'emportant pour les distances *supérieures*.

Quant aux chars, l'évolution dans les armées étrangères (soviétique, allemande, américaine...) va vers un engin mieux protégé, soit que le blindage soit plus épais, soit qu'il emploie des alliages *nouveaux* de métaux qui offrent, à poids égal, un meilleur obstacle à la pénétration. Dans un cas comme dans l'autre, ils *ne sont guère moins mobiles que* les engins plus légers et, n'étant pas vulnérables à la majorité des armes antichars, ils gagneront en autonomie.

Les mêmes problèmes et les mêmes débats existent dans presque toutes les disciplines, et notamment cette échelle d'écureuil qui oppose les mesures électroniques aux contremesures et celles-ci aux contre-contremesures, etc., et dans le combat air, anti-air. Avec toutefois en ce cas un avis à peu près unanime que, face à des forces terrestres bien pourvues de défenses antiaériennes, la seule pénétration qui ne serait pas prohibitive devrait *se faire à basse altitude*.

Aussi, et seulement là où l'un des deux camps possède une avance technologique marquée (et ce ne semble être le cas pour l'Occident que dans certains domaines de l'électronique), il serait aventuré de tirer des *conclusions* qui ne fassent pas intervenir les autres paramètres de la puissance militaire tels que le nombre, les ressources financières, la cohérence ou la variété des systèmes et le concept stratégique.

Et finalement, une valeur décisive : *le moral de l'homme* au combat, sa réaction dans une ambiance où ses facultés seront de plus en plus complétées *ou* remplacées par la technique, son attitude face au danger d'escalade nucléaire et son ardeur à défendre son idéal et la cause de *son* pays. *Vertus non* mesurables, mais à défaut desquelles les armes les plus modernes seraient sans efficacité.

FRANÇOIS DE ROSE.

Prochain article :

QUALITÉ, NOMBRES ET SEUIL NUCLÉAIRE

● *M. Giscard d'Estaing* visitera l'Ecole de l'air à Salon-de-Provence, *le mardi 28 février. Le chef* de l'Etat s'adressera aux officiers élèves et aux élèves officiers et *il les entretiendra de l'avenir de* l'armée de l'air. Il se rendra ensuite à la base d'Istres, où lui *sera présenté au sol le prototype* du Mirage 2000, futur avion de combat de l'armée de l'air, qui *doit effectuer prochainement son* premier vol.

● *Tokyo achèterait aux Etats-Unis des hélicoptères Bell 212*, qui serviront à sa sécurité maritime, à sa défense et à sa police, vient *de déclarer* un porte-parole de la compagnie Mitsui, qui a ajouté que d'autres hélicoptères pourraient être achetés par des entreprises privées. Chaque hélicoptère coûte environ 390 millions de yens (1,6 million de dollars). Ces achats réduiraient l'excédent commercial du Japon envers les Etats-Unis. — *(Reuter.)*

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LE SMIC A 2 400 F

Il faut cesser de plaisanter

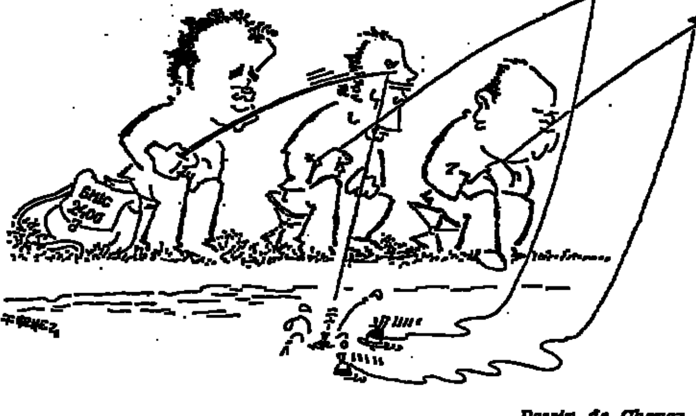
DÉCLARE M. BARRE

A l'occasion du déjeuner-débat organisé vendredi 24 février dans un hôtel parisien par le Cercle de l'opinion (Centre de liaison des élites pour l'étude des problèmes politiques, économiques et sociaux), M. Raymond Barre a accusé l'opposition de déformer « systématiquement » les résultats de sa politique économique et sociale.

Dressant le bilan de sa gestion en 1977, le premier ministre a souligné que l'indice des prix du mois de janvier (0,5 %) *« confirme la décélération du coût de la vie amorcée au second semestre de l'année dernière »*. Il a ajouté : *« Voilà six ans que nous n'avons pas connu des rythmes de hausse aussi modérés et l'indice de janvier a été obtenu sans blocage des prix, sans baisse de T.V.A., comme en 1977, sans procédé artificiel. Il apparaît maintenant que, grâce au ralentissement de la hausse des prix, les Français ont pu bénéficier de progrès sensibles de leur pouvoir d'achat et de leur niveau de vie. »*

Evoquant la controverse suscitée par les chiffres officiels du nombre des chômeurs en janvier (*le Monde* du 23 janvier), le chef du gouvernement a indiqué qu'il n'entend pas *« entrer dans les discussions que seuls comprennent les statisticiens »*. *« Je constate que même si l'on tient compte du changement de système de correction des variations saisonnières nous avons eu, au mois de janvier, une baisse du nombre des demandeurs d'emploi et que celui-ci baisse depuis le mois de septembre*, a-t-il précisé. *J'ajoute que le procès qui est fait au gouvernement d'obtenir ce résultat par des radiations de certains demandeurs d'emploi n'est pas un procédé fondé (...). Nous prenons toutes les déclarations de ceux qui n'ont qu'une idée, avoir des chiffres de plus en plus mauvais, pour ce qu'elle valent (...) L'universitaire que je suis ne truque pas les statistiques de l'INSEE. »*

M. Barre a répondu par une boutade aux observations faites sur l'évolution du franc depuis l'application de son plan de redressement : *« Je dis à ceux qui ne cessent de souligner que le franc français baisse par rapport au deutschemark et au franc suisse que si, en Allemagne fédérale, il y avait des commentaires analogues à ceux qui sont faits en France sur ce sujet, je crois que nous verrions les commentateurs allemands se mettre les mains sur la tête en se disant : « Le deutschemark se déprécie » vis-à-vis du franc suisse. » Ceux qui connaissent les problèmes monétaires et financiers se rendront compte de ce que cela signifie, c'est-à-dire bien peu. »*



Dessin de Chenez.

Interrogé sur le SMIC à 2 400 francs, le premier ministre a indiqué : *« On lance un chiffre et on fait de ce chiffre un mythe. Et tout le monde court derrière le mythe. Gardons un peu de sang-froid. Il y a un moment où il faut cesser de plaisanter quand on parle de choses sérieuses. »*

A propos de la réforme de la fiscalité, et en particulier de la mise à l'étude d'un impôt sur les grandes fortunes, M. Barre a déclaré qu'il entend se montrer prudent *« afin de ne pas laisser à mon successeur*, dit-il, *des héritages empoisonnés »*.

A propos de l'éventualité d'un nouveau face-à-face télévisé avec le leader socialiste, le premier ministre a souligné : *M. Mitterrand ne veut plus me rencontrer parce que, maintenant*, dit-il, *je ne suis « personne » (« le Monde »* du 24 février). *Peut-être est-ce là une manière particulière de pratiquer l'esquive. En ce qui me concerne j'attends tranquillement que M. Mitterrand dise s'il veut me rencontrer. Moi je ne demande rien. Et s'il faut recommencer, je recommencerai. Et on verra. J'ajoute d'ailleurs que j'ai rencontré M. Mitterrand, mais comme leader reconnu de l'opposition. Cela serait plus difficile maintenant. Il paraît que je suis le premier ministre d'un gouvernement moribond. Moi, je peux dire que, par rapport à mai dernier, je rencontrerais un leader moribond de l'union moribonde de la gauche unie. »*

UN PRIX INACCEPTABLE

Interrogé, vendredi 24 janvier, par un journaliste sur le montant de l'aide financière attribuée par ses services aux candidats de l'Union pour la démocratie française, M. Raymond Barre a jugé *« inacceptable ce genre de question »*.

Selon certains de ces candidats — qui sont reçus les uns après les autres à l'hôtel Matignon par les collaborateurs du premier ministre (*le Monde* daté 12-13 février), — le montant de cette « enveloppe » serait de l'ordre de 10 000 F.

« L'HUMANITÉ » : touchés par la grâce.

« De M. Servan-Schreiber à M. Soisson, en passant par M. Barre, qui tente une retraite digne et honorable (« 2 400 francs, mais pas en monnaie de singe), et M. Chirac, dernier converti, on ne jure plus aujourd'hui que par la nécessité de relever enfin le niveau de vie des smicards. Ceux qui, hier, se bouchaient les oreilles pour ne rien entendre de la profonde exigence populaire se disputent aujourd'hui pour expliquer comment ils mettront en pratique une mesure qu'ils qualifiaient de démagogique avant d'être touchés par la grâce. »

M. MITTERRAND : M. Servan-Schreiber ne comprend rien à la gauche.

M. François Mitterrand s'est étonné, vendredi 24 février à Blois, que le président du R.P.R. puisse *« s'ingénier »* à rappeler qu'il avait été, lui, François Mitterrand, ministre il y a trente ans, alors que M. Jacques Chirac *« semble ne plus se souvenir qu'il a été lui-même premier ministre il y a dix-huit mois ». « C'est du vieillissement précoce »*, a-t-il ajouté, avant de qualifier de *« proposition saugrenue »* l'idée de M. Debré d'instaurer un vote familial.

A Chartres, le premier secrétaire du P.S. a répondu à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui avait estimé qu'une augmentation immédiate du SMIC à 2 400 francs entraînerait une inflation de 30 % dans l'année. *« Il parle comme quelqu'un qui ne comprend rien à la gauche*, a déclaré M. Mitterrand. *L'hypothèse d'une inflation à 30 % n'est pas sérieuse. S'il y a inflation, elle tient actuellement pour une large part aux inégalités structurelles. Ce sont elles qu'il faut combattre. »*

M. MARCHAIS : il n'est pas trop tard pour l'accord.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré vendredi 24 février à Grenoble, devant environ vingt mille personnes :

« Depuis le 23 septembre, depuis la rupture de la discussion par nos partenaires, nous n'avons cessé de les appeler à l'union, à la discussion, à la recherche de l'accord. Durant tout le troisième trimestre de 1977, nous n'avons cessé de dire au parti socialiste : revenez à la négociation ! A chaque fois, il nous a répondu : « Non. » *(...)*

» C'est une lourde responsabilité que prend François Mitterrand en refusant obstinément de répondre à notre appel. (...)

» Maintenant, c'est trop tard », *répète François Mitterrand avec embarras.*

» Eh bien, je veux lui répondre ce soir : Non, François Mitterrand, ce n'est pas trop tard ! Ce n'est pas trop tard pour l'union ! Ce n'est pas trop tard pour l'accord ! Ce n'est pas trop tard pour la victoire, pour le changement ! A condition, bien sûr, d'en avoir la volonté politique. Je le répète, que le parti socialiste revienne au programme commun, qu'il ait cette volonté politique, qu'il revienne à la table des négociations, et l'accord peut être conclu. »

M. COLPIN (P.C.) : la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948.

Interrogé par France-Inter sur les événements de Prague en 1948, M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré :

« Je ne discuterai pas la question de savoir si, dans ces conditions particulières, qui étaient celles de cette partie du monde il y a plus d'un quart de siècle, il s'agissait d'un coup d'Etat ou d'une procédure constitutionnelle. (...)

» Ce que je tiens à souligner, en tout cas, c'est que la France de 1978 n'a rien à voir avec la Tchécoslovaquie de 1948. L'enjeu du grand débat politique qui se déroule aujourd'hui en France, c'est : ou bien *la poursuite de la politique d'austérité et de chômage poursuivie par le grand capital et ses représentants politiques*, ou bien *le changement, un changement qui repose sur la démocratie politique, la démocratie sociale, la démocratie économique. »*

M. Lefranc : le président devra se remettre en cause si la gauche gagne

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale de fidélité à l'action du général de Gaulle, répond, dans la revue gaulliste *l'Appel*, à une question sur les conséquences institutionnelles d'une éventuelle victoire de la gauche. Il déclare :

« Il y aura crise, mais pas crise de régime. Dans toute Constitution, il faut qu'un accord existe entre le législatif et l'exécutif. En Ve République, le législatif c'est l'Assemblée nationale, et l'exécutif c'est le chef de l'Etat, son premier ministre et le gouvernement. Comme partout, l'exécutif ne peut s'opposer au législatif sans provoquer une dissolution, une démission ou la dictature.

» Le président de la République devra donc — nous l'écrivons depuis la fameuse déclaration : « J'y suis, j'y reste. » — ou se soumettre ou se démettre, car nous ne le pensons pas taillé dans les matériaux dont on fait les dictateurs. Il faut, d'ailleurs, l'en féliciter.

» Alors ? Alors, ne pouvant dissoudre au début d'avril, sous peine de recevoir en retour une Assemblée plus hostile encore, il lui faudrait, honnêtement, tenter l'expérience de six mois d'une coexistence, dont on peut penser qu'elle ne sera pas pacifique. Au bout de six mois, il dirait : « Françaises et Français, je ne » peux m'incliner devant les exi- » gences de ces messieurs socialo- » communistes, je donne donc ma » démission, mais je me repré- » sente aussitôt à vos suffrages. » Ainsi, vous serez en mesure de » mettre en place un ensemble » cohérent. Si vous me réélisez, » je dissous, et je suis sûr que » vous désignerez alors une » Assemblée dont la majorité me » soutiendra ; ou vous souhaitez » que s'appliquent intégralement » les propositions de ces mes- » sieurs socialo-communistes, et » alors vous choisissez dans leurs » rangs un président de la Répu- » blique. (...)

» Mais, c'est vrai, pour tenir ce langage, il est nécessaire d'être décidé à se remettre en cause. De Gaulle, pour ce qui le concernait, l'a fait à chaque consultation. »

● *F.O. et les élections.* — Un certain nombre de militants anonymes se réclamant de Force ouvrière ayant dans un tract appelé à voter pour le parti socialiste, le bureau confédéral de Force ouvrière a déclaré que cet appel avait été lancé *« en violation de toutes les dispositions statutaires »*.

Après avoir approuvé l'attitude des fédérations mises en cause (P.T.T., E.G.F., S.N.C.F. équipement, transports) qui ont condamné le comportement de ces militants, la confédération F.O. confirme qu' *« aucune consigne de vote n'est donnée à ses adhérents ». « Seule l'indépendance du mouvement syndical à l'égard des partis politiques et des gouvernements*, conclut F.O., *peut maintenir la pérennité d'un syndicalisme libre. »*

La C.F.D.T. d'Alsace proteste contre l'appel de personnalités hostiles au programme commun

L'Union régionale des syndicats C.F.D.T. d'Alsace nous adresse le communiqué suivant à la suite de l'appel de douze personnalités contre le programme commun publié dans « le Monde » du 18 février. Ce même appel a paru en publicité dans certains journaux, sous le titre « Appel d'Alsace ».

Les présidents des chambres de commerce, de métiers et d'agriculture ainsi que les présidents des groupements commerciaux prennent clairement position dans le débat politique en se prononçant contre la gauche. Les masques sont jetés publiquement.

Cet appel prouve avec éclat, ainsi que les documents que le personnel de Malmerspach a pu découvrir lors de l'occupation de la Chambre patronale du textile à Mulhouse, que le patronat s'engage à fond dans le soutien de la politique du gouvernement et des partis politiques de droite.

L'union régionale C.F.D.T. tient à affirmer avec force que :

1) Ce n'est pas au patronat de parler au nom de l'Alsace, mais à tous ceux, ouvriers, paysans, techniciens, cadres, enseignants et chercheurs, jeunes, actifs ou retraités, qui font par leur travail la richesse et le dynamisme de notre région. C'est au peuple d'Alsace de parler au nom de notre région, pas à ceux qui ont démontré leur incapacité à créer les conditions du plein emploi et qui, prisonniers de la logique du profit et du productivisme, justifient le chômage, l'exploitation et la domination.

2) Ce n'est pas au patronat de parler au nom de l'Alsace, alors qu'il a été le complice du bradage de certaines de nos industries. C'est le patronat qui, par son manque de dynamisme et d'initiatives, a contribué que notre région soit de plus en plus livrée à la stratégie des firmes multinationales et voit ses centres de décision lui échapper. C'est encore lui qui n'a pas su empêcher le pillage de nos ressources naturelles et qui a été incapable d'enrayer l'exode de vingt-sept mille Alsaciennes et Alsaciens qui vont en Allemagne et en Suisse chercher l'emploi ou de meilleures conditions de rémunération et de travail qu'ils seraient en droit de trouver dans notre région ;

3) Ce n'est pas au patronat de parler au nom de l'Alsace, alors qu'il justifie ce qu'il appelle dans le texte rendu public les « impératifs de la concurrence internationale », sans dire dans le même temps que seule une planification démocratique est de nature à créer les conditions d'une maîtrise collective de l'avenir de notre région. Car enfin les impératifs de la concurrence c'est aujourd'hui la loi de la jungle et du plus fort. Les travailleuses et les travailleurs constatent chaque jour qu'au nom de la concurrence et de la compétitivité le patronat n'hésite pas à justifier des fermetures d'entreprises parfaitement viables et à accepter le chômage et le sous-emploi.

L'Union régionale C.F.D.T. tient à dénoncer avec force un appel qui est destiné à fausser le débat sur les moyens à mettre en œuvre pour sortir des difficultés actuelles et pour créer les condition du plein-emploi. Le patronat alsacien n'est pas qualifié pour parler au nom de l'Alsace. Il serait plus inspiré à engager les négociations avec les organisations syndicales sur l'ensemble des problèmes posés à la classe ouvrière.

D'un département à l'autre

MANCHE. — MM. Michel Boivin, spécialiste en sciences politiques, Jean-Pierre Dufrenne, journaliste à *la Manche libre*, Jacques Dufresne, journaliste, et Christian Génicot, journaliste à *Ouest-France*, viennent de publier un *Guide des élections législatives dans la Manche*. Ce guide de 64 pages — vendu 6 francs — retrace l'histoire politique du département à travers les élections législatives depuis 1936, évoque ses principales données économiques et sociales, fait le point sur les circonscriptions et les candidats aux prochaines élections législatives et donne la parole aux partis et aux mouvements politiques. Pour ses auteurs, l'objectif est de donner au lecteur-électeur l'envie et les moyens de mieux suivre les informations dans son quotidien ou son hebdomadaire habituel et de participer davantage à la vie de sa circonscription.

SEINE-ET-MARNE. — Dans la deuxième circonscription, dont le député sortant, M. Gérard Bordu (P.C.) se représente, M. Marcel Laurent (C.N.I.P.) est le candidat de l'U.D.F.

FEMMES EN CAMPAGNE

UNE CANDIDATE DU P.R. A LA ROCHELLE

« Je gagnerai demain »

La Rochelle. — Une poignée de main énergique, la cinquantaine élégante sans ostentation, un regard chaleureux et beaucoup de fermeté. Quelques images pour le portrait d'une femme qui ne boude pas sa réussite, Mme Lucette Lacouture, directrice d'un lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) de La Rochelle, candidate du parti républicain dans la circonscription détenue par M. Michel Crépeau, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche et maire de La Rochelle depuis 1971. Mme Lacouture est tout le contraire d'un « animal politique », en dépit de deux candidatures aux élections municipales, en 1971, et en 1977 sur des listes de la majorité. Elle a adhéré l'été dernier au P.R., où, dit-elle, elle *« militait depuis deux ans »*.

Un profil

Elle se défend d'être l'une de ces « femmes-alibis » investies dans des circonscriptions où elles n'ont aucune chance de l'emporter. *« Je ne suis pas ici parce que la circonscription est jouée d'avance*, répond-elle dans une réunion publique, à une question posée à M. Jean-Pierre Fourcade, venu la soutenir, *mais parce que j'ai un rôle à jouer dans cette commune, j'ai le profil qui convient : ma démarche est sociale, généreuse, authentique, mon comportement socialiste, démocrate et tolérant. On m'a fait l'amitié de la reconnaître et de me confier cette mission difficile, certes, mais passionnante, ô combien. Si je ne gagne pas tout de suite, je gagnerai demain. »*

Pour gagner elle compte plus sur son énergie, *« un anticorps contre l'indifférence »*, que sur le marketing politique. Elle n'a fait faire, en trois formats, qu'un seul type d'affiche — dont la photo, en noir et blanc, a été prise par un amateur, — ainsi que cinq numéros d'une « lettre », tirée à 20 000 exemplaires. M. Crépeau, écologie oblige, n'a aucune affiche, mais il n'a guère besoin de se faire connaître.

Ce bel optimisme et cette obstination, qu'on pourrait attribuer à une certaine naïveté politique, Mme Lacouture pense les devoir à son passé. Elle rappelle volontiers ses origines rurales : *« Notre troupeau, c'était une vache, une seule, et notre terre, 9 hectares. J'ai été successivement institutrice suppléante, auxiliaire, conseiller d'éducation et, enfin, chef d'établissement. Je suis le contraire d'une notable. C'est pourquoi je suis à l'aise dans tous les milieux. »*

En public, son discours relève parfois plus de la prédication que de l'analyse politique : *« Oui, notre société est crédible. Oui, elle nous donne les moyens d'être social. Aidons-la à être meilleure. Ne nous laissons pas confisquer ce qu'il y a de plus cher : le plaisir d'être libre. »* Elle ne rédige jamais ses interventions à l'avance, tenant à *« parler le langage du cœur pour prouver qu'il n'est pas nécessaire d'être de gauche pour avoir du cœur et se soucier d'éducation »*.

Le langage du cœur

Laissant aux hommes le soin d'étudier les dossiers et de faire des démonstrations précises, elle revendique cette *« situation de complémentarité avec les hommes politiques, parce que la démarche des femmes est forcément plus affective »*, tout comme elle revendique ses contradictions, son désir de parler de réformes et de tolérance à des gens qui demandent *« une politique de nomination de responsables musclés pour jouer à fond la carte du pluralisme ». « Je me retrouve en Valéry Giscard d'Estaing*, conclut-elle. *Nous avons la même démarche et le même inconfort. »*

Avec un rien de condescendance masculine, M. Crépeau dit en souriant qu' *« il est toujours gênant de s'attaquer à une femme »*. Sa meilleure arme contre Mme Lacouture lui paraît être le silence. *« Moi, je suis connu. Je n'ai donc pas intérêt à parler d'elle et à la valoriser. Je crois en outre qu'elle a trois handicaps : être une femme dans une circonscription maritime et en partie rurale ; être enseignante et de droite, donc rejetée par les enseignants et considérée par les bourgeois comme étrangère à leur chapelle ; enfin faire preuve d'une certaine nébulosité politique. Rien n'est, en effet, plus dangereux que de tenir un langage qui risque de mécontenter ses électeurs sans être susceptible de convaincre ceux de l'adversaire. »*

« Je peux prendre des voix à Michel Crépeau sur sa droite, affirme, au contraire, Mme Lacouture, quelque peu irritée. *Du reste, le silence de l'opposition est le signe de sa gêne à mon égard. »* Si en privé elle s'avoue sceptique sur ses chances de victoire en mars, elle ne renoncera pas pour autant à *« faire de la politique pour gagner, c'est-à-dire pour être entendue »*, pour *« porter haut et fort la parole du président de la République »* et permettre l'avènement en France d' *« un capitalisme à visage humain »*.

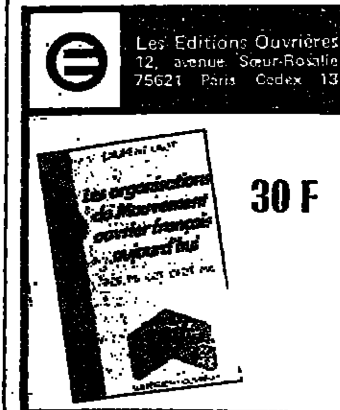
JOSYANE SAVIGNEAU.

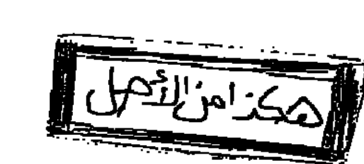
L'Union des gaullistes de progrès accuse les pouvoirs publics de lui avoir barré l'accès à la campagne radio-télévisée

M. Dominique Gallet, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.), a indiqué, vendredi 24 février, au cours d'une conférence de presse, que plusieurs candidatures présentées par son mouvement ayant été déclarées irrecevables, l'U.G.P. ne pourra atteindre le nombre de candidats nécessaire (soixante-quinze au moins) pour avoir accès à la campagne électorale radio-télévisée. Aussi l'U.G.P. a décidé de retirer des candidats qu'elle n'avait présentés que dans ce but, et ne participera aux élections législatives que dans cinquante circonscriptions.

M. Gallet a mis en cause le comportement de l'administration dans cette affaire, affirmant notamment que certains candidats de l'U.G.P. n'ont été avisés de l'irrégularité de leur dossier qu'au moment même où le tribunal administratif en était saisi, et donc trop tard pour qu'ils puissent régulariser leur situation. *« Le pouvoir a voulu empêcher les gaullistes de progrès de s'exprimer à la radio et à la télévision »*, a déclaré M. Gallet.

Le secrétaire général de l'U.G.P. a également affirmé que *« des agents des renseignements généraux ont cherché à discréditer l'U.G.P. auprès des journalistes ». « Certains d'entre eux*, a-t-il dit, *se sont même rendus chez les candidats pour les dissuader de se présenter, affirmant, entre autres choses, que l'U.G.P. ne pourrait pas payer leur caution. »* M. Gallet a, d'autre part, accusé le parti socialiste d'avoir lui aussi fait pression sur certains candidats de l'U.G.P. pour qu'ils renoncent à se présenter.





LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Les « énarques » du Quai d'Orsay critiquent l'absence de sanctions

Les anciens de l'École nationale d'administration du Quai d'Orsay déplorent que l'absence de sanctions dans l'affaire du vote des Français de l'étranger *« rejaillisse sur la réputation du corps diplomatique »*.

Dans un communiqué publié vendredi 24 février, l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires, qui réunit les anciens de l'ENA, indique qu'elle a exprimé au ministre des affaires étrangères *« les sentiments »* qu'inspire à ses adhérents *« la controverse »* sur le vote des Français de l'étranger. L'Association *« a tenu à le faire avec la plus grande discrétion »*, poursuit le communiqué, qui souligne que son bureau *« s'est jusqu'à présent abstenu de toute prise de position publique »*.

Le communiqué conclut : *« Constatant aujourd'hui qu'aucune sanction n'a été prise contre l'ambassadeur de France au Gabon, reconnu coupable d'irrégularités dans l'application de la loi du 19 juillet 1977, l'Association déclare qu'elle déplore que cette situation rejaillisse sur la réputation de l'ensemble du corps diplomatique et consulaire. »*

Dans un communiqué publié le 21 février, en même temps que la réponse de M. Barre à M. Mitterrand sur le même sujet, le Quai d'Orsay, affirmant que la *« seule erreur (...) essentiellement de caractère formel »* avait été commise à Libreville et Port-Gentil, *« à la suite de directives »* de l'ambassadeur de France au Gabon, rappelait que celui-ci, M. Delauney, avait été convoqué à Paris et que le ministre l'avait reçu le 17 février. C'est, semble-t-il, l'insignifiance de cette mesure qui a décidé les anciens de l'ENA à rendre publique leur position. M. Delauney n'a pas rejoint son poste.

CORRESPONDANCE

A propos des déclarations du premier ministre

M. Jean-François Merle, maire adjoint de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), nous écrit :

Le premier ministre est mal informé ou mal inspiré lorsqu'il répond à la question écrite de François Mitterrand sur le vote des Français de l'étranger (*le Monde* du 23 février, page 11) :

« Le consulat général de Rio-
» de-Janeiro a été également, à
» *tort*, mis en cause. L'activité
» politique personnelle d'un atta-
» ché pédagogique, en dehors des
» *heures de service*, n'est pas
» critiquable.

» Le consul honoraire à Belo-
» Horizonte (Brésil) a rempli des
» demandes d'inscription sous la
» dictée d'électeurs âgés ou mal
» informés des pratiques admi-
» nistratives françaises. Ceux-ci
» ont d'ailleurs protesté lorsque
» leurs demandes ont été rejetées
» par la mairie de Châtenay-
» Malbary. »

Plusieurs affirmations sont inexactes :

1) Ce n'est pas le consul honoraire à Belo-Horizonte qui a rempli « sous la dictée » les demandes d'inscription des Français résidant dans cette ville. Il a été établi, lors de l'audience du tribunal d'instance d'Antony (Hauts-de-Seine), le 30 janvier dernier, que ces demandes ont été remplies par M. André Trêché, attaché pédagogique au consulat de Rio-de-Janeiro. C'est du moins ce qu'a reconnu l'avocat de ce dernier en réponse aux interpellations du juge. Le consul honoraire de Belo-Horizonte a d'ailleurs confirmé dans une lettre que le soin de compléter les demandes avec le nom de la commune et de la circonscription d'inscription avait été laissé « à un porteur se rendant en France » ;

2) Les Français de Belo-Horizonte n'ont pas signé une « motion de protestation » mais un recours en justice, ce qui est un peu différent... Tous ne l'ont d'ailleurs pas signé, et certains l'ont signé dont l'inscription n'avait pas été rejetée puisqu'elle n'avait pas été demandée. Pas du moins à Châtenay-Malabry, tant il est vrai que l'administration du Quai d'Orsay semble un peu brouillonne. Ce recours a d'ailleurs été déclaré irrecevable par le tribunal d'instance d'Antony dans un jugement rendu le *3 février* ;

3) Nous avons par ailleurs reçu, en réponse à une lettre expliquant à nos compatriotes du Brésil que cette mesure n'était pas dirigée contre eux mais contre la fraude électorale du gouvernement, un courrier de Mme Jeanne Klein, née Etchegaray, où elle écrit : *« Après avoir pris connaissance de vos deux lettres ainsi que de l'article du journal* (une photocopie de l'article de P. Viansson-Ponté intitulé « Chaque voix compte... », *le Monde* du 6 janvier 1978, était joint à notre envoi), *je me rends volontiers à vos raisons. »* Mme Klein explique, par ailleurs, qu'elle n'avait pas du tout demandé son inscription à Châtenay-Malabry, mais le renouvellement de sa carte d'électrice à Neuilly-Plaisance, où elle votait précédemment. Le consul de Belo-Horizonte lui a répondu qu'*« il se chargeait de faire le nécessaire, je n'avais qu'à remplir le formulaire répondant aux questions »*.

Voilà donc ce qu'écrivent les « personnes âgées ou mal informées des pratiques administratives françaises » lorsqu'elles s'expriment librement, sans l'entremise « trop obligeante » de l'administration. Peut-être M. Barre comprendra-t-il maintenant ce que veut dire « racket électoral » ?

⁂

De son côté, M. Jacques Graindorge, ancien élève de l'ENA, nous écrit :

1) Les dispositions prises et annoncées par le premier ministre pour que les « électeurs concernés puissent (...) régulariser leur formation, soit en la confirmant, soit en la modifiant », laissent songeur. On ne voit guère, en effet, comment il serait possible, dans un délai de trois semaines au mieux, de refaire toutes les procurations de quelques cent soixantemilleélecteurs que cent soixante mille électeurs installés à l'étranger. Alors, ou bien seront considérés comme valables les procurations qui n'auront pas été modifiées, ce qui signifie que s'il n'y a pas eu fraude on pourra corriger quelque chose, mais que, par contre, s'il y a en quelque endroit fraude, on ne pourra guère modifier quoi que ce soit puisque l'électeur correspondant n'en sera évidemment pas informé. Ou bien cette affirmation est totalement dépourvue de signification.

2) Le premier ministre ne parle ici que des procurations, alors que l'essentiel de la contestation porte sur les inscriptions pour lescuelles il n'est prévu aucune vérification, même par sondage.

3) Le premier ministre affirme que pour des raisons « de délais ou de sécurité du courrier » les demandes d'inscription ont été expédiées par la valise « vers les mairies de destination ». Cela est faux à plusieurs titres. Tout d'abord, ces demandes n'ont bien évidemment été acheminées par *la valise* que jusqu'au *Quai* d'Orsay, d'où elles ont été réexpédiées, et l'une des questions posées est justement de savoir si elles l'ont été directement. Or il a été prouvé que plusieurs demandes ont été surchargées, et parfois à plusieurs reprises, avec des précisions qui laissent penser que ce travail a été fait en métropole (indication du numéro de la circonscription). Une autre question est de savoir si cette procédure est conforme à la réglementation en vigueur. Il semble que non, ne *serait-ce que parce que* de nombreuses demandes d'inscription ont circulé à découvert.

4) Il est ensuite affirmé qu'il n'y a pas eu d' « irrégularité administrative ayant eu *pour* objet de peser sur le résultat des élections ». Certes, pourquoi mettre en doute cette affirmation qui, sous une forme habile, ne *répond* pas à la question posée : y a-t-il eu des irrégularités administratives ayant eu d'autres objets, et notamment celui de peser sur la composition de l'électorat de certaines circonscriptions ?

VU DES ÉTATS-UNIS

WASHINGTON : le « danger communiste »

De notre correspondant

Washington. — « Ce qui s'est passé ou ne s'est pas passé en France nous a amenés là-bas deux fois au cours de ce siècle, et une fois au Vietnam. » *Malgré cet avertissement d'un journaliste texan paru dans le* Houston Post, *l' « Américain moyen » ne s'intéresse guère aux affaires françaises. Les informations sur les élections en France sont étonnamment restreintes, par rapport à ce qui est dit du conflit du Proche-Orient — prioritaire, — des hostilités dans la corne de l'Afrique, et même entre le Vietnam et le Cambodge. Et si la France passe avant l'Amérique latine (désert traditionnel de la presse américaine), l'étrangeté de ses luttes idéologiques, la complexité de son système électoral et les ambiguïtés de sa Constitution rebutent l'observateur le plus scrupuleux.*

Heureusement, il y a le parti communiste, le seul à peu près connu, ou sur lequel du moins chacun a son idée. Les élections risquent d'amener à Paris un gouvernement à participation communiste. Voilà ce que l'on retient, bien davantage que le rôle des socialistes — peu connus — ou celui des gaullistes. M. Chirac est moins connu que M. Marchais, mais plus que M. Mitterrand. Ce dernier, malgré sa brève rencontre avec M. Carter en janvier, paie son refus de visiter Washington l'été dernier, et vient encore probablement en queue de liste des personnalités françaises connues en Amérique. Même MM. Lecanuet et Servan-Schreiber ont laissé ici un souvenir plus durable, en tant qu'amis attitrés pendant la « difficile » période gaulliste.

Paradoxalement, la perception d'un danger communiste enlève de son intérêt à l'élection. L'immense majorité des Américains s'accordent pour y voir une menace. La prise de position du département d'État, le 12 janvier, contre la participation des communistes au pouvoir en Italie a soulevé des débats à Rome, à Paris et ailleurs en Europe, mais pas à Washington, où les commentaires ont été plutôt rares et très généralement favorables. Il faut vraiment que quelqu'un « en rajoute », comme M. Kissinger dans son émission à la N.B.C. en janvier (le Monde *daté 15-16 janvier), pour que quelques universitaires familiers des affaires européennes élèvent une critique. Ainsi M. Stanley Hoffman a-t-il suggéré, dans une lettre au* New York Times, *que le P.C.F. n'accroissait pas sa puissance. Le producteur de l'émission, M. David Brinkley, lui a vertement répondu qu'il « avait tort », et l'on n'est plus revenu sur le sujet.*

Pas de comparaison avec l'Italie

Les analystes du gouvernement sont naturellement contraints à plus de subtilité, mais aussi à une extrême prudence. Une chose est tenue pour acquise : l' « exemple italien » ne sera pas suivi, et rien ne sera dit à propos de la situation française, au moins jusqu'au premier tour. Les situations ne sont pas comparables, explique-t-on, et pas seulement parce que les Français sont plus nationalistes que les Italiens. Le 12 janvier, il s'agissait de dissuader l'état-major chrétien-démocrate à Rome, peut-être même à la demande de ce dernier, de conclure une alliance trop étroite avec le P.C. En France, il s'agit d'une élection, donc d'un rite « sacré », dans lequel toute intervention directe serait non seulement non fondée, mais risquerait, estime-t-on ici, d'aboutir à l'inverse du résultat souhaité.

Les sympathies officielles vont sans conteste aujourd'hui à M. Giscard d'Estaing, mais des variations, pas toujours concertées, ont parfois affaibli cette impression. Il y a un an, certains « jeunes turcs » de l'entourage du président Carter cachaient mal leur intérêt pour la gauche française, malgré la déclaration officielle de « non indifférence » à la participation communiste. La rencontre de Londres avait fait naître entre les deux hommes un contact personnel, dont le dernier « sommet », en janvier à Paris, a confirmé la bonne qualité.

Des éléments rassurants

Les augures ont dû réorienter le tir en ce qui concerne les perspectives du scrutin. Après la rupture de l'union de la gauche en septembre dernier (événement que l'hebdomadaire New Republic *qualifiait de plus important en Europe depuis des années, avant la révolution au Portugal et la fin du franquisme), la reconduction de la majorité parlementaire actuelle était considérée comme acquise. Le thème de l'eurocommunisme quittait à nouveau les colonnes des journaux pour retourner dans les séminaires universitaires, où l'on discutait d'ailleurs davantage des raisons de l'attitude du P.C.F., « main de Moscou » ou non, que du comportement des électeurs. Aujourd'hui, les sondages ont ramené le sujet dans l'actualité, mais l'inquiétude sur le rôle communiste reste plus mesurée qu'auparavant, pour trois raisons :*

1) Puisque le gouvernement américain ne peut strictement rien faire pour influencer les électeurs, il est encore trop tôt pour se pencher sur le problème. Le montant des « évaluations » et des décisions viendra plus tard, de préférence après le second tour ;

2) La querelle P.C.-P.S. a introduit une nouvelle dimension dans l'équation. Plus personne ici ne soupçonne M. Mitterrand d'être un instrument docile des communistes, ce qui limite l'impression du danger. La participation du P.C. au gouvernement n'en créerait pas moins un problème sérieux, appelant une réaction ;

3) Le maintien de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, quoi qu'il arrive, est considéré ici comme un élément d'autant plus rassurant que l'on ne se rend pas très bien compte du dilemme constitutionnel auquel il se trouverait confronté : il est, en effet, très courant pour un président américain de devoir gouverner avec un Congrès dominé par un autre parti que le sien. Seuls les experts des affaires françaises connaissent tous les éléments du problème, mais même ceux-là se rassurent en pensant qu'ils trouveront toujours à la tête de l'Etat un interlocuteur de « confiance ».

La presse n'a pas encore vraiment abordé le problème de savoir quelle devrait être l'attitude des Etats-Unis face à un gouvernement de gauche. Mais elle a publié plusieurs reportages généralement bien documentés sur la campagne électorale. Dans l'ensemble, le programme commun de la gauche a été jugé comme l'annonce d'un changement plus ou moins radical, selon les commentateurs, mais conduisant de toute manière à une économie moins efficace, marquée par l'inflation et le protectionnisme. Seul le Journal of Commerce *a jugé que les idées socialistes en matière économique* « pourraient être intéressantes », *et qu'une* « majorité potentielle » *des électeurs souhaitent un changement. A cause des communistes toutefois, conclut ce journal,* « nous voyons peu de chances que quelque chose de constructif soit accompli à court terme (...), mais nous ne voyons pas de désastre non plus. Et si la droite prouve que les sondages d'opinion ont tort, ce qui reste une possibilité, la même chose restera vraie. »

MICHEL TATU.

Un communiqué de la commission des sondages

Du bon usage

La commission des sondages communique :

« Au moment où s'engage la campagne électorale et où les sondages ont tendance à se multiplier, la commission des sondages croit utile de rappeler quelques principes essentiels pour un bon usage des sondages :

» 1) Les sondages ne peuvent donner qu'une image de l'opinion à la date où ils sont réalisés ; mais ils ne peuvent pas rendre compte de l'évolution ultérieure de l'opinion jusqu'à la date du scrutin. C'est pourquoi la loi du 19 juillet 1977 impose à tout organe d'information qui fait référence à un sondage de mentionner la date de sa réalisation ;

» 2) Pour être fiables, les sondages doivent respecter certaines conditions techniques relatives en particulier à la taille et à la composition de l'échantillon, à la qualité du réseau d'enquêteurs, à la pertinence et à la précision des questions posées, enfin à la méthode et au lieu des interrogations.

» La mention de l'organisme de sondage, de l'acheteur du sondage et du nombre de personnes interrogées, également imposée par la loi, donne des indications indispensables, qui peuvent être utilement complétées par les explications des instituts de sondage eux-mêmes.

» Il importe de souligner que la seule référence au mot sondage ne suffit pas à conférer un caractère scientifique à des estimations chiffrées.

» 3) L'application de la technique des sondages au scrutin uninominal à deux tours, en vigueur pour les élections législatives, oblige à opérer certains choix et à introduire certaines hypothèses de calcul qui sont autant de facteurs d'incertitude ; c'est le cas en particulier :

» — Du choix d'un échantillon représentatif des 491 circonscriptions ;

» — Du passage des choix exprimés sur des candidats nominalement désignés à une estimation nationale des pourcentages de voix attribués à chaque parti ou groupe de partis ;

» — Du nombre et de la personne des candidats, qui ne sont pas toujours connus au moment des enquêtes et peuvent infléchir le choix des électeurs;

» — De l'évaluation des reports de voix au second tour, qui sont liés, notamment, aux consignes des candidats ou des partis politiques et à la réaction des électeurs aux résultats du premier tour de scrutin ;

» — Il convient enfin de distinguer nettement les sondages proprement dits qui permettent d'obtenir une estimation des pourcentages de voix obtenus, sur le plan national, par chaque parti ou groupe de partis, des simulations qui conduisent à des estimations de la répartition des sièges à l'Assemblée nationale.

» Les premiers sont tirés directement des enquêtes d'opinion et obéissent, s'ils sont correctement réalisés, à certaines lois statistiques qui leur donnent une relative précision ; les seconds sont des interprétations qui reposent sur de nombreuses hypothèses statistiques, sociologiques et politiques et qui doivent dès lors être utilisés avec précaution. »

Rendons à Apollinaire...

Dans l' « Au jour le jour » de Xavier Grall (19-20 février), on pouvait lire qu'Arthur Rimbaud avait écrit *« l'Espérance est violente »*.

Un de nos lecteurs nous signale qu'il n'a rien trouvé de tel dans l'œuvre de Rimbaud, mais que l'on peut lire, en revanche, dans *le Pont Mirabeau*, de Guillaume Apollinaire :

L'amour s'en va comme cette [eau courante
L'amour s'en va Comme la vie [est lente
Et comme l'Espérance est vio- [lente

D'autre part, Rimbaud n'a pas été qualifié de *« poète aux semelles de sable »*, mais d' *« homme aux semelles de vent »*, par son ami Verlaine.

« Information juive » exprime son scepticisme devant les promesses électorales

La revue mensuelle *Information juive*, organe de la section française du Congrès juif mondial, publie dans son numéro de février, sous la plume de son directeur M. Jacques Lazarus, un éditorial consacré aux prochaines élections. *« Il est de bonne guerre*, écrit-il notamment, *pour les partis et les candidats de clamer leur sympathie pour Israël et les préoccupations communautaires, ce qui est pour nous essentiel c'est l'attitude concrète de ces partis, de ces hommes et femmes dans la vie de tous les jours, non lors d'une brève période. (...)*

» Le spectacle, que depuis des semaines nous avons sous les yeux, nous laisse à nous aussi un sentiment amer et dérisoire. (...) Leaders politiques et gouvernants donnent assez régulièrement l'impression de prendre les électeurs pour des ignares. (...) Demandons au moins, même sans trop d'illusions, que les partis et les candidats prennent clairement et publiquement position sur les problèmes qui paraissent déterminants dans notre choix, à savoir avant tout l'existence, l'avenir et donc la sécurité d'Israël, notre solidarité avec le peuple et l'Etat d'Israël, sans crainte que nous soit opposée cette dérisoire accusation de double allégeance dont, très justement, le chef de l'Etat a récemment encore fait litière. »

Bibliographie

« Les Élections en France » de Frédéric Bon

Le principal intérêt de l'ouvrage de Frédéric Bon, *les Elections en France, histoire et sociologie*, n'est peut-être pas tant de paraître quelques semaines avant le scrutin de mars que de venir au moment où l'on parle beaucoup d'une éventuelle modification de la loi électorale. Les sondages, les estimations et les pronostics ont, par exemple, mis en lumière ces derniers jours un des aspects paradoxaux du scrutin majoritaire à deux tours, en vigueur dans notre pays depuis 1958. A savoir, qu'une coalition ou un courant politique peut fort bien être majoritaire, en voix, dans le pays et ne pas l'être du tout, en sièges, à l'Assemblée nationale. C'est le mérite de ce livre de démonter le mécanisme, d'en raconter l'histoire, d'en dessiner l'objectif politique et les faiblesses. La démonstration relative au découpage des circonscriptions éclaire le... paradoxe.

Les concepts d'élection et de majorité sont apparemment simples. On s'aperçoit vite que les *idées simples peuvent recouvrir* quelques pièges : quelle majorité parlementaire rechercher ? Celle qui représentera le plus justement les courants politiques existants ? Ou celle qui pourra assurer la meilleure stabilité au pays ? Quelle notion privilégier ? Celle de participation ou celle d'efficacité ? La proportionnelle ou le scrutin majoritaire ? Et quel scrutin majoritaire ? Et quelle proportionnelle ?

En comparant des résultats identiques traduits dans l'un ou l'autre des systèmes, avec des exemples clairs, des cartes, des croquis et d'importantes annexes statistiques, Frédéric Bon apporte les éléments du débat. Aux citoyens de juger.

N.-J. B.

(*) *Les Elections en France*, histoire et sociologie, par Frédéric Bon, Seuil, 240 pages, 45 F.

Deux appels d'Israélites à Paris

Le Front des étudiants juifs s'est prononcé en faveur de certains candidats aux élections législatives. Il s'agit de MM. Jacques Dominati (P.R.-U.D.F.), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (2e circ.); Claude-Gérard Marcus (R.P.R., 8e circ.) ; Pierre de Bénouville (démocratie chrétienne-U.D.F., 12e circ.) ; Georges Mesmin (C.D.S., 20e circ.) ; Paul Garson (C.D.S.-U.D.F., 23e circ.) ; Joël Le Tac (R.P.R., 26e circ.) ; Jean Pierre-Bloch (P.R.-U.D.F., 27e circ.) ; Didier Bariani (Rad.-U.D.F., 30e circ.).

D'autre part, une quarantaine de personnes d'origine israélite, dont plusieurs anciens résistants, déportés et médaillés de la Résistance, ont lancé un appel, le *vendredi 24 février*, en faveur du parti communiste. Ces personnes, qui habitent et travaillent dans le XIXe arrondissement de la capitale, ont indiqué que les deux députés communistes sortants de cet arrondissement (MM. Paul Laurent et Henri Fiszbin) *« ont combattu chaque manifestation de xénophobie, de racisme.*

Le Monde

société

DANS UN CENTRE AÉRÉ DU VAL-D'OISE

Strip-tease pédagogique

Depuis que Freud a soulevé le voile, personne n'ignore plus ce que veut dire « jouer au papa et à la maman ». La sexualité des enfants est désormais connue. Elle n'est cependant pas toujours admise. Le « collectif d'encadrement » du centre aéré de Vétheuil (Val-d'Oise), employé par le comité d'établissement des usines Renault de Flins (Yvelines), l'a vérifié à ses dépens. Une équipe de jeunes éducateurs formés par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), avec des projets pédagogiques plein la tête, des idées bien arrêtées sur la condition des enfants — ils n'ont le droit que de se taire, — qui avaient la ferme intention de les aider à se libérer des « contraintes des adultes » et à se servir « de leurs propres moyens d'expression ». Ils y sont si bien parvenus, ces jeunes si proches des enfants de six à quatorze ans qui leur étaient confiés, que, pour satisfaire leur curiosité, ils se sont mis nus devant eux.

Le 14 décembre 1977, au premier étage du centre aéré, Martine a répondu « naturellement » au désir des garçons et des filles qui voulaient voir et toucher. Elle s'est déshabillée et une dizaine d'enfants en ont fait autant. Qui aurait pensé à mal si, au moment même où chacun était tout à sa découverte, Mme de Bortoli, responsable des services sociaux du comité d'établissement, n'avait fait irruption dans la pièce et mis fin à l' « exhibition ». *« Les enfants poussaient des grognements de cochon »*, écrira-t-elle dans son rapport au C.E.

Le lendemain, les parents alertés téléphonent au comité d'établissement pour s'informer, car ils trouvent un peu bizarre cette idée de se mettre nu sans prévenir Le bureau du comité d'établissement, composé de trois membres, un de la C.G.T., un de F.O. et un de la C.G.C., flairant l'affaire de mœurs qui peut tout faire chavirer, prend les devants. Il convoque l'équipe et lui demande de démissionner. Quant à la directrice du centre, Mlle Mireille Ferchal, elle est priée d'élaborer un nouveau projet pédagogique sur *« de bonnes bases »*.

Les membres du comité d'établissement, à l'exception de ceux de la C.F.D.T., crient très fort au scandale comme pour couvrir la voix des parents, au demeurant plus désireux d'être informés que réellement choqués. *« Nous défendons la famille*, explique M. Botter, syndicaliste C.G.T., secrétaire du comité d'établissement. *Ce sont les parents qui doivent décider de l'éducation sexuelle de leurs enfants. L'épanouissement de la sexualité pour supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, je n'y crois guère. »*

L'histoire court dans l'usine. La C.G.T. et F.O. distribuent des tracts avec des morceaux choisis des rapports d'activité de l'équipe, ce qui ne fait que nourrir les plaisanteries fusent. Chacun veut plaisanetries fusent. Chacun veut s'inscrire au centre aéré. On ne fait d'ailleurs pas que plaisanter, on laisse entendre, on précise, on révèle. Les moniteurs « poursuivaient », dit-on, les enfants la nuit. *« Faut-il se saisir de votre progéniture pour en faire un cobaye pour leurs expériences ? »* se demande F.O. La C.G.C., de son côté, veut porter plainte et rappelle que *« les coupables risquent vingt ans de travaux forcés »*. Mlle Mireille Ferchal, qui défend l'équipe et qui ne veut pas rédiger le nouveau projet, sent le fagot. On la licencie.

L'affaire est actuellement portée devant la commission départementale de la jeunesse et des sports. Les éducateurs peuvent être radiés à vie, et, si une information judiciaire était ouverte, Martine pourrait être inculpée pour attentat à la pudeur. *« M. Botter a proposé que le comité d'établissement paie tous les frais de justice si nous portons plainte*, dit une mère de famille dont les cinq enfants fréquentent le centre. *Il voulait aussi nous « offrir une consultation chez un psychologue pour les enfants traumatisés. »*

Malgré la détermination des employeurs du comité d'établissement, les parents n'ont pas suivi. Précisément, s'ils n'ont pas porté plainte, c'est pour ne pas troubler leurs enfants. Le C.E., qui dit avoir des documents accablants dans ses archives, n'a donc pas trouvé l'écho espéré. *« Ils décident à notre place ; ce que les « monos » faisaient à Vétheuil c'était bien, c'était propre et c'était tout de même mieux que ce qui se passe dans les caves »*, reconnaît une mère. *« Nous avons commis l'erreur de ne pas tenir les parents informés assez tôt de ce que nous avions l'intention de faire*, avoue aujourd'hui la directrice licenciée. *C'était contenu dans le projet pédagogique que nous avions soumis au secrétaire général du comité d'établissement, mais la demande des enfants est intervenue trop vite. On voulait réunir les parents la semaine suivante. »*

Fallait-il pour autant répondre à la demande des enfants et passer à l'acte ? *« C'est comme si, dans un cours sur la Saint-Barthélemy*, explique M. Lemoine, de la C.G.C., *tous les gamins se battaient entre eux. »* Les éducateurs de Vétheuil ont tellement voulu se placer à la portée des enfants qu'ils en ont oublié le monde des adultes.

Une activité comme une autre

Tout est rentré dans l'ordre. Une nouvelle équipe a repris le centre en main. La « non-directivité » est désormais bannie. Les enfants ne sont plus responsables de leurs jeux. *« Le centre, c'est devenu une garderie à présent »*, dit une mère. *« Avec Mireille, c'était bien, on était heureux. J'ai beaucoup de chagrin que les « monos » soient renvoyés »*, écrit un enfant. Mercredi 22 février, le centre n'a pas fonctionné. Les enfants sont restés dans leurs H.L.M., celles des Mureaux, de Flins, l'une des régions de France où la criminalité est des plus élevées, et... dans les jupes de leurs mères surchargées de travail. *« On a été imprudent*, confie Mireille, qui a le sentiment de les avoir abandonnés. *On a voulu aller trop vite. »* Les enfants l'interpellent, s'approchent d'elle, l'embrassent : *« Quand est-ce que tu reviendras ? » « Au centre aéré, ils organisaient leur propre monde. Par exemple*, explique Bruno, un moniteur, *quand ils jouaient au foot, ils sortaient des normes imposées par les adultes. Ils avaient choisi un terrain en pente, avec des arbres. Ils avaient placé dans les buts une enfant qui a des difficultés motrices. Avec elle a cette place dans le jeu, ils en supprimaient le caractère de compétition. »*

La séance « pornographique » du 14 décembre n'a, apparemments, pas bouleversé les enfants, à qui personne n'a songé à poser de questions. Sylvie, qui fréquentait le centre, écrit : *« L'éducation sexuelle pour les enfants, c'est une activité comme une autre. Ce n'était pas une obligation, alors, ceux qui l'ont fait, c'est par plaisir. »* Les enfants trouvent tous ce plat d'adultes bien indigeste. Ils ne voient plus que leur liberté envolée. A nouveau, ils sont retournés dans ce monde où ils n'ont pas la parole, et, pour faire entendre leur désaccord, un mercredi, au centre, ils ont cassé *« mille pots de fleurs et volé du chocolat »*.

Martine, une très belle fille, par qui le scandale est arrivé, ne comprend pas. *« Pourquoi ? pourquoi ? puisque les enfants m'aiment. »* M. Botter, secrétaire C.G.T. du C.E., qui a les idées larges, explique : *« On l'a trouvée assise « en » tailleur ». Nous ne sommes pas contre l'éducation sexuelle. Cet été, les moniteurs se douchaient nus avec les enfants, et ça pouvait encore aller. »* Avec de l'eau, c'est différent : elle purifie tout.

CHRISTIAN COLOMBANI.

L'angoisse et la lucidité

La biologie prend-elle la relève de l'histoire, dans l'explication des mythes de la vie et dans la prédiction du destin de l'homme ? Cette question initiale, posée par Maurice Schumann à Jean Hamburger, reflète bien le thème central de ce « Dialogue », de jeudi 23 février, premier d'une série de trois confrontations entre personnalités littéraires et scientifiques, organisé par la Fondation Del Duca.

Aux angoisses de l'humaniste pur, qui viennent d'être exprimées dans un livre de l'ancien ministre (1), a répondu la ferme dénégation du médecin, d'un déterminisme biologique explicatif : *« Si l'histoire de l'humanité, comme les sciences de la vie, peuvent rendre intelligibles l'évolution des espèces, elles ne peuvent ni la prévoir ni la prendre pour modèle à finalité morale. » « La biologie n'explique pas le destin de l'homme »*, tenait encore à affirmer l'homme de science, en ajoutant qu'on ne pouvait en dériver *« des règles morales ou politiques de jeu »*.

Provoqué par Maurice Schumann sur la responsabilité des scientifiques, à propos des risques que la science fait courir à l'humanité, Jean Hamburger devait en replacer les dimensions à leur niveau respectif. Evoquant la pollution et la détérioration de l'environnement, les manipulations génétiques et le risque nucléaire, il reprit le thème de la « puissance » de l'homme moderne, empêtré dans sa volonté de justification morale de ses choix, et de ce fait tragiquement « fragile ».

Paradoxalement, dans cet échange, c'est le biologiste qui parle d'un *« monde de transcendance non scientifique »*, comme source de ses principales inquiétudes, répondant en cela à la crainte des chimères biologiques évoquées par l'homme politique.

Dr. J.F.L.

(1) *Le Monde* du 24 février a rendu compte de la publication du nouveau livre de Maurice Schumann, *Angoisse et Certitude*, dans un article de Pierre Viansson-Ponté.

★ Un prochain dialogue doit opposer, vendredi 7 avril 1978, à 21 heures, le professeur Jean Bernard à M. Roger Caillois, de l'Académie française, à la Fondation Cino-del-Duca, 10, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris (sur invitation seulement).

ÉDUCATION

Le parti socialiste présente un « plan de sauvegarde des universités »

Si la gauche l'emporte aux élections, le P.S. proposera, *« compte tenu de l'état dans lequel se trouvent aujourd'hui les universités par suite de la politique d'abandon volontaire du gouvernement »*, neuf séries de mesures destinées à être appliquées dès la rentrée prochaine. Ce *« plan de sauvetage financier sera pris en compte dans le cadre du collectif budgétaire qui sera présenté au Parlement dès le mois d'avril 1978 »*.

● MESURES GENERALES : 120 millions de francs seront alloués aux universités pour leur fonctionnement et 80 millions de francs à la recherche universitaire. Le terrain occupé par l'université Paris-VIII Vincennes sera déclaré d' « utilité publique ».

● PERSONNELS VACATAIRES : un plan d'intégration des vacataires enseignants sera mis en place à partir du 1er octobre 1978 ; les personnels de services rémunérés par les établissements seront intégrés au budget de l'Etat.

● ASSISTANTS DE DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES : une procédure d'intégration sera mise en œuvre.

● TRANSFORMATIONS ET CREATIONS D'EMPLOIS : mille transformations d'assistants en maîtres-assistants, deux cents de maîtres-assistants en maîtres de conférences.

Création de trois cents emplois de maîtres-assistants, de deux cents de personnels administratifs et de service et de mille emplois pour l'enseignement des langues et l'encadrement d'I.U.T.

● LA FORMATION CONTINUE sera développée, les procédures financières assouplies.

● BOURSES : leur nombre sera augmenté de 10 %, leur montant de 15 %. Mille bourses seront créées pour des travailleurs non bacheliers.

● *Incident au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).* — Au cours de la réunion du CNESER, vendredi 24 février, les représentants de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur ont quitté la salle pour protester contre *« les basses insultes diffamatoires proférées par le président de l'UNEF, tant à l'égard du ministre que de l'administration »*. M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF ex-Renouveau, s'opposant à un projet de décret qui repousserait d'un an l'élection des représentants étudiants au CNESER, prévue initialement pour mars 1978, avait accusé le ministère des universités de tenir le CNESER *« à sa botte »*.

● *Arrêt de travail de quinze jours pour une enseignante frappée par un élève.* — Une jeune institutrice du collège de Farebersviller (Moselle) s'est vu ordonner un arrêt de travail de quinze jours à la suite d'un coup porté, le mardi 7 février, par un de ses élèves. Celui-ci, âgé de quatorze ans, rendant Mlle Marie-Rose Phillips responsable de son exclusion provisoire de l'établissement par le principal, l'avait frappée au thorax. L'institutrice, plus choquée nerveusement que gravement blessée, a porté plainte pour coups et blessures volontaires.

JUSTICE

LA FOUILLE DES VÉHICULES

Fallait-il condamner M. Michel Trignol ?

Les commentaires et les critiques se multiplient après le jugement de la 24e chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Pierre Bourgeois, qui a condamné, vendredi 24 février (« le Monde » du 25 février), à un mois d'emprisonnement avec sursis et 500 F d'amende M. Michel Trignol : celui-ci avait refusé, le 27 janvier à la porte Maillot, de laisser fouiller le coffre de sa voiture lors d'un barrage mis en place pour rechercher les ravisseurs du baron Empain. Condamnation dont l'automobiliste a fait appel.

Les magistrats ont déclaré, en effet : *« ...Ce crime* [la séquestration du baron Empain] *se commettait encore le 27 janvier 1978. Ainsi, à cette date, il avait le caractère de crime flagrant tel que défini par l'article 53 du code de procédure pénale... L'existence de ce crime flagrant autorisait la mise en œuvre des dispositions de l'article 56 du code de procédure pénale. Cet article prévoit que, si la nature du crime est telle que la preuve ne puisse être acquise par la saisie des papiers, documents ou autres objets en la possession des personnes qui pourraient avoir participé au crime ou détenu des pièces ou objets relatifs aux faits incriminés, l'officier de police judiciaire se transporte sans désemparer au domicile de ces derniers pour y procéder à une perquisition dont il dresse procès-verbal. »*

Les magistrats ajoutent : *« La perquisition au domicile étant expressément prévue en matière de crime flagrant, une telle perquisition ne peut être considérée en la matière que comme parfaitement légale. Lorsqu'elle vise un coffre d'une voiture automobile, qui, comme celle de Trignol, c'est-à-dire une Renault R 1222, ne peut en aucune manière être assimilée à un domicile* (sic). *la demande d'ouverture du coffre, préalablement présenté à Trignol, avant toute perquisition, s'inscrivait elle-même au rang des vérifications prévues par l'article L-4 du code de la route. »*

Les magistrats indiquent ensuite : *« ... Il ne saurait être fait grief à l'officier de police judiciaire concerné, agissant conformément à la loi, de procéder à ces vérifications sur tel véhicule plutôt que tel autre, les choix à exercer ne pouvant qu'être laissés, compte tenu des nécessités de l'enquête, à la sagacité et à la conscience professionnelle de l'officier. »*

Enfin, remarquent les juges, *« ... le prévenu ne saurait davantage se retrancher derrière la décision du Conseil constitutionnel* [qui a déclaré inconstitutionnel un projet de loi autorisant les fouilles de véhicules...]. *Le dispositif de cet arrêt déclare non conforme à la Constitution les dispositions de la loi autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions légales. Ce dispositif ne saurait (...) notamment porter une atteinte quelconque à l'application des articles 53 et suivants du code de procédure pénale et de l'article L. 4 du code de la route. Les termes de ce dispositif visent non point l'infraction commise ou en train de se commettre, mais des investigations de police judiciaire entreprises hors l'existence préalable d'une telle infraction et dans un but bien défini de recherche de prévention des infractions... »*

Commentant cette sentence, Me Martine Scemama, défenseur, a souligné que celle-ci peu autoriser, dorénavant, n'importe quel officier de police judiciaire à visiter le coffre de n'importe quelle voiture sur un point quelconque du territoire national, au gré de sa « sagacité »... puisqu'il se commet au moins un crime flagrant par jour ! Cette solution aboutit à établir un état de siège permanent.

DANS LA PRESSE

L'HUMANITE : l'exception et la règle.

« La condamnation de Michel Trignol est lourde, en tout cas sans commune mesure avec les faits reprochés. De surcroît, au-delà du cas d'une personne, il s'agit des libertés de tous.

Comme les textes de la loi sont ambigus, ils permettent, au gré d'une décision du ministre de l'intérieur, toutes les interprétations possibles souhaitées par le gouvernement.

En l'espèce, il faut bien admettre qu'il y a eu sollicitation des textes dans un sens illégal.

N'y a-t-il pas dès lors le risque de voir s'élargir cette pratique commode et dangereuse de l' « état de flagrance » chaque fois qu'il y a hold-up ou enlèvement ? Car l'exception, à force de se répéter, finit par devenir la règle. »

L'AURORE : un avertissement.

« Peine relativement sévère : elle montre que les juges ont voulu faire ainsi un exemple et donner un avertissement aux automobilistes qui voudraient dans l'avenir imiter M. Trignol. Ils ont, en tout cas, déclaré très nettement que, dans les conditions où elle a été faite, la fouille de la voiture était tout à fait conforme à la loi. »

(JEAN LABORDE.)

Après une plainte de M. Furnon

« Le Nouvel observateur » ne sera pas saisi

Le tribunal civil de Paris, siégeant en référé sous la présidence de M. Pierre Drai, a débouté vendredi 24 février M. Gérard Furnon, industriel à Saint-Christol-lès-Alès (Gard), fondateur de l'Union des Français de bon sens, qui demandait la saisie du numéro du *Nouvel Observateur* de la semaine du 18 au 25 février (*le Monde* du 23 février).

Un article paru dans cet hebdomadaire indiquait que M. Furnon a pour adjoint l'ex-sergent Dupuy de Méry, et que l'un des amis de ce dernier est M. Jacques Prévost, un des conjurés du Petit-Clamart. Il ajoutait que l'on trouve également, aux côtés de M. Furnon, M. Georges Albertini, qui fut l'adjoint de Marcel Déat pendant l'occupation.

Le tribunal a déclaré : *« (...) La personne engagée dans l'action politique — candidat au surplus aux élections législatives — est normalement exposée à la critique ou à la curiosité intéressée des adversaires. Celles-ci, dès lors qu'elles ne font aucune allusion à la vie privée et qu'elles s'exercent sans abus manifestement intolérables, peuvent porter aussi bien sur la qualité que l'entourage de l'homme politique que sur l'origine et le mode d'utilisation des fonds servant à son action. (...) Le simple rapprochement dans le même article de Gérard Furnon avec d'autres personnes aux activités nettement déterminées*, a précisé le tribunal, *n'excède pas la limite de ce qui est tolérable dès lors qu'il n'implique pas nécessairement une co-action illicite des uns et des autres... »*

UN ENFANT AURAIT ÉTÉ MALTRAITÉ DANS UN I.M.P. DE MOSELLE

Les parents d'un enfant âgé de quinze ans ont porté plainte pour coups et blessures volontaitements qu'aurait subis leur fils, Marc, pensionnaire à l'Institut Marc, pensionnaire à l'Institut médico-pédagogique Saint-Joseph Sierck-les-Bains (Moselle). Une éducatrice, Mlle Catherine Eltges, employée de cet établissement privé dépendant de la direction de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) a informé M. et Mme Heidrich que Marc avait été frappé à coups de ceinture et qu'on lui avait plongé à plusieurs reprises la tête dans l'eau. Les blessures de l'enfant ont été constatées par un médecin de Boulay (Moselle).

Après avoir tenté en vain de faire enregistrer la plainte par la gendarmerie de Sierck-les-Bains, les parents de Marc se sont directement adressés au procureur de la République. Deux enquêtes viennent d'être ouvertes l'une par la brigade des recherches de Thionville et la gendarmerie de Sierck-les-Bains et l'autre, administrative, par le médecin-inspecteur de la santé.

● *M. Gérard Nicoud condamné en appel.* — La quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon a confirmé, jeudi 23 février, un jugement rendu le 12 juillet dernier par le tribunal correctionnel de Lyon (*le Monde* du 15 juillet 1977), condamnant M. Gérard Nicoud, leader du CID-UNATI, à 20 000 francs d'amende pour *« provocation à la violence »*. La cour d'appel a, d'autre part, porté de 1 à 1 500 F les dommages et intérêts accordés au Syndicat unifié des impôts, partie civile.

Cette condamnation, confirmée par la cour d'appel, avait fait suite aux poursuites engagées sur plainte du ministère de l'économie *et des finances. Lors d'un meeting* du CID-UNATI à Lyon, M. Nicoud avait tenu, selon la plainte, des propos « menaçants » à l'encontre des fonctionnaires du fisc (*le Monde* du 9 juin 1977).

● *La commission d'enquête parlementaire sur les événements de Stammheim*, réunie à Stuttgart après la mort d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe, a conclu à l'unanimité, jeudi 23 février à Stuttgart, que les trois détenus de la Fraction armée rouge s'étaient bien suicidés comme l'indiquait déjà le rapport d'autopsie (*le Monde* du 25 janvier). Les conclusions de la commission seront soumises à la diète du Bade-Wutemberg en mars. — *(A.F.P., Reuter.)*

● PRECISION. — M. Claude Goudet, premier substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, a été nommé par décret publié au *Journal officiel* du 21 février, procureur de la République au tribunal de grande instance de Créteil, affectation que nous avions omis de préciser dans nos éditions du 24 février.

● *Cinq mineurs africains ont été tués* et dix autres sont portés disparus samedi 25 février, à la suite d'un éboulement de galerie dans la mine d'or de Doornfontein, près de Carletonville, à 50 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg. — *(A.F.P.)*

« DOSSIER M... COMME MILIEU » SÉVÈREMENT CONDAMNÉ EN APPEL

MM. Alain Moreau et James Sarazin, respectivement éditeur et auteur du livre *Dossier M... comme milieu*, ont été condamnés pour diffamation envers M. Juliani à 20 000 F d'amende chacun et au versement de dommages et intérêts au plaignant, vendredi 24 février, par la cour d'appel de Lyon.

La sévérité de cet arrêt contraste avec le jugement rendu en première instance par le tribunal de Lyon, le 10 novembre dernier (*le Monde* du 12 novembre), qui relaxait MM. Moreau et Sarazin, considérant que la preuve de leur bonne foi avait été apportée à l'audience. La cour d'appel estime, au contraire, que *« le document invoqué ne comporte aucune certitude »* et *qu'« il s'agissait de simples renseignements »*. En revanche, la cour ne demande pas la suppression des passages jugés diffamatoires par le demandeur.

MM. Moreau et Sarazin ont décidé de se pourvoir en cassation.

« LE DESSUS DU PANIER » SOUS SÉQUESTRE

Pour servir de preuve à Me Gisèle Halimi, un enregistrement magnétoscopique des déclarations du danseur Jacques Chazot à l'émission de Philippe Bouvard « Le dessus du panier », diffusé le 18 février, à 22 h. 30, par Antenne 2, a été mis sous séquestre vendredi 24 février par ordonnance de référé de M. Jean Douvreleur, vice-président du tribunal de Paris. Une copie en sera déposée au greffe.

Me Robert Badinter a demandé que soient séquestrés non seulement la partie des déclarations de Jacques Chazot qui a été diffusée sur les ondes le 18 février, et dans laquelle sa consœur était, affirma-t-il, l'objet d'une *« grossière agression verbale »*, mais aussi le reste de l'enregistrement, non diffusé. L'avocat estime, en effet, que les propos qui y figurent ont été entendus, sinon par les téléspectateurs, du moins par les autres personnes participant à l'émission. Me Castelain, l'avocat d'Antenne 2, a rétorqué qu'il n'était pas sûr que ces passages aient été conservés.

● *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., a critiqué, vendredi 24 février, à Lyon, le Syndicat de la magistrature, et a proposé de *« supprimer les permissions pour tous les délinquants condamnés à la prison au titre de la violence. — (Corresp.)*

Le Monde aujourd'hui

Vu de Bretagne

Un pays transfiguré

ICI aussi, les neiges sont venues. Tout est blanc et bleu, figé dans un silence étrange et comme liturgique.

Dans la case de Paul Gauguin, il y avait à Hiva-Hoa cette toile : *Village breton sous la neige*. Sa toute dernière toile. Pourquoi celle-là ? Pourquoi l'artiste, qui allait mourir gorgé de pus, de misères et de morphine, avait-il cru devoir peindre le pays que j'habite dans cette pureté étrange ? J'ai vu à Nizon que la nature bretonne parfois se prenait à imiter les formes et les couleurs du peintre. Ce petit clocher fier, cette épée de granit sabrant l'azur, reproduisait la dernière vision d'un Gauguin exilé aux Marquises. Comme si la neige en sa limpidité mystique abolissait et le temps et l'espace.

Bonjour, monsieur Gauguin...

Ne vous y trompez pas : même sous la neige, la Bretagne reste bretonne. L'écriture des haies et des chemins se lit encore sur la page blanche des paysages. Et à l'heure de midi, cette heure étincelante, le granit des fermes exalté par la réverbération, apparaît plus tendre que jamais, et chante. Et pour peu que les goélands dans les hauteurs incroyables d'un ciel sans nuage voguent et rament dans la lumière, vous vous aviserez que le plein de l'été est moins beau que ce février translucide et glacial. C'est en hiver qu'il faut venir en Bretagne...

Mais très tôt, bien avant le coucher du soleil, les nuages reviennent qui obscurcissent les journées. La neige durcit, les oiseaux tremblent. Tout devient gris, brouillé, polaire. Les arbres sont noirs. Dans les champs affleurent les traces sombres des labours. Les corbeaux croassent, et les clochers aériens, célestes, reviennent sur la terre. Ce n'est plus du Gauguin, c'est du Bruegel.

Alors je rentre à Botzulan et je ferme les volets. Toute cette lumière, comme elle est fugitive. Cette splendeur poignardée, reviendra-t-elle demain ? Et si c'était la pluie, la gadoue, la souillure ?

Sous l'œil des chiens, je fais un feu. Mais les flammes sont sans éclat. Nizon, dans la transfiguration de midi, n'était-ce pas l'Orient suscité par des neiges roides, nordiques ? Banal mon âtre. Poussières ! Ombres ! Suies ! Je comprends les peintres : ils crèvent de ne pouvoir transcrire la beauté du monde.

XAVIER GRALL.

LA COLÈRE

Lorsqu'un enfant disparaît...

« *MORT ou vivant, Yves est bien quelque part et on doit le retrouver. Appelez ça cynisme si vous voulez !* ». Un peu plus d'un an après le drame qui les a frappés, Jacques et Thérèse Bert, les parents d'un garçonnet de six ans, disparu le 3 février 1977, à la sortie de son école communale, rue Mazenod, en plein centre de Lyon, affichent toujours la même détermination.

« *Tant qu'on ne saura rien, on se battra* », répète Jacques avec une pointe d'animosité dans le ton. L'enlèvement du baron Empain, à Paris, celui du juge Daix plus récemment dans leur propre ville et la mobilisation policière sans précédent à laquelle ces affaires ont donné lieu ont ravivé leur colère. Comment n'établiraient-ils pas de comparaison, eux qui restent persuadés que leur fils a, *aussi*, été enlevé ?

Certes, rien ne plaidait au départ pour l'enlèvement : pas de témoignages, pas d'indices, pas de demande de rançon. Mais rien non plus n'interdisait de songer au rapt. Si le garçonnet avait quitté normalement l'école à 16 h. 30, son frère aîné, Yannick, neuf ans, chargé de l'attendre comme à l'accoutumée à un angle du bâtiment, ne l'avait jamais vu. Yves s'était comme volatilisé sur un trajet de quelques dizaines de mètres. La chute dans le Rhône, dont les eaux gonflées par une crue roulaient à moins d'un kilomètre de l'école, constituait évidemment une autre hypothèse que rien cependant n'a jamais permis d'étayer : pour atteindre le fleuve il faut traverser trois grands axes de circulation, et Yves était d'un naturel craintif ; il n'était pas habitué à se déplacer seul dans la rue. De plus, son cartable aurait peut-être été découvert. Enfin ni les passants ni les pêcheurs n'ont rien remarqué.

Néanmoins la thèse de l'accident semble avoir très vite prédominé dans l'esprit des enquêteurs, agissant pourtant dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 9 février — soit six jours après la disparition — pour « enlèvement et séquestration de mineur de treize ans ». Récemment encore, le 9 janvier 1978, M. Roger Chaix, préfet délégué pour la police, ne déclarait-il pas publiquement qu'il y a 95 % de chances qu'Yves Bert ait été victime d'un accident ? « *Passons sur le mot « chances », dit Jacques, mais quelles preuves apporte-t-il pour justifier ses propos ? L'accident ? Ça ne veut rien dire. Je connais quand même mieux mon gosse que les flics !* » Pour les parents, c'est clair : l'enlèvement est probable à 95 %. Par qui, pourquoi, comment ? Ils l'ignorent, bien entendu.

Aujourd'hui, faisant un retour en arrière sur leur drame, ils s'interrogent. Pourquoi les responsables de la sécurité publique ne leur ont-ils jamais donné l'impression de prendre tout à fait au sérieux la disparition d'Yves ? Pourquoi lorsqu'un enfant de six ans s'évanouit dans la nature ne réunit-on pas le maximum de moyens pour tenter de le retrouver ? A mesure qu'ils parlent, un doute les effleure, s'efface, revient au fil de la conversation, pour finir quasiment en certitude. Et si leur comportement avait été pour quelque chose dans ces attitudes, officielles ou non, qu'ils ont observées autour d'eux ?

C'est vrai que dès le départ ils *n'ont pas agi* « comme tout le monde ». Ils ont, par exemple, refusé de porter plainte. « *Cela risque de paniquer les auteurs d'un enlèvement. Notre objectif était de retrouver Yves vivant, rien d'autre* », expliquent-ils.

L'appui du quartier

Thérèse se souvient très bien qu'elle n'a pas pleuré devant les *caméras de la télévision — non* pas qu'elle n'en eût pas envie — et encore qu'ils ont demandé à voir l'enregistrement avant sa diffusion. Curieuse attitude, ont estimé certains. « *Là aussi nous voulions dédramatiser la situation pour qu'un ravisseur éventuel ne se sente pas pris au piège* », disent-ils. Dès les premières heures, un vaste mouvement d'entraide s'est développé autour d'eux, qui est allé s'amplifiant. C'est que Thérèse et Jacques ont toujours été, comme on dit, « politiquement engagés ». Ils ne cachent pas, par exemple, qu'ils avaient milité activement au mouvement Choisir : les liens formés à cette occasion n'étaient effacés qu'en apparence. Le malheur qui les frappait brusquement leur redonna force. Le « comité de quartier » leur apporta également son appui moral et matériel. Ainsi furent lancées toute une série d'opérations originales qui restent exemplaires : appels par haut-parleurs lancés en français et en arabe depuis les voitures pour sensibiliser la population ; diffusion d'enregistrements magnétoscopiques sur les marchés ; tirage enfin de cinquante mille tracts, puis de soixante-dix mille affiches (1) avec la photographie d'Yves Bert, distribués par des chauffeurs de taxi ou des routiers aux quatre coins de la ville et de la France. « *Nous nous sommes rendus aussi à tous les déplacements populaires importants, des Vingt-Quatre Heures du Mans à la foire de Beaucroissant, du Larzac à Malville, pour dévisager les enfants placés dans les crèches...* » En vain.

Pour la rentrée scolaire, ils ont refait une campagne d'affiches au niveau du quartier. Et pour l'anniversaire de la disparition d'Yves, *le Gadin*, feuille mensuelle du comité populaire du quartier Saxe-Paul Bert, a rappelé l'événement sous la forme d'une bande dessinée réalisée par les parents eux-mêmes. « *Encore une manière de faire qui n'a pas été goûtée par tout le monde* », reconnaît Thérèse. Des ragots monstrueux leur sont revenus parfois en écho.

Les allées et venues de leurs amis — des barbus et des chevelus, — dans le modeste immeuble qu'ils occupent toujours, les avaient fait passer d'emblée pour des « marginaux ». Un terme qu'ils récusent *a priori*. A moins qu'être « marginal » ce ne soit précisément ce refus des conventions, cette volonté de se prendre en charge même dans le drame le plus cruel, ce profond désir enfin de lutter contre l'hypocrisie. « *Après tout on se fiche de ce que peuvent penser les gens* », conclut Jacques. « *On aimerait seulement qu'ils comprennent que la disparition d'un gosse de six ans, en plein jour, en plein centre ville, ce n'est pas seulement le problème d'un père et d'une mère que l'on aimerait voir sombrer dans le chagrin, mais que c'est aussi celui de toute la société.* »

BERNARD ELIE.

(1) Pour partie ces affiches comportaient le visage de Gérard Gallichet, trois ans, dont le corps fut retrouvé six mois après sa disparition, à moins de 2 kilomètres du domicile de ses parents, à Guindrecourt-sur-Blaise, en Haute-Marne.

L'APPARENCE

Cette étrange machine

par JULES ROY

DANS le monde où nous vivons, on dirait qu'existe seulement ce qui paraît à la télévision. S'il arrive qu'une chose importante se passe sous nos yeux, nous ne croyons à sa réalité que si le miroir magique nous la renvoie. Sinon, nous nous interrogeons. Des événements, il se forme chez nous un choix qui a besoin comme d'une preuve. On hésite à croire ce qu'on a pu lire dans le journal ou voir de ses yeux. N'est vrai, nous semble-t-il, que ce qui nous revient par le petit écran. « Je l'ai vu hier à la télé », nous dit quelqu'un sûr de son fait. Ou s'il s'agit d'une situation que les journaux télévisés ont passée sous silence : « Vous croyez ? Pourtant Gicquel n'en a pas soufflé mot. »

D'où l'énormité de la puissance d'un phénomène dont l'Etat tire avantage pour éclairer ou obscurcir les sujets que nous sommes. Les propos d'un leader politique ou syndicaliste ne comptent que si la télévision les a diffusés. Les buts ou les essais d'un match ne sont marqués ou transformés que si nous avons vu le ballon dans les filets ou entre les poteaux. On va jusqu'à douter de ce que nous pensons ou disons entre nous : cela est peut-être sans valeur puisque cela ne sera pas reporté.

La mémoire a changé

Ce que nous entendons à la radio n'a pas non plus la force d'autrefois. Notre mémoire même a changé. L'histoire s'inscrit dans le sens où la télévision l'a fixée : Mme Rosenberg a les traits de Marie-José Nat ; le chancelier Brandt s'agenouille à jamais devant le mémorial des martyrs juifs ; de Gaulle, en tenue de général, martèle du poing un quarteron de militaire en retraite, ou son cercueil s'arrête sous le drap tricolore d'une automitrailleuse devant l'église de Colombey, et le visage de Sadate frémit sous les fulgurances d'une nuit biblique, à un moment où l'on se demandait si c'était le tonnerre où l'hymne égyptien qui allait éclater à Tel-Aviv.

Il y a comme une légende qui se forme, atteint les dimensions de l'épique ou du pathétique, et remplace Dieu et l'universel pour les minuscules créatures que nous sommes. Nous-mêmes, pour exister, il semble parfois que nous ayons besoin de devenir apparence, et, si cela arrive, tout dépend de l'humeur où nous étions et des questions qu'on nous a posées. De l'image livrée presque à notre insu dépend l'idée qu'on devrait avoir de nous en politique (mais les politiciens savent parler pour ne rien dire) ou en littérature : puisque le débat a été conduit, on n'a rien dit de l'essentiel, et on s'est montré, hélas ! le parfait idiot qu'on aurait voulu ne pas être.

Tout tiers est de trop

Cela n'empêche pas notre jugement de s'exercer sur les autres et sur nous-mêmes, mais il est encore conditionné par le phénomène. Provoquant sarcasmes ou enthousiasme, la télévision peut détruire des vedettes ou élever des inconnus au pinacle. Dans l'exigence que nous avons de l'exceptionnel, il n'est pas de soporifique plus puissant qu'une émission morne, pas de discours plus barbant que les propos d'un présentateur qui se perd dans les civilités. Et, comme il n'y a pas d'intermédiaire entre celui qui parle et celui qui écoute, et qu'il semble qu'on échange des confidences d'une valeur rare, même quand c'est un chef d'Etat qui s'adresse à nous, tout tiers est de trop. On attend un événement et la montagne accouche d'une souris ; on n'attend rien et le miracle se produit. L'imprévisible commande, et d'ordinaire c'est la naïveté qui triomphe, mais voilà, nul ne sait, surtout chez les hommes politiques, comment on la fabrique. Elle se produit. On ne la produit pas. C'est Nénette, c'est Bombard peut-être, c'est la finaliste du concours des chiffres et des lettres, c'est le regard humble ou perdu de quelqu'un qui ne sait plus qu'il est sous les caméras et à qui, sous la poigne impatiente qui le presse, échappe tout à coup le mot juste.

Cette machine étrange qui fait palpiter nos écrans, je me demande finalement si ce n'est pas Charlot qui la manœuvre, de l'invisible où il est, et nous frappe parfois en plein cœur. Je me demande si ce n'est pas un hasard ironique qui met parfois les consciences à nu et nous bouleverse.

Au fil de la semaine

L'électorat le plus jeune depuis 1936

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES candidats aux élections feraient bien de méditer le dernier numéro de « Population et sociétés », le bulletin mensuel édité par l'Institut national d'études démographiques (1). Consacré à l'analyse du corps électoral français, ce document en dit davantage, en quatre petites pages, sur les changements extraordinaires intervenus en vingt ans à peine dans la population française que toutes les savantes études. Et, pour les partis politiques qui consacrent tant d'efforts et font tant de promesses, parfois démagogiques et souvent contradictoires, à toutes les catégories sociales et d'âges, un simple coup d'œil sur le bulletin de l'INED leur apprendrait peut-être, pour l'immédiat, à mieux ajuster leur propagande et les engagerait, pour l'avenir, à réviser leur tactique.

*

LE corps électoral qui va voter le 12 et le 19 mars prochain est le plus jeune que la France ait connu sous la IV[e] et la V[e] République, c'est-à-dire depuis quarante ans. Il faut remonter à 1936 en effet pour trouver un âge médian plus faible. Cet âge médian est aujourd'hui de 44,4 ans, ce qui signifie que la moitié des électeurs sont plus jeunes et l'autre moitié plus âgés. Bien entendu, c'est l'extension du droit de vote aux jeunes de dix-huit à vingt et un ans, intervenue en 1974, qui l'a ainsi abaissé : sans cette mesure, l'âge médian serait aujourd'hui de 46,3 ans.

Ainsi se trouve compensé le vieillissement de l'électorat qui résultait de l'allongement de l'espérance de vie. Entre 1875 et 1914, l'âge médian, remarquablement stable, s'établissait aux environs de 42 ans, tandis que l'espérance de vie des hommes — qui, seuls, avaient alors le droit de vote — s'élevait lentement, de quarante-deux ans en 1875 à quarante-neuf ans en 1913. Cette espérance de vie masculine a vivement progressé au cours du demi-siècle qui a suivi, pour atteindre soixante-neuf ans en 1975, tandis qu'à partir de 1945 l'octroi du droit de vote aux femmes — dont on sait qu'elles vivent plus longtemps que les hommes — achevait d'élever la moyenne d'âge du corps électoral.

Les statistiques et sondages disent fort clairement que la gauche est majoritaire parmi les moins de quarante ans, et de plus en plus minoritaire au fil de l'échelle des âges à partir de cinquante ans. Le « baby-boom », la vague de naissances d'après guerre, commencé en 1946, n'a eu d'influence sur l'électorat qu'à partir de 1967. Ses effets se feront sentir pleinement jusqu'aux environs de 1990. La première remarque qui s'impose est donc celle-ci : même dans le cas où elle perdrait cette fois encore la partie, la gauche aura, en appel, plusieurs chances à saisir : présidentielles de 1981 et 1988, législatives de 1983 et 1988, pour s'en tenir aux consultations inscrites au calendrier électoral normal, sans dissolution ni vacance de la présidence.

Autre avantage pour la gauche : au fur et à mesure que disparaissent les générations qui ont subi, du fait de la guerre de 1914-1918, d'importantes pertes masculines, la part relative des femmes tend à décroître.

En 1949, les électrices constituaient 53,5 % de l'électorat ; en 1960, elles tombaient à 53,2 %, puis à 53 % en 1970 ; elles sont 52,8 % aujourd'hui. Or on sait que, dans chaque catégorie sociale ou tranche d'âges, le vote féminin se situe légèrement plus « à droite » que le vote masculin.

Toutefois, la gauche devra tenir compte d'un élément qui ne joue pas en sa faveur : l'augmentation considérable de la proportion d'électeurs âgés. Les plus de soixante-cinq ans représentaient 13 % de l'électorat en 1936, ils sont 19,5 % en 1977, malgré l'abaissement de la majorité à dix-huit ans ; sans cet abaissement, ils seraient 20,8 %. En moyenne nationale, pour mille électeurs de dix-huit à soixante-quatre ans, on compte 259 électeurs et électrices de soixante-cinq ans et plus. A noter que les valeurs départementales varient considérablement, de 149 à 500. Les quatre départements les plus « jeunes » se situent dans la région parisienne (Essonne, 149 ; Yvelines, 154 ; Val-d'Oise, 161 ; et Seine-Saint-Denis, 165), et les trois départements les plus « vieux » sont ruraux (Aude, 406 ; Ariège, 431 ; Creuse, 500). Si l'on examine, non plus les départements, mais les circonscriptions électorales, les différences sont plus marquées encore.

La tactique à court et moyen terme de la gauche est donc évidente : tout en maintenant son influence prédominante dans l'électorat « jeune », s'efforcer de convaincre et d'attirer les électeurs âgés et les électrices. A l'inverse, la majorité sortante, disons de la droite pour simplifier, doit accroître ses efforts en direction de la jeunesse sans perdre pour autant le net avantage dont elle bénéficie parmi les plus « vieux » ni la légère avance qu'elle conserve parmi les électrices.

Aux deux camps, il reste toutefois un autre recours : près de deux millions de Français en âge de voter ne figurent pas sur les listes électorales. Ces non-inscrits appartiennent à la population urbaine plutôt que rurale, féminine plutôt que masculine, jeune plutôt qu'âgée. Leur absence fausse-t-elle le jeu ou bien doit-on penser que chacun, s'il s'inscrivait, irait simplement grossir la tendance de son groupe d'âge ou de sa catégorie socio-professionnelle ? Les débats, un moment ardents, sur l'inscription et le vote obligatoires ne sont plus, semble-t-il, d'actualité.

*

APRES les âges, les catégories socio-professionnelles. C'est là que les bouleversements intervenus dans la société française sont particulièrement spectaculaires. En vingt ans à peine, de 1954 à 1975, le poids électoral des agriculteurs et des salariés agricoles a diminué de près des deux tiers. Sur 1 000 électeurs et électrices, on comptait 125 paysans et 30 salariés agricoles en 1954 ; on n'en recensait plus que 47 et 9 respectivement en 1975. La chute est forte également parmi les patrons de l'industrie et du commerce, qui reculent, en vingt ans, de 78 à 47. Or la paysannerie et les patrons formaient l'armature et la clef de voûte de l'électorat conservateur traditionnel. En revanche, la catégorie « ouvriers » reste pratiquement stable, passant simplement de 186 à 198 pour mille.

Ainsi la paysannerie et les entrepreneurs individuels, qui représentaient ensemble presque le quart de l'électorat, n'en constituent-ils plus que le dixième environ tandis que les cadres supérieurs ou moyens et les employés ont presque exactement pris leur place, devançant nettement la catégorie « ouvriers ». C'est autour de ces cadres et employés, autour des espoirs et des craintes des salariés, que se livre déjà et se livrera de plus en plus la compétition. Ce sont eux qui, le mois prochain, et dans les années à venir, feront la décision.

Une dernière indication qui n'est pas sans portée : contrairement à l'idée généralement reçue, la population active, au sens statistique du terme, ne s'est pas accrue et elle a même légèrement diminué, passant de 58,6 % de l'électorat en 1954 à 57,1 % aujourd'hui, soit, en gros, 15 millions sur 35 millions d'électeurs potentiels. La population inactive comprend 10,8 millions de femmes (dont 4,1 millions de soixante-cinq ans et plus, 0,6 million de dix-huit ans à vingt et un ans) contre 4,2 millions d'hommes, dont plus de la moitié (2,4 millions de plus de soixante-cinq ans) sont des retraités. Encore faut-il noter que la forte croissance récente de l'activité féminine a joué en sens inverse, compensant, en partie, l'allongement de la durée de la vie et l'abaissement de l'âge moyen de la retraite.

Rares sont, en France, les recherches de sciences politiques et les études des instituts de sondage qui prennent vraiment en compte, de façon approfondie et sérieuse, ces travaux des démographes. Auteur du document de l'INED, M. Michel Lévy a raison de souhaiter une meilleure coopération entre ces diverses disciplines. Plus encore, les analyses des partis négligent trop souvent ces données fondamentales. Il y va pourtant de leur intérêt et de leur avenir.

(1) Numéro 110. Février 1978. INED, 27, rue du Commandeur 75675 Paris Cedex 14. (Abonnement : 12 F. Etranger : 18 F. Le numéro : 1,50 F. C.C.P. Paris 9 063 75).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

International Herald Tribune

Le musée de Hitler

« Le gouvernement américain, rapporte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, espère répondre prochainement à la requête du gouvernement de Bonn concernant le retour en Allemagne de plusieurs milliers d'œuvres d'art d'inspiration nazie saisies par l'armée américaine à la fin de la dernière guerre.*

» Ces toiles avaient été confisquées de crainte que leur exposition en Allemagne ne perpétue l'esprit militariste. Peu d'entre elles ont été exposées aux Etats-Unis. La plupart sont stockées à Washington et dans un dépôt militaire du sud du Colorado.

» Le gouvernement de Bonn n'est pas très pressé de récupérer ces œuvres qui sont surtout réclamées par les médias ouest-allemands et par les artistes qui souhaitent préserver cet héritage culturel (...).

» Hitler avait lancé une vaste campagne « artistique » et envoyé des peintres visiter les champs de bataille, les prisons et les camps de réfugiés pour exprimer le point de vue nazi sur le conflit en cours (...).

» Mais, selon Mme Bess Hormats, ancienne conservatrice des collections d'art de l'armée, toutes ces toiles ne sont pas de la pure propagande nazie. Certaines d'entre elles, par exemple, peignent des prisonniers avec sympathie. La plupart du temps, les scènes de combat sont traitées avec objectivité. Beaucoup d'entre elles expriment l'horreur du peintre devant la guerre, particulièrement après l'invasion de la Russie. »



Womens' Lib. à la soviétique

Le nombre des divorces en Union soviétique a triplé depuis 1960 : un couple sur trois qui divorce était marié depuis moins d'un an, raconte la *LITERATOURNAYA GAZETA.*

Selon le démographe Victor Prerevedentsev qui commente ces statistiques, « *le problème est que la famille-type connaît une profonde transformation. Au système patriarcal d'antan s'est substitué un système au sein duquel le mari et la femme sont, en théorie, égaux. Les femmes se rebellent, et elles ont raison. Cette augmentation des divorces coïncide avec un relèvement du niveau culturel de la femme soviétique : six diplômés sur dix sont aujourd'hui des femmes, et, parmi les jeunes, le niveau d'éducation des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes.*

» Or, le mari et la famille attendent souvent encore de la femme qu'elle se comporte comme une véritable domestique et assure tous les travaux ménagers. Selon certaines statistiques, le mari passe en moyenne cinquante heures par semaine à son occupation professionnelle, mais la femme fait des semaines de quatre-vingts heures... »

U.S.News & WORLD REPORT

La petite reine à la conquête de l'Amérique

« Le roman d'amour de l'Amérique et de la « petite reine » est de nouveau au beau fixe », écrit l'*U.S. NEWS AND WORLD REPORT.*

Selon l'hebdomadaire économique américain, « *la popularité des deux-roues, qui avait atteint son apogée pendant la crise de carburant de 1973 1974, mais avait décliné en 1975, est de nouveau élevée grâce à l'aide fédérale et à l'augmentation du prix de l'essence.*

» Parmi les résultats de ce nouveau « boom », figurent la construction de milliers de kilomètres de pistes cyclables interdites aux véhicules à moteur, de nombreuses revendications des bicyclistes et une nette augmentation du nombre des collisions entre voitures et deux-roues.

» La vente des bicyclettes est passée aux Etats-Unis de sept millions trois cent mille en 1975 à plus de neuf millions. Les « projections » industrielles prévoient la vente de onze millions en 1980 et de dix-neuf millions en 1990 (...).

» Les partisans de la bicyclette déclarent que les Américains pourraient économiser 780 millions de gallons d'essence (près de 3 milliards de litres) par an si 5 % seulement des banlieusards utilisaient leurs deux-roues au lieu de leurs voitures pour venir en ville (...). Un habitant de la banlieue de Washington, qui fait 30 kilomètres par jour pour se rendre à son bureau, déclare qu'il va plus vite qu'en voiture et qu'il économise 500 dollars par an (2 500 F) d'essence et de frais de garage. »



Quand les écologistes suisses se fâchent...

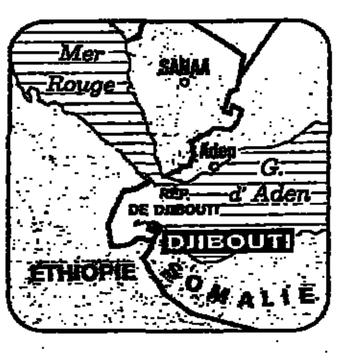
En Suisse, où il y a, paraît-il, trop d'autoroutes il se passe des choses étranges. Selon le quotidien de Lausanne *24 HEURES :*

« M. Claude Jutzet, président de la Fédération romande pour un réseau raisonnable d'autoroutes (FRRRA), est venu à Berne déposer devant le Palais fédéral une tonne de ciment répartie dans vingt sacs de 50 kilos chacun.

» Puis Claude Jutzet s'est rendu à la Chancellerie fédérale, porteur d'une lettre de sa fédération aux conseillers fédéraux. La tonne de ciment est un cadeau que les écologistes vaudois ont eu « le plaisir et l'honneur » d'offrir au gouvernement. « Puisque, lit-on dans la lettre, vous manifestez un tel intérêt pour le bétonnage de notre beau pays, nous avons pensé qu'il vous serait agréable de recevoir ce cadeau. Il nous semble judicieux de commencer à bétonner les alentours du Palais fédéral et de l'Office fédéral des routes et des digues afin que le peuple suisse, dans son ensemble, puisse entendre tomber tout l'argent que vous jetez si facilement par les fenêtres en matière autoroutière. »

Lettre de Djibouti

Veillée d'armes aux portes d'un empire défunt



TANDIS que le défunt empire d'Ethiopie est en proie à la guerre civile, une inquiète atmosphère de veillée d'armes règne à Djibouti. Néanmoins, par contraste, la dégradation continue de la situation dans toute la Corne orientale du continent donne à la jeune République djiboutienne l'image d'une zone de relative stabilité.

L'attentat perpétré en décembre dernier contre le célèbre restaurant *le Palmier en zinc* avait, momentanément, semé un vent de panique dans les rangs des Européens. Les deux grenades lancées par des hommes qui contestaient la politique du président Hassan Gouled avaient fait six morts et une cinquantaine de blessés. Beaucoup de résidents français pensaient que cette action allait marquer le début d'une intense campagne de terrorisme urbain. Les esprits se sont aujourd'hui un peu apaisés et la fièvre du départ qui avait saisi de nombreux civils est momentanément retombée.

Les femmes de sous-officiers et de gendarmes attendent toujours aussi nombreuses chez Line qui, il est vrai, vient de vendre son salon de coiffure et quitte définitivement le pays. Au casino, l'affluence n'a pas sensiblement diminué autour des tables de roulette. Seul changement, quelques Djiboutiens sont venus rejoindre les rangs des joueurs grecs, libanais, yéménites et français.

Les vendeurs de bimbeloterie, dont les étals sont installés sur les trottoirs de la place Menelik, proposent les mêmes objets manufacturés soit à Hongkong, soit au Kenya. Les deux pharmacies qui se font face, celle de la mer Rouge et celle de l'océan Indien, restent, comme la Banque de l'Indochine, le centre de ralliement privilégié des mendiants. Le nombre de ces derniers s'accroît constamment et donne à certaines artères du centre de la ville l'aspect d'une petite cour des miracles.

Dans les bars de la rue d'Ethiopie, au centre du quartier commerçant, la densité des képis blancs de la légion étrangère, des bérets verts des commandos et des bâchis bleus à pompons rouges des matelots de la marine nationale est impressionnante. Pourtant, beaucoup de militaires, reconnaissables à leurs cheveux coupés court, optent désormais pour la tenue civile lorsqu'ils ont terminé leur service quotidien.

LA présence de l'armée est en tout cas plus pesante qu'avant la proclamation de l'indépendance, intervenue le 27 juin 1977. Aux uniformes français — plus de quatre mille hommes stationnent encore ici, sur la demande du gouvernement local, — se sont joints ceux de l'armée djiboutienne : calot vermillon des militaires et képis noirs des gendarmes, dont les patrouilles croisent celles de la police militaire aux casques blancs frappés d'un sigle rouge.

Tôt le matin, ou en fin d'après-midi, après les heures torrides, le nombre des promeneurs est resté le même qu'il y a quelques mois dans toute la partie centrale de la ville. Sur les plateaux du Serpent, du Marabout et du Héron, à la résidence des Mouettes ou à celle du Soleil, zone d'habitat européen, la circulation est, comme elle le fut toujours, à peu près nulle après la tombée de la nuit. C'est devant les postes de télévision, qui continuent de diffuser les feuilletons de médiocre qualité venus de Paris, que se trouvent la plupart des Français. Beaucoup d'entre eux sont également friands de jeux radiophoniques et apprécient notamment la retransmission du populaire « Jeu des 1 000 francs ».

Dans les salles de cinéma de la ville, les films français, y compris les séries X, sont toujours à l'honneur. Mais le public est presque exclusivement djiboutien. Les Européens, pour leur part, préfèrent assister aux projections dans les clubs ou foyers privés. En revanche, en dépit de l'existence des coopératives, la clientèle européenne se rue toujours sur les produits quotidiennement importés de ce qui reste pour beaucoup d'entre eux *« la métropole »* : « veau de France », « poulets fermiers », parfums parisiens, œillets de Nice, et, dans quelques mois sans doute, comme *chaque année, muguet* d'Ile-de-France.

Le maintien du barrage mis en place en 1966 par les troupes françaises pour couper court à l'afflux des nomades venus d'Ethiopie et de Somalie évite à une ville où le nombre des emplois diminue sans cesse d'être submergée sous le flot des fuyards qui, soit en Erythrée, soit dans l'Aoussa, soit dans l'Ogaden, quittent la zone des combats entre rebelles et troupes régulières éthiopiennes. Grâce à cette protection artificielle, la population de Djibouti ignore à peu près tout du drame des réfugiés, surtout concentrés aux frontières de la République, dans des camps de regroupement hâtivement mis en place avec l'aide de quelques organisations internationales.

DJIBOUTI, qui avait souffert de la guerre italo-éthiopienne de 1936, puis des répercussions de la deuxième guerre mondiale en Afrique orientale, subit les conséquences de la situation chaotique qui prévaut dans l'ancien empire d'Haïlé Selassié. L'arrêt du trafic ferroviaire avec Addis-Abeba, depuis que la voie du chemin de fer franco-éthiopien a été coupée par des bandes armées, paralyse partiellement le port. La chambre de commerce assiste aujourd'hui impuissante à l'asphyxie de la ville, alors que, le 14 mai 1936, après la prise d'Addis-Abeba par l'armée italienne, elle réclamait au gouverneur, dans une motion adoptée à l'unanimité, la levée des sanctions édictées en novembre 1935 contre l'Italie mussolinienne...

Tandis que les relations avec l'Ethiopie ne cessent de s'étioler, un nouveau courant commercial se développe, par voie aérienne, en provenance de l'Ouganda. Une maison de la place expédie régulièrement vers l'Europe plusieurs milliers de tonnes de café ainsi soustraites par le fantasque, mais réaliste, maréchal Idi Amin Dada aux effets du blocus de la Tanzanie qui interdit aux Ougandais l'accès au port de Dar-Es-Salaam.

MUREE dans une attente inquiète, la colonie européenne vit dans l'espérance de lendemains plus prospères et plus sereins. Mais, il semble improbable qu'au cœur de cette zone de turbulence, Djibouti puisse très longtemps demeurer une oasis inviolée. L'avenir reste en tout cas directement lié au maintien des troupes françaises sur place. Or, la dégradation des rapports entre les *deux communautés ethniques Afar* et Issa menaçant de dégénérer en heurts sanglants, le gouvernement français consentira-t-il longtemps à ce que ces troupes courent un jour le risque de jouer un rôle de gendarme qui ne devrait, logiquement, plus jamais être le leur ?

PHILIPPE DECRAENE.

TUNISIE

La religion au restaurant

TUNIS, lundi 20 février : fête du Mouled qui marque la célébration de la naissance du Prophète. En cette journée exceptionnellement ensoleillée, après un mois de grisaille et de froid, la salle du restaurant en panoramique sur la baie de Tunis est archicomble. Des touristes surtout.

A une table, trois étrangers et un Tunisien commencent leur repas. Un des serveurs s'approche, embarrassé, et chuchote à l'oreille du convive tunisien :

« Que se passe-t-il ?

— On me dit que je ne dois pas boire de vin.

— Pourquoi ?

— C'est une fête religieuse, et un client vient de faire remarquer que l'on ne devait pas me servir d'alcool.

— En vertu de quelle loi ?

— Aucune, mais c'est ainsi.

— Alors, partons.

— Inutile, ailleurs ce serait la même chose. »

Le directeur de l'établissement vient s'excuser et explique : « La police nous a demandé de ne pas servir d'alcool aux musulmans aujourd'hui. Vous comprenez, c'est le Mouled. » *A la fin du repas, il reviendra à la table offrir des digestifs « cadeau de la maison », mais seulement avec trois verres.*

Pendant le mois de Ramadan, en août dernier, lorsque des cafés et restaurants avaient été saccagés à Sfax en signe de protestation contre la non-observation du jeûne, la presse officielle s'était alors élevée contre « ces atteintes intolérables à la liberté individuelle », *affirmant que* « chacun, en Tunisie, doit se sentir libre d'épouser les convictions et le mode de vie qui lui conviennent ».

MICHEL DEURÉ.

DANEMARK

Les enfants perdus de Christiania

LE Parlement danois vient de consacrer un débat de plusieurs heures à la « cité libre de Christiania », vaste zone de 25 hectares située au cœur de Copenhague, comprenant cent quatre-vingt-dix casernes, casemates et dépôts de munitions désaffectés, entourés de douves et de talus boisés où quelques centaines de marginaux (leur nombre, impossible à déterminer, oscille selon les saisons entre sept cents et mille deux cents, environ) vivent depuis 1971.

Voilà sept ans que cette cour des miracles à la scandinave, où se côtoient, sans emploi et sans logis, petits criminels, intellectuels amateurs d'aventures ou de sensations fortes, étrangers, vagabonds ou en cavale, toxicomanes, adolescents fugueurs et d'innombrables chiens jaunes sans collier (le fils et la fille de l'actuel premier ministre y ont demeuré un moment), est un objet de discussion, de curiosité, de reportages, de sympathie, d'indignation, d'enthousiasme ou de réprobation dans tous les milieux d'Europe du Nord.

Voilà sept ans qu'on annonce, à intervalles réguliers, que les jours de cette commune sauvage sont comptés, que la police est prête à intervenir et les autorités à y envoyer les bulldozers... et que rien de tout cela ne se produit. A plusieurs reprises, déjà, la Chambre unique avait adopté des textes énergiques ordonnant l'évacuation plus ou moins rapide de ce territoire qui, jusqu'à nouvel ordre, appartient au ministère de la défense. Mais ces dispositions fracassantes n'ont jamais reçu encore un commencement d'application, même partielle. Toujours, un événement inattendu ou une intervention imprévue en a repoussé la mise en œuvre.

En 1976, les représentants du noyau le plus stable des « christianites » et de leurs amis de l'extérieur (ces derniers vont des groupuscules gauchistes aux écologistes en passant par des personnalités huppées, tel cet armateur connu qui leur envoie de-ci de-là des chèques généreux) avaient engagé un procès contre le gouvernement, arguant qu'en 1972 le premier cabinet minoritaire social-démocrate, Anker Joergensen, après toutes sortes d'hésitation et d'atermoiements, les avait autorisés à occuper la place, normalisant ainsi leur statut.

D'instance en instance, le dossier de cette affaire sans précédent a atterri à la Cour suprême, qui a rendu son verdict le 2 février : la Cour refusait aux habitants de Christiania tout droit de résider dans des bâtiments (dont certains sont classés, *mais dans un état affligeant*) qu'ils avaient envahis en octobre 1971, peu après le déménagement des services de l'armée et de la marine alors que les différents ministères, le conseil municipal de la capitale et les promoteurs se disputaient pour savoir comment on pourrait utiliser cet espace privilégié par sa situation et son cadre.

Qu'allait faire le gouvernement, maintenant que la justice lui avait apporté un complet soutien de principe dont il assurait se féliciter ?

Au lendemain de cette victoire judiciaire, le gouvernement ne pouvait qu'être très embarrassé. Les élections communales sont proches (7 mars). Chercher immédiatement à faire exécuter les attendus très nets des magistrats ne pouvait que porter tort *au parti* au *pouvoir. Les supporters* des « christianites », qui venaient de lancer une collecte en leur faveur, ne cachaient pas que rien ne les arrêterait dans leur détermination à les aider, à s'opposer, coûte que coûte, à toute intervention des représentants de l'ordre.

Bluff ou pas, qui le sait ? Fallait-il risquer une confrontation qui pouvait mal tourner ? Et puis, que faire de tous ces gens si on décidait de les jeter dehors ? Nul n'ignore qu'aujourd'hui il est quasiment impossible aux démunis de trouver à Copenhague un logement à loyer décent (ce facteur est d'ailleurs à l'origine de toute l'histoire de Christiania). Des imaginatifs ont bien proposé de déporter tous ces gueux et ces cinglés sur une île déserte (le Danemark n'en manque pas), de les embarquer sur un vieux navire (et vogue la galère !) ou de les expédier au Groenland. Mais de tels plans semblent assez compliqués à réaliser.

On verra...

Et puis, il y a parmi les « christianistes » un certain nombre d'épaves mûres pour l'asile psychiatrique ou autres institutions du même genre. Or, de tels établissements publics reviennent *de plus en plus cher au Trésor,* au point qu'on peut soupçonner les autorités d'avoir laissé volontairement subsister Christiania pour éviter d'avoir sur les bras des incurables trop coûteux.

A côté des économies ainsi réalisées, les fameuses notes d'eau et d'électricité (consommées dans des conditions très primitives !) que les christianistes n'ont pas payées, malgré leurs engagements, depuis des années, sont broutilles ; même si on y ajoute les secours pécuniaires alloués par les services administratifs de la commune à ceux d'entre eux — à peine le quart — qui ont accepté de se faire enregistrer. En baptisant, en 1973, la ville libre « expérience sociale », les responsables de Christianborg ont d'ailleurs pris soin de tranquilliser leur conscience. Cette expression, ils ont vivement contesté par la suite avoir voulu lui donner une portée *précise. Mais, reprise* des centaines de fois, elle a servi d'argument massue au camp adverse.

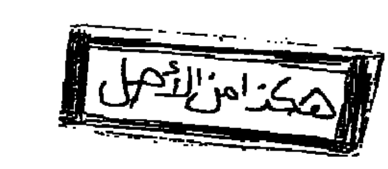
Comme on pouvait s'y attendre, et comme les journaux locaux l'avaient prévu avec un bel ensemble, le gouvernement a choisi la voie de la facilité, celle de la temporisation nébuleuse et de l'ajournement *sine die*. Il a proposé un nouveau débat au Folketing sur ce brûlant sujet après avoir négocié avec un certain nombre de formations politiques capables de lui fournir une majorité suffisante pour adopter un ordre du jour aussi commode que vague. Ce texte, voté par 89 voix contre 71 et 5 abstentions, a pris *« bonne note des projets du ministre de la défense »*, qui avait proposé auparavant de constituer une commission mixte comprenant *des représentants* du *gouvernement* et de la ville ayant pour tâche de rechercher la meilleure solution pour l'avenir de Christiania. En attendant, les choses peuvent rester ce qu'elles sont. Les « christianites » comme leurs adversaires ne s'y sont pas trompés : ils estiment que la commune sauvage a obtenu au moins trois ans de répit. Après, bien sûr, on verra.

Cet acte achevé, il reste que Christiania pose aux profanes une série de points d'interrogation. Comment se fait-il que cette société-providence que prétend être la société danoise ait pu engendrer et laisser se développer cette incongruité ou, disent certains, ce chancre permanent ? Comment des individus qui ont, de par la loi, la faculté d'accéder, même s'ils sont des ratés, à un niveau de vie convenable peuvent-ils choisir volontairement le chemin de l'inconfort, voire de la clochardisation élevée à l'état de système ? Et comment d'autres individus, mieux logés et mieux nantis, peuvent-ils, sans aller aussi loin, les approuver et les encourager dans cette fuite en avant ?

Peut-être faudrait-il répondre que Christiania est devenue, avec le temps et l'aide du hasard, une sorte de mythe où chacun met ce qu'il veut — un mythe qu'illustrerait assez fidèlement une nouvelle version de la fable du loup et du chien.

Enfants gâtés ou perdus d'une génération qui s'est littéralement vouée, pieds et poings liés, à la poursuite du paraître et des biens matériels, au prix de l'abandon inconscient de trop de libertés morales et autres, beaucoup de Danois se sont mis à envier l'existence du loup efflanqué *hantant des forêts où ne le* gênent ni impératifs, ni ordinateurs, ni inspecteurs. Mais se faire loup au fond des bois n'apporte pas automatiquement le bonheur et ne résout pas forcément les problèmes personnels. Les « christianites » vantent volontiers la chaleur et la solidarité fraternelle qui règne dans leur petite république et qui leur a fait mettre sur pied une série d'activités collectives — leur orgueil : marché aux puces, troupe de théâtre, récupération de ferraille, jardin d'enfants, etc. Mais certains d'entre eux peuvent parfois se sentir seuls derrière leurs murs lépreux. Depuis 1973, trois jeunes Français s'y sont suicidés.

CAMILLE OLSEN.



RADIO-TELEVISION

LA « PRÉ-CAMPAGNE » SUR LES ONDES

Le grand cirque

(Suite de la première page.)

Tête d'affiche incontestée du grand cirque électoral auquel nous convient soir après soir à l'écran les MM. Loyal du journalisme télévisé (un sondage ne lui a-t-il *pas attribué trois fois plus d'audience* qu'à ses adversaires ?), M. Georges Marchais commence à *se* prendre pour ce qu'il est : une attraction vedette. On était heureusement surpris au début, véritablement séduit. Il parlait, *il parle toujours, comme vous et moi,* sans se préoccuper de la grammaire (« Si j'aurais su... Il faut que les Français savent... ») sur un ton naturel, familier, dont la spontanéité apparente se confondait avec une apparente sincérité.

Avec le temps, avec le succès, son numéro a « bougé », pour *employer* le jargon du *théâtre ;* son jeu s'est figé, épaissi ; Il en *fait,* il en dit un peu trop aujourd'hui. Allant jusqu'à menacer de quitter le studio où il se trouvait, *face à M. Peyrefitte et à deux journalistes,* « seul contre trois ». Clins d'œil à son public, coups d'œil à sa montre, sourires méprisants, *regards* luisants *de condescendance* ironique ; ça sent le voulu, le répété, l'attitude étudiée devant la glace.

⁂

Rien de grave en soi. Seulement voilà, il donne le « la », on l'imite, *on le suit, on lui « pique » ses* effets. A commencer par ses lieutenants. MM. Barre et Chirac *prennent des petits airs supérieurs,* amusés, envoient des répliques à l'emporte-pièce et se ruent sur le terrain explosif de l'épate et de l'attrape-gogos. M. Michel Poniatowski excepté, soyons juste, qui étalait mercredi sur Antenne 2 la dignité calme, soufflée, élyséenne, que lui confèrent les audiences fréquentes, régulières dont l'honore — il s'en vante — le chef *de l'Etat.*

Péremptoires, catégoriques, arc-boutés sur les mérites du passé et les *menaces de l'avenir,* accrochés aux promesses déjà tenues et pourtant *encore* à tenir, les leaders de la majorité se font les bateleurs de cette foire d'empoigne dont les têtes de Turc sont celles des journalistes de service. *Les interventions les plus* prudentes de tel ou tel meneur de jeu sont accueillies de port et d'autre par des bordées d'injures intolérables et tolérées, hélas ! dans un pays où la presse télévisée a pris la dangereuse habitude d'enregis*trer les réponses sans y répondre* à son tour. Comme on fait son lit, on se couche... de fort méchante humeur à en juger par les zygomatiques tressaillant de fureur rentrée d'un Elkabbach, après que M. Chirac lui eut carrément reproché de ne pas comprendre ce qu'on lui disait.

Côté gauche, les odes aux tra*vailleurs et les appels à l'union* semblent s'inscrire dans la cire durcie d'un disque rayé, « la rengaine » comme disait récemment M. Alain Peyrefitte. Côté droite, sortis du magasin aux accessoires, les épouvantails épinglés à la baisse du franc, à la violence et à l'inflation sentent la naphtaline.

Plantés là, surpris, déçus, nous, *les badauds, on ne sait plus pour*quoi on est venu. Applaudir une performance ou étudier un pro*gramme ? Parmi les milliers de* chiffres, de statistiques lancés à toute volée sur nos carreaux, prenez-en *un, facile à retenir :* le SMIC à 2 400 F. Cette proposition, les communistes seuls l'avaient inscrite à leur programme ; *les socialistes* l'ont reprise *ensuite* (malgré les réserves de M. Michel Rocard si souvent citées par la *majorité*), puis le *parti radical en l'assortissant d'un* délai d'un an ; enfin, dans la foulée, le premier ministre l'a vidée de tout *contenu en* en *prolongeant le délai jusqu'au terme, ou pres*que, de la prochaine législature.

Qui écouter, qui laisser parler, le *cœur ou la raison ? Le cœur* en l'occurrence a ses raisons, de bonnes raisons, J.-J. Servan-Schreiber l'a très justement souligné ici même et à la télé : on l'a cru sur le *moment,* et puis de l'entendre se féliciter à la radio de la façon *dont le chef* du gouvernement *avait récupéré* en le démonétisant *cet objectif* pourtant vital, on a *recommencé à douter,* à se demander quel prix attachent aux besoins de ceux qui n'ont rien ceux qui ont beaucoup, sinon tout.

⁂

Oui, le « mur d'argent » bloque, *c'est* indéniable, *nos lucarnes,* décourageant, exaspérant pour les uns, rassurant pour les autres, *c'est autour de lui, par rapport à lui, que se situe l'opinion. Elle a* moins peur de perdre ce qu'elle a, la liberté, que de ne pas obtenir ce qu'elle n'a pas, l'égalité. Et personne encore n'a su lui tenir, *sur les ondes,* le langage qu'elle attendait, celui de la passion rationnelle. Difficile, je sais bien, on l'a vu pour M. François Mitterrand ; *difficile* de ne pas étouffer la générosité du propos initial sous les *calculs de l'addition finale ; difficile de trouver* les *mots* neufs qu'attendent tous ceux, toutes celles — les jeunes, les femmes — *qui sont restés sur* le quai de l'histoire. Une histoire écrite pour eux. Sans eux.

CLAUDE SARRAUTE.

« JEAN-CHRISTOPHE » SUR TF I

La musique d'un roman-fleuve

JEAN-CHRISTOPHE porté à l'écran, c'est l'exception à la règle. Les fervents de lecture *regrettent le plus souvent* l'adaptation filmée d'un livre qu'ils aiment ; ils ne voient dans les images tirées d'un ouvrage que déformations d'un esprit, ou trahisons de leurs sensations, de leurs émotions. Ils devront reconnaître que le travail *réalisé par* François Villiers et Claude Mourthé n'abîme en rien la longue histoire écrite par Romain Rolland, et publiée en dix épisodes dans les *Cahiers de la quinzaine* de Charles Péguy entre 1903 et 1912.

Au contraire, les neuf heures d'émissions fabriquées à partir des deux mille pages du livre *ont comme* nettoyé et rajeuni celui-ci. Car il *faut bien dire que ce roman-fleuve,* dont le succès fut à l'époque considérable (et mondial), ne représente pas le meilleur de Romain Rolland. L'auteur n'écrivait-il pas lui-même dans une introduction à l'édition définitive : *« Le style de* Jean-Christophe, *d'après lequel on a coutume de juger, à tort, de l'ensemble de mes œuvres... »*

Le prix Nobel de littérature a laissé *un autre* héritage. De sa biographie de Beethoven aux innombrables *et foisonnantes correspondances* qu'il entretint avec les grands esprits de son temps (Gandhi, Tolstoï, Gorki, Einstein, Stephan Zweig, Renan ou Bertrand Russell) en passant par son Journal, ou son essai sur la *mystique de l'Inde,* on peut relire aujourd'hui les prises de position de ce pacifiste, de ce non-violent inlassable. Son « actualité » *ne se dément pas même si l'importance* du témoignage de Romain Rolland est peut-être plus largement reconnue à l'étranger qu'en France. On s'y réfère dans les pays de l'Est, on continue de l'étudier aux Etats-Unis et son nom est synonyme de liberté pour ceux qui, en Amérique du Sud, tentent encore de lutter. Des spécialistes japonais, allemands ou italiens font sur lui des recherches.

Jean-Christophe même, dont les Français ne conservent que le souvenir *de dictées ou* d'explications de textes faites à l'école, est un « classique » dans d'autres pays. Romain Rolland disait de cet ouvrage qu'il l'avait écrit pour être compris par les plus simples, par les plus humbles, *« par des milliers et non pas d'un groupe de délicats »,* ne voulant pas faire œuvre de littérature, mais œuvre de foi. Il croyait fermement à l'art *« non pour l'art, mais pour la vie ».*

Or, la vie a changé, et le roman s'est trouvé du *même* coup un peu démodé et vieilli. Le mérite de la réalisation qui sera diffusée sur TF 1 est de conserver l'intérêt his*torique de l'œuvre, de garder son* caractère de fresque sociale et politique, tout en la débarrassant d'aspects qui dateraient trop.

Des souffles divers

Tous les retondissements de la vie du héros musicien n'auraient pu *être condensés dans la durée d'un* film de cinéma. Du livre, les adaptateurs ont supprimé un seul épisode, *Antoinette.* Les neuf chapitres d'une heure qu'ils proposent correspondent aux diverses parties voulues par Romain Rolland, chacune étant traitée comme un tout. La chronologie du roman est suivie, sa trame fidèlement respectée. Ces neuf « tomes » mis en images montreront toutes les aventures de Jean-Christophe. Des années 1880 à la guerre, de l'enfance en Allemagne à l'exil en Suisse, ils évoquent aussi bien les premières menaces et les troubles sociaux de 1906 que les événements artistiques parisiens. Ils reconstituent donc les émeutes et la répression de Villeneuve-Saint-Georges ainsi que la première de *Pelléas et Mélisande,* de Debussy, à l'Opéra-Comique.

Car *Jean-Christophe,* « roman *musical* », suit également l'évolution des styles, le passage en quelques années de la musique de Richard Strauss à celle de Gabriel Fauré, années pendant lesquelles la peinture fit de même ses propres bonds. Bruno Rigutto et Jean-Louis Florentz ont *écrit* pour les images de François Villiers la musique qu'aurait pu composer Jean-Christophe telle qu'elle est suggérée dans le livre (Jean-Christophe n'est pas une transposition romanesque du personnage de Beethoven, il est *ancré dans l'histoire du début du* vingtième siècle).

Roman « musical », aussi, parce que des « souffles divers » traversent les différentes parties. Ces rythmes ont été respectés, de même qu'ont été transposées les trois principales époques. Coproduites par TF 1 et Pathé, mais aussi par la télévision allemande (WWF-Cologne) et la télévision suisse (SSR-Genève), les émissions ont été tournées en Allemagne (pour l'enfance et l'adolescence du compositeur), en France (pour les images de son séjour à Paris), en Suisse (pour les derniers épisodes). François Villiers travaillant dans chaque cas avec des équipes locales. « *Cette coproduction européenne est à l'intérieur même du sujet,* dit le réalisateur, *elle a facilité les choses et permis de reconstituer des ambiances. Cette expérience devrait se renouveler le plus fréquemment possible pour des ouvrages d'une telle importance.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ A partir du jeudi 2 mars, TF 1, 20 h. 30.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN DRUCKER

La S.F.P. et la crise du cinéma

La crise du cinéma français, portée devant l'opinion publique par l'action qu'a entreprise *le Bureau de liaison des* industries cinématographiques (B.L.I.C.), ranime un vieil antagonisme vis-à-vis de la télévision. Celle-ci devient la cible d'attaques répétées. Face à ces attaques, M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, a réagi vivement (« le Monde » du 19 janvier). Le B.L.I.C. a riposté (« le Monde » du 25 janvier). M. Jean Drucker, directeur général de la Société française de production (il y fut, auparavant, chargé de mission auprès du président, M. Jean-Charles Edeline, puis directeur chargé des affaires extérieures), exprime à son tour son point de vue.

« LA création de la S.F.P., *dit M. Jean Drucker,* est, sans aucun doute, un acte de première importance dans le domaine de l'audiovisuel. En effet, en conservant au remarquable outil technique que possédait l'O.R.T.F. sa cohérence, en lui permettant de continuer à se développer, ce sont les chances d'une production audiovisuelle nationale qui ont été préservées. Or si chacun sait que celle-ci constitue, pour les Etats modernes, un facteur essentiel d'indépendance culturelle et un « poisson-pilote » de l'exportation, beaucoup de pays n'en ont pas les moyens *humains* et techniques. C'est la chance de la France que de posséder à la fois les talents et la technologie. Le rôle de la S.F.P. s'inscrit très précisément dans cette perspective.

» Par ailleurs, qu'elle soit une « société de production et de création audiovisuelles » indique très clairement que, pour nous, cinéma et télévision sont parfaitement complémentaires, que la tension et l'ambiguïté qui marquent actuellement leurs rapports doivent disparaître, pour faire place à la concertation et à l'organisation de la vie en commun.

» Parce qu'elle est la seule société produisant à la fois deux mille heures chaque année pour la télévision et des films de cinéma, la S.F.P. peut jouer un rôle *important* dans l'élaboration de nouveaux rapports entre ces deux mondes rendus hostiles pour être restés trop longtemps étrangers l'un à l'autre. Les griefs, les reproches, les cahiers de doléances, même lorsqu'ils sont légitimes ne doivent pas occulter le vrai débat : quelle est la fonction de la télévision aujourd'hui ? Quelle est celle du cinéma ? Je n'aurai certes pas l'outrecuidance de théoriser sur cette notion fondamentale de communication, qui préoccupe depuis des années des hommes comme Pierre Schaeffer, Jean Cazeneuve ou Roland Cayrol. Néanmoins, se limiter aux aspects *financiers* du *problème* cinéma-télévision, si importants soient-ils, ou affirmer, comme le font certains, de manière péremptoire, que notre télévision est « mauvaise » et que notre cinéma est « médiocre », me paraît à la fois superficiel et injuste.

» Il serait trop facile de montrer que la télévision apporte beaucoup à *ceux qui la* regardent (ce ne sont pas toujours ceux qui la jugent) et que le cinéma français met, chaque année, de nouveaux talents en évidence. Agiter le mythe du « passé béni » où l'on retrouve, pêle-mêle, le cinéma des années 60, la nouvelle vague et l'école des Buttes-Chaumont, n'est pas une bonne façon d'aborder les problèmes qui se posent aujourd'hui. Plus fécond, me *semble-t-il, est de s'interroger* sur le changement de nature de la télévision et du cinéma, sur la remise en cause que ce changement suggère, pour l'une comme pour l'autre. Juger la télévision selon les mêmes critères en 1978 qu'en 1958, alors qu'on est passé, en vingt ans, de cinq cent mille à seize millions de récepteurs, n'est pas très sérieux. *De même,* ne pas tenir compte du fait que la clientèle autrefois *« systématique »* du cinéma est aujourd'hui constituée par un public sélectif, composé, à 50 %, de jeunes, conduit à esquiver le problème de fond, à savoir que télévision et cinéma vont avoir à se réinventer.

» La télévision et *le* cinéma ne pouvaient pas éviter d'être pris de court par leur propre *évolution. Elle s'est faite* trop vite pour qu'elle puisse être maîtrisée. Cela a amené la télévision, notamment, à faire un usage massif des films du cinéma et celui-ci, déjà fragile, résiste mal à ce qu'il ressent comme une agression. *Cela* crée une situation grave, mais qui doit être analysée et réglée sans dramatisation excessive.

— Mais comment ? Est-ce en diffusant moins de films qui seraient achetés plus chers ? Ou en supprimant les films au petit écran ?

— Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur ce qui fait actuellement l'objet de *discussions* approfondies au plus haut niveau entre les parties intéressées. Néanmoins, on peut dire qu'il est normal et souhaitable que la télévision offre des films à son public qui, d'ailleurs, les réclame et les aime. Bien sûr, *il convient* que l'usage qu'elle fait du cinéma ne soit ni abusif ni anachronique. Le fait que la télévision soit à la fois un service public et la plus grande *entreprise de spectacles doit* conduire à reconsidérer les conditions d'acquisition des films, plus encore que leur nombre. Il aut imaginer un système tenant compte vraiment de la notoriété des films, mais aussi du jour et de l'heure de diffusion. Il faut que l'argent ainsi récolté revienne, en priorité, à *la* production des films. Mais il faut également, pour être équitable, prendre en considération *le rôle très positif que joue* la télévision dans la formation du public. Les Français seront de plus en plus cinéphiles grâce à elle. En réalité, si la solution des difficultés du cinéma peut être trouvée en partie dans un réaménagement de ses rapports avec la télévision, cela n'épuise pas le problème. Il y a une crise artistique à considérer.

— Comment se place, dans la création cinématographique, la S.F.P. producteur de films ?

— Il faut savoir que la S.F.P. ne donne pas encore toute sa mesure pour des raisons structurelles, car elle doit, en priorité consacrer ses moyens à la télévision dont elle sollicite les commandes. *La production cinéma*tographique ne peut donc s'inscrire, pour l'instant, que dans les creux laissés par la production télévisuelle. Pour cette raison, certains projets ne peuvent aboutir. D'autre part, nous sommes tenus, par le Centre national de la cinématographie, d'êtres minoritaires dans les films. Mais certains, comme *Providence,* d'Alain Resnais, n'auraient jamais pu être réalisés *sans notre concours.* Et *Providence* vient, justement, de recevoir plusieurs Césars du cinéma français.

» Malgré ces contraintes, nous avons développé une politique basée sur la recherche de la qualité et sur le refus d'une dichotomie que je juge néfaste entre cinéma de distraction et cinéma de réflexion. Il n'y a pas, pour nous, un cinéma ambitieux et déficitaire d'un côté, un *cinéma médiocre* et rémunérateur de l'autre. Notre aventure artistique va de Resnais à Losey *(les Routes du Sud)* en passant par Bertucelli *(Docteur Françoise Gailland)* et Tavernier *(le Juge et l'Assassin).*

» En 1978, conscients du rôle que nous pouvons jouer, nous allons multiplier les initiatives en matière de création, en demandant à de jeunes auteurs d'écrire pour le cinéma. Les bourses de scénarios que nous venons d'attribuer avec le Centre national des lettres, vont dans ce sens.

— Certains pensent, disent, que la S.F.P., par son président, est liée au circuit de distribution U.G.C.

— Jean-Charles Edeline est l'une des plus fortes personnalités du cinéma. Il ne fait aucun *doute pour* moi que la courageuse politique de rénovation de salles dont il a été l'animateur a freiné, en France, l'hémorragie de spectateurs. Cela dit, il ne dirige plus l'U.G.C. mais la S.F.P. et, sur la trentaine de films coproduits, jusqu'ici, par nous, un seul a été distribué par U.G.C., qui est donc loin d'être privilégiée. *Compte tenu* du rôle important que joue cette société, je pense que nos rapports se développeront.

— Vous faisiez allusion à une crise artistique du cinéma français. A quoi l'attribuez-vous ?

— D'abord, il faut s'entendre sur la notion de crise : le cinéma français possède un nombre de metteurs en scène de talent comparable aux Etats-Unis et à l'Italie, pour se référer aux pays toujours cités en exemple. C'est davantage par rapport aux sujets de films abordés, à leur faiblesse de construction, à leur caractère trop souvent hermétique ou marginal, à l'insuffisance de l'écriture, que se situe le problème. *Le constat est facile,* l'analyse l'est moins. J'aperçois, cependant, plusieurs raisons.

» Il *me semble que, depuis* la « nouvelle vague », l'idée selon laquelle le cinéma est improvisation et création spontanée a fait des ravages en France. Là où chez Truffaut, Malle, Godard ou Resnais, il fallait voir talent, culture et travail, on a vu facilité, laxisme. On a cru que l'on pouvait s'affranchir totalement de la *technique* et, *ce qui* est peut-être plus grave, du scénario. Beaucoup de films sont tournés *à partir de cent pages* griffonnées à la hâte.

» En fait, il faudra bien se faire à cette idée, choquante pour beaucoup, que le cinéma, sinon le talent, s'apprend. La « nouvelle vague » l'a appris chez Langlois. Aujourd'hui, les techniques audiovisuelles se développent considérablement, les *conditions économiques changent.* Il est frappant de voir que les jeunes metteurs en scène américains sortent, tous, des universités. Et comment ne pas remarquer que Lelouch, Truffaut, Malle, cinéastes aux carrières internationales, sont, également, de très bons producteurs. Les jeunes cinéastes français doivent donc apprendre à *faire la* synthèse entre leurs démarches de créateurs et les problèmes économiques et financiers. Dans le même esprit, il faut s'élever contre la notion française d'« auteurs de films ». Bien sûr, il y a des exceptions, mais, dans la majorité des cas, un bon film est le fruit d'un travail d'équipe. *Combien de noms de scénaristes* relève-t-on au générique des films italiens ?

» Cela dit, l'audience des films à la télévision, la place qui leur est consacrée dans la presse, ne peuvent que rendre optimiste sur l'avenir du cinéma, en dépit des difficultés du moment. Il est plus important que jamais de lutter contre l'égoïsme et la solitude, de faire contrepoids à la mystique de la consommation, en préservant la part de l'imaginaire. Plus que jamais, notre société a besoin que l'on investisse dans les mythes. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Les images gelées

EN 1975, la Société française de production, menacée de sous-emploi par l'absence de commande des chaînes, décidait de son propre chef de mettre en route plusieurs tournages : Arriba España, *de José Bersoza ;* Jacques Duclos, *de Philippe Laïk; puis* la Porte sainte et Jackson *scoop; de Claude Mosset, et* l'Impromptu d'Annecy, *d'Alexeieff. Les films dorment aujourd'hui dans leurs cercueils métalliques.*

Arriba España, *d'abord : « Du* vivant de Franco et dans des conditions clandestines, *explique Louis Mollion, responsable du secteur production - film,* José Bersoza avait tourné ce film, qui posait le problème du devenir de l'Espagne après la mort du Caudillo. C'était aussi une histoire du franquisme et une démystification de la prétendue habileté politique de Franco. Bersoza, qui ne revendiquait pas *l'objectivité, y montrait comment* celui-ci avait bénéficié de la conjoncture de l'après-guerre, *puis de la guerre froide,* lorsque l'Espagne était devenue une base stratégique indispensable aux Américains. »

Un document « explosif », entièrement monté au lendemain de la mort du dictateur et qui n'attendait plus que d'être diffusé. Il attend encore.

Deuxième échec : Jacques Duclos. *Fin 1975, Philippe Laïk entreprend le tournage d'un portrait du dirigeant communiste. Dernières images du sénateur, qui meurt peu après le troisième jour de tournage. Mais Laïk possède un enregistrement effectué au cours des séances de préparation. Il décide donc de « bouturer » sur les séquences filmées (la petite enfance) des archives illustrent ces souvenirs recueillis sur magnétophone : le regard de Jacques Duclos sur les événements qu'il a vécus depuis le congrès de Tours, sur de grandes figures comme Staline, Jean XXIII — auquel il était très lié — et de Gaulle. De ce montage, le réalisateur tire un documentaire de deux heures qui n'accédera pas à l'écran.*

On envisage alors une série de quatre fois trente minutes ; mais la *« précampagne » de 1976 puis la campagne électorale arrivent... le portrait devient alors « propagande » : il est relégué à son tour aux oubliettes...*

La Porte sainte *consacrait, en 1976, une heure au personnage de Paul VI, alors très malade. Mais Paul VI est toujours vivant. Il n'intéresse plus les foules.* Jackson scoop *suivit pendant une heure trente la campagne pour les primaires du sénateur américain. Mais Jackson n'a pas reçu l'investiture démocrate : Mosset, pour trouver preneur, aurait dû faire « Carter-scoop »...* L'Impromptu d'Annecy, *enfin, première réalisation d'Alexeieff, retrace la naissance et l'évolution du cinéma d'animation depuis 1925 : les armoires de la S.F.P. en gardent l'exclusivité.*

Ces échecs sanctionnent sans doute une incurie des services commerciaux de la S.F.P. Mais les chaînes portent aussi leur part de responsabilité. En dehors des frictions entre les sociétés issues de l'O.R.T.F., on peut s'inquiéter de la conception de l'actualité qui provoque leur refus de diffuser ces films : une propriété privée des services d'information politique, qui ne supporte ni les analyses des créateurs ni le passage du temps.

XAVIER DELCOURT.

RADIO-TELEVISION

La campagne officielle

La campagne des élections législatives sur les ondes débute lundi 27 février à 0 heure. Un « créneau » spécial de trente minutes environ a été dégagé tous les jours, sauf les samedis et dimanches, sur les trois chaînes de télévision et sur France-Inter jusqu'au 17 mars.

● DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Avant le premier tour de scrutin, un temps d'antenne égal, au total, à trois heures d'émission, est mis sur les trois chaînes de télévision et sur France-Inter à la disposition de chaque parti ou formation représenté par des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale (c'est-à-dire réunissant plus de trente députés).

Cette durée est divisée en deux parts égales, l'une affectée aux groupes de la majorité, l'autre à ceux de l'opposition.

Les émissions précédant le second tour de scrutin, d'une durée d'une heure et trente minutes par formation, sont réparties selon les mêmes proportions entre les partis.

Les horaires des émissions et les modalités de leur réalisation ont été fixés par une commission présidée par M. Marcel Barbet, président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat (*Journal officiel* des 25 et 29 janvier 1978).

● DATES ET HORAIRES

La commission a fixé les dates des émissions que diffuseront simultanément les sociétés TF 1, A 2, FR 3 ainsi que France-Inter pour Radio-France. Elles auront lieu chaque jour du lundi au vendredi à 20 h. 35, sauf les mercredis 1er et 8 mars, où elles sont fixées à 19 h. 42.

— Du lundi 27 février au vendredi 10 mars (soit pendant les dix séries d'émissions antérieures au premier tour du scrutin), les porte-parole de la majorité et de l'opposition disposeront chacun de neuf minutes d'antenne quotidiennes.

— Du 14 mars au 17 mars (avant-veille du second tour de scrutin), les mêmes formations disposeront de onze minutes d'antenne (les trois premiers jours) et de douze minutes pour leur dernière émission.

● TEMPS D'ANTENNE

Les temps de parole attribués aux partis et aux formations regroupant plus de trente députés ont été fixés comme suit :

Majorité : groupe du Rassemblement pour la République : cinquante-quatre minutes pour le premier tour, vingt-sept pour le second ; groupe des républicains : vingt minutes et dix minutes ; groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux : seize minutes et huit minutes.

Opposition : parti socialiste et radicaux de gauche : cinquante-deux minutes et vingt-six minutes ; parti communiste : trente-huit minutes et dix-neuf minutes.

Par tirage au sort, il a été établi que la majorité serait la première et la dernière à s'exprimer dans chaque série d'émissions, soit le 27 février et le 10 mars, ainsi que le 14 et le 17 mars.

En ce qui concerne les formations et partis non représentés à l'Assemblée nationale, la commission doit arrêter leur temps d'antenne en fonction du nombre de candidats que chaque mouvement présente au premier tour : au-delà de soixante-quinze candidats, les formations disposeront de sept minutes pour le premier tour et de cinq minutes pour le second.

Les formations habilitées à s'exprimer sur les ondes sont :

L'Action républicaine indépendante et libérale, le Centre national des indépendants et paysans, le Collectif Ecologie 78, Démocratie chrétienne, Front autogestionnaire, la Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, le Mouvement des démocrates, le Parti des forces nouvelles, le Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense, l'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (qui regroupe le parti communiste marxiste-léniniste de France et le parti révolutionnaire marxiste-léniniste).

● RÉALISATION

Les prises de vues et de son des émissions de la campagne sont effectuées en direct à Paris dans les studios de la Société française de production. La réalisation de chaque séquence est assurée selon des normes très précises (décor, nombre de caméras, etc.) par un spécialiste du « direct », désigné à l'avance par la commission sur une liste établie par la S.F.P.

Sur les périphériques

● EUROPE I

— Le 26 février, M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, est l'invité du « Club de la presse », à 19 heures.

— Le 3 mars, Denise Fabre reçoit M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, à 10 heures ; un débat sur les institutions et les libertés oppose M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et M. Alexandre Sanguinetti, membre du bureau exécutif du R.P.R., à M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, et M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, à 19 h.

— Le 5 mars, M. Raymond Barre, premier ministre, est l'invité du « Club de la presse », à 19 h.

● R. M. C.

— Le 26 février, un débat oppose M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, et M. André Boulloche, député P.S. du Doubs, à 13 h. 30.

— Le 27 février, un débat sur l'aménagement du territoire oppose M. Louis Mermaz, secrétaire national du P.S., et M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., à 13 h.

— Le 27 février, M. Raymond Barre, premier ministre, en direct de Lyon, à 19 h.

— Le 28 février, M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, en direct de Villefranche-de-Rouergue, à 19 h.

— Le 1er mars, un débat oppose M. Olivier Guichard, ancien socialiste, maire (R.P.R.) de La Baule, et M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du parti socialiste, à 13 h. 30.

— Le 2 mars, un débat oppose M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., et M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., à 13 h. 30.

— Le 3 mars, M. Jacques Chaban-Delmas, député R.P.R., maire de Bordeaux, en direct de Bordeaux, à 19 h.

● R. T. L.

— Le 27 février, un débat oppose M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C., et M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, président du Carrefour social-démocrate, en direct de Paris, à 20 h. 30.

— Le 28 février, « Gros Plan spécial élections » sur M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, à 8 h. 30 ; un débat oppose M. André Fanton, député R.P.R. de Paris, et M. Michel Crepeau, député M.R.G. des Charentes-Maritimes, maire de La Rochelle, à Niort, à 20 h. 30.

— Le 1er mars, « Gros Plan spécial élections » sur M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates - sociaux, à 8 h. 30 ; un débat oppose M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ile - de - France, et M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., à Châteaubriand, à 20 h. 30.

— Le 2 mars, M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C., directeur de *l'Humanité*, face à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, à Paris, à 20 h. 30.

— Le 3 mars, M. Georges Lemoine, maire socialiste de Chartres, face à M. Jacques Douffiagues, délégué général du P.R., en direct de Toury (Eure-et-Loir), à 20 h. 30.

— Le 6 mars, « Gros Plan spécial élections » sur M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., à 7 h. 30 et à 8 h. 30 ; un débat oppose M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., et M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, en direct de Douai, à 20 h. 30.

SOIRÉE ÉLECTIONS COMMUNES A FRANCE-INTER ET FR 3

● France-Inter et FR 3 collaboreront au soir des 12 et 19 mars prochains pour donner ensemble les résultats des élections législatives depuis le studio 102 de la Maison de la radio.

FR 3 annonce pour sa part vingt-deux « décrochages » régionaux qui permettront à chaque rédaction des bureaux d'information de communiquer les résultats détaillés. Les journalistes utiliseront par suite d'un accord avec Télédiffusion de France et avec l'A.F.P., le procédé Antiope donnant la possibilité d'indiquer instantanément les résultats provenant de l'A.F.P.

Écouter-voir

● UN HOMME, UN JOUR : L'INSURRECTION DU GHETTO DE VARSOVIE. — Dimanche 26 février, A 2, 21 h. 40.

« *Le 19 avril à 2 heures de la nuit, notre garde avancée nous rapporte que la gendarmerie allemande et la police de collaboration postent des sentinelles tous les 25 mètres le long des murs extérieurs du ghetto. Nous avons immédiatement alerté tous nos groupes de combat qui, à 2 h. 15, viennent occuper leurs postes. La population civile que nous avons alertée se rend immédiatement dans les abris et cachettes préparés d'avance. Le ghetto est désert. Seule l'Organisation juive de combat veille.* » Ainsi Marek Edelman, qui fut l'un de ces insurgés juifs, relate-t-il par écrit les prémices du grand soulèvement polonais qui fit obstacle à la « liquidation finale » du ghetto de Varsovie, préméditée par les nazis.

Sur les terribles journées de ce printemps 1943 conclues, après de longues heures de combat, par la retraite des Allemands, Jean-Marie Cavada a réuni un ensemble de documents d'archives et de témoignages enregistrés. Heure clef de la résistance juive, symbole de courage et de dignité.

● CINÉ REGARDS : COMENCINI. — Mercredi 1er mars, FR 3, 22 h. 5.

Le jour même de la sortie en salles de *l'Incompris*, Anne Andreu et Maurice Le Roux consacrent une grande partie de leur magazine de cinéma au réalisateur Luigi Comencini. Ce film, qui date de 1967, s'inscrit, en effet, dans tout un itinéraire sur l'enfance, dont on a pu analyser, depuis, les thèmes fondamentaux avec *la Jeunesse de Casanova*, *Pinocchio* et *les Enfants et nous* (reportage pour la télévision italienne).

Luigi Comencini explique, dans un entretien, la progression de son travail cinématographique par rapport à la réalité sociale. Il considère *l'Incompris* — drame émouvant où sont subtilement peints deux caractères d'enfants — comme un film à part, hors du temps, mais pourtant essentiel dans son itinéraire.

En deuxième partie de ce magazine (réalisé par Jean-Marie Perthuis), une enquête sur un exploitant de Vendée, Antoine Voyer, qui a constitué un collectif d'une cinquantaine de salles paroissiales et rurales pour maintenir le cinéma vivant dans sa région.

● DOSSIER : AVEZ-VOUS LU BARUCH ? — Samedi 4 mars, France-Culture, 14 h. 5.

A l'occasion du tricentenaire de Spinoza, Michèle Cohen et Janine Antoine consacrent à l'auteur de *l'Ethique* cinq émissions des « Chemins de la connaissance », couronnées par ce « Portrait présumé ». Les philosophes ont chacun leur légende : la sandale d'Empédocle, le fixe-chaussette de Kant, l'élevage d'araignées de Spinoza. De ces légendes, emblèmes de leur pensée, naît une approche oblique de leurs systèmes. Enigme, ce juif d'Amsterdam, polissant ses lentilles aux confins du ghetto qui l'a maudit tout en construisant, pièce à pièce, l'une des plus infernales machines philosophiques.

Mêlant mythe et biographie, paysage sonore et commentaire, cette émission exemplaire tisse la toile sur laquelle se précisent peu à peu les traits de Spinoza. Les entretiens menés par Pierre François Moreau, les textes de Malamud, d'Althusser, de Freud, de Nietzsche, d'Elie Faure ou d'Alexandre Dumas, défrichent des portions de l'œuvre articulées par un méticuleux travail de montage.

Exégète du Talmud, auteur d'un précis de grammaire hébraïque, mais exclu de sa communauté, Spinoza, penseur du corps et du désir, fonde aussi les premiers éléments d'une critique politique moderne, en complète rupture avec l'idéologie de son temps. Un poème de Borgès, lu par lui-même, le montre polissant au fond de son échoppe un diabolique cristal en forme de labyrinthe infini...

● RETRANSMISSION LYRIQUE : LES CONTES D'HOFFMANN. — Samedi 4 mars, A 2 et France-Musique, 20 h. 30.

Au soir des nouveaux *Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, au palais Garnier (c'était en octobre 1974), les favorisés qui avaient eu la chance de découvrir en direct la première mise en scène de Patrice Chéreau pour l'Opéra restèrent perplexes. Malgré sa « *splendeur étrange* », écrivait à l'époque Jacques Lonchampt, l'unique décor « *ne correspond en rien aux trois contes* » adaptés par l'auteur de *la Belle Hélène* du romantisme allemand. « *Toutes les scènes d'intérieur se déroulent en plein vent* », dans ce qui évoque les abords d'une ville nordique, « *aux couleurs d'une pureté merveilleuse* ».

Ce spectacle fascinant, difficile et énigmatique, le voici cette fois offert à l'ensemble des téléspectateurs, dans la distribution réunie pour sa reprise à Paris (*le Monde* du 10 février) et sous la direction élégante de Jean Perisson. Toutes querelles apaisées, Radio-France a prêté son concours pour assurer sur France-Musique le relais en stéréophonie.

● ÉCRANS DE L'ÉTRANGER : N'AYEZ PAS PEUR DE THOMAS B. — Samedi 4 mars, FR 3, 20 h. 30.

Une histoire vraie, celle de Thomas, qui veut des parents comme un chien cherche un maître, avec une fougue qui risque de tout faire échouer. Il étouffe dans sa fureur d'être un « bâtard » (« Thomas la tomate ! », lui crient chaque jour ses camarades à la sortie de l'école), dans le besoin d'être aimé, accepté. Thomas se bat, il mouille son lit à onze ans. Un cas « difficile ». Un enfant de l'Assistance publique, qui attend comme d'autres, comme tous, d'être adopté.

N'ayez pas peur de Thomas B. ressemble à ces reconstitutions dramatiques où les Britanniques (avec Kenneth Loach, Peter Watkins, Brian Gibson) sont passés maîtres. Regard très subjectif sur les difficultés de l'enfance et les institutions. La production — allemande — apparaît cependant trop humaniste ou trop pédagogique. Adapté d'une nouvelle de Hilla Peetz, à partir de la réalité (Thomas a été adopté il y a deux ans), ce récit à la première personne, dont le but est « *d'encourager des parents adoptifs à faire le premier pas et à tenir bon ensuite* », retrace les péripéties d'une adoption menacée par l'enfant lui-même (qui casse, vole, provoque) et par l'administration. Abîmé par le doublage qui donne un ton faux, par quelques archétypes (le père méchant d'abord, compréhensif ensuite), *N'ayez pas peur de Thomas B.* finit pourtant par incroyablement toucher. Martin Fechtner dans le rôle de Thomas est vraiment un jeune chiot bagarreur.

● PÉDAGOGIE : LE CRI DU CORPS. — Dimanche 5 mars, A 2, 11 heures.

« *Comment un conflit psychologique peut-il être repris et traduit par le corps ?* » Cinq invités de la dernière émission de la série « Science publique », réalisée par Françoise Berdot et Claude Muhardeaux — un plongeur, une infirmière, une employée de bureau, un ouvrier retraité et une enseignante, — vont définir, à travers le récit d'une paralysie, la question que s'était posée Sigmund Freud à la fin du siècle dernier.

Deux médecins, Catherine Dolto, généraliste, et Jean Guir, psychanalyste, tentent d'élucider l'origine de la maladie psychosomatique, ce « cri du corps ». Certaines prédispositions génétiques ne s'exercent qu'à un moment donné de la vie du sujet, renvoyant à des événements d'une très grande précision. Il arrive que telle personne atteinte d'une maladie sans lésion (cécité ou paralysie hystérique) recouvre la vue ou l'usage de ses membres, dès lors qu'elle retrouve les circonstances de son traumatisme.

Jean-Louis, l'auteur de la question posée au début de l'émission, souligne que les causes sociales de la maladie ont été élaguées. Une confrontation entre usagers de la science et scientifiques sur le thème « névrose et société » vient alors compléter le débat.

Les films de la semaine

● TAXI, ROULOTTE ET CORRIDA, d'André Hunebelle. — Dimanche 26 février, TF 1, 17 h. 50.

Louis de Funès, qui venait d'être promu vedette, anime les mésaventures d'un Français moyen passant ses vacances en Espagne avec une de ces familles « bien de chez nous » qu'affectionnait alors le cinéma français. Gentil et désuet.

● LE CERVEAU, de Gérard Oury. — Dimanche 26 février, TF 1, 20 h. 30.

Bourvil (le corniaud) et Belmondo (le titi astucieux) se servent de boules puantes pour un hold-up sensationnel, préparé scientifiquement d'un autre côté par un « cerveau » anglais. Grisé par un budget énorme qui lui permettait d'utiliser des super-gadgets comme gags, Gérard Oury a sacrifié souvent au pur spectacle le rythme de son récit. On rit moins qu'à *la Grande Vadrouille*.

● RENDEZ-VOUS A BRAY, d'André Delvaux. — Dimanche 26 février, FR 3, 22 h. 40.

S'inspirant librement d'une nouvelle de Julien Gracq, André Delvaux a entremêlé ses thèmes habituels : la mort, l'absence, le souvenir, le rêve où basculent les apparences de la réalité. Œuvre un peu secrète, plastiquement très belle, par laquelle il faut se laisser porter. Prix Louis-Delluc 1971.

● L'ODYSSÉE SOUS LA MER, de Daniel Petrie. — Lundi 27 février, TF 1, 21 h. 15.

On ne peut pas manquer d'évoquer Jules Verne à propos de cette aventure moderne d'un sous-marin partant au secours d'hommes bloqués dans les profondeurs abyssales. Tourné au Canada, avec le concours du département de la défense nationale canadienne, le film fait apparaître, par ses effets spéciaux, un monde de cauchemar fantastique.

● BRANNIGAN, de Douglas Hickox. — Lundi 27 février, FR 3, 21 h. 5.

Un film policier très bien fabriqué, « à l'américaine ». Pour mettre en valeur John Wayne, qui, à Londres comme aux Etats-Unis, se révèle toujours capable de jouer des poings et du revolver.

● LA DESCENTE INFERNALE, de Michael Ritchie. — Mardi 28 février, A 2, 21 h. 5.

Portrait psychologique d'un champion de ski qui triomphera aux Jeux olympiques. C'est brillamment traité, et les séquences de courses impressionnent. Mais Robert Redford apporte quelque chose de plus au sujet : sous l'assurance du héros sportif américain, la fragilité et les doutes d'un homme intérieurement marqué par l'échec.

● RIO CONCHOS, de Gordon Douglas. — Mardi 28 février, FR 3, 21 h. 5.

Un western à l'ancienne mode où l'action est serrée, où la violence n'est pas exploitée de façon gratuite. Si le scénario réserve peu de surprises, la caractérisation des personnages et certaines images baroques (le camp retranché du trafiquant d'armes) créent une atmosphère assez étrange.

● DEUX HOMMES DANS MANHATTAN, de Jean-Pierre Melville. — Mercredi 1er mars, FR 3, 20 h. 30.

Quand Melville tournait avec une caméra légère dans les rues de New-York et jouait lui-même le rôle d'un journaliste français évoluant dans un univers de série noire. L'amour du cinéma américain et le modernisme de la « nouvelle vague ». Ce film, qui subit à sa sortie un échec injuste, développe, dans les visions nocturnes d'une grande ville, le thème fondamental de l'amitié virile, avec ses orages et ses ambiguïtés.

● LE PÈRE TRANQUILLE, de Noël-Noël et René Clément. — Jeudi 2 mars, A 2, 21 h. 5.

Noël-Noël, résistant en pantoufles, qui cultive des orchidées en serre, incarne le patriotisme quotidien du français sous l'Occupation. Cette image trop exemplaire (malgré des modèles réels) correspond à l'esprit d'après-guerre. René Clément fut surtout le superviseur technique d'une chronique, marquée par l'esprit de l'auteur-interprète.

● SI C'ETAIT A REFAIRE, de Claude Lelouch. — Jeudi 2 mars, FR 3, 21 h. 5.

Un scénario feuilletonesque plein de coïncidences, de hasards heureux et malheureux, de quiproquos et d'aventures bizarres. A l'aise dans les eaux du mélodrame sentimental, Lelouch joue en virtuose de sa caméra, provoque des émotions et prend facilement le spectateur aux pièges d'un univers idéalisé, optimiste. Deux beaux rôles romanesques pour Catherine Deneuve et Anouk Aimée.

● LE PLUS JOLI PÉCHÉ DU MONDE, de Gilles Grangier. — Vendredi 3 mars, TF 1, 14 h. 55.

Au temps où Dany Robin et Georges Marchal formaient un gentil couple idéal, Gilles Grangier, cinéaste sans prétentions, mais non sans talent, réussit, avec eux, ce divertissement qui vient nous rappeler, aujourd'hui, ce qu'était le cinéma français populaire des années 50.

● LOS OLVIDADOS, de Luis Buñuel. — Vendredi 3 mars, A 2, 23 h. 20.

Redécouverte de Buñuel au Festival de Cannes 1951, sous pavillon mexicain. On ne savait pratiquement plus rien de lui depuis la fin des années 30. Sur la trame d'un sujet consacré à l'enfance délinquante, il exprimait, dans un film éclairé de thèmes et de visions surréalistes, sa révolte contre la cruauté de la vie et les oppressions sociales. Ce fut le nouveau point de départ d'un auteur qui n'a cessé d'étonner, de troubler depuis, en restant fidèle à une forme de subversion poétique.

● LA CHARGE HEROIQUE, de John Ford. — Dimanche 5 mars, TF 1, 20 h. 30.

Troisième et dernier film fordien du triptyque consacré à la cavalerie américaine, après *le Massacre de Fort Apache* et *Rio Grande*. Western intimiste sur la vieillesse d'un officier au bord de la retraite. L'héroïsme guerrier est mis de côté, malgré le combat contre les Apaches. Un certain romantisme et une admirable interprétation de John Wayne.

● BELLE, d'André Delvaux. — Dimanche 5 mars, FR 3, 22 h. 30.

La mystérieuse inconnue dont un poète belge est tombé amoureux existe-t-elle ? Ou bien est-elle la projection des obsessions d'un quadragénaire tourmenté ? Delvaux ne donne aucun point de repère entre la réalité et l'imaginaire. Il faut se laisser envoûter et ne pas chercher à comprendre. On peut regretter tout de même la rigueur d'*Un soir, un train* et de *Rendez-vous à Bray*, car les subtilités de la narration semblent, parfois, gratuites.

● LE BOUCANIER DES ILES, de Domenico Paolella. — Lundi 6 mars, TF 1, 21 h. 5.

Déportés anglais en Australie et pirates, à la fin du XVIIIe siècle. Paolella était, dans le cinéma italien, un spécialiste du feuilleton d'aventures flamboyant. Ces images réjouiront les amateurs.

● LA REINE MARGOT, de Jean Dréville. — Lundi 6 mars, FR 3, 21 h. 5.

Abel Gance a tiré un scénario du roman d'Alexandre Dumas, en renchérissant sur les extravagances historiques de celui-ci. La réalisation de Dréville tempère un peu ses excès lyriques, mais ce film de cape et d'épée a suffisamment d'action et de pittoresque pour qu'on passe une soirée de détente. Et il faut avoir vu Jeanne Moreau en « Margot ».

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

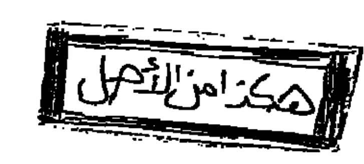
TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 26), Orthodoxie (le 5) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur ; 11 h., Messe à La Valette-du-Var (le 26), à Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine (le 5).



RADIO-TELEVISION

Samedi 25 février

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Petula Clark) ; 21 h. 30, Série policière américaine : Serpico ; 23 h., Téléfoot.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Série : Les héritiers (Le codicille), de J. Trebouta ; 22 h. 5, Magazine : Voir, de J.-P. Bertrand, J.-G. Cornu et A. Pujol ; 22 h. 55, Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Retransmission lyrique : *l'Italienne à Alger.*

Opéra-comique de Gioacchino Rossini (livret : Angelo Anelli), par l'Orchestre national de Dresde, dirigé par G. Bertini, et les Chœurs de l'Opéra national de Dresde, dirigés par P. Muller-Sybel. Avec S. Bruscantini, L. Valentini, E. Dara, N. Palacios-Rossi, U. Benelli, A. Mariotti, G. Caputi.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Entretiens avec C. Tsatsos ; 18 h. 30, *Entretiens de Carême ; 19 h. 25,* Communauté radiophonique des programmes de langue française ;
20 h., Carte blanche : « Vous êtes Bormann », de L. Corosi, avec C. Vernier, D. Manuel, C. Viret ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-*fugue mi-raisin.*

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, Après-midi lyrique : « Euryanthe » (Weber) ;
20 h. 5, Echanges internationaux de Radio-France... Automne du Moyen Age, l'ensemble Syntagma Musica et le studio Laren : Moritoen, Solage, Guglielmus, Grenon, Binchois, Dufay, Liebert, Ockeghem, Busnoys, de La Rue, J. Des Prez, H. Isaac, Childeling, Siemens, Susato ; 22 h. 30, *France-Musique la nuit...* Enseigne pour une école de mouettes : Debussy, Honegger ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit par l'orchestre philharmonique de Berlin, dir. M. Janowski : Haydn, Schumann, Beethoven ; 1 h., *Enseigne pour une école de mouettes :* Lekeu.

Dimanche 26 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton français : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

18 h., FILM : TAXI, ROULOTTE ET CORRIDA, d'A. Hunebelle (1958), avec L. de Funès, P. Dubost, G. Bertil, R. Bussières, A. Poivre (N., rediff.).

Les vacances mouvementées d'un chauffeur de taxi parisien parti pour l'Espagne avec sa famille et qui transporte, sans le savoir, un diamant volé.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LE CERVEAU, de G. Oury (1968), avec J.-P. Belmondo, Bourvil, D. Niven, E. Wallach, S. Monti, F. Valois et H. Genès.

Deux petits truands français, adeptes du « système D », préparent le cambriolage d'un train spécial de l'OTAN en même temps qu'un génial cambrioleur anglais qui dispose, lui, de moyens perfectionnés.

22 h. 20, Magazine : Expressions.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons, cousines ; 10 h. 30, A propos... les jeunes, un avenir incertain ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Inter-neige ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Pom, pom, pom, pom... ; 14 h. 30, Dessins animés ; 14 h. 38, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 30, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 20, Muppet show ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 45, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour (le ghetto de Varsovie, le 19 avril 1943 avec Marek Edelman).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, *Documentaire :* Les maîtres d'œuvre (La trame et la chaîne, reprise de l'émission du 24 février) ; 17 h. 30, Espace musical : Concerto pour violon et orchestre (Brahms), par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Monsieur Surcouf de Saint-Malo, d'A. Conte et J.-L. Dejean, réal. H. Toulout), et Pirates de la mer (La marée blonde).

21 h. 35, L'homme en question : M. Bernard Lefort, futur successeur de Rolf Liebermann à l'administration du Palais Garnier (face, notamment, à MM. Marcel Landowski et Jack Lang).

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle André Delvaux) : RENDEZ-VOUS A BRAY, d'A. Delvaux (1971), avec A. Karina, B. Ogier, M. Carrière, R. van Hool, M. Sarcey, P. Vernier. (Rediffusion.)

En 1917, un jeune pianiste est appelé, dans une maison isolée de la région parisienne, par un ami mobilisé. En arrivant, il trouve, à la place de celui-ci, une femme inconnue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Aigui (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40,* Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Beethoven ;
14 h. 5, La Comédie-Française présente « Pom, pom, pom », de J. Audiberti ; 18 h. 5, Récital d'orgue au studio 103, par Raymond Dareluy : J.-S. Bach, C. Prosperi... avec D. Bellugi, flûte à bec ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Rencontre avec *Philippe Ariès, à propos de « La mort ensauvagée » ;* 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Les patrons », par J.-M. Fombone et A. Orr ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche, en direct du Théâtre d'Orsay... Michel Debost, flûte, Christian Ivaldi, piano : Hummel, Hindemith, Messiaen ; 12 h., Des notes sur la guitare : Amérique latine ; 12 h. *40, Opéra bouffon ;*

13 h. 40, Jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cosi fan Tutte » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste de Nanie Bridgman (Gesualdo, Schutz, Ward, Couperin, Bach, Berg) ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 55, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Mata : « L'amour sorcier » (de Falla), « Concerto pour harpe » (Ginastera), « Le tricorne » *(de Falla) ; 22 h. 30, France-Musique la* nuit... Enseigne pour une école des mouettes : G. Masson ; 23 h., Musique de chambre : Nielsen, Malipiero, Kodaly ; 0 h. 5, *Le délire des doigts :* Liszt, Beethoven, Chopin ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Monn, Schubert, Purcell.

Lundi 27 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 13 h. 50, Variétés : Jairo ; à 14 h., Que serais-je sans toi : *Marie-José Nat et Michel Drach ;* à 14 h. 30, Feuilleton : L'île mystérieuse ; à 15 h. 45, C'est un métier : l'orthophonie ; à 16 h. 45, Magazine du tourisme ; 17 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances ; 17 h. 25, Les infos ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte !

20 h. 30, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM : L'ODYSSEE SOUS LA MER, de D. Petrie (1973), avec B. Gazzara, Y. Mimieux, W. Pidgeon, E. Borgnine, Ch. Wiggins.

A bord d'un submersible perfectionné, des savants partent au secours des membres, en perdition, d'un laboratoire sous-marin englouti dans une crevasse.

Vers 22 h. 20, Débat : Les promesses de l'océan.

Avec MM. Cl. Riffaud, directeur général adjoint du Centre national pour l'exploitation des océans ; H.-G. Delauze, président de la Compagnie méditerranéenne d'exploitation ; H. le Pichon, conseiller scientifique du Centre national pour l'exploitation des océans ; M. Mohrt, écrivain.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série américaine : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Village de Longevite ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, Jeu : *La tête et les jambes ; 22 h. 10, Feuilleton américain :* Racines ; 23 h., Catch.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Portrait d'Hercule, de B. Claeys (prod. FR 3 Lille) ; 19 h. 55, Les jeux.

20 h. 30, Spécial élections ; 21 h. 5, FILM (cinéma public) : BRANNIGAN, de D. Hickox (1975), avec J. Wayne, R. Attenborough, J. Geeson, M. Ferrer, J. Vernon, R. Meeker.

Un lieutenant de police de Chicago vient à Londres pour retrouver un bandit qui s'y est réfugié. Un tueur à gages le suit pour l'abattre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis Combet (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « De quelques spinozismes » par M. Cohen ; à 8 h. 32, *L'illuminisme au siècle des lumières,* par R. Amadou ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « L'opéra de Mme Gabler » de Bernard Da Costa ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi : le sculpteur Hajdu ;

16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Goussiov » ; 19 h. 25, Présence des arts : le maniérisme ;

20 h., « Requiem pour un sequoia », de V. Pennington Ferguson, avec D. Savignat, J. Brunnel, G. Burnimh, R. Guillet, réal. B. Saxel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Jonas », avec L. Vigée ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Cinéastes sans images ; 23 h. 35, Musiques et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Autour de l'opéra italien » ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz Classique ;
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertissements : Suppe, Aubert, Nicolaï, Walton ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Rameau, Stamitz, Haydn ; à 15 h. 32, Portrait d'un *musicien français : Jean Wiener ; 17 h.,* Postlude : Chostakovitch, E. Bloch, H. Sauguet, 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;
20 h., Les grandes voix : hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Concert U.E.R. en direct du grand auditorium... le quatuor Lasalle : « Quatuor opus 28 » (Webern), « Quatuor en ré mineur K 421 » (Mozart), « Quatuor n° 4 opus 37 » (Schœnberg) ; 22 h. 30, *France-Musique la nuit... Enseigne* pour une école de mouettes : Moene, Berg ; 23 h., Renaissance des orgues de France : Francis Chapelet, à Saint-Etienne de Toulouse ; 0 h. 5, Le délire des doigts ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes.

Mardi 28 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 13 h. 50, Star Story : Bernadette Lafont ; à 14 h. 35, Feuilleton : L'île mystérieuse (rediffusion) ; à 16 h., Télé-photo ; à 16 h. 45, Lisons ensemble ; 17 h. 15, Pour les enfants : Spécial vacances ; 17 h. 25, Les infos ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux *enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La* passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Campagne électorale ; 21 h. 5, Variétés : Musique en tête (Charles Aznavour), réal. B. Lion ; 22 h. 20, Reportage : La croisière des sables, de Ch. Gallissian et C. Brive, commentaire J. Mallet.

CHAINE II : A 2

13 h. 5, Emission pédagogique ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel (redif.) ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Reprise : Les héritiers (Le codicille, de J. Trebouta, *émission diffusée le 25 février*) ; 16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... : Contre-jour sur Bertolt Brecht ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : FILM : LA DESCENTE INFERNALE, de M. Bitchie (1969), avec R. Redford, G. Hackmann, T. Kirk, J.-J. Albert, C. Sparv, D. Coleman.

La carrière d'un skieur américain qui monte vers le succès tout en prenant conscience de son échec intérieur.

Vers 22 h., Débat : La vie d'un champion de ski.

Avec MM. J.-C. Killy, trois fois médaillé aux Jeux olympiques de Grenoble, 1968 ; T. Sailer ; L. Lacroix ; E. Zimmerman ; Mmes M. Goitschel ; Fl. Steurer.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités : La procédure législative (décrochage régional Paris-Ile-de-France) ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Et pourtant il tourne, de R. Le Capitaine et D. Fog (prod. FR 3 Rennes) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, FILM (westerns, policiers, aventures) : RIO CONCHOS, de G. Douglas (1964), avec R. Boone, St. Whitman, A. Franciosa, W. Wagner, W. Andernson, J. Brown. (Rediffusion.)

Au Texas, en 1867, un ancien officier sudiste et un officier de cavalerie partent ensemble à la poursuite de trafiquants d'armes.

22 h. 25, Magazine Réussite.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis-Combet (à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De quelques spinozismes, par M. Cohen ; à 8 h. 32, L'illuminisme au siècle des lumières ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée *des autres ; 10 h. 45,* Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Prokofiev aujourd'hui ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, *des voix : « le Libertinage », de Louis Aragon ; 14 h. 45,* Les après-midi de France-Culture : Géométrie variable ; 16 h., Match ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « le Violon de Rothschild » ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : « Puissance et limites des media », avec G. Mansell et A. Conte ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Prokofiev ; *22 h. 30, Nuits magnétiques ;* à 22 h. 30, Cinéastes sans images ; 23 h. 30, Musique et lecture.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des magiciens : « Autour de l'opéra italien » ; à 10 h. 30, Musique en vie... Blandine Verlet, clavecin ; danse au XVII[e] siècle en Europe ; 12 h., *Chansons ;* 12 h. 40, Jazz classique ;
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, J. Schmitt, E. Eysler, D. Rose, J. Lanner ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : F. Schmitt, J. Langlais ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Palestrina, Vivaldi ; 17 h., Postlude : Weber, Mozart, R. Strauss ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés ;
20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Soirée lyrique par les chœurs et l'orchestre symphonique de la Rundfunk de Leipzig, dir. H. Kegel : « Fidelio » (Beethoven), avec E. Wlaschika, P. Schreier, K. H. Stryczek ; 23 h., France-Musique la nuit : Nouveaux talents, *premiers sillons... Giselle Herbert,* harpiste, et Ludovic de San, baryton, avec J. Robin, pianiste : Field-Parish-Alvars, Fauré ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : Le délire des doigts ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Dufourt, Saint-Saëns.

Mercredi 1[er] mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; à *16 h. 50, Les infos ; 17 h. 55, Sur deux roues ;* 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Tirage du loto ; 19 h. 42, Spécial élections.

20 h. 45, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (L'usine de la peur), de L. Godevais et M. Pavaux ; 22 h. 15, Médicale : Savoir manger, d'I. Barrère et E. Lalou.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Dessins animés ; 16 h., Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres ;* 19 h. 42, Spécial élections.

20 h. 28, Football : Bastia-Iéna ; 22 h. 20, Alain Decaux raconte... *la révolte de Pougatchev.*

La grande révolte des Cosaques ou l'histoire d'une véritable jacquerie qui menaça l'empire de Catherine II.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Tonton ou la recherche du temps perdu, de R. Brocas et F. Bitard (prod. FR 3 Limoges) ; 19 h. 42, Spécial élections ; 20 h. 15, Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un *auteur) : DEUX* HOMMES DANS MANHATTAN, de J.-P. Melville (1958), avec P. Grasset, J.-P. Melville, Ch. Eudes, G. Hall, M. Hennessy. (N., rediffus.).

Un journaliste de l'A.F.P. et un reporter photographe recherchent pendant toute une nuit, dans New-York, un délégué français à l'ONU qui a disparu.

22 h. 5, Ciné-regards : Luigi Comencini, suivi d'Objectif cinéma (expérience d'Art et Essai en Vendée).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis-Combet (à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De quelques spinozismes, par M. Cohen ; à 8 h. 32, L'illuminisme au siècle des *lumières ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée* des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Prokofiev aujourd'hui ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Détruire la nuit », de Michel Ciry ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : *Mercredi jeunesse, Blaise Cendrars ; ... du côté des* grandes écoles ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent : 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « la Maison à mezzanine » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « Mozart et le phantasme » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, Animation ; à 22 h. 35, Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; *9 h. 2, Le matin des* musiciens... « Autour de l'opéra italien » ; à 10 h. 30, Musique en vie : J.-S. Bach, par Blandine Verlet, claveciniste ; 12 h., Chansons de l'infra-monde : « Départs, exils, barreaux » ; 12 h. 40, Jazz classique ;
13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Pierné, Debussy, Roussel, Mozart, Stravinski ; 17 h., Postlude : Brecht, Prokofiev, Stockhausen ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz *time ; 19 h. 45, Thèmes variés :* Haydn à Londres ;

20 h. 30, Concert au Palais des congrès : « Petite Symphonie » (Gounod), « Sérénade opus 7 pour vents » (R. Strauss), « Quintette opus 34 pour piano et cordes » (Brahms), avec P. Amoyal, D. Béroff, M. Bloom, P. Boulanger, G. Suc ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ou Musique pour une semaine de bonté... « Le délire des doigts » : *Beethoven, Franck, Gounod, Liszt ;* 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Chausson, Reger.

FR 3 : NOMINATIONS DANS LES BRI

● M. Jean-Pol Guguen, chef des services du centre de Nantes, vient d'être nommé chef du bureau régional d'information (BRI) de Paris. Il succède à M. André Sabas, qui est chargé, avec Mme Christine Ockrent, de préparer le nouveau magazine destiné à remplacer le magazine « Vendredi ».

M. Guy Jolivet, chef du BRI de Marseille, est nommé chef des services du centre de Nantes.

M. Jean-Marie Belin, chef du BRI d'Amiens, est nommé chef du BRI de Marseille. M. Patrice Geandrot, adjoint au chef du BRI de Reims, est nommé chef du BRI d'Amiens.

● *Sept auditeurs de France-Musique* vont pouvoir assister, le 7 mai, à Carnegie Hall, à un récital du pianiste Vladimir Horowitz. La chaîne organise, en effet, un concours dont les épreuves se prolongeront du 7 mars au 1[er] avril et dont les gagnants se verront offrir, outre des places *pour ce concert,* le voyage aller-retour de Paris à New-York. Les candidats devront répondre à des questions posées pendant cette période au cours des émissions « Quotidien musique » (du mardi au vendredi entre 8 h. et 8 h. 15) et « Discothèque 78 » (le samedi de 14 h. à 15 h.).

Correspondance

UNE MISE AU POINT DE M. LENOIR A PROPOS DE L'ENFANCE ABANDONNÉE

Après la parution dans le Monde *daté 29-30 janvier d'un article de Mathilde La Bardonnie concernant la série de Serge Moati sur l'enfance abandonnée (programmée par TF 1), nous avons reçu de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, les précisions suivantes :*

Dans son *avant-dernier* paragraphe, cet article fait état de *« 23 000 établissements, dont 90 % vivent plus ou moins de la charité publique ».*

Je tiens à vous préciser que tout enfant confié au service de l'Aide *sociale à l'enfance* par un juge ou par des parents en difficulté est pris en charge à 100 % par les pouvoirs publics (83 % à la charge de l'Etat, 17 % à la charge des départements). S'il ne peut être confié à une famille *d'accueil (en raison de son âge,* de ses problèmes, etc.) il est placé en établissement.

Il en coûte actuellement à la collectivité près de 3 milliards de francs lourds par an pour les 70 000 enfants placés en établissements, *dont 23 000 en maisons* d'enfants à caractère social (23 000 places et non 23 000 établissements...). Les enfants en établissements (homes d'enfants) et ne relevant pas de l'Aide sociale à l'enfance voient leur séjour payé *par leur famille.* Les prix de journée payés par l'Etat vont de 70 F à 150 F par jour et par enfant selon les établissements.

Dès lors, le rôle de la charité publique est tout à fait négligeable et ne concerne plus que de rares œuvres confessionnelles, héritage du passé, telles que Les orphelins d'Auteuil, où les enfants sont souvent placés par leurs parents. Cette œuvre vient *d'ailleurs de faire une demande* de prise en charge par l'Etat.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 2 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 16 h. 15, Pour les enfants : Spécial vacances ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Campagne électorale ; 21 h. 5, Série dramatique : Jean-Christophe (première partie : l'Aubel, d'après Romain Rolland, adaptation Cl. Mourthe et F. Villiers, réal. F. Villiers, avec D. Hinz, G. Moller, P. Luhr, W. Semmelrogge, B. Schier, A. Betz, M. Berlin.

Lire notre article page 11.

22 h. 10, Titre courant : avec Mme Marie Romain-Rolland, veuve de l'écrivain ; 22 h. 20, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Mannix ; 15 h. 54, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Sakkarah ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, FILM : LE PERE TRANQUILLE, de Noël-Noël et R. Clément (1946), avec Noël-Noël, C. Olivier, N. Alari, J. Artur, J. Varas. (N. Rediffusion.)

Dans une ville de Charente, sous l'occupation allemande, un petit bourgeois pantouflard est, à l'insu de tous, le chef d'un réseau de résistance.

22 h. 40, Série documentaire : Légendaires (Les faiseurs de mort), de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot. Réal., A. Léonard.

La légende des Mazzeri, ces hommes qui entretiennent des rapports secrets avec la mort en Corse.

23 h. 12, Spécial but.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : A pierre fendre, de S. Leroy et M. Gérard (prod. FR 3 Lyon) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : SI C'ETAIT A REFAIRE, de C. Lelouch (1976), avec A. Aimée, C. Deneuve, Ch. Denner, N. Arestrup, F. Huster.

Après quinze ans de réclusion, une femme retrouve l'enfant qu'elle s'est fait faire en prison et qui a été élevé loin d'elle.

22 h. 20, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis-Combet (à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : De quelques spinozismes, par M. Cohen ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Prokofiev aujourd'hui ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Roi des deux Siciles », d'Andrzej Kuśniewicz ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Le vif du sujet... l'aventure ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : Navigation autour de l'Afrique ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Prokofiev aujourd'hui ; 18 h. 30, Quelques nouvelles de Tchékhov : « Douchetchka » ; 19 h. 25, Biologie et médecine : Le tabac et la santé ;

20 h., « Nuits de prince », d'après le roman de J. Kessel, avec E. Dandry, M. Sarcey, A. Weber, réal. G. Godebert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Animation ; à 22 h. 35, Cinéastes sans images.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... « Autour de l'opéra italien » ; à 10 h. 30, Musique en vie : d'India, Gisone, Mazzochi ; 12 h., Chansons de l'Infra-Monde : « Départs, exils, barreaux » ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : C. Lecocq, Planquette, Offenbach, Messager, Van Loo ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : R. de Lassus, R. de Visée, Haydn ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Orchestre national de France : Duruflé, Loucheur, Martinet ; 17 h., Postlude : Balbastre, Mendelssohn ; 18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés... Haydn à Londres : Pleyel, Haydn ;

20 h. 30, Cycle symphonique en direct du grand auditorium... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec P. Hirshorn, violon : « Les stigmatisés », prélude (F. Schreker), « Concerto pour violon » (A. Berg), « Symphonie n° 1, Titan » (Malher) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Enseigne pour une école de mouettes : Murail ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté... « Le délire des doigts » : Schubert, Brahms ; 1 h., Enseigne pour une école de mouettes : Farnaby, Poulenc, H. Wolff, Stravinski. G. Viotti.

Vendredi 3 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 25).

14 h. 55, FILM : LE PLUS JOLI PECHE DU MONDE, de G. Grangier (1951), avec G. Marchal, D. Robin, M. Mercadier, B. Lajarrige, N. Roquevert (N.).

Une orpheline, qui voulait se lancer dans la galanterie, trouve le grand amour et un mari après pas mal de mésaventures.

16 h. 15, Pour les enfants : Spécial vacances (à 17 h. 25, Les infos) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 27, Pour les petits ; 10 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La Passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Campagne électorale ; 21 h. 10, Au théâtre ce soir : Je viendrai comme un voleur, de G. de Tervagne, avec M. Dalmès, A. Simigalia, G. Barray.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série française : Dossiers danger immédiat ; 16 h. 3, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, Feuilleton : Les Eygletière ; 22 h. 5, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (journaux intimes).

Avec MM. J. de Bourbon-Busset (Tu ne mourras pas) ; *F. Chalais* (Une année pas comme les autres) ; *J. Chancel* (le Temps d'un regard) ; *M. Jouhandeau* (la Mort d'Elise) ; *Cl. Mauriac* (Aimer de Gaulle, l'Eternité parfois).

23 h. 20, FILM (ciné-club) : LOS OLVIDADOS, de L. Buñuel (1950), avec A. Mejia, R. Cobo, M. Inclan, E. Inda, A. Delia Fuentès (N.).

Un enfant des faubourgs de Mexico, livré à lui-même, devient la proie du chef d'une bande de voyous.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Les beaux récits de la hulotte, de J. Bonneau et O. Collet (prod. FR 3 Nancy) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 10, Série documentaire : La qualité de l'avenir (neuvième partie : La science au secours de l'environnement, les conquêtes écologiques).

22 h. 10, Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (Quand les verriers ressouffleront), de J. Lallier et M. Tosello.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis-Combet (à 14 h., 20 h., 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : de quelques spinozismes, par M. Cohen ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Prokofiev aujourd'hui ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Rivière du hibou et autres contes », de Ambrose Bierce ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : L'érémitisme ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Quelques *nouvelles de Tchékhov : « l'Evêque » ; 19 h. 25*, Les grandes aventures de la science moderne ;

20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : « Le savoir-manger », avec les docteurs Creff, Apfelbaum, et Tchobroutsky ; 21 h. 30, Musique de chambre : Chopin, Liszt, Casadesus, Dubrovay, Durko ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 30, Animation ; 22 h. 35, Cinéastes sans images.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et Blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... « Autour de l'opéra italien » : Tallis, Palestrina, Charpentier, Couperin, Telemann, Schutz ; à 10 h. 30, Musique en vie : Charpentier, Purcell, avec J. Nelson, soprano, R. Jacobs, contre-ténor W. Christie, clavecin ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, Lehar, Hagen ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Haendel ; 15 h. 30, Musiques d'ailleurs... Norvège : Grieg, Kvandal, Bull, Berge, Arnestad ; 17 h., Postlude : Penderecki, Stravinski, J.T. Williams ; 18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : Haydn à Londres ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. J. Loughram, avec G. Graffman, piano : « Concerto pour piano n° 20 en ré mineur opus 466 » (Mozart), « Symphonie n° 4 opus 95, Romantique » (Bruckner) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : Erich Kleiber ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bonté : Le délire des doigts : Schubert, Beethoven, Liebermann, Poulenc, Liszt.

Samedi 4 mars

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 14 h., Restez donc avec nous : La petite maison dans la prairie ; à 15 h., Miroir 2000 ; à 16 h., Joe le fugitif ; à 17 h., Colombo ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Guy Béart) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Magazine : Téléfoot (extraits des matches du championnat Nice-Strasbourg, Nantes-Nancy et des rencontres de la Coupe d'Europe).

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission de C.N.D.P. : Entrer dans le jeu ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 30, En direct du Palais Garnier : les Contes d'Hoffmann, de J. Offenbach, avec E. Manchet, S. Sarroca, Ch. Eda-Pierre, M. Philippe, F. Arrozau, K. Riegel, J. Van Dam, J. Bastin, M. Sénéchal, Cl. Meloni. Dir. musicale : J. Périsson. Mise en scène P. Chéreau. (Relais en stéréophonie sur France-Musique).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : N'ayez pas peur de Thomas B., de C. Caspari, d'après une nouvelle de H. Peetz. Avec M. Fechtner, A. Pschigode, P. Kirchberger (prod. de la télévision allemande).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7h. 2, Poésie : Claude Louis Combet (et à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) : 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, « 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain. » ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : « Avez-vous lu Baruch » ou « Portrait présumé de Spinoza », par M. Cohen ;

Lire nos « Ecouter-Voir ».

16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Colloque des civilisations ; 18 h. 30, Entretiens de carême ;

20 h., La foire de Munster, de C. Gilbert, avec J. Chevrier, J. Brassat, R. Clermont, réalisation B. Saxel (rediffusion) ; 21 h. 42, Disque ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Gaston Litaize ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30 Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes : Le trio Ravel ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 32, G.R.M. de l'INA : catalogue électro-acoustique illustré ; 17 h. 15, Après-midi lyrique ;

20 h. 5, Soirée lyrique en direct de l'Opéra de Paris : « les Contes d'Hoffmann », de Jacques Offenbach, opéra fantastique en un prologue, trois actes et un épilogue, d'après Jules Barbier, par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra, dir. J. Périsson, mise en scène de Patrice Chereau.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

0 h. 5, Concert de minuit... Philippe Beaussant à la Semper Gallery de Dresde : Œuvres de Beethoven, avec J. Demus et l'Orchestre philharmonique de Berlin.

Dimanche 5 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 35, Téléfilm : Robinson Crusoé ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LA CHARGE HEROIQUE, de J. Ford (1949), avec J. Wayne, J. Dru, J. Agar, B. Johnson, H. Carey Jr. (Rediffusion).

Dans l'Arizona de 1876, où la guerre indienne recommence, la dernière mission d'un capitaine de cavalerie avant sa mise à la retraite.

22 h. 10, Les grands mystères de la musique : Claude Debussy, prod. B. Gavoty.

22 h. 20, Magazine culturel : Expressions.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons cousines ; 11 h., Le cri du corps.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Pom, pom, pom, pom... ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and music ; 21 h. 40, Documentaire d'art : Henri Matisse, histoire d'une œuvre, de M.-P. Fouchet, réal. G. Pignol.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 35, Documentaire : Les maîtres d'œuvre (Quand les verriers ressouffleront, reprise de l'émission du 3 mars.) ; 17 h. 30, Espace musical : Concerto pour piano et orch. n° 24 K 491 en ut mineur de Mozart (par l'orchestre philharmonique de la radio hollandaise, soliste, W. Kempff) ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton pour les jeunes : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Les loups et l'agneau), d'A. Conte et L. Bourgeois, réal. M. Gérard) et Pirates de la mer (Les diamants de Lerins).

21 h. 35, L'homme en question : M. Jean-Louis Barrault.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle André Delvaux) : BELLE, d'A. Delvaux (1973), avec J.-L. Bideau, D. Delorme, A. Bogdan, R. Coggio, R. Hainaux, S. Escoffier, J. Dobrynine.

Un homme de quarante ans, obsédé par l'idée que sa fille va le quitter pour se marier, entretient des rapports étranges avec une jeune femme vivant dans une forêt.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Louis Combet (et à 14 h., 20 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 15, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Bout de la route », de Jean Giono ; 16 h. 5, Bicentenaire de la Scala de Milan ; 16 h. 45, Conférences de Carême ; 17 h. 35, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ;

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Pour en finir avec le jugement de Dieu », d'Antonin Artaud (rediffusion) ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; Planquette, Massenet, Bizet ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche en direct du Théâtre d'Orsay... le Trio Göbel : Haydn, Schubert ; 12 h., Des notes sur les guitares ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Charlatan » (Puccini), par l'orchestre de la R.A.I. de Naples ;

13 h. 40, Jour J de la musique : Palestrina, Janequin, Latil ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour violon et orchestre » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste d'Hector Biancotti : Verdi, Bellini, Donizetti ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... soirée Bernstein : « l'Alouette », messe, « Seven, four, five anniversaires », « Musik für Flechbläser », « Deux lieder », « Petites Silhouettes », « Cinq lieder pour enfants » ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « Musique des mots, musique des sons » ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, « Musique des mots, musique des sons » (suite).

Lundi 6 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : à 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 25) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 35, Spécial élections.

21 h. 5, FILM : LE BOUCANIER DES ILES, de D. Paolella (1961), avec R. Harris, M. Mercier, R. Lupi, M. Belli, P. Muller, C. Hintermann.

En 1790, en Australie, un officier de marine anglais prend le parti des déportés (parmi lesquels se trouve son propre père) et fait alliance avec un pirate.

22 h. 45, Documentaire : La nécessité de l'espérance, de M. Poli.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Le magicien ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, Jeu : La tête et les jambes ; 22 h. 10, Feuilleton américain : Angoisse ; 23 h. 15, Bande à part : La chanson de Billo.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Un jour comme les autres ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 5, FILM (cinéma public) : LA REINE MARGOT, de J. Dreville (1954), avec J. Moreau, F. Rosay, A. Francioli, H. Genès, A. Versini, R. Porte.

Les amours dramatiques de Marguerite de Valois (qui vient d'épouser Henri de Navarre) et d'un gentilhomme protestant.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Adoum (et à 14 h., 20 h., 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le corps taoïste ; à 8 h. 32, L'illusion au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : le Funambule, de M. Cornillon ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Pierre Schaeffer ;

16 h. 25, L'heure qu'il est ; 16 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Bicentenaire de la Scala de Milan ; 18 h. 30, Feuilleton : la Reine de Saba ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « la Tour de jujube », de Nino Frank, avec L. Badie, P. Trabaud, H. de Lapparent, réalisateur, G. Delaunay ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Visions de l'éternité et paysages d'histoire », par C. Mettra ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Animation ; 22 h. 35, Avez-vous du feu ? ; 22 h. 30, Le Bavard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Berlioz et la musique française dans la première moitié du dix-neuvième siècle » ; 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, En direct du XXe Festival du son... concert de musique de chambre, par le quatuor instrumental de Paris ; 15 h. 30, XXe Festival international du son ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, En direct du XXe Festival international du son ; Musiques magazine et jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium, « cycle de quatuors »... Le quatuor danois : « Quatuor en ut majeur opus 33 n° 3 » (Haydn), « Quatuor » (Debussy), « Quatuor en ré mineur, la jeune fille et la mort » (Schubert) ; 23 h., France-Musique la nuit... mécènes de la musique : Elisabeth Coolidge.

Les écrans francophones

Lundi 27 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *les Cows-boys*, film de M. Rydell.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *Ce cher Victor*, film de R. Davis.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'état de grâce, ciné-télé de J.-M. Deconinck.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 45, Festival de jazz de Montreux 1977.

Mardi 28 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les bannis ; 21 h., *Procès de singe*, film de S. Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Tazan ; 21 h., *l'Ile au trésor*, film de J. Fleming.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Itinéraires ; 20 h. 55, Musique-mosaïque ; R.T. bis ; 20 h. 25, Jean-Christophe.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Passe et gagne ; 20 h. 35, Tel quel ; 21 h. 25, *Avoir vingt ans dans les Aurès*, film de R. Vautier.

Mercredi 1er mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Roméo et Juliette*, film de C. Borma.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mon ami le fantôme ; 21 h., *Chut !* film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h., Cinq femmes en danger ; R.T. bis, *Changhai express*, film de J. Von Steinberg.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 30, *Fleur d'oseille*, film de G. Lautner.

Jeudi 2 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Question d'honneur*, film de T. Post.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *les Furies*, film d'A. Mann.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *la Folie des grandeurs*, film de G. Oury. — R.T. *bis* : 20 h., *Don Carlos* (2e partie).

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 20, Claudine à Paris, d'après l'œuvre de Colette.

Vendredi 3 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *la 317e section*, film de P. Schoendoerffer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *le Treizième Caprice*, film de R. Boussinot.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h.05, Comix and Musix.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La lucarne ovale... et la femme créa la femme.

Samedi 4 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme invisible ; 21 h., *le Masque de fer*, film d'H. Decoin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *le Dernier Safari*, film de H. Hathaway.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Chacal*, film de F. Zimmermann.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, Histoire des trains ; 21 h. 15, Vengeance en différé.

Dimanche 5 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pilotes ; 21 h., *Un dimanche comme les autres*, film de J. Schlesinger.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Voyage au fond des mers ; 21 h., *Désirée*, film de S. Guitry.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Variétés : Les belles années ; 22 h., Un ours pas comme les autres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Voltaire, ce diable d'homme ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 6 mars

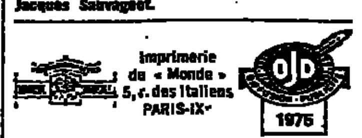
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *le Survivant des monts lointains*, film de J. Nielson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *Madame Bovary*, film de V. Minnelli.

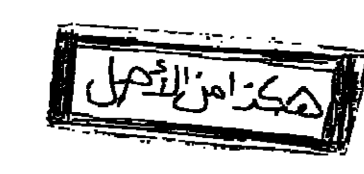
TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 20 h. 55, Faits divers. — R.T. *bis* : 19 h. 55, Théroigne de Méricourt.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Le nez dans les étoiles des autres ; 21 h. 5, Citizen's Band.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



EXISTER

Des voleurs, des visites...

TRES digne malgré son impatience, la vieille dame attend son tour ; il arrive : le besoin de parler fait frissonner ses lèvres. Elle toussote, elle lance aussi fort qu'elle peut : « On m'a encore attaquée ! »

La curiosité s'élève. Quelqu'un demande : « Où ça ? » *Elle répond comme on récite un rôle :* « Dans l'ascenseur... Ils se sont glissés derrière moi, ils ont appuyé sur le bouton du huitième, ils m'ont prise chacun par une épaule, ils m'ont secouée, ma tête a cogné, vous voyez... » *Elle découvre une minuscule petite bosse rose à la naissance de ses cheveux, entre les taches de dépigmentation. Elle reprend haleine.* « Ils m'ont arraché mon porte-monnaie. En haut, ils m'ont poussée dehors... Des brutes. Ils sont redescendus tout de suite. »

Les questions fusent : « Ils étaient combien ? C'était qui ? » — « Deux, des bruns... Je ne sais pas, tous ces gens se ressemblent. » *On s'indigne :* « J'espère que vous avez porté plainte ? » — *Elle a un drôle de rire.* « Porter plainte ? A quoi bon ? La police n'arrête jamais personne ! »

Elle se tourne vers la boulangère et commande, impérieuse : « Ma demi-baguette, une grosse brioche, quatre tartelettes ! C'est mon jour. Mes amies viendront pour le thé. »

La vendeuse s'exécute, indique le prix, encaisse et tranche d'un ton sec : « Au revoir, madame D... »

Portant son paquet comme une précieuse offrande, l'héroïne du fait divers s'éloigne, toute ragaillardie, tandis que les commentaires vont bon train : « Des immigrés sans doute... Une pauvre femme sans défense... » *La marchande reste muette, comme hostile. On l'interroge :* « Vous la connaissez ? — Bien sûr, elle habite juste en face, dans le grand immeuble. — Et c'est qui ? — Une veuve... Il y en a de plus à plaindre : des appartements, une grosse pension. »

— C'est pas une raison pour la voler ! », *dit une cliente.* — « La voler ? Vous y croyez ? C'est au moins la quatrième fois qu'elle me fait le coup ! » *On est gêné ; une voix questionne :* « Et c'est toujours la même chose ? — Pour ça, non, le scénario change. On la guette dans la rue, on sonne à sa porte, on passe par le balcon. Et elle accuse n'importe qui : des voyous, un gamin, une fausse assistante sociale, ses voisins de palier.

— Pourquoi pas ? C'est toujours les faibles qui sont les victimes. — Hum ! Il y a le porte-monnaie. Vous l'avez regardé ? Ovale, tout usé, avec une grosse tache noire au milieu... Eh bien ! à chaque coup, on lui prend son porte-monnaie, et c'est toujours le même qu'elle ressort. Il lui en aurait fallu une réserve, tous dans cet état !

— Peut-être qu'on le vide, et qu'on le jette... — Bah ! elle raconte des histoires. C'est comme pour les visites. Je suis sûre que personne ne met les pieds chez elle... avec son caractère. Les gâteaux, elle les mange toute seule. La preuve, quand elle m'en achète, elle est quatre jours sans revenir. Tout ça, c'est pour se rendre intéressante ! »

La queue s'allonge ; au bout, on murmure ; on finit par crier : « Pressez ! » *L'incident est clos.*

« Il vaut mieux faire envie que pitié. » *Le proverbe l'affirme. Cela se discute. S'inventer des amis pour faire envie, des voleurs pour faire pitié, est-ce mensonge conscient, vérité partielle, fabulation, fantasme compensatoire ? Qu'importe, tout est bon, tout est licite pour, un instant, être au centre des propos, pour se sentir exister, pour cesser d'être l'invisible petite vieille qui s'en va grignoler, sans témoins, sa demi-ration de pain quotidien.*

ALICE PLANCHE.

BONNES FEUILLES

« Mes jeunesses ou la joie de vivre » de Maryse Choisy

A soixante-quinze ans, Maryse Choisy, docteur en philosophie, auteur de plus de cinquante livres, a entrepris d'écrire ses Mémoires. Le premier volume, qui couvre la période 1925-1939, va paraître sous le titre Mes jeunesse ou la joie de vivre *(Editions Emile-Paul). Ce tome s'ouvre sur un chapitre intitulé : « Prélude pour une autobiographie », dont nous publions ici, en « bonnes feuilles », quelques extraits.*

J'ECRIS pour les berceaux. Myopes courtisans des jeunes, vrais ou faux jeunes, vous êtes trop vieux pour moi. A la mode aujourd'hui, demain démodés. Le plaisir de détruire (la *Schadenfreude*) est un plaisir de grands-pères syphilitiques. Dans ce combat d'arrière-garde, ces vieux jeunes hurlent : « *M'as-tu vu ?* » Ils croient à l'Apocalypse, car en eux tout se désagrège déjà. Ils disent non. Il faut tout casser ! Comme ils sont satisfaits ! Ils pensent qu'ils pensent. Ils sont l'intelligentsia engagée, le sel de la terre. Ce non, ils le répètent avec des millions d'autres vieux jeunes. Ce non, qu'ils voudraient unique, les rejette dans le troupeau des suiveurs. Ils ne savent plus que décréer. Ils décréent comme ils crachent. *Quand la majorité dit non, le diable s'ébroue.* Pour le diable aussi vous êtes trop petits.

Le neuf se reconnaît à ce signe : les vieux jeunes n'y croient pas. Un mois avant la découverte de Newton, un membre très sérieux de l'Académie des sciences écrivit très sérieusement dans son rapport : « *Les pêcheurs bretons sont si superstitieux qu'ils attribuent les marées à l'influence de la lune.* » Pythéas, le navigateur grec, fut chargé par les bourgeois de Marseille de trouver la route commerciale de l'ambre et du fer. Quatre siècles avant Jésus-Christ, il découvrit l'Angleterre, l'Islande, « *les îles de glace blanches et bleues qui flottent* », le soleil de minuit, les baleines géantes. Les marchands le traitèrent de menteur. Née, la sardine qui bouche le port de Marseille.

De même, ce « *vous mentez* » fut jeté par Krüger à la face de Slocum, qui fit le premier tour du monde en solitaire. C'était en 1895, trois siècles après que les bûchers de l'Inquisition furent éteints. Slocum part de Boston sur un voilier. Il a bourlingué sur les mers poissonneuses. Après trois ans, il arrive sur les côtes d'Afrique du Sud. Krüger est président de la République du Transvaal. Il croit chaque mot de la Bible. Il *refuse de serrer la main de Slocum.*

« *La Bible dit que la Terre est plate. Vous dites que vous avez fait le tour du monde. Si la Terre est plate, il est impossible d'en faire le tour.* »

La Bible dit aussi : « Ponce Pilate a donné à la foule à choisir entre la grâce de Barrabas et la grâce de Jésus. La foule a préféré Barrabas. Aujourd'hui la foule est christianisée. Elle préfère toujours Barrabas. »

La Bible dit encore : « Saint, saint »... Kadoch, le mot hébreu pour saint, signifie à l'origine *unique, singulier.* Sainteté n'est pas refus du monde, mais différenciation. Soudain, je sors du temps dans le sans-temps, du mouvant à l'éternel. Dans le quotidien, le myope et le jeune (faux ou vrai) voient plus juste. En politique, la foule a toujours raison.

Le philosophe, le poète, qui est une variété de prophète, ont le point de vue le plus lointain.

Les souvenirs sont toujours posthumes. C'est leur manière d'entrer dans l'éternité. Au-delà du demi-siècle, on se survit. Je dois lutter avec cette matière pesante, trompeuse : le temps. *Dieu, c'est le souvenir de l'avenir.*

Pour tous les trésors de Rothschild et de Rockefeller réunis, je n'eusse voulu être jeune-à-Paris à une époque autre que 1925. Personne aujourd'hui ne soupçonne la joie de vivre qui planait alors sur le monde. Le monde était dans Paris *et Paris était sur le monde.*

Les années 20 appartiennent à un de ces rares moments bénis de l'histoire quand le bonheur est à portée de main. Finies les guerres ! 1914-1918 est la « der des ders ». Il ne semblait pas possible qu'il y en eût une autre. On pouvait s'installer dans ses projets. Non, jamais plus de guerre. Les hommes croyaient charlestonner sur une terre sans volcan. *Ceux qui tremblent chaque fois qu'éclate aujourd'hui dans le ciel ou sous la terre quelque bombe H, comment sauraient-ils le comprendre ?*

Qu'en 1925 on n'eût pas le sou, qu'importe ? De Montmartre à Montparnasse, on discutait *les affaires* du monde. Tout a toujours marché de travers. On s'en est tiré, non ? L'avenir *est à nous. Il sauvera le* temps qui passe comme Proust l'a sauvé.

Tout était aurore en 1925. Devant *un café crème à la Rotonde,* naissaient cent sociétés fraîches, cent mouvements, cent styles. On jouait avec les révolutions. 1925 était *l'heure délicieuse quand l'être-jeune-*à-Paris changeait d'âme (...).

Une femme libre

Paris 1926. Jour de printemps. Pluie sans fin. Quoi ? La mousson *en Europe ?*

L'estomac vide et la tête pleine de rêves Dans mon minuscule studio de la rue Jules-Breton, je relis tous les soirs Nietzsche, Oscar Wilde, Villiers de l'Isle-Adam. « *Celui qui ne porte pas dans sa pensée la certitude de sa propre gloire ne connaîtra jamais le sens que ce mot renferme* » C'est l'époque des poèmes, de la thèse de doctorat, des repas au bistrot à 3,50 F (mouches comprises).

De mon passé de demoiselle « de bonne famille » j'avais gardé un tailleur fil à fil de Callot, un feutre cloche et des souliers à talons de 10 centimètres. Mon souci : traverser la boue du boulevard Saint-Germain sans me crotter.

Pourquoi cette obsession ? Le symbole ? Je l'ai compris beaucoup plus tard. J'avais une mission : la poésie.

Sur cette histoire de mission aussi ne faut-il pas que je m'explique ? A huit ans, je désirais être Jeanne d'Arc. A dix-sept ans, étudiante en philosophie à Cambridge, à deux pas de l'athéisme (il y avait tout de même ces deux pas non *franchis), lasse de tous ceux qui se* prenaient pour Napoléon ou Jeanne d'Arc, lasse de tous ceux qui voulaient détruire la société, lasse de tous ceux qui voulaient sauver la Terre, peut-être lasse de moi-même, j'ai fondé l'Association de ceux qui n'ont pas de mission (ANOM). J'en étais la présidente. En furent exclus ceux qui se croyaient indispensables. Beau mécanisme de défense contre la mission réelle. Il fallait Freud pour le déceler.

Je suis entrée dans les lettres comme on entre en religion. Je m'étais juré de ne jamais écrire une ligne pour plaire à un éditeur ou à cent mille lecteurs. (S'il m'est arrivé d'avoir deux *best-sellers,* cela s'est fait malgré moi. Je m'en suis même sentie coupable...).

Paul Valéry — je ne l'en admirais que davantage — refusait : « *La marquise est rentrée à 5 heures.* » *Si forte était ma haine du déjà dit* que je devais me retenir d'étrangler l'ami qui s'écriait : « *Bonjour, comment allez-vous ?* » Jamais je ne me suis habituée à la table d'hôte. Pourtant le cliché, c'est la forme bâtarde de la liturgie. Les marchands du temple l'exigent.

Les idées de l'élite s'inversent dès qu'elles descendent dans la rue. Je ne savais pas encore que j'étais destinée à vivre dans le siècle où le nombre est *roi. Ce serment de ne pas me faire putain des lettres,* l'ai-je toujours tenu ? Je ferai mon examen de conscience au cours de ces pages.

Jamais je *n'ai obéi* qu'à l'ange de *l'œuvre. Je n'ai pas eu besoin* de hurler, comme André Gide : « *Familles, je vous hais !* » Je n'avais pas de famille. Quand je me suis présentée à Paris, j'étais une femme libre. Une femme libre et pure. L'ange de l'œuvre me défen*dait de me crotter (...).*

Teilhard et l'absurde

Je me souviens d'une soirée émouvante chez moi. J'avais réuni à dîner des hommes de valeur, autour de Pierre Teilhard de Chardin. Il était le dernier charmeur d'une France qui n'était pas encore réduite au goût de l'efficace.

On parla de je ne sais plus quel général chinois. Un diplomate d'Extrême-Orient expliqua :

« *Pas étonnant qu'il ait perdu cette grande bataille à telle date. C'est parce que vingt ans plus tard, quand il mourut, il accomplit mal les rites de son enterrement.* »

Teilhard eut ce sourire que nous aimions tant, ce sourire lumineux *qui était chez lui la parure de l'intelligence.* « *A force de chercher l'Un absolu, vous autres Orientaux, vous confondez tout : le temps historique, le temps biologique, le temps métaphysique...* »

Je rappelai doucement :

« *Et les études de Fantapplé ?* »

Les rires s'arrêtèrent net. L'angoisse osa dire son nom. Mes convives venaient de s'apercevoir que la physique complémentaire avait bouleversé les idées reçues.

Beau joueur, Teilhard convint :

« *Oui, maintenant l'absurde n'est plus absurde...* »

MARYSE CHOISY.

La vie du langage

Étudiantes et filles de plâtre

L'AMATEUR de problèmes ou d'histoires de mots est souvent en peine (pour autant qu'il s'en soucie) de distinguer la lexicographie de la lexicologie, et l'une et l'autre de l'étymologie ou de la terminologie.

Il serait trop facile de le renvoyer, pour la lexicographie aux travaux de L. Guilbert ou d'A. Rey, *pour la terminologie* à ceux de l'AFTERM, pour l'étymologie à ceux d'Albert Dauzat ou de P. Guiraud, et pour la lexicologie à ceux de G. Matoré ou d'A. Rey encore ; les uns et les autres souvent mentionnés *dans ces chroniques.*

Mais il faut reconnaître que la lecture de ces textes n'est pas *toujours facile ni égayante. Or,* pour la lexicologie au moins, nous disposons aujourd'hui d'une étude modèle : le « *Vocabulaire des mœurs de la « vie parisienne » sous le Second Empire* », une « Introduction à *l'étude du langage* boulevardier », qui va en fait des années 1830 à la fin du siècle (1).

L'*idée originale* et féconde de Jean-René Klein est que l'histoire a constitué, dans un laps de temps bien *précis (entre 1852* et 1870), en un point précis (Paris) et dans un milieu (ou un groupe) social également bien délimité (la bourgeoisie moderniste et l'intelligentsia), un vocabulaire très particulier.

A *cela,* des raisons convergentes : l'expansion très rapide des techniques, inaugurée en *1855 par la première* Exposition universelle organisée à Paris ; une fièvre d'échanges et de consommation, conforme aux *visées du règne ;* la mise en veilleuse de toute activité politique, qui reporte sur les mœurs (en général les mauvaises) l'intérêt des « *faiseurs de mots* » : et, enfin, *les grands* travaux d'Haussmann, qui créent véritablement un nouveau Paris, lequel n'est plus ni celui du noble faubourg (Saint-Germain), ni celui, populaire et mélangé, de *Balzac, mais se concrétise puissamment « sur les boulevards ».* ces nouveaux « *cours* » où il *faut* être vu, et remarqué.

Il ne se produit pas un ensemble aussi marqué de modification du « *style* » de vie d'une *population, sans que la langue* y soit impliquée, à la fois comme témoin, victime, et par réaction comme l'un des moteurs.

C'est ce que démontre, en effet, J.-R. Klein tout au long de 300 pages écrites, ô délassement ! dans la langue de tout le monde. La documentation, abondante et fine, s'y fait oublier pour le plaisir de sentir vivre, à travers les mots, une société qui, pour avoir à peu près tous les défauts et tous les vices, les avait au moins aimables.

Il m'a semblé, à la lecture du livre de M. Klein, que le caractère *le plus certain de ce Paris* « boulevardier » était le manque de sérieux, dans ce qu'il contient de pire et de meilleur. Ce n'est pas par hasard que l'auteur a centré sa recherche sur « *un micro-système dominé par un mot fréquent aux multiples valeurs : blague* ».

De 1860 à 1870, la correspondance de Flaubert, le journal des Goncourt, les petits romans, les journaux, reviennent sans cesse sur la « blague » ; exaltée *par* les boulevardiers, honnie (mais secrètement enviée) par les écrivains, elle se glisse partout sans qu'on sache trop bien si elle est une dérision (finalement salubre) de valeurs trop sûres d'elles-mêmes, un refus (puéril) de rien prendre au sérieux, ou le simple reflet d'une certaine joie de vivre.

Ce manque de sérieux absolu, dont s'indigne Flaubert et qui trouvera son expression la plus achevée dans les bouffonneries d'Offenbach, a *pour contrepartie* la tyrannie du système à la mode : les mots « dans le vent » se succèdent vertigineusement.

Le snoboye à la mode

A partir de 1885 par exemple, il faut être *chocnosof* Pour le Français moyen, *le Trouvère* c'est *bien* Pour le Parisien, c'est *chic*. Pour la « boul'vard *society* », *c'est chocnosof*. L'année suivante, *chocnosof* date un peu : la mode, c'est d'être *snoboye,* ou *bath.*

Tout est mis à contribution pour alimenter le moulin à mots : l'anglais, l'argot en particulier. *La langue de* « Breda-Street » *(le passage* Bréda est le terrain de chasse favori des *crevés* et des *crevettes*) doit rester incompréhensible à *ceux qui ne sont* pas « *de la tribu* » On s'y croirait, sinon que les Breda-Street d'aujourd'hui sont de sinistres coupe-gorge.

Sans déflorer ce bon livre, tirons-en au moins quelques « lexicalia ». Ainsi, le *faux départ* pris par le mot *étudiante,* et dont Littré lui-même (il est curieux que le fait n'ait pas été remarqué) est encore le témoin offusqué.

Le mot avait fait une très *fugitive apparition (semble-t-il)* en 1794, comme un simple féminin d'*étudiant.* Les régimes qui suivirent la Révolution furent unanimes à exclure les jeunes filles des universités, et l'idée qu'une « étudiante » pût vraiment *étudier était inconcevable entre* 1800 et 1860.

En 1869 encore, Mgr Le Courtier, *évêque de* Montpellier, avait traité d'*étudiantes*, autant dire de filles de joie, les élèves en Sorbonne du très sérieux Paul Albert, *et Sainte-Beuve avait dû voler* au secours des damoiselles. Ce n'est qu'en 1890 ! que le *Larousse du dix-neuvième siècle* conviendra que le mot « a perdu sa joyeuse signification » et qu'il a repris (?) son sens naturel de « *jeune fille qui étudie* ».

Le crevé et la crevette

Quant aux *crevettes* du passage Bréda, jeunes personnes à la mode dans le monde galant, *on pourrait croire en effet* qu'elles sont nées d'un féminin plaisant de *crevés* (ceux-ci sont les « minets » de l'époque), si le mot n'avait pas été *déjà employé* en 1841 (vingt ans avant la première mention du couple crevé/crevette), par Balzac, dans *Ursule Mirouët*, et avec la signification explicite de « jeunes filles d'accès facile ».

Pourquoi « crevette » ? La couleur (rose), la vivacité, les sauts en arrière suivis d'un pas en avant ? *Sans oublier l'influence* de la finale *ette*, qui « marque » souvent les demoiselles en question. Autant de traits bien « *mâlistes* », *mais qu'y peut le lexicologue ?*

C'est très probablement *crevette* qui a entraîné l'apparition de *langouste* et *langoustine*, encore moins respectueux, *pour désigner* (vers 1930) une femme ou *une jeune fille.*

Le *plâtre* a fourni à la langue familière ou populaire plusieurs expressions intéressantes. *Essuyer les plâtres* se comprend : c'est habiter un logement qui vient d'être construit ou refait. *Les plâtres, naguère, rendaient* beaucoup d'humidité : les premiers occupants d'un logement en essuyaient... les inconvénients, sous la forme de rhumatismes tenaces

D'où une petite profession *signalée par notre auteur : essuyeuse de plâtres.* Quand les promoteurs de l'époque (1840) entreprirent de construire des immeubles au-delà de la Chaussée-d'Antin, sur les premières pentes de Montmartre, on ne s'empressa pas pour louer dans ce quartier (Saint-Lazare, Notre-Dame-de-Lorette, la Trinité) périphérique, malcommode, et peu rassurant. *Pour* attirer *les* chalands, les propriétaires eurent l'idée de louer leurs appartements, pour quasiment rien, à de jeunes personnes qu'on venait tout juste de nommer des « lorettes », du nom de l'église toute fraîche ouverte.

Ces lorettes étaient en quelque sorte les ouvrières à domicile du *plus vieux métier du monde.* On ne leur demandait guère, comme prix du loyer, que « *de garnir les fenêtres de rideaux* » pour attirer « du » client. En échange de quoi, deux ou trois ans plus tard, les plâtres essuyés et le *quartier animé, l'ingrat propriétaire* donnait congé « *aux pauvres créatures* » (écrit Gautier, cité par J.-R. Klein) pour louer à des bourgeois.

Est-ce de là que vient l'appellation de *fille de plâtre*, peut-être créée et en *tout cas rendue* célèbre du *jour* au lendemain par un roman de ce nom (de Xavier de Montépin) qui fut condamné pour outrages aux bonnes *mœurs* (avis aux éditeurs !). Je ne le pense pas : *le plâtre, c'est aussi (dans le* demi-argot à la mode au milieu du siècle dernier), l'argent, *d'une part.* D'autre part, *fille de plâtre* s'oppose clairement alors à *fille de marbre*, lequel se disait d'une croqueuse de diamants *au cœur impitoyable* ; et la fille de plâtre peut avoir été la brave fille qui se prostitue, mais dont on *fait un peu de ce que l'on veut.*

Quant à *plâtre*, argent, G. Esnault lui donne pour origine une *métaphore de couleur :* la pièce d'argent est blanche comme plâtre. Ce n'est pas absolument convaincant ; on peut également penser au plâtre comme engrais (amendement, plus exactement) : plâtrer une terre, c'est la rendre plus productive.

Précision importante : c'est de l'université de Louvain (Belgique) que nous vient le livre de M. Klein

JACQUES CELLARD.

(1) Jean-René Klein, *le Vocabulaire des mœurs de la vie parisienne sous le Second Empire*, introduction, index, abondante bibliographie, 338 p., Bibliothèque de l'université de Louvain, Editions Nauwelaerts, Louvain.

FAITS DIVERS

« La nonne sanglante »

L'HISTOIRE de Sœur Godfrieda est édifiante en ceci qu'elle montre comment la presse, les médias, la rumeur, parviennent, avec un instinct très sûr et un sens très précis des archétypes *de l'épouvante* collective, à construire certaines images-mythes. Tout indique dans cette lamentable affaire, pour peu qu'on prenne le temps d'en lire le détail, que la malheureuse sœur hospitalière de Wetteren était prise dans un processus de toxicomanie d'une violence incontrôlable et que c'est le terrible enchaînement du besoin et du manque, l'angoisse des doses toujours plus fortes qui l'a conduite aux « égarements » qu'on lui impute, sans doute au vol, peut-être au meurtre.

C'est une forme de détresse comme une autre, et sûrement pas des moindres. Il se peut aussi que ce soit le prix à payer, de l'immersion dans le monde des pharmacopées que supposent des années de labeur dans la section gériatrique d'un hôpital — ce calme enfer de la désespérance. En tout cas, une chose qu'on peut essayer d'expliquer, d'analyser, de comprendre, si l'on veut s'adresser à la conscience des gens et l'éveiller à certains drames.

Au *lieu de cela,* on *leur dit :* « La nonne sanglante », « la sœur-Landru », « la religieuse rouge », ou « Satan à Wetteren ». On mobilise tout le roman noir anglais du dix-huitième siècle, le diable, ses terreurs et ses fantômes. Naturellement c'est de bonne guerre, et de bon cinéma. Des frissons, du soufre, du sang : on sait que le public en demande. *Mais s'il demandait aussi à comprendre quelquefois ?* Même l'horreur, même la nuit.

RAYMOND JEAN.

ALCOOL

Boire en hauteur

BOIRE en hauteur... ou dans les sous-sols ? Voici le dernier raffinement de notre société « bibérale » avancée : une nouvelle rédaction de l'alinéa 2 de l'article L 49 du code des débits de boissons. Cet article confie aux préfets la charge de déterminer la distance des cafés et autres abreuvoirs à un certain nombre d'édifices et monuments où l'ivresse serait mal venue : lieux de culte, cimetières, hôpitaux, écoles, prisons, casernes... Comment, avec le temps, réduire les concentrations alcoolisées autour et auprès de lieux trop publics, tempérer la soif par la marche en restreignant du coup le droit légitime de notre viticulture à ses débouchés classiques ?

Le législateur a trouvé une faille dans ce système répressif trop parfait. La voici : la modernisation de nos grandes villes l'autorise. Jusqu'à présent ces derniers temps, les distances réglementaires — en dessous d'elles pas de débits de boissons nouveaux — étaient calculées en suivant l'axe des voies publiques entre l'aplomb des portes d'accès ou des sorties des monuments à protéger et des cafés à proscrire. Discrètement, ces jours-ci, le ministère de l'intérieur nous informe de l'adaptation de l'alinéa 2 à la troisième dimension. Les tours et ensembles commerciaux sont maintenant pris également en ligne de compte dans le sens de la hauteur. Si un débit de boissons est installé au 36e étage d'une tour, même si, « à vol d'oiseau », entre une cathédrale et l'entrée de la tour, la distance fatidique n'est pas atteinte, il faut y rajouter à présent la hauteur entre le sol et le plancher du débit...

GÉRARD LAUZUN.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Un mini-Festival

Comme l'année précédente, le Festival du son organise, en collaboration avec France-Musique et Radio-France, un mini-Festival de jazz dans la salle Bleue du palais des Congrès. Les concerts sont gratuits pour tous les visiteurs et le programme est plus que réjouissant : le 6 mars, le duo de jazz-rock Spirale et le quartet du trompettiste Alain Brunet avec Henri Texier ; le 7, le groupe Bloom et le très attendu trio du pianiste Monty Alexander ; le 9, le trio du violoniste Michel Ripoche et le quartet du saxophoniste Illinois Jaquet avec Hank Jones et Georges Duvivier ; le 10, l'organiste Wild Bill Davis, et le 11, Tania Maria Trio, Charles Tolliver Quartet et Pat Metheny Quartet.

Les derniers albums

● SUPERSAX : « Chasin the Bird ». — *Les onze musiciens de Supersax ont péché par gourmandise en interprétant les thèmes parkériens. Charlie Parker eut probablement aimé écouter ces superbes arrangements sur Night in Tunisia ou Now's the time et également été ému de voir avec quelle fraîcheur tous ces solistes réputés ont rendu hommage aux Standards « be bop » en en présentant une approche nouvelle. (M.P.S. 99430 Distribution Sonopresse.)*

● BOBBY FEW : « Few Comin'thru ». — *Une nouvelle facette de la personnalité de ce pianiste en train de devenir le « chouchou » du public parisien. Few chante, joue le blues, le classique, le free-jazz seul et sans filet. Un exemple de sincérité. (SUN records SEB 001.)*

● DUKE ELLINGTON : « Carnegie Hall Concert 1943 ». — *Les concerts du grand orchestre du Duke en 1943, 44, 46 et 47 sont enfin réédités. En janvier 43, c'est la première fois qu'un orchestre de jazz noir passe la porte de ce temple de la musique écrite qu'était alors le Carnegie Hall. Ellington joue pour la première fois en public son Black, Brown and Beige où culminent les effets « jungles » (trompette wah-wah, trombone bouché). Le summum de la collaboration Ellington-Strayhorn et un témoignage sociologique autant que musical, unique. (Prestige 34003 Distribution Musidisc.)*

Musique

« Histoire de loups », à Nanterre

L'OPÉRA DE L'INCONSCIENT

Etrange « opéra » que cette Histoire de loups de l'Atelier lyrique du Rhin, présenté il y a deux ans à Avignon (le Monde du 31 juillet 1976), qui est une création collective de Georges Aperghis (musique), Marie-Noël Rio (texte), Pierre Barrat (mise en scène) et Yannis Kokkos (scénographie), sous la direction musicale d'Yves Prin. Mais l'on ne saurait douter de sa réussite, tout à fait exceptionnelle, après l'avoir vu, pleinement rodé, au premier festival de théâtre musical organisé par la Maison de la culture de Nanterre. Car cette œuvre, qui a poussé lentement à travers l'imagination et la sensibilité des auteurs, puis des interprètes (1), à partir du récit d'une célèbre psychanalyse de Freud, a acquis une présence intuitive qui s'impose par toutes ses dimensions, dans une extraordinaire polyphonie scénique, intellectuelle et musicale.

Enchevêtrée et cohérente tout à la fois, elle est sans doute une image très forte de l'inconscient individuel et collectif. La vaste scène est mangée par l'ombre ; le projecteur de la mémoire et de l'analyse éclaire soudain tel domaine de ce territoire montueux et glissant. Les temps du souvenir, du rêve, des fantasmes, du présent de la cure, se mélangent sans ordre.

La musique préfigure ou commente ; elle est un espace acrobatique et fuyant, en pleine métamorphose, langage primitif proche de la matière, du souffle et de l'onomatopée, airs étrangement stylisés, rythmes pendulaires au sein d'une sorte de flot intérieur riche en signes qui ébranlent en nous des sentiments mystérieux et des émotions paniques. Cette musique rigoureuse et spontanée, très écrite et comme improvisée sur des schémas élémentaires, ne ressemble à rien. Sans aucun doute, elle marque un point d'accomplissement chez Aperghis.

L'homme aux loups se raconte sur son divan auprès d'un Freud silencieux, puis bondit à travers la représentation de ses fantasmes, se blottit dans son lit d'enfant, participe à ces saynètes d'une famille russe en 1890, sa famille, où il revit ses épouvantes et ses désirs : ces obsédantes histoires de loups, que lui prodiguent ses parents et grands-parents avec une sorte de sadisme inconscient (le Loup et les Sept Chevreaux, le Loup qui perd sa queue, le Loup et le Tailleur, le Petit Chaperon rouge), les étranges leçons de choses de sa grande sœur, ses rapports difficiles avec son père, son affection pour sa « niania » et sa répulsion pour sa gouvernante anglaise, ce qu'il saisit des liens et des jeux de son père avec sa mère, et bien d'autres choses, qui s'expriment avec le flou du rêve ou le mystère d'une réalité impossible à appréhender pour un enfant, en de merveilleux instantanés pleins de vie et de poésie flottant comme des îles sur cette scène aux cent lieux divers.

On n'oubliera pas la présence, souvent obsédante, de quatre barytons-psychanalystes, qui réagissent brusquement à ces aventures, discutent, dissèquent, jugent, critiquent ou alimentent ce récit devenu psychodrame, dont la clé, l'une des clés, est donnée à la fin par le patient : souvenir d'une nuit de bébé passée dans la chambre de ses parents, dont, à l'âge de quatre ans, « le sens soudain le submergea ».

Mais c'est bien autre chose qu'une clé que donne ce spectacle : une représentation de l'espace psychique d'un homme et, davantage, de notre espace psychique, qu'il ne s'agit pas pour les auteurs de nous faire comprendre, mais de nous faire « soupçonner » (la double entente de ce mot montrant bien l'ambivalence d'une telle œuvre).

Il n'est pas possible de distinguer tous les artistes de cette réussite et de détailler leurs mérites, tant ils sont confondus dans une vision et une élaboration communes. Tous sont extraordinaires. Il faut aller les voir.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. le dossier consacré à « Histoire de loups » par *Musique en jeu*, n° 26.

★ Maison de la culture de Nanterre, 7, avenue Picasso, les 25 et 28 février (20 h. 30).

LE PROGRAMME DE M. ROLF LIEBERMANN POUR LA SALLE FAVART

M. Rolf Liebermann a rendu publics ses projets pour les deux années à venir, Salle Favart. Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu le 24 février, l'administrateur de l'Opéra de Paris a précisé, notamment, qu'il ne s'agissait pas, dans l'immédiat, de rétablir l'ancienne formule d'exploitation permanente de l'Opéra-Comique, mais « *de retravailler à nouveau dans ce théâtre et de le réinsérer dans le courant de la vie musicale* ».

Les projets de M. Liebermann concernent d'une part les productions propres au Palais Garnier. C'est ainsi que pendant la première saison seront mis en scène trois nouveaux spectacles lyriques français (*le Médecin malgré lui*, de Gounod ; *le Marchand de Venise*, de Reynaldo Hahn ; *Véronique*, de Messager) et deux reprises (*Werther*, de Massenet, et *le Comte Ory*, de Rossini).

Des coproductions seront d'autre part assurées en compagnie de l'Ensemble intercontemporain de l'Ensemble Ars Nova, et de l'Orchestre de chambre de la Ville de Paris pour *Tom Jones*, de Philidor). M. Pierre Henry assurera cinq représentations d'une version en partie nouvelle de ses *Métamorphoses*. Enfin, cette première saison de deux ans s'achèvera, en mai 1979, par une « Kermesse autour d'Erik Satie ».

■ Cinq « journées de la marionnette » ont lieu à Créteil-Soleil, le samedi 25 février, et les 1er, 2, 3 et 4 mars, de 15 h. à 20 h. Vingt spectacles seront présentés par diverses troupes françaises, parmi lesquelles le Guignol Parisien, la compagnie Marcel Leduc, le Théâtre Noir de Paris, les marionnettes d'Aril Gal, celles d'Ariel Deuil et de Gaston Cony, ainsi que le Théâtre de la Mandarine. Toutes les techniques sont représentées. Des ateliers de fabrication et de manipulation sont ouverts. Entrée gratuite (place de la Croisée-des-Chemins. Rens. 201-12-50).

Jazz

Chick Corea et Herbie Hancock : Maciste et Zorro

Herbie Hancock et Chick Corea sont deux pianistes de la même génération apparus presque simultanément sur la scène du jazz. Hancock enregistre avec sa propre formation le « watermelon man », utilisé par la suite par Michelangelo Antonioni pour son film *B'ow-up*. Corea, lui, travaille avec Roy Haynes et Miroslav Vitous. Bientôt les deux hommes se retrouveront dans la formation de Miles Davis, couverts d'éloges et annoncés comme les deux nouveaux « grands » du piano.

Tous deux ont reçu une formation classique et vont tenter d'élargir les cadres préexistants du piano de jazz. Depuis, la controverse va bon train ; en effet, l'utilisation d'instruments électroniques leur a permis d'atteindre un public très large, ce qui sera mal vu dans les milieux puristes. Ce concert parisien devait les voir ensemble jouant chacun d'un piano acoustique. Retour en arrière, changement de direction ? Les deux hommes se sont expliqués avant leur prestation.

⁂

Hancock : « *Si l'album V.S.O.P. qui est sorti dernièrement est entièrement acoustique, c'est parce que les cinq musiciens qui l'ont enregistré et dont je fais partie ont toujours joué « acoustique » ensemble. D'autre part, j'ai senti que le moment était propice et que beaucoup de gens attendaient un tel moment. Je n'ai pas voulu affirmer quelque chose de précis, brandir un quelconque étendard en effectuant cette démarche, mais seulement faire un type de musique parmi d'autres.*

» *On parle beaucoup du blues, fondement de notre musique, mais pour ma part j'ai joué le blues toute ma vie. Ce n'est pas le son utilisé qui fait une musique mais ce que l'on a à exprimer. Si on joue des rengaines avec un instrument électronique, ça reste des rengaines.*

» *Cette tournée avec Chick, nous en avions parlé il y a dix ans et c'est seulement en août dernier que nous avons pu faire concorder nos emplois du temps.* »

Corea : « *Je considère toujours ma musique comme du jazz. Cela dit, j'essaye de mélanger et d'aller dans toutes sortes de courants. Ici je joue seul avec Herbie, en avril je commence une tournée avec un orchestre de treize musiciens et je viens moi d'enregistrer un album presque entièrement acoustique avec Joe Farrell, Steve Gadd et Eddie Gomez. Il faut s'ouvrir à différentes sortes de gens ; la musique effaçant les barrières sociologiques, plus on embrasse un public large, plus on va loin. J'adore les blues, mais je ne pense pas que ce soit l'unique biais par lequel appréhender le jazz.*

» *Si certains grands musiciens ne gagnent pas d'argent, c'est soit le fruit du hasard, soit parce qu'ils ne le désirent peut-être pas. Les gens aiment l'ordre, les classifications. Eh bien, c'est à l'artiste de casser les structures de jugement préétablies, de tourner le hasard en sa faveur et de faire naître un nouvel ordre par la seule existence de sa création.* »

Après ces bonnes paroles, Corea et Hancock vont sidérer un auditoire de quelque douze mille spectateurs. Au programme : Art Tatum, Miles Davis, Bela Bartok... Les deux lascars se traquent, se taquinent, se provoquent, dans une cohésion extraordinaire. A aucun moment, le concert ne sombrera dans une joute de virtuosité : ce n'est pas Maciste contre Zorro, mais Maciste et Zorro unis pour le meilleur et pour le pire. Le pire étant sublime, comment décrire le meilleur ?

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : *Now he sings, now he sobs*, de Corea (Solid State 18055, distribution Sonopresse) et de Hancock : *V.S.O.P.* (CBS 88235).

Théâtre

CRÉATIONS A CHAILLOT

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a annoncé, vendredi 24 février qu'à la suite d'un accord avec le ministre de l'économie et des finances, le Théâtre national de Chaillot sera de nouveau en mesure de répondre à sa mission de création, après avoir dû y renoncer pendant deux saisons. Il a également annoncé le maintien de M. Perinetti — dont le contrat devait s'achever le 30 juin — à la tête du théâtre.

Au mois de mai 1978, M. Perinetti mettra en scène « Cyrano », de Claude Bonnefoy. Une autre création est prévue pour le début de la saison prochaine.

MOUVEMENTS DANS LES CENTRES DRAMATIQUES

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a proposé à M. Jean-Pierre Miquel, qui doit quitter la direction de l'Odéon, de succéder à MM. Jean-Pierre Bisson et Eric Welrafen à la tête du Centre dramatique national de Nice. M. Jean-Pierre Bisson a adressé un télégramme au ministère pour annoncer qu'il ne « *quitterait son poste sous aucun prétexte* ».

D'autre part, M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, a confirmé son attachement au principe de continuité du centre dramatique de sa ville (*le Monde* du 24 février) et souhaité « *qu'il soit procédé à la nomination de l'un des deux codirecteurs actuels de la Comédie de Saint-Etienne, Daniel Benoin et Guy Lauzin* ». « *De ce fait*, ajoute-t-il, *je ne vois aucun intérêt à recevoir le candidat pressenti par le ministère, M. Jean-Louis Thamin.* »

Les sections syndicales du centre dramatique de Toulouse, dont l'un des directeurs, Bruno Bayen, se trouve écarté, dénoncent dans un communiqué « *la politique culturelle du gouvernement qui freine la création, entrave le fonctionnement des centres dramatiques nationaux, ignore scandaleusement l'existence des travailleurs du spectacle dans une pratique du mécénat contraire à toute démocratie* ».

formes

Le geste auguste...

A bout de souffle, l'art abstrait ? Certains l'ont déserté, qui n'y avaient jamais engagé tout leur être dans un perpétuel dépassement. Jean Miotte, lui, non seulement persiste depuis vingt ans, mais, même s'il modifie son orientation, son évolution picturale est motivée par une nécessité profonde (1). Un épurement progressif fera dire aux critiques épris de formules qu'à l'abstraction lyrique a succédé une facture gestuelle. Sans doute, sans doute... La main ordonne ses arabesques en une chorégraphie dépouillée. Pourtant, la surface peinte, malgré ses aires libres, est aussi pleine qu'au temps de l'opulence, lorsqu'une débauche de couleurs explorait la totalité du territoire qui lui était accordé. Miotte peint sur des toiles écrues et par amples flaques, quand le blanc se retire, le support bis devient une composante.

C'est exaltant, ces larges banderoles plus ou moins incurvées qui traduisent l'émotion en tons neutres, soudain valorisées, dans telle composition, par une stridence vermillon, étincelle qui met *le feu à tout l'édifice. Mariage* béni d'intimisme et de violence que Chester Himes, dans l'ouvrage qui vient de paraître aux éditions S.M.I., trouve proche parente de la sienne. Elle ne peut toutefois pas renier le terreau disons européen où ses racines ont pompé leur nourriture, cette peinture en action, cette *interpellation permanente*, pour parler comme le peintre, qui, par-delà la rétine, vous atteint en plein cœur. Même intensité dans les gouaches, plus veloutées parce que le grain du papier et la fluidité des colorants s'y prêtent. Et dans les lithographies visibles à Artcurial.

⁂

Guillain Siroux n'est pas seulement un magnifique graveur, auteur entre autres d'un *Bestiaire « augmenté d'un chou rouge »*. Ce légume-fétiche porte bonheur aussi à sa peinture (2). Qui est chaude et subtile, volontiers rougeoyante, charnelle et littéralement tactile, pas seulement dans les craquelures, les papiers froissés et, comble du raffinement, l'imitation du papier froissé comme d'autres peignent du faux marbre ou du faux bois. Le chou, donc, pommé cette fois, fait miroiter la nappe d'une table en audacieux plan incliné. Peinture qui est toujours comestible, même lorsqu'elle ne sublime pas un jambon, un artichaut ou ce pain dont les trous, dans la mie, ne sont pas illusoires. Ce sont de vrais trous qui transpercent la toile. L'humour est sous-jacent chez Guillain Siroux : faut-il en voir dans le *Portrait du jardinier* phagocyté par son jardin ?

Qu'on n'aille pas pour autant chercher la petite bête du détail pittoresque dans une œuvre qui a d'autres légitimes ambitions, dans une nature repensée, où l'atmosphère de l'Espagne impose magiquement sa réalité à un intérieur (*Fenêtre*) envahi par l'air du dehors, où les paysages du Jura ou du Lubéron ont fourni au peintre de quoi renouveler un espace qu'il s'est approprié. Son souffle va féconder la terre à peine sèche, encore fendillée après le déluge.

⁂

Les terres cuites de Stanislas Lelio (3) tournent, en dépit de leur attitude, au garde-à-vous en attendant les visiteurs. Leurs volumes convolutés — presque un pléonasme, le substantif impliquant à sa naissance quelque enroulement, — emboîtés les uns dans les autres, pleins ou en partie évidés, proches parents et pourtant fort divers, font une espèce de ronde. Chaque pièce y tient son rôle, si on en croit les noms que le sculpteur leur a donnés (peut-être après coup) : *l'Inclinaison, Toutes voiles dehors, Attends j'arrive, le Cavalier...* Pas davantage que le salut *A Balzac* d'ailleurs, ces poteries n'ont rien de figuratif. Elles ont, en général, gardé le teint (brique précisément) de l'argile dont elles sont pétries, après l'épreuve du feu, qui peut aussi les nuancer d'ornements bicolores (*Vénitienne*). Lelio expose, bicolores (*Vénitienne*). Lelio expose, en outre, quelques bas-reliefs, telle *l'Empreinte*, qui méritent autant d'attention.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Albert Verbeke, 7, place Furstenberg.

(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.

(3) Brigitte Shehadé, 44, rue des Tournelles.

■ Le prix Drouant de la Jeune Peinture 78 a été décerné à Rolando Paiva. Un second prix, « prix Pébéo », est allé à Gérard Blain, et un troisième, « Prix des gemmistes », à Jean Geoffroy. D'autre part, les prix Pébéo, réservés aux peintures acryliques, ont été attribués à Marlène Izern et à M. Blanchet.

Cinéma

Quelle pédagogie à l'IDHEC ?

Réunie jeudi 23 février, l'assemblée générale de l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) a publié une motion, où elle « *réaffirme son attachement au principe de la loi de 1901 qui garantit la personnalité de l'IDHEC et la participation des professionnels à la vie et à la gestion de l'établissement ; son approbation des acquis pédagogiques réalisés ces dernières années ; sa volonté de voir l'IDHEC installé dans des locaux adaptés à sa mission et de lui voir accorder par l'Etat un budget conséquent apte à développer son rayonnement en France et à l'étranger.* »

La motion dénonce également « *les atermoiements* [du pouvoir] *et le peu de cas fait par le ministre de tutelle de l'avis des représentants élus de l'association* ». Une assemblée extraordinaire sera convoquée immédiatement après les élections, le 23 ou le 24 mars : il y sera discuté d'une modification des statuts de l'IDHEC *visant à officialiser les modifications* intervenues dans les méthodes d'enseignement depuis 1968 et à institutionnaliser l'existence d'un directeur d'études et d'un conseil pédagogique.

L'IDHEC se flatte d'être un des rares établissements officiels d'éducation à n'avoir pas renié l'acquis de 1968. Le conseil pédagogique de vingt-cinq membres, représentant toutes les branches de la profession, plus trois délégués des étudiants (un par promotion) et un délégué du personnel, est entré en activité au début de la nouvelle année scolaire, en octobre 1977. Les membres du conseil venus de la profession, qui ont tous enseigné ou enseignent à l'IDHEC, *ont une expérience pratique* du cinéma et de l'enseignement. Ils ont pour mission de discuter de la pédagogie avec le directeur des études. Jean Douchet a succédé à ce poste, le 1er janvier 1978, à Louis Daquin, qui l'occupait depuis 1970.

Par ailleurs un directeur en titre, actuellement M. Jean Valter, assure la direction générale de l'établissement, et s'occupe surtout des problèmes d'administration. M. Jean Valter quitte son poste à la fin du mois de mars, et va être remplacé par M. Constantin Kostromine, sur décision du conseil d'administration de l'IDHEC. Ce conseil composé à parts égales de membres de la profession (sept) et de membres désignés par le gouvernement (sept, représentant notamment le C.N.C., les affaires culturelles, l'éducation nationale, la télévision, la S.F.P.), donne une voix prépondérante à son *président* en cas de blocage des voix : M. Jean Delannoy, président désigné par le gouvernement, a ainsi *pu* arbitrer en faveur de M. Kostromine.

Ingénieur électronicien, M. Kostromine a travaillé comme directeur technicien à la société Eclair jusqu'en 1966. Il est devenu ensuite directeur commercial chez Thomson puis P.-D.G. d'une filière de Thomson qui fabrique du matériel électrique. Il attend d'être libéré de ses fonctions pour prendre la direction de l'IDHEC.

Le débat qui s'est installé aujourd'hui autour de l'IDHEC oppose la ligne officielle, préoccupée de la seule formation de techniciens au service de l'industrie, et une autre conception, plus résolument « culturelle », qui veut ouvrir le cinéma sur tous les aspects de la vie moderne et prétend lier technique et société. Le cinéma doit-il rester le privilège d'une élite technocratique ou doit-il être accessible au plus grand nombre ? La question est aujourd'hui posée, pas seulement à l'IDHEC.

LOUIS MARCORELLES.

« ANNE ET ANDY » de Richard Williams

Reggedy Ann, la poupée de chiffon, est, depuis les années 20, une héroïne célèbre de la littérature enfantine aux Etats-Unis. Le dessinateur Johnny Gruelle l'avait fabriquée pour sa fille Marcella et lui avait inventé des aventures. Marcella mourut. Johnny Gruelle publia alors ces aventures en albums illustrés.

Richard Williams, cinéaste d'animation connu jusqu'ici pour ses génériques de films, a recréé le monde de la poupée de chiffon dans un long métrage. Avec Andy, qui lui ressemble, Anne cherche à retrouver Bimba, poupée italienne ultra-sophistiquée, enlevée par le « Capitaine », pirate sorti de sa boule de verre. En effet, les jouets se mettent à vivre dès que la petite fille à laquelle ils appartiennent quitte sa chambre. Dès lors, ils se déplacent dans leur propre univers où tous les prodiges sont possibles.

Les dessins animés de Richard Williams et de son équipe s'éloignent du style industriel à la Disney. Ils sont frais et naïfs. Les rebondissements du scénario, l'invention graphique, le courage d'Anne et Andy, affrontant parfois des monstres (comiques), nous plongent dans le merveilleux des contes pour enfants qui continue de plaire, de charmer à tout âge. Il y a aussi de jolies chansons, un rythme de comédie musicale. Voilà un programme idéal pour les vacances scolaires.

JACQUES SICLIER.

★ Gaumont-Richelieu, Balzac, Athéna, Fauvette, Cambronne (v.f.)

■ Mikis Théodorakis donne trois concerts au profit du peuple chypriote, salle Pleyel, ce samedi 25 février, les 1er et 3 mars (20 h. 30). A ses côtés, le pianiste Cyprien Katsaris.

LE « BUTIN » DE WELLINGTON

Les papiers de Joseph Bonaparte acquis par les Archives nationales

On ne mesurera qu'un peu plus tard, lorsque ces documents auront été dépouillés et répertoriés, l'importance de l'acquisition faite par les Archives nationales. Elles viennent en effet d'acheter au huitième duc de Wellington le « butin », que son ancêtre recueillit sur le champ de bataille, le 21 juin 1813 à Vitoria, près de Burgos, après avoir battu, à la tête des troupes anglo-hispano-portugaises, Joseph Bonaparte, roi d'Espagne. Le frère de Napoléon avait en effet abandonné ses fourgons remplis de tableaux et d'archives, avant de s'enfuir et de passer la frontière huit jours plus tard, et de se retirer à Mortefontaine.

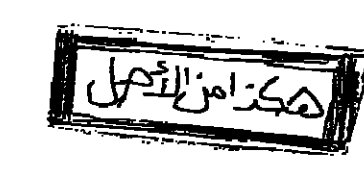
On pressent déjà que ces papiers, qui n'ont jamais été communiqués ni même montrés aux historiens, sont susceptibles non seulement de renouveler, en tout cas d'enrichir prodigieusement, l'histoire des royaumes de Naples — où Joseph régna de 1806 à 1808 — « des Espagnes et des Indes », au début du siècle dernier, mais encore de mieux mettre en lumière une des principales causes de la chute de l'Empire napoléonien.

En ce qui concerne l'administration des deux royaumes, l'ex-souverain avait tout transporté avec lui : budgets, rapports sur l'état d'esprit des populations, sur l'économie des provinces, sur les revenus des évêchés et la personnalité de leurs titulaires, cartes et plans des villes.

Quant aux opérations militaires, elles pourront être suivies dans leurs moindres détails grâce à de minutieux états de troupes et à l'intégralité de la correspondance échangée chaque jour entre Joseph Bonaparte (minutes du roi) et ses ministres, ses maréchaux et ses généraux, dont les lettres avaient été conservées.

Une note personnelle s'y glisse parfois. Morigéné pour son frère — par l'intermédiaire du maréchal Clarke, ministre de la guerre de Napoléon — le roi répond par exemple en 1809 : « *Je remercie Votre Excellence de la manière délicate et noble avec laquelle elle sait me transmettre des choses désagréables...* »

D'autres lettres, en très grand nombre — il y en a de Mme de Staël et de Bernardin de Saint-Pierre, entre autres — ne seront pas d'un moindre intérêt pour les chercheurs et l'on comprend que sur le rapport du service en archives des affaires étrangères, qui avait procédé à un premier examen de ces documents, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, ait obtenu le crédit exceptionnel nécessaire à leur achat. — J.-M. D.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Der Rosenkavalier (sam., 19 h. 30).

Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30) ; la Paix chez soi ; le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30) ; Britannicus (dim., 20 h. 30).

Chaillot : Meurtre dans la cathédrale (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Salle Gémier : Candide (sam., 20 h. 30, dernière).

Odéon : En attendant Godot (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Petit Odéon : les Inquiétudes de M. Delumeau (sam., dim., 18 h. 30).

T.E.P. : Nekrassov (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Petit TEP : Théâtre de Chambre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; Libre-parcours récital (sam., 17 h. 30) ; Rocheman chaud : Yiddish Story (sam., 20 h. 45) ; la Thébaïde ou les Frères ennemis (sam., 21 h.) ; le Dernier Eden (sam., 22 h. 30, dernière).

Théâtre de la Ville : Jacky Parady (sam., 20 h. 30) ; Pascal Auberson (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Aire Libre Montparnasse : la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30).

Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Atelier : la Mouette (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Athénée : l'Aigle à deux têtes (sam. et dim., 21 h., dim., 15 h. 30).

Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).

Bouffes Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).

Cartoucherie, Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).

Centre culturel du Xe : Penalty (sam., 20 h. 30) ; l'Etalon net (sam., 22 h.).

Centre culturel du Marais : le Songe par Alphia (sam., 20 h. 30).

Centre culturel suédois : Charlie Mc Death ; Amour maternel (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).

Centre Mandapa : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

Cité internationale, la Resserre : Britannicus (sam., 21 h.). — La Galerie : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : les Pâques à New-York (sam., 21 h.) ; Trummi Kaputt (dim., 15 h. 30).

Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).

Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Daunou : les Coucous (sam., 21 h., dim., 15 h.).

Espace Cardin : Cripure (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30, dernière).

Fontaine : le Roi des cons (sam., 21 h.).

Galerie 55 : Colette Renard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).

Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).

La Bruyère : Angèle (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

La Lucernaire, Théâtre noir : les Eaux et et les Forêts (sam., 18 h. 30) ; la Belle Vie (dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte et Zoo Story (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).

Maison des Amandiers : le Chariot de terre cuite (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Marigny : Miam-miam (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h.).

Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).

Michel : Lundi la fête (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).

Œuvre : Eclairage indirect (sam., 21 h. ; dim., 15 et 18 h.).

Orsay, grande salle : Rhinocéros (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Petite salle : les Portes du soleil (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Palais des arts : les Jeanne (sam., 18 h. 30) ; Rufus (sam. et dim., 20 h. 45).

Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Plaine : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).

Studio des Champs-Elysées : les Dernières clientes (sam., 21 h. 15, dim., 15 h. 30 et 19 h.).

Théâtre de l'Ecole normale supérieure : Marchands d'avenir (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Théâtre d'Edgar : l'Espoir gravé (sam., 20 h. 30).

Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45).

Théâtre Marie-Stuart : Chanson arabe (sam., 18 h. 30) ; Gotcha (sam., 20 h. 45) ; Just Hamlet (sam., 22 h. 30).

Théâtre Oblique : l'Ignorant et le Fou (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Lève (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Théâtre Paris-Nord : Sarah Bernhardt (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Théâtre des Quatre-Cents-Coups : la Goutte (sam., 21 h. 30).

Théâtre-en-Rond : Marie Octobre (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Théâtre Saint-Médard : Cendrillon (sam. 19 h. et 22 h., dim., 18 h.).

Théâtre 13 : Baroufe à Chioggia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).

Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Théâtre du 26-Rue-Dunois : Claudine, les enfants pleurent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Troglodyte : Gugozone (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune : le Pain dur (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Bezons, Théâtre : Archie Shepp et son orchestre (sam., 21 h.).

Chelles, C.C. : le Trio Shuas, jazz (sam., 20 h. 30).

Choisy-le-Roi, Centre municipal : Comment ça va, zani ? Doucement !... (sam., 21 h.).

Clichy, Théâtre Rutebeuf : l'Honneur perdu de Katharina Blum (sam., 15 h. et 20 h. 45) ; les Ballets folkloriques russes Droujba (dim., 15 h.).

Créteil, Maison A.-Malraux : Vivaldi et ses contemporains (dim., 15 h. 30).

Evry, Agora : Poésie espagnole ; Chants et musiques du Portugal (dim., 17 h. et 21 h.).

Gennevilliers, Maximilien Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Nanterre, Maison de la culture : Histoire de loups (sam., 20 h. 30).

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : le Petit Mahagonny (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir, on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Deux-Anes : Aux Anes citoyens ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Dix-Heures : Mars ou crève ou pigeon vote (sam. et dim., 22 h.).

TH. MONTPARNASSE

PEINES DE COEUR D'UNE CHATTE ANGLAISE

PAR LE GROUPE TSE

LOCATION OUVERTE
Théâtre-FNAC-CROUS-Agences
matinées samedi 17 h et dimanche 15 h
PREMIÈRE le 1er MARS

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 25 - Dimanche 26 février

Les concerts

Conciergerie : les Ménestriers (sam. et dim., 17 h. 30).

Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Caire et J.-M. Cozzalina (Purcell, Bach, Brahms, Albinoni, Langlais, Dupré) (dim., 18 h.).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Maurice Mehl (Krebs, Kirnberger, Kellner) (dim., 17 h. 45).

Notre-Dame de Paris : J. Dussouil (Bach) (dim., 17 h. 45).

Théâtre Marie-Stuart : Ensemble de cuivres Da Camara (dim., 17 h.).

Théâtre d'Orsay : M. Debost et C. Ivaldi (Mummel, Schubert, Hindemith, Messiaen).

Eglise Saint-Merri : Trio pour flûtes, violoncelle et hautbois (sam., 21 h.) ; P. Gény, orgue et trompette (dim., 16 h.).

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (dim., 20 h. 15).

Théâtre des Champs-Elysées : A. Lagoya et Orchestre des concerts, dir. G. Devos (Vivaldi, Rodrigo) (dim., 17 h. 45).

Eglise américaine : M. Haniotis et A. Wheatley (Schubert) (dim., 18 h.).

Salle Pleyel : Mikis Theodorakis chante pour Chypre (sam., 20 h. 30).

Théâtre national de l'Opéra : Chœur féminin du Théâtre national de l'Opéra (Schubert, Schumann, Berlioz, Verdi, Caplet, Poulenc, Stravinski) (dim., 18 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Théâtre Mouffetard : Alain Hatot (sam., 22 h. 30).

Théâtre de la Péniche : Steve Lacy et Steve Potts (sam., 22 h.) ; Dharma (dim., 21 h.).

La danse

Elysée-Montmartre : Grands Ballets d'Afrique noire (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 21 h.).

Centre Mandapa : Shiro Daimon (sam., 21 h.).

Les opérettes

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Mogador : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Vie passionnée de Van Gogh ; 18 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : Une fille unique, de P. Nahoun ; 22 h. 30 : la Meilleure Façon de marcher, de C. Miller). — Dim., 15 h. : Monte-Cristo, de H. Fouctal ; 18 h. 30 : Bus Stop, de J. Logan ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (20 h. 30 : Lily, aime-moi, de Dugowson ; 22 h. 30 : Lumière, de J. Moreau).

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à J. ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (734-42-96).

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Saint-Ambroise, 16e (700-89-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), en soirée.

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CINEMA CHINOIS (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : le Détachement féminin rouge.

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

CROIX DE FER (A., v.f.) (*) : jusqu'à jeudi : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi, à partir de vendr. au Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Jean-Renoir 9e (874-40-75) ; Olympic, 14e (542-67-42).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (380-50-70), jusqu'à J. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), à partir de V. ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) en matinée.

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-33).

L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à J. ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54), à partir de V. ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) jusqu'à J. ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) jusqu'à jeudi ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), à partir de vendredi ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-Ang.) (première partie) v. ang. + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25). — V. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à jeudi ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), à partir de vendredi : Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-73-53) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*) V. ang. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46), à partir de vendredi ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à jeudi : Olympic, 14e (542-67-42).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), à partir de vendredi.

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), jusqu'à jeudi ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29), jusqu'à jeudi ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.

PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

SAFRANA (Maur.) : la Clef, 5e (337-90-90) (débats ven. et mar. à 21 h. 45).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TENDRE POULET (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UN COUPLE EN FUITE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (231-51-16) jusqu'au jeu. ; v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It. v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

Les films nouveaux

HARO, film français de Gilles Behat. Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA VOIX DE SON MAITRE, film français de G. Mordillat et N. Philibert. Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

AUM SHIVA, film français de Claude Lamorisse. La Pagode, 7e (705-12-15).

GILIAP, film suédois de R. Andersson (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS LA LEGION, film américain de D. Richards (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ANN ET ANDY, film américain de R. Williams (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Balzac, 8e (359-52-70).

BEN GOURION, film anglais de S. Hesera (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

ÇA FAIT TILT, film français de André Hunebelle. Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

RENCONTRES DU 3e TYPE, film américain de S. Spielberg (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-37-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

BERTHA BOXCAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BULLITT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.).

CENTRE TERRE, SEPTIEME CONTINENT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e, (359-51-70).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOUR DE FETE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

1789 (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Merc. et J., le matin, à 9 h., perm. à partir de V.

OLIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

NETWORK (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e Studio Bertrand, 7e, Templiers, 3e.

LE PHARE DU BOUT DU MONDE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

QUAI DES ORFEVRES (Fr.) : Actua Champo, 5e (033-51-60), jusqu'au 26.

LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Le Ranelagh, 16e.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les festivals

AU NOM DU PROGRES : Palais des arts, 3e (272-62-98) : Villages d'Afrique ; la Dernière Chance des Indiens Cree (sam.) ; Au diable l'école ; Seuls contre les grands (dim.).

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 20 h. : Aïda ; 16 h. 15, 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.

CINEMA POLONAIS (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Canal (sam. et dim.).

A. TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Salamandre (sam. et dim.).

MARGUERITE DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

CINEMA BRESILIEN (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 45 : Féminin pluriel.

H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Rio Lobo (sam. et dim.).

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Un après-midi de chien (sam.) ; Jeremiah Johnson (dim.).

C CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Kid (sam.) ; le Dictateur (dim.).

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : la Soupe au canard (sam.) ; Monkey Business (dim.).

PASOLINI-FELLINI Acacias (17e) (v.o.) (754-97-83) : 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita.

STUDIO 28, 18e (606-36-07 (v. o.) : Un oursin dans la poche (sam.) ; Mort d'un pourri (dim.).

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o), I, 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 15 : Cabaret ; 0 h. 30 : le Crépuscule des dieux. — II, 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : l'Epouvantail ; 20 h. : Pierrot le Fou ; 22 h. : A bout de souffle.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.), I, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 30 : Cinq pièces faciles ; 20 h. 15 : Frankenstein junior ; 22 h. : les Damnés ; 0 h. 30 : Bobby Deerfield. — II, 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : Nous nous sommes tant aimés ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 0 h. 15 : Délivrance.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.j.	3 hors d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j. Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	Propose une formule bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e. T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande Carte. Menu 90 F service compris. Ses salons de 2 à 40 couverts.
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades poiss. et fruits de mer. MENUS 27,70 F et 36,50 F, boiss. et serv. compr.
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.j.	Jusqu'à 11 h. 30 BANC D'HUITRES : Plateau 46. Spéc. alsaciennes. Choucroute jarret fumé 25. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 25.

DINERS - SPECTACLES

L'OLYMPE 624-46-65 15, rue de la Grande-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h., Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. - Menu gastronomique avec spécialités et sa carte.

SPORTS

BOXE

Après sa défaite contre Harris à Las Vegas

La fin des illusions pour Gratien Tonna ?

Le boxeur marseillais Gratien Tonna a beaucoup perdu — son combat et ses illusions — vendredi 24 février, au Théâtre d'art de l'hôtel Aladin, à Las Vegas. C'est son vainqueur indiscuté aux points, en douze rounds, l'Américain Ronnie Harris, qui rencontrera, titre mondial des poids moyens en jeu, le 9 juillet prochain à Monaco, le Colombien Rodrigo Valdes, si toutefois ce dernier conserve son titre au mois d'avril en Espagne contre l'Argentin Hugo Corro.

Tonna, dont le punch est l'arme essentielle, ne parvint pratiquement jamais à toucher son adversaire dans les cinq premiers rounds malgré ses larges crochets des deux mains. Comme son idole Mohammed Ali, Ronnie Harris, qui fut champion olympique des poids légers, en 1968 à Mexico, misait essentiellement sur sa vitesse et sa précision pour placer ses directs et se mettre ensuite hors de portée du Français.

Handicapé, dès *le deuxième* round, par une blessure à la pommette gauche, qui s'aggrava au point de nécessiter un arrêt de l'arbitre au septième round, afin *que le médecin puisse examiner* son œil, Gratien Tonna n'inquiéta vraiment son adversaire qu'à cette même septième reprise, où il parvint à le marteler au corps, *malgré les trucages de l'Américain*, accroché à lui.

Ronnie Harris — qui, écœuré par les mœurs de la boxe américaine, avait cessé de combattre *de 1968 à 1971 pour entamer des* études de médecine, puis pour passer une licence d'art général — compte désormais vingt-six victoires pour autant de combats *professionnels. Malgré ses vingt*-huit ans, il représente donc une aubaine pour les promoteurs appelés à combler le vide laissé par Carlos Monzon depuis sa retraite.

Cette nouvelle défaite de Gratien Tonna, et plus encore son comportement peu glorieux lors de ses deux championnats du monde contre l'Argentin Carlos Monzon et contre Rodrigo Valdes, lui ôtent ses ultimes illusions et sa dernière chance pour le titre mondial. A vingt-neuf ans, il ne peut plus avoir d'autre ambition que de conserver, quelque temps encore, sa couronne européenne avant d'aborder son plus périlleux combat : celui de la reconversion. Comme toujours, il n'aura en effet que ses deux poings pour le gagner et encore moins d' « amis », si ce n'est dans un certain milieu...

CYCLISME

Le TOUR DE FRANCE N'EST PAS A VENDRE indique le P.-D.G. du « Parisien libéré »

Après la publication dans nos éditions du 24 février d'un article *intitulé : « Le Tour de France* est-il à vendre ? », nous avons reçu de M. Claude Bellanger, président-directeur général du *Parisien libéré*, la mise au point suivante :

« Claude Bellanger, président-directeur général du Parisien libéré, *société qui, avec sa société filiale éditrice de* l'Equipe, *contrôle à 100 % la société du Tour de France, dément, de la façon la plus formelle,* la « fausse information » *selon laquelle le Tour de France serait à vendre.*

» Il s'agit là d'une rumeur inventée de toutes pièces et sans aucun fondement. »

MOTOCYCLISME

LA PLUS ORIGINALE DES MACHINES

C'est la plus originale des motos jamais construites qui a été présentée, vendredi 24 février, au neuvième Salon de la voiture, de la moto de course et du karting (1). L'ingénieur qui l'a conçue, André de Cortanze, s'est inspiré de toute évidence des techniques utilisées pour les voitures de course. Ses références *dans son domaine sont* d'ailleurs nombreuses. C'est en effet sous sa responsabilité qu'ont été construites les Alpine de formule 3, les prototypes Renault pour les *Vingt-Quatre Heures du Mans*, et la voiture laboratoire de formule 1 de la Régie.

Pour sa machine expérimentale à deux roues, qui porte le nom de Elf « X », André de Cortanze a choisi de placer le centre de gravité le plus bas possible. Cet abaissement, selon André de Cortanze, est de 25 %, passant de 0,77 m à 0,55 m, pilote compris. Pour obtenir un tel résultat, le positionnement du réservoir et du moteur ont été inversés, et les *échappements du moteur* — pour l'instant un 750 Yamaha quatre cylindres — prennent la place traditionnelle du réservoir, c'est-à-dire qu'ils passent au-dessus du *moteur*.

Les principales originalités de la nouvelle moto tiennent cependant dans la suppression de la fourche avant et du cadre classique, qui sont remplacés par des triangles superposés (dont l'inférieur est combiné avec un amortisseur), et par le moteur porteur autour duquel s'organise toute la structure de la machine, aussi bien pour la partie avant que pour la partie arrière.

En somme, les éléments de suspension avant et arrière, portés *par le moteur, sont la réplique* de la technique de construction des parties arrière des monoplaces de formule 1. La moto d'André de Cortanze est moins *lourde que les machines* traditionnelles : 131 kilos avec les pleins d'huile et d'eau, soit un gain d'environ 20 %.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Du 24 février au 5 mars au pavillon des expositions de la Bastille, à Paris.



AUTOMOBILE

Les nouvelles Toyota Carina et Celica au goût européen

Les nouvelles Toyota Carina et Celica viennent d'être commercialisées en France. Présentés il y a six mois au Japon, ces modèles conçus pour le monde entier restent classiques par la technique (quatre cylindres en ligne, propulsion arrière sur un essieu rigide) mais leur présentation témoigne d'une évolution des *stylistes japonais vers le goût européen.*

Ainsi la ligne de la Celica Liftback n'est pas sans analogie avec celle de certaines Lancia et *Citroën et la silhouette des Carina* rappellera quelques modèles Fiat ou Ford. Moins de chromes, plus de modernisme et même d'élégance : les habitacles eux-*mêmes auraient pu être conçus* en Italie, de l'harmonie des teintes au dessin de la planche de bord. Les « gadgets » tels que l'économètre des Corolla ont disparu au *profit d'un équipement* sérieux et complet auquel il ne manque que des glaces électriques pour être luxueux. Il faut signaler toutefois que les essuie-*glaces sont inefficaces à partir de* 120 km/h.

Les neuf versions proposées (trois berlines et un break Carina, trois coupés et deux Liftback Celica) séduiront donc avant tout par leur allure une clientèle disposant d'un bon réseau routier et autoroutier. Les choses se gâtent en effet dès que le sol se dégrade : le pont arrière reste très sensible aux inégalités et les sièges — pourtant excellents — ne parviennent pas à filtrer les sautes d'humeur de la suspension. La tenue de route a été améliorée grâce à un élargissement notable de la voie arrière, mais elle reste perfectible. La situation est évidemment meilleure sur un bon revêtement : les qualités des moteurs (1 600 cm3, 73, 85 et 104 ch DIN ; 2 litres, 85 et 118 ch DIN) et celles des boîtes (automatique et *mécanique à quatre ou cinq* rapports) concourent alors à un mode de conduite rapide sans appréhension. Notre préférence va à la berline Carina 5 vitesses qui, *bien que sensible au vent latéral* et légèrement sous-vireuse, est une familiale spacieuse, homogène et bien équilibrée.

Lancées il y a près de huit ans, *les Carina et Celica ont déjà été* fabriquées, chacune, à près d'un million d'exemplaires. Leurs nouvelles versions, au goût européen, ont gardé le caractère « sportif » *qu'elles avaient au départ.* D'autant plus que leur atout principal, au Japon (le système antipollution T.G.P. (1) qui coûte à lui seul autant que le moteur qu'il *équipe*), *n'a pas été retenu pour* la France. Ainsi les performances des modèles importés sont supérieures de 15 % à celles des versions japonaises quand leur con*sommation enregistre une baisse* de 10 %.

★ Prix : de 30 000 F (Carina quatre vitesses) à 39 555 F (Celica Lift Back 2000 GT).

MICHEL BERNARD.

(1) T.G.P. : *turbulence generating pot.* Ce système (une chambre de turbulence disposée à côté de la chambre de combustion) associé à un pot catalytique permet de satisfaire largement aux normes anti-pollution japonaises de 1978 (2,1 g/Km de CO ; 0,25 g/Km de HC et 0,25 g/Km de NO x), puisque les Carina 1600 ne délivrent respectivement que 1,1, 0,14 et 0,23 g/Km. On est bien loin des normes extrêmement libérales de la C.E.E.

CARNET

Bienfaisance

— Une soirée en faveur de l'Unicef est organisée le vendredi 3 mars par le cirque Jean Richard, à Saint-Germain-en-Laye (esplanade du château).

Naissances

— Le docteur et Mme Philippe *PLUVINAGE laissent à Matthieu la* joie d'annoncer la naissance de
Clémence,
le 15 février 1978.
7, rue Daubenton, 75005 Paris.

Décès

— Le docteur et Mme Olivier *Dumas et leurs enfants,*
M. et Mme Thierry Dumas et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Seynes et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Dumas et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Dumas et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Dumas et leurs enfants,
Mme Charles Dumas et ses enfants,
M. et Mme Charles Bourthoumieux et leurs enfants,
M. René Monsarrat et ses enfants,
M. et Mme Francis Puech et leurs enfants,
M. et Mme Jean Guerrand et leurs enfants,
Les enfants du pasteur et de Mme Cremer,
Les enfants de M. et Mme d'Allens,
Les familles Peugeot, Arnal, Dumas, *Casalis*, Hermès, Hollande, Hinstin,
Mlle Anne-Marie Renaud,
Mme Marie-Louise Lefèvre.
font part du rappel à Dieu de
M. Robert F. DUMAS,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille des évadés,
président-directeur général
de la Société Hermès,
survenu à Paris, dans sa quatre-vingtième année, le 24 février.
La cérémonie sera célébrée dans l'intimité en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), *le 28 février*, à 9 heures.
« Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu. »
I Pierre 5 v. 6.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue Franklin, 75016 Paris.

— Mme Georges Gersen, ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges GERSEN,
survenu le 23 février 1978.
On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse, le mardi 28 février, à 10 h. 45.
45, boulevard Suchet, Paris (16e).

— On apprend le décès de
M. Noël MARTIN-DESLIAS,
survenu le 18 février 1978, à Saint-Raphaël, dans sa soixante et onzième année.
[Philosophe d'inspiration chrétienne, Noël Martin-Deslias a partagé ses recherches entre les études métaphysiques — « l'Homme disloqué », « l'Invention divine » — et les essais littéraires sur Proust — « *l'Idéalisme de Proust* », — *Sartre* — « la Conscience ambiguë » — et Jules Romains — « Quand les hommes de bonne volonté se cherchent ».]

— Mme Marcel Robin,
M. et Mme Albert Robin et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Rochat de la Vallée et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de
M. Marcel ROBIN,
décédé le 23 février 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.
14, rue Brochant, 75017 Paris.

— M. Lucien Sabas et ses enfants Michel et Gilles,
M. et Mme Albert Ruah et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Toledano et leurs enfants,
Le docteur et Mme Armand Benacerraf et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Lucien SABAS,
née Cécile Benacerraf.
Les obsèques auront lieu lundi *27 février*.
On se réunira porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue du Pont-de-Créteil,
Saint-Maur (44).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gérard STRAUSS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
avocat honoraire à la cour de Paris.
La cérémonie a eu lieu le 21 février 1978 dans la plus stricte intimité.
De la part de Mme Gérard Strauss, née Jacqueline Delmasure, avocat à la *cour de Paris*.
55 bis, boulevard Pereire, Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
Mlle Georgette WUILLAMIER,
décédée à Strasbourg, le 20 février 1978 à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 1er mars 1978, à 14 h. 30, à Strasbourg, en la chapelle du Diaconat.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a un an,
M. Marcel FRIOUX
quittait les siens. Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

— Ceux qui n'ont pas oublié
Michel LÉVY (X 70)
auront une pensée pour lui en ce sixième anniversaire de sa mort.
« Et flevit eum pater ejus. »
Genèse XXXVII-35.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à *leur demande*.

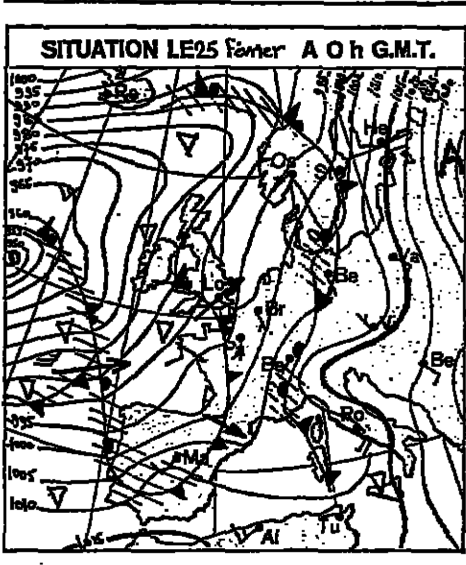
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie*.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 février *à 0 heure et le dimanche 26 février* à 24 heures :

L'Europe occidentale restera sous l'influence du courant perturbé d'origine océanique. Les perturba*tions qui sont associées aux dépres*sions du proche-Atlantique se manifesteront par des pluies assez fortes et des vents parfois violents.

Dimanche 26 février, la nouvelle perturbation qui affectera en début de matinée les régions proches de l'Atlantique s'étendra progressivements à l'ensemble de notre pays au cours de la journée. Les pluies seront souvent assez fortes sur la moitié nord-ouest, tandis qu'elles seront moins fréquentes et moins fortes sur la moitié sud-est. Le ciel sera souvent très nuageux ou couvert, les éclaircies seront de courte durée.

Les vents seront généralement assez forts ou forts, de secteur sud-ouest dominant ; ils seront temporairement violents sur les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche. Sur ces régions, les vents pourront souffler en tempête.

Les températures resteront souvent élevées pour la saison.

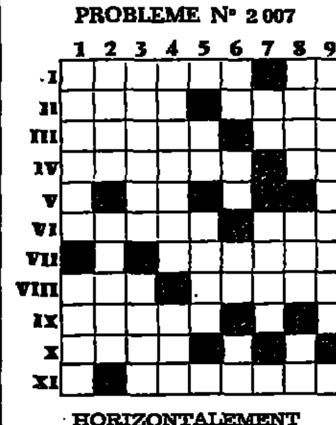
Samedi 25 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 993,8 millibars, soit 745,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 19 et 12 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 15 et 9 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 17 et 7 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 15 et 9 ; Marseille, 19 et 13 ; Nancy, 8 et 3 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 12 et 2 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 13 *et 9* :

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 007



HORIZONTALEMENT

I. Risque de mourir lorsqu'elle se refroidit ; Symbole. — II. Son cœur palpite ; Contenu ou contenant. — III. Marques d'une instruction nettement insuffisante ; En Suisse. — IV. Vieux fous ; Points opposés. — V. En fin de soirée. — VI. En Pologne ; On y taille maintes bavettes. — VII. Plus très jeune. — VIII. En Crète ; A lier ! — IX. A un débit irrégulier. — X. Famille connue. — XI. Royaume d'un grand voyageur.

VERTICALEMENT

1. Moins sonore chez une vieille sauterelle ; Prénom. — 2. Marque de dépit ; Peu attirantes. — 3. Prendre l'air ; Sifflé par qui l'apprécie. — 4. La période la plus tranchante de notre histoire ; Récipient. — 5. Pronom ; Fruit. — 6. Vis ; Devant Ambroise ; Orientation ; Répandait la lumière. — 7. Participe ; Son importance la rend capitale. — 8. Plus gros que les coucous ; Est blanc avant d'être bleu ; La Tamise vue de très haut. — 9. Entraînent donc de lourds sacrifices.

Solution du problème n° 2 006

Horizontalement

I. Broderie ; Poney. — II. Nougat ; Suer ; Ute. — III. Où ; Rire ; Ruelles. — IV. Ut ; Enervées. — V. Vos ; Esaü ; Sueur. — VI. Entes ; Ilotes. — VII. Ases ; Elvire. — VIII. Recelés ; Lier. — IX. An ; Ereinté. — X. Cru ; Crevait ; Ars. — XI. Ramai ; Sauteuses. — XII. AI ; *Ste* ; U.R.S.S. — XIII. Brises ; Irénée. — XIV. Bé ! ; Arcole ; Et. — XV. Eson ; Ures ; Loque.

Verticalement

1. Nouveau ; Crabbe. — 2. Boutons ; Araires. — 3. Ru ; Sternum. — 4. Ogre ; E.S.E. ; Assen. — 5. Daines ; Cécité. — 6. Etres ; Ee ; Esaü. — 7. Eraillées ; RR. — *8. Is* ; Vulve ; Varice. — 9. Eure ; Oiseau ; Ros. — 10. Eue ; Tr ; Rituel. — 11. Pressée ; Eternel. — 12. Us ; Li ; Usé. — 13. Nulle ; Vinasse. — 14. Eté ; Un ; Etre ; *Eu. — 15.* Yes ! ; Tressaute.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 février 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à la gratuité des contrôles médicaux pour les personnes handicapées titulaires du permis de conduire de la caté*gorie F* ;

● Modifiant le décret no 68-1009 du 19 novembre 1968 modifié relatif aux prestations obligatoires du régime institué par la loi no 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée et à la participation des assurés aux tarifs servant de base au calcul de ces prestations ;

● Modifiant le décret no 74-810 du 28 *septembre* 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles institué par la loi no 66-509 du 12 juillet 1966 modifié.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif à la formation des travailleuses familiales.

Formation continue

● *L'Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialistes* (A.D.B.S.) poursuit en 1978, le programme de formation permanente qu'elle assure depuis plusieurs années en quatre cycles : initiation et acquisition de connaissances générales en documentation ; approfondissement des connaissances ; spécialisation ou étude d'un domaine particulier ; sessions sectorielles.

Ces cycles sont organisés dans la région parisienne et dans diverses autres régions.

★ Renseignements et programme détaillé envoyés sur demande au *secrétariat de l'A.D.B.S., 63 bis, rue* du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 033-33-38.

Visites et conférences

DIMANCHE 26 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 60, rue des *Francs-Bourgeois*, Mme Guillier : « Exposition Cent ans de République ».

14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Paris 2000 ».

15 h., 72, rue de Varenne, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Castries ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Neu : « Hôtel de Sully ».

15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Pennec : « Les salons du Conseil d'Etat ».

meersch : « La Conciergerie ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Guillier : « Le manifeste de l'architecture classique » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h. 15, gare de Bois-le-Roi : « Randonnée pédestre. Massif de Fontainebleau » (Académie internationale des arts et lettres).

10 h. 30, avenue Pierre-Ier-de-Serbie : « Le Musée de la mode et du costume » (L'Art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. *Le* couvent des Blancs-Manteaux » (A

15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Ver-

travers Paris).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Heures joyeuses du Directoire » (Mme Barbier).

15 h. 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis : « Maison de la Légion d'honneur » (Mme Camus).

15 h., grille du palais : « La Cour de cassation » (Histoire et Archéologie).

15 h., 2, pl. du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée » (Mme Hager).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française *sous la Coupole* » (M. de La Roche).

15 h., place Sainte-Opportune : « La rue Saint-Denis » (Paris inconnu).

15 h., 96, boulevard Auguste-Blanqui : « Icônes et idoles » (Paris et son histoire).

15 h., métro Arts-et-Métiers, M. Guasco : « Saint-Nicolas-des-Champs » (Templia).

10 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Tourisme culturel).

15 h., place du Palais-Bourbon : « L'hôtel de Lassay » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Yémen » ; 17 h. : « Mongolie » (projections).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Tatry : « A l'école du rire » (Les Artisans de l'esprit).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

17 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. E. Beauvilain : « Himalaya inconnu ».

LUNDI 27 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue de Sully, Mme Bouquet des Chaux : *« Le* XVIIe, les cabinets de Mme de la Meilleraye à l'Arsenal ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg : « Les rues du Marais ».

15 h., cour d'honneur, statue de Napoléon, Mme Legregeois : « Armes et armures et salons d'honneur aux Invalides ».

15 h., 13, avenue du Président-Wilson, Mme Zujovic : « Les collections du Palais de Tokyo » (*Caisse* nationale des Monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Histoire et archéologie).

15 h., 135, rue *Saint-Martin*, Mme Hager : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Le palais Soubise » (Paris et son histoire).

15 h., sortie métro Saint-Paul : « L'atelier d'un souffleur de verre » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Raymond Oursel : *« Les caractères originaux de l'art en* Savoie » (Centre international d'études romanes).

Le Monde économie-régions

CONSTRUCTION NAVALE

UNE CRISE QUI N'ÉPARGNE PERSONNE

La crise mondiale de la construction navale s'est à tel point aggravée en 1977, que les carnets de commandes ne représentaient plus, *en fin d'année,* que 36,7 millions de tonneaux, soit un peu plus du quart seulement du niveau record enregistré en mars 1974, vient de révéler *le* Lloyd's Register of Shipping.

Les perspectives sont sombres, puisque 67 % *des commandes en carnets devraient* être achevées en 1978, ce qui laisse peu d'heures de travail pour l'anné 1979, dont on prévoit qu'elle *sera marquée par un ralentissement encore* plus prononcé qu'en 1977 et en 1978.

En 1975, la baisse a affecté principalement *le Japon, dont la production a diminué de 25 %.* L'Espagne est parvenue à s'élever au troisième rang des pays constructeurs de navires, après la Suède.

Les livraisons de la France ont baissé de près de 50 %. La crise des industries navales qui n'épargne aucun chantier français est particulièrement aiguë à La Ciotat et à Dunkerque, dans le secteur de la réparation.

A DUNKERQUE : les clignotants sont allumés partout

De notre correspondant

Dunkerque. — La campagne électorale s'est engagée à Dunkerque dans un climat que perturbe la crise des industries navales. Crise ouverte dans le secteur de la réparation. Ainsi jeudi 23 février, cent quatorze salariés de Flandres-Industrie ont reçu leurs lettres de licenciement. Cent cinquante-sept suppressions d'emploi étaient prévues ; cent quarante-cinq ont été demandées et cent quatorze autorisées par l'inspection du travail. C'est encore beaucoup trop aux yeux de la section C.G.T. de la société qui a déclenché une grève, reconductible chaque jour, avec occupation des ateliers.

Mais ceux des ouvriers qui n'approuvent pas la grève ont d'autant moins la possibilité de travailler que les formes de réparation et les docks du port sont vides de bateaux depuis des semaines. Dans l'entreprise Béliard — le numéro un de la réparation navale dunkerquoise — le personnel a, lui aussi, débrayé pour protester *« contre le chômage et le travail à la carte ».*

Les directions des deux sociétés, pour leur part, reprochent aux responsables de la C.G.T. d'entretenir une situation précaire qui inquiète les armateurs. D'où le faible nombre des navires qui choisissent Dunkerque pour se faire réparer. Mais les dirigeants syndicaux répliquent en accusant le patronat de refuser la clientèle précisément pour justifier les compressions d'effectifs.

Béliard reste susceptible de prendre le contrôle de Flandres-Industrie, avec une participation des Chantiers de France-Dunkerque dans l'opération. A Flandres-Industrie, en tout cas, les grévistes attendent que le directeur général accepte de venir discuter à Dunkerque des licenciements.

Dans le secteur de la construction navale, la direction des Chantiers de France-Dunkerque vient de protester contre des commentaires de nature, selon elle, à semer l'inquiétude et le désarroi parmi la population à propos de l'emploi. *Commentaires qui lui paraissent avoir un « caractère électoraliste ».* Les délégués syndicaux du chantier avaient notamment indiqué qu'une nouvelle commande de deux porte-conteneurs pour le transport des bananes risquait d'échapper à Dunkerque. Une commande dont la destination (Chantiers de La Ciotat ou de l'Atlantique ?) ne sera certainement pas connue au cours des trois prochaines semaines.

M. DENVERS : la solution ne passe pas par la nationalisation

Le secrétaire de la fédération F.O. de la métallurgie, M. Malnoe, a déclaré à Dunkerque : *« Les clignotants sont allumés partout. »* Pour lui, les solutions préconisées par les autres syndicats ont un caractère *« protectionniste et conduisent à gérer la crise ». « Nous n'avons pas à gérer la crise de la construction navale, mais, dans un esprit d'indépendance syndicale, à gérer les intérêts des salariés. »*

Cette crise n'a pas manqué d'être évoquée, vendredi 24 février, au cours de la conférence de presse du candidat socialiste, M. Albert Denvers, député sortant. M. Denvers a rappelé que les socialistes avaient été les premiers dans le passé à décider de subventionner l'industrie navale (loi Defferre). *« La concurrence sauvage doit nous conduire à élaborer un plan de relance de la marine marchande, assorti d'une aide aux constructeurs »,* a-t-il déclaré. Pour lui, la solution, à Dunkerque, ne passe pas par la nationalisation des chantiers (qui appartiennent au groupe Schneider).

MARC BURNOD.

● A LA CIOTAT : trois cent soixante-cinq « départs » en 1978.

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'inquiétude s'accroît aux Chantiers navals de La Ciotat (qui emploient environ dix-huit cents personnes), où aucune commande n'a été enregistrée depuis de longs mois. Le dernier lancement de navire est prévu sur la cale n° 1 pour la fin de juillet 1978 (livraison en mars 1979) et la dernière mise à l'eau dans la grande forme en février 1979 (livraison en août 1979).

Selon les responsables du syndicat F.O., la direction des Chantiers vient d'annoncer trois cent soixante-cinq départs en 1978 (dont trois cent trente-neuf d'ici au 1er juillet), que les syndicalistes qualifient de *« licenciements déguisés ».* Mais ce terme est contesté par la direction, qui affirme qu'il s'agit non de licenciements, mais de la mise en place *d'un plan préventif de départs* en préretraite pour le personnel âgé de cinquante-six ans et six mois, comme cela s'est fait aux Chantiers navals de La Seyne-sur-Mer.

« Il n'y a rien de nouveau, commente M. Delacour, attaché de direction des Chantiers navals. *Ces mesures confirment ce que nous avons toujours annoncé clairement au comité d'entreprise. Face à la carence en nouvelles commandes, nous mettons en place un plan préventif, mais il n'y aura pas de problème d'emploi cette année aux Chantiers. »*

CINQ CENT QUARANTE « CHALANDONNETTES » EN RÉPARATION DANS LE VAL-D'OISE

Un protocole d'accord vient d'être signé pour assurer *« dans les meilleurs délais »* la réparation des cinq cent quarante pavillons de la cité-jardin de Menucourt (Val-d'Oise).

Ces pavillons, ces « chalandonnettes », construits il y a cinq ans, *présentaient de nombreuses* malfaçons

Le secrétaire d'État au logement avait fait, le 9 février, une visite de la cité-jardin de Menucourt avant d'établir le protocole de règlement qui vient d'être signé par le groupement pour la gestion des risques de la construction : la Société centrale immobilière de constructions (S.C.I.C.), le syndicat des copropriétaires de la cité (UFFI), les représentants du secrétaire d'État au logement et le directeur départemental de l'équipement.

Ce texte prévoit *« une répartition des dépenses de réparation entre les trois organismes précités ; réparations dont le montant a été fixé forfaitairement à 14 millions de francs au vu des propositions de l'architecte désigné par l'UFFI. L'État participe à ce règlement en accordant des prêts aux conditions réservées pour les constructions H.L.M. en accession à la propriété, c'est-à-dire sur vingt-cinq ans à taux préférentiels ».*

Selon le préfet du Val-d'Oise, M. Raoul Carrère, *« le projet de protocole s'analyse en fin de compte comme un ensemble d'avances destinées à assurer en urgence les travaux de réparation, tout en donnant la possibilité de faire décider par les tribunaux la part de chacun (assurance, constructeurs, copropriétaires) en fonction de leurs responsabilités dans les malfaçons.*

JACQUELINE MEILLON.

● *Quatre pistes pour planche à roulettes à La Villette.* — Quatre pistes expérimentales pour les amateurs de planche à roulettes vont être installées à La Villette par une société privée. Ces pistes, dont la longueur variera de 30 à 90 mètres, seront identiques à celles qui existent en Californie, et elles seront réalisées selon un procédé français. Elles seront situées près de la station de métro Porte-de-La Villette, au pied de la grande salle des ventes.

EN ILE-DE-FRANCE

LA DÉFENSE : attention ! chantier

Les retards dans la construction et la vente du nouveau quartier de la Défense, à l'ouest de Paris, créent des difficultés financières pour l'établissement public chargé de son aménagement, les entreprises qui doivent s'y installer et... les habitants condamnés à vivre dans cet immense et interminable chantier.

C'est ainsi que le tribunal de commerce de Paris vient de désigner un expert afin de déterminer si l'établissement public d'aménagement de la Défense (Hauts-de-Seine) aurait effectivement terminé les travaux d'aménagement du centre commercial prévu à l'ouest du quartier en 1979.

Le Printemps et la Samaritaine, deux grands magasins qui devaient s'installer dans le centre en 1979, avaient, en effet, décidé de ne le faire qu'en 1982, estimant que l'état d'avancement des travaux, dans l'ensemble du nouveau quartier, n'était pas suffisant (le Monde du 12 octobre).

D'autre part, après la publication de notre supplément sur le département des Hauts-de-Seine, les 22 et 23 janvier, M. Martin Lévy, de Courbevoie, nous apporte son témoignage d'habitant du quartier.

« Les responsables de la Défense, *nous écrit-il,* présentent ce quartier comme une « ville urbanistiquement en avance ». Mais doit-on considérer comme urbanisme d'avant-garde la construction anarchique d'un quartier dans lequel les programmes initiaux ont été bouleversés, réservant ainsi la part belle à la construction de bureaux qui se vendent mal, dans lequel l'ouverture des grands commerces est retardée et les cinémas fermés, dans lequel la réalisation des équipements collectifs est largement dépendante de la vente des bureaux ?

» Enfin, dernier point — mais non le moindre, — comment urbanisme d'avant-garde, écologie et cadre de vie s'accommodent-ils d'un boulevard circulaire, où défilent quotidiennement plus de cent mille véhicules, et cela parfois à moins de 1 mètre des habitations ?...

» ... D'autre part, j'ai profondément regretté que le responsable départemental de l'équipement, interrogé sur « les difficultés de la circulation », ait complètement oublié de parler de l'autoroute A-14.

» Pour cela, il a sans doute de bonnes raisons. En ce qui me concerne — et nous sommes plusieurs milliers dans ce cas — j'ai aussi de bonnes raisons pour réparer cet « oubli ».

» Sous la dalle de la Défense stagne un investissement qui a déjà coûté près de 300 millions de francs, et qui comprend, entre autres, les deux tunnels formant l'autoroute A-14 et un des échangeurs routiers les plus importants d'Europe.

» On pourrait disserter longtemps sur la crise qui empêche la poursuite de ces travaux ou sur la rentabilité financière d'un tel gâchis. Par contre, ce sur quoi il n'est pas possible de disserter, c'est sur les conditions de vie qui sont faites aux riverains. Les habitants, dans leur grande majorité, se battent pour exiger qu'« on » les laisse dormir la nuit, vivre dans le calme le jour... »

PRIX

Les résultats de janvier (+ 0,5 %) démontrent l'efficacité de la politique suivie

déclare M. Boulin

« La modération de l'indice des prix de détail en janvier confirme le ralentissement observé dès les derniers mois de 1977. Sans blocage des prix, sans baisse de la T.V.A., nous sommes revenus à un rythme de hausse inférieur à tous ceux que nous avions connus depuis six ans », a déclaré, vendredi 24 février, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances.

Causes profondes

« Ce résultat, qui vient récompenser les efforts accomplis par les Français depuis dix-huit mois, démontre l'efficacité de la politique suivie : en s'attaquant aux causes profondes de l'inflation et en acceptant pendant le premier semestre 1977 les hausses qui s'imposaient, nous nous sommes privés de résultats rapides et spectaculaires, mais nous avons créé les conditions d'un retour à la stabilité des prix. Je ne doute pas que les résultats déjà acquis aideront les Français à comparer et à apprécier les propositions qui leur sont faites pour l'avenir de leur économie par ceux qui se présentent à leur suffrage. »

[Comme nous l'avons annoncé dans nos éditions du 25 février, l'indice des prix de détail a augmenté de 0,5 % en janvier par rapport à décembre, passant de 189,4 à 190,3 en un mois, sur la base 100 en 1970.

En un an (janvier 1978 comparé à janvier *1977,* la hausse des prix est de 9,2 %, sur six mois de 3,4 % et sur trois mois (novembre, décembre *1977, janvier 1978*) de 1,1 %.

En janvier, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,5 % *par rapport à décembre et de 11,7 %* en un an (très fortes hausses sur les corps gras et le beurre, le porc et la charcuterie et, à un moindre degré, sur les poissons ; forte baisse sur les boissons non alcoolisées, qui incluent le café). Le prix des produits manufacturés augmentent de 0,3 % en un mois et de 7,9 % en un an. Les services augmentent de 1,1 % : les principales hausses apparaissant à ce poste sont celles des loyers (+ 1,2 % en un mois ; + 6,6 % en un an) et des services de santé (+ 1,8 % en un mois ; + 9,6 % en un an).]

AFFAIRES

Les industries électriques et électroniques ont dégagé en 1977 un excédent commercial de 6,5 milliards de francs

« Nos industries n'ont pas échappé, en 1977, au ralentissement général de l'économie », a déclaré, le 23 février, M. Pilliard, président de la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.). Le chiffre d'affaires (74,3 milliards de francs) a progressé de 11 %, mais la production en volume n'a augmenté que de 5 % (+ 7 % en 1976). L'évolution a été un peu moins bonne pour les biens d'équipement que pour les biens intermédiaires et de consommation. Les matériels d'éclairage, les moteurs et transformateurs, piles et ascenseurs ont connu une activité « moins satisfaisante » que la moyenne, alors que, pour la radio-télévision et le téléphone, les taux de croissance ont été plus favorables. Dans l'ensemble, les effectifs ont été maintenus à 1 % près

Le principal motif de satisfaction de la F.I.E.E. réside dans les résultats du commerce extérieur. Les importations, 20,3 milliards de francs, ont augmenté de 14 % (+ 40 % en 1976), et les exportations, 26,8 milliards de francs, de 16 % (+ 25 % en 1976). Le solde positif ressort à 6,5 milliards de francs. Les ventes ont fortement progressé hors de la C.E.E., notamment vers les pays pétroliers.

« Nos industries occupent maintenant la seconde place dans le monde, derrière l'Allemagne fédérale, pour la part du chiffre d'affaires exporté, a précisé M. Pilliard. *Pour maintenir nos positions et redevenir créateurs nets d'emplois, il suffit que les grands programmes publics ne soient pas remis en question ».*

Le président de la F.I.E.E. a également critiqué le programme commun. Si les nationalisations prévues étaient appliquées, *« 42 % du chiffre d'affaires du secteur et un peu plus de la moitié des exportations seraient réalisés par ce nouveau secteur public. Curieusement, celui-ci contrôlerait des productions non stratégiques telles que celles des piles, fils, câbles et lampes électriques ».*

Manufrance : M. Sanguedolce demande une audience à M. Barre

De notre correspondant

Saint-Étienne. — A l'exception de M. Fasano, les administrateurs de Manufrance, y compris MM. Hamon et Juvin, tout récemment cooptés *(le Monde* du 20 février), ont déféré le 23 février à la convocation du tribunal de commerce de Lyon. Par une lettre en date du 14 février, M. Xavier Bokanovski, juge commissaire, leur avait rappelé que, *« jusqu'ici, le plan de redressement n'avait pas été exécuté, alors que le déficit (5 millions de francs en janvier) s'accroissait »,* et leur demandait un certain nombre de renseignements sur l'état des négociations avec les investisseurs éventuels. Les administrateurs, soucieux de ne pas compromettre le second montage financier, sont restés sur leur réserve.

Le conseil d'administration de Manufrance, qui se réunira mercredi 1er mars, pourrait engager le processus de la création et de la mise en route de la société nouvelle d'exploitation et élire un P.-D. G., même si la totalité des appuis financiers attendus n'était pas réunie, M. Boulin ayant assuré que le prêt du F.D.E.S. était accordé *« sans condition ».* D'autre part, à la suite de la déclaration de M. Raymond Barre à Roanne sur la situation de Manufrance *(le Monde* du 18 février), M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Étienne, vient de s'adresser au premier ministre pour lui rappeler que, *« dès le 31 août 1977, il lui avait réclamé une audience dans les meilleurs délais, et que cette requête avait été répétée à plusieurs reprises ».* M. Sanguedolce *« renouvelle donc cette demande et insiste pour que soit trouvée une solution très rapidement et en tout état de cause avant le conseil d'administration de Manufrance ».* — P.C.

CONSOMMATION

Le personnel de la répression des fraudes demande à quitter le ministère de l'agriculture

Le syndicat unique du personnel du service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité (qui dépend du ministère de l'agriculture) vient *d'adresser aux partis politiques* et aux associations de consommateurs un Livre blanc où il *affirme* sa vocation interministérielle et où il demande à quitter le ministère de l'agriculture pour s'insérer dans un éventuel ministère de la consommation digne de ce nom. L'argumentation qui sous-tend cette revendication mérite qu'on s'y intéresse.

« Seul instrument administratif à vocation générale non orienté vers la production », le service de la répression des fraudes est depuis soixante-dix ans chargé de la défense du consommateur. Il a vu, au fil des ans, ses compétences s'élargir à l'ensemble des produits et des services offerts au consommateur. Trente-quatre lois (et une infinité de décrets) composent l'arsenal juridique sur lequel s'appuient surveillance et contrôle. Pour la seule application de l'article 44 de la loi Royer sur la publicité mensongère, le service de la répression des fraudes a, depuis sa mise en application au début de 1974, dressé 56 % des procès-verbaux établis sur l'ensemble du territoire : 991 sur 1 743, contre 302 par la direction de la concurrence et des prix (ministère de l'économie et des finances) et 435 par la direction de la police économique (pour la région parisienne).

Pourtant, la répression des fraudes ne compte que 657 fonctionnaires titulaires et 250 agents contractuels. Son budget, en 1978, est de 72 millions de francs sur les 752 millions que reçoit la *direction de la qualité du ministère* de l'agriculture : celle-ci consacre les neuf dixièmes de ses ressources aux services vétérinaires (lutte contre les maladies des animaux et contrôle sanitaire des denrées d'origine animale).

Des « fonds de concours »

Une anomalie s'ajoute de plus aux insuffisances en personnel et en moyens de la répression des fraudes : 270 agents sont payés grâce à des « fonds de concours » versés par des collectivités locales ou des syndicats professionnels pour des tâches spécifiques. En 1977, ces contributions ont représenté plus de 15 millions de francs, auxquels se sont ajoutés près de 22 millions de francs de taxes parafiscales (sur l'usage des labels d'exportation, par exemple). *« Il n'est pas normal que le contrôleur soit payé par le contrôlé »,* écrit le Syndicat de l'inspection de la répression des fraudes, qui ajoute : *« Cette situation entraîne parfois une perte d'indépendance, à la fois de l'agent et de ses responsables hiérarchiques. »* Et de souhaiter *« un mode de gestion global des fonds de concours excluant tout versement personnalisé »* et leur remplacement progressif par des taxes parafiscales.

Ce renforcement du service de la répression des fraudes suppose de plus, évidemment, la mise en place d'une politique de recrutement et d'amélioration des rémunérations. — J. D.

● *Une circulaire relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites* et des abus de position dominante apporte aux entreprises et aux personnes morales concernées un certain nombre de précisions sur la procédure à suivre tant au stade administratif que devant la commission de la concurrence. Cette circulaire de procédure *(Bulletin officiel des services des prix* daté du 17 février) est liée à la loi du 19 juillet 1977 sur les ententes et au décret d'application du 25 octobre de la même année.

PATRONAT

M. PIERRE POINTU DEVIENT DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'« ENTREPRISE ET PROGRÈS »

M. Pierre Pointu vient d'être appelé à succéder à M. José Bidegain, comme délégué général de l'organisation patronale Entreprise et Progrès.

Agé de quarante-cinq ans, ingénieur de l'École centrale, docteur ès-sciences, M. Pointu, après avoir travaillé de 1968 à 1971 à la Compagnie de Saint-Gobain, puis, de 1971 à 1975, à la librairie Hachette (directeur du développement), était depuis 1975 délégué général adjoint d'Entreprise et Progrès.

M. Bidegain, qui vient d'entrer dans le groupe B.S.N.-Gervais-Danone, où il dirige l'une des branches de la division emballage, avait demandé à être relevé de ses fonctions de délégué général. Il reste membre du comité directeur d'Entreprise et Progrès.

● *M. Philippe Clément* vient d'être élu président de la Fédération nationale des travaux publics, fonction qu'il assume depuis 1973. Né en 1922, M. Clément est le président-directeur général des entreprises Léon Chagnaud et Fils, vice-président du C.N.P.F. et membre du Conseil économique et social.

P.T.T.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE NUMÉROTAGE TÉLÉPHONIQUE EST MIS EN PLACE

Un plan de restructuration du réseau téléphonique modifiant le système de numérotage, a été présenté, vendredi 24 février, par M. Norbert Segard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications.

Ce plan établi pour une durée de cinq ans a pour objet de limiter l'engorgement des réseaux, a indiqué le ministre. *« Actuellement,* a-t-il expliqué, *la France est divisée en cent zones. Nous prévoyons de ne faire que cinq zones : la zone parisienne, qui aura le n° 1, la zone Nord-Est le n° 2, le Sud-Est le n° 3, le Sud-Ouest le n° 4, et enfin l'Ouest le n° 5. »*

Ainsi, pour téléphoner de Lille à Strasbourg, deux villes qui se trouvent dans la même zone, il suffira de faire les huit chiffres de l'abonné. Et pour appeler, par exemple, Bordeaux de Lille, on devra faire le 0 puis le 4 (numéro de la zone de Bordeaux), puis les huit chiffres de l'abonné.

« Ce nouveau numérotage permettra, a souligné M. Segard, *de créer des numéros nationaux à trois chiffres, que l'on pourra, dès maintenant, attribuer à la police, aux pompiers, au SAMU et à l'Agence nationale pour l'emploi. »*

ÉTRANGER

La Suisse prend des mesures contre l'afflux des fonds étrangers

De notre correspondant

L'annonce, vendredi 24 février, en fin d'après-midi, des mesures prises par la Banque nationale suisse contre l'afflux des fonds étrangers, a provoqué une brusque re*montée du dollar* au marché de changes de New-York qui ouvre lorsque ceux d'Europe sont déjà fermés (voir p. 21).

Berne. — De plus en plus préoccupées par la dépréciation constante du dollar qui porte l'atteinte à la compétitivité de l'industrie suisse d'exportation, les autorités helvétiques ont annoncé, vendredi 24 février, une série de mesures visant à contenir la hausse du franc suisse. En premier lieu, les taux de l'escompte et des avances sur nantissements seront réduits de 1/2 % à partir du 27 février. S'établissant respectivement à 1 % et à 2 % les nouveaux taux sont les plus bas jamais appliqués par la banque nationale.

D'autre part, le conseil fédéral a décidé de renforcer les mesures destinées à lutter contre l'afflux des fonds étrangers. Les exonérations de l'intérêt négatif de 10 % par trimestre dont bénéficiaient certains avoirs en francs suisses, détenus par des étrangers, seront désormais réduites ou simplement supprimées. Selon la nouvelle réglementation, l'intérêt négatif sera perçu sur tous les comptes supérieurs à 5 millions de francs (jusqu'à maintenant, la taxation ne portait que sur l'accroissement constaté depuis le 31 octobre 1974).

Pour permettre aux banques de mieux s'adapter à l'évolution du marché des changes, le gouvernement a modifié l'ordonnance sur les positions en monnaies étrangères des banques. Un plafond sera de nouveau imposé pour les ventes à terme de francs suisses à des étrangers.

Le dollar à 1,77 franc suisse

Alors qu'il se traitait à 1,78 franc suisse à l'ouverture du marché, le dollar a clôturé vendredi à 1,77 franc suisse, soit un nouveau record à la baisse. Les autorités helvétiques se devaient donc de faire quelque chose pour tenter d'enrayer cette tendance continue à la hausse de leur monnaie.

La deuxième baisse du taux de l'escompte avait déjà eu lieu en juillet et les conditions de vente à terme de francs suisses à des étrangers avaient déjà été modifiée en septembre. Les dispositions sur l'intérêt négatif n'entreront en vigueur que le 1er avril.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LE VICE-PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK DEMANDE AUX ÉTATS-UNIS D'EMPRUNTER POUR DÉFENDRE LE DOLLAR

Cologne *(Reuter)*. — De larges secteurs de l'économie de la République fédérale d'Allemagne ne pourront, à long terme, s'accommoder d'un dollar valant seulement deux marks, a estimé, samedi 25 février, dans une interview à la radio, le vice-gouverneur de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl.

M. Poehl a suggéré que Washington s'endette sur le mar*ché financier international* afin de financer le déficit de la balance des paiements américaine et résoudre le problème de la baisse du dollar.

M. Poehl a également lancé un appel pour une plus grande coopération internationale en vue de chercher à stabiliser les mar*chés des changes*.

En Grèce

LES SALARIÉS MANIFESTENT CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

(De notre correspondant.)

Athènes. — La Grèce connaît une fois de plus, en début d'année, une vague de conflits dans les secteurs public et privé ainsi que *dans l'industrie métallurgique*. Vendredi 24 février, un arrêt de travail de trois heures a partiellement paralysé, durant la matinée, la capitale grecque. Il prélude à la grève de vingt-quatre heures, décidée par la C.G.T. pour le 1er mars prochain, qui affectera tous les services publics. Enfin, des grèves tournantes de courtes durée illustrent le mécontement des salariés.

L'objectif gouvernemental de limiter la hausse des prix à 10 % n'a pu être tenu ; pour 1977, l'indice officiel s'est accru de 12,8 % contre 11,7 % en 1976. Cependant les syndicats réclament une augmentation des salaires de 30 %, alors qu'après les majorations nominales de 1976 — plus 20 % à 30 %, selon les catégories professionnelles, — le gouvernement avait fixé un taux de 15 % en 1977 et ne retient pas la possibilité de répondre cette année aux revendications des syndicats.

La hausse réelle du coût de la vie se révèle pour les salariés bien plus forte que ne l'indiquent les données officielles. En 1977 les produits alimentaires ont augmenté de 25 %, tandis que la hausse des loyers — de 50 % à 300 %) préoccupe les artisans et commerçants.

Les salariés réclament un contrôle plus efficace des prix, une adaptation des salaires et traitements à l'augmentation réelle du coût de la vie, ainsi que des mesures pour freiner la hausse scandaleuse des loyers. Le gouvernement va suivre une nouvelle politique pour le contrôle des prix et envisage diverses mesures destinées à mettre un terme à des augmentations bien souvent injustifiées.

MARC MARCEAU.

LE PRÉSIDENT DE LA BRITISH STEEL EST ACCUSÉ DE « NÉGLIGENCE » PAR LES COMMUNES

Dans un rapport sans précédent, publié le 23 février, une commission spéciale de la Chambre des communes a accusé Sir Charles Villiers, président de la société sidérurgique nationalisée British Steel Corporation (B.S.C.), d'avoir « gravement négligé » les intérêts de son entreprise. Ce rapport reproche particulièrement à Sir Charles d'avoir mal informé le gouvernement des graves difficultés éprouvées par la B.S.C., dont les pertes, révélées depuis peu, atteignent 520 millions de livres (4,9 milliards de francs) pour l'exercice 1977-1978. Le gouvernement, en la personne du ministre de l'industrie, M. Eric Varley, se voit également reprocher de n'avoir pas su exiger à temps les informations nécessaires et d'avoir laissé faire. La commission spéciale soupçonne les deux hommes d'avoir dissimulé la situation au Parlement et met en cause leur « jugement ».

PRESSE

CRÉATION D'UNE FILIALE ENTRE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET LES N.M.P.P.

La distribution de la presse nationale est confiée, en vertu de la loi d'avril 1947, à des sociétés coopératives qui sont majoritaires au sein des N.M.P.P. (Nouvelles Messageries de la presse parisienne), où elles disposent de 51 % des parts, contre 49 % à la Librairie Hachette.

Cependant, dans la plupart des grandes villes de province, la diffusion transite par les « agences Hachette », département de la Librairie.

L'analyse du chiffre d'affaires des agences *faisant apparaître la* part prépondérante de la presse, la Librairie Hachette a proposé aux N.M.P.P. la création d'une filiale commune, à laquelle seraient apportés l'activité et le personnel des agences.

Si ce projet, qui a été exposé vendredi 24 février au comité central d'entreprise de la Librairie *Hachette, aboutit, les conséquences* sur le coût de la distribution de la presse nationale devraient être positives.

● *Le Syndicat de la presse parisienne (S.P.P.)* a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 23 février. Il a renouvelé son bureau, dont le président demeure M. Désiré Goddyn (*France-Soir*). Deux nouveaux vice-présidents ont été élus : Mme Marie-Rose Pineau (*l'Humanité*) et M. Hugues-Vincent Barbe (*le Nouveau Journal*).

● *L'Association de la presse diplomatique* française a élu vendredi 24 février son nouveau comité et réélu à la présidence M. Edouard Sablier (Radio-France). Les autres membres du comité sont MM. Roland Faure (*l'Aurore*) et S. Forté (*A.F.P.*), vice-présidents ; Mme Hubert-Rodier (*Topafrica*), secrétaire général ; MM. E.-J. Guillou (*le Nouveau Journal*), trésorier ; G. Broussine (*la Politique, Le Matin*) ; M. Delarue (*le Monde*) ; P. Le Dantec (*Ouest-France*) ; G. Penchenier (R.T.L.) ; M. Werther (Antenne 2).

● *A propos de « La presse des jeunes » (le Monde* daté 19-20 février), l'Agence Opera Mundi nous prie de signaler que, dans l'énumération des bandes dessinées américaines apparues entre 1930 et 1940, c'est par erreur qu'a été mentionné « Le professeur Nimbus », série purement française, dont les dessins ont toujours été créés à Paris par des collaborateurs d'Opera Mundi.

TRANSPORTS

« LA « POSITION PRIVILÉGIÉE » DE LA S.N.C.F. PERMET AU RAIL DE CONCURRENCER DUREMENT LES VOIES D'EAU », déclare M. Michel Rocard.

« Directement touchée par la récession économique (le trafic a baissé de 15 % depuis 1974), la situation de la batellerie est aggravée par les manifestations d'une politique qui cache de moins en moins son souhait de voir disparaître progressivement les artisans bateliers », déclare M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S., maire de Conflans-Sainte-Honorine, dans une interview à la revue *Aménagement*.

« La France peut se targuer d'avoir le plus long réseau d'Europe, 8 500 kilomètres, mais pour 19 % ce réseau n'est jamais utilisé. Son état actuel n'est pas resplendissant en regard de ses voisins ; pour 69 % la longueur totale voisins ; 69 % de longueur totale du réseau n'est accessible qu'aux bateaux de moins de 400 tonnes. »

M. Rocard déplore que la profession batelière soit trop divisée. Sept syndicats corporatifs, c'est excessif et c'est nuisible au dialogue avec les pouvoirs publics.

« Mais la cause essentielle de la crise du fret fluvial se trouve sans conteste, assez largement dans la concurrence active que la S.N.C.F. lui fait subir. Tirant profit au maximum de sa position privilégiée et d'une politique commerciale agressive, la S.N.C.F. cherche à drainer vers elle la plus grande partie du trafic susceptible de se tourner vers la voie d'eau.

» Elle dispose d'atouts nombreux. Elle peut pratiquer des tarifs inférieurs au coût marginal de transport pour drainer certains gros trafics. Elle bénéficie d'une très bonne qualité de desserte en maintenant en exploitation, grâce aux subventions tarifaires, certaines parties marginales du réseau. Elle n'est pas totalement assujettie à l'équilibre financier et le mode de calcul des aides de l'Etat lui laisse un certain degré de liberté. Enfin, la S.N.C.F. a bénéficié d'une aide pour améliorer les infrastructures, ce qui n'a pas été le cas pour la voie d'eau. »

★ Aménagement, 5, rue Greffulhe, 75008 Paris.

● *Un Livre blanc des transporteurs routiers.* — La Fédération nationale des transporteurs routiers a présenté à Toulouse un Livre blanc qui va être adressé à tous les candidats aux législatives pour souligner *« les limites au-delà desquelles le secteur du transport routier ne pourrait plus exercer valablement sa mission »*. Les transporteurs routiers (trente-trois mille entreprises) font, selon la fédération *« un chiffre d'affaires annuel supérieur à celui de la sidérurgie ou de l'industrie automobile »*. Ils assurent sur le plan national 80 % des transports en commun des voyageurs et 60 % des transports marchandises.

CONFLITS

A Strasbourg

LA GENERAL MOTORS RÉPLIQUE A UNE GRÈVE PAR UNE MISE EN CHOMAGE TECHNIQUE

Plus d'un millier de salariés des services de production de l'usine General Motors de Strasbourg (Bas-Rhin) ont été mis en chômage technique, vendredi 24 février, après une grève — avec occupation — commencée le 21 février à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Les grévistes réclamaient un aménagement des horaires et s'opposaient notamment au travail des femmes jusqu'à 23 heures : la limite légale étant fixée à 22 heures, la General Motors avait obtenu, il y a plusieurs mois, une dérogation de l'inspection du travail. Une vingtaine de syndicalistes — dont sept délégués du personnel — ont été assignés au tribunal des référés, qui a ordonné l'expulsion des occupants.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Chute, puis remontée du dollar

A nouveau, quelle semaine ! Dans un régime de changes flottants, les spécialistes des changes doivent avoir un cœur et des nerfs solides. Un DOLLAR en chute libre, une ruée sur le DEUTSCHEMARK, et surtout sur le FRANC SUISSE, puis, vendredi soir, un renversement de tendance *in extremis*, ont passablement secoué les marchés des changes pendant que les monnaies « faibles », y compris le FRANC FRANÇAIS, se contentaient de suivre plus ou moins les fluctuations de la monnaie américaine.

Dès le lundi, suivant un scéna*rio désormais bien éprouvé*, la chute du DOLLAR reprenait vis-à-vis des monnaies fortes, crevant à nouveau tous ses planchers à Francfort (2,0250 DM, contre 2,06 DM) et à Zurich (1,8150 FS), malgré les interventions des banques centrales. Motif mis en avant par les cambistes : poursuite de la grève des mineurs de charbon aux Etats-Unis, de plus en plus dangereuse pour l'économie, pessimisme des milieux financiers d'outre-Atlantique sur les perspectives à court et moyen terme, laxisme persistant du Congrès en matière de déficit budgétaire et d'énergie. Mardi et mercredi, le DOLLAR se raffermissait quelque peu, mais jeudi il était victime d'une nouvelle attaque, qui le faisait tomber à ses plus bas niveaux historiques vis-à-vis des monnaies fortes (2,0150 DM à Francfort ; 1,7850 FS à Zurich, et 236 YENS à Tokyo). Chez les cambistes, on faisait état de rumeurs suivant lesquelles la Maison Blanche envisageait d'établir un contrôle des changes sur les transactions financières ; les rumeurs, lancées par la revue américaine *Barron's*, faisaient l'objet d'un démenti à Washington. Le pessimisme le plus noir régnait sur le sort futur du DOLLAR : la Bundesbank allait-elle « défendre » le cours du DM, considéré comme un plancher ? Ou ne serait-ce qu'un palier, comme disent les sceptiques ? Chacun sait que les planchers et les plafonds sont faits pour être enfoncés ou crevés.

On en était là lorsqu'un coup de théâtre se produisit vendredi, à 16 heures, début de matinée à New-York. On apprenait presque en même temps, qu'un accord se dessinait avec les mineurs de charbon, en grève, et que la Banque nationale suisse, lasse d'acheter du DOLLAR et de gonfler indûment les liquidités intérieures du pays, durcissait brutalement le contrôle des changes en imposant un prélèvement de 20 % sur les capitaux flottants venant se placer en FRANCS SUISSES.

La Banque nationale suisse a, d'autre part, décidé d'abaisser de 1,5 % à 1 %, à partir du 27 février, son taux d'escompte. En même temps, les taux d'avances sur titres ont été ramenés de 2,5 % à 2 %, soit à leurs plus bas niveaux de toujours. *(Voir d'autre part.)*

Aussitôt, le DOLLAR remontait en flèche, passant à Francfort de 2,0150 DM à 2,05 DM et, à Zurich, bondissant littéralement de 1,78 FS à 1,85 FS.

Nul ne sait si ce rétablissement spectaculaire aura des suites. Beaucoup estiment qu'il ne sera que très temporaire, les problèmes fondamentaux qui se posent à l'Amérique (déficit commercial et politique de l'énergie) n'étant pas près d'être réglés. Ajoutons que les banques centrales n'envisagent pas sans inquiétude d'intervenir aussi massivement pendant des mois : la Banque de Mapa a acheté cette semaine près d'un milliard de DOLLARS pour empêcher la monnaie américaine de tomber trop au-dessous de 240 YENS.

Tout récemment, il a été proposé à M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, d'emprunter des devises sur le marché international pour contribuer à la défense du DOLLAR, mais la réponse a été négative.

Le FRANC FRANÇAIS, dans cette tourmente, a plutôt suivi le DOLLAR, dont la baisse a été moins forte à Paris qu'ailleurs, de sorte que le D.M. et le FRANC SUISSE ont battu des records de hausse historiques à Paris, s'élevant jusqu'à 2,37 F et 2,67 F respectivement.

Pour M. Raymond Barre, « le *FRANC se tient bien* », puisqu'il n'a guère varié depuis un an par rapport au DOLLAR, « monnaie dans laquelle nous payons le pétrole et les matières premières ». Si le FRANC SUISSE et le D.M. montent, c'est en raison de la faiblesse du DOLLAR, et *« la France n'y peut rien »*.

Selon certaines rumeurs, les gouverneurs des banques centrales européennes, réunis à Bâle la semaine précédente, auraient décidé de soutenir le FRANC FRANÇAIS en cas de nouvel accès de faiblesse. On sait que l'Allemagne fédérale est beaucoup plus préoccupée par la baisse de notre monnaie que par celle du DOLLAR, étant donné l'importance des relations commerciales entre la France et la R.F.A.

La LIVRE STERLING, quant à elle, a carrément suivi le DOLLAR dans sa chute, les opérateurs s'inquiétant du gonflement de la masse monétaire et du déficit commercial.

On note, enfin, que le Canada va procéder à des emprunts massifs sur les marchés internationaux pour soutenir le DOLLAR CANADIEN, qui a perdu 10 % en un an par rapport au DOLLAR des Etats-Unis, tombant ainsi à son plus bas niveau depuis quarante ans.

Signalons, enfin, la dévaluation de 15 % de la LIVRE TURQUE par rapport à onze monnaies européennes, dont le FRANC, qui vaut 4,57 livres turques, contre 3,98.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a poursuivi sa lente montée, dépassant le cours de 183 dollars, pour retomber, vendredi soir, à 180,75 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,9470	9,2871	3,4656	3,9329	61,2915	4,2152	1657,38
	—	1,9400	9,3508	3,6666	4,0022	62,6232	4,3116	1660,04
New-York .	1,9470	—	20,9643	56,1797	49,5049	3,1766	46,1883	0,1174
	1,9400	—	20,7468	52,9100	48,4730	3,0978	44,9943	0,1168
Paris	9,2871	4,7700	—	267,97	236,13	15,1524	220,32	5,6035
	9,3508	4,8200	—	255,02	233,64	14,9318	216,87	5,6308
Zurich....	3,4656	1,7800	37,3165	—	88,1188	5,6543	82,2170	2,0910
	3,6666	1,8900	39,2116	—	91,6141	5,8550	85,0393	2,2079
Francfort .	3,9329	2,0200	42,3489	113,4831	—	6,4167	93,3023	2,3729
	4,0022	2,0630	42,8008	109,1534	—	6,3909	92,8233	2,4100
Bruxelles .	61,2915	31,4800	6,5995	17,6853	15,5841	—	14,5484	3,6960
	62,6232	32,2800	6,6970	17,0793	15,6471	—	14,5241	3,7710
Amsterdam	4,2152	216,50	45,3878	121,6292	107,1782	6,8773	—	2,5433
	4,3116	222,25	46,1099	117,5925	107,7314	6,8850	—	2,5963
Milan	1657,38	851,25	178,45	478,23	421,41	27,0409	393,18	—
	1660,64	856,00	177,59	452,91	414,92	26,5179	385,15	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du platine — repli du cuivre et du plomb

MÉTAUX. — *Nouveau fléchissement des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis deux ans. Le marché est déprimé par la poursuite de la grève des mineurs aux Etats-Unis et les pressions des producteurs américains pour parvenir à l'instauration de quotas d'exportation aux Etats-Unis. En 1977, les achats de métal effectués à l'étranger ont représenté plus de 20 % de la production américaine.*

La baisse se poursuit sur les cours du zinc à Londres qui touchent désormais leurs niveaux les plus bas depuis 1973. Aux Etats-Unis, deux producteurs viennent de diminuer de 1,50 cent par livre le prix de leur métal en le ramenant à 29 cents. Tous les producteurs européens pratiquent désormais le même prix de 550 dollars la tonne.

Nouvelle flambée des cours du platine qui dépassent 230 dollars l'once troy sur le marché libre de Londres, atteignant ainsi leurs niveaux les plus élevés depuis quatre ans.

Pour la quatrième fois depuis la mi-novembre 1977, le prix des producteurs sud-africains a été relevé. Il vient d'être porté par Rustenburg à 220 dollars l'once troy contre 205 dollars et la firme Impala devrait suivre cet exemple. Le renouveau d'intérêt porté à l'or, l'arrêt des ventes soviétiques de métal et les incertitudes monétaires semblent à l'origine de ce regain de la spéculation.

La baisse s'accentue sur les cours du plomb à Londres en corrélation avec des rumeurs persistantes relatives à une prochaine diminution des prix producteur américain.

DENRÉES. — *Reprise des cours du cacao sur l'ensemble des places commerciales. Selon les prévisions formulées par une firme privée britannique, le surplus mondial de production de la saison 1977-1978 ne serait plus que de 86 000 tonnes, inférieur de 13 000 tonnes à la précédente évaluation. Les broyages de fèves devraient pratiquement se maintenir à leur précédent niveau, soit à 1 357 000 tonnes, chiffre le plus bas enregistré depuis 1969-1970. Les récoltes du Brésil, du Ghana et du Nigéria seront moins importantes.*

Après avoir fléchi, les cours du café se sont raffermis. Les ventes au rabais effectuées par différents pays, Colombie entre autres, dépriment le marché. Mais une diminution de 15 à 20 % de la prochaine récolte brésilienne en raison de la sécheresse ne semble pas avoir été prise « très au sérieux » par les négociants.

Les cours du sucre ont été soutenus sur les différents marchés.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 24 février 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 612,50 (635,50) ; à trois mois 625,50 (648,50) ; étain, comptant 6 015 (6 185) ; à trois mois 5 975 (6 120) ; plomb, 276,50 (290,50) ; zinc, 241,50 (251).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 55,30 (57,70) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (71,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (159-165).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs), 1 632 (1 676).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars 55,85 (55,10) ; mai 57 (56,30).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mars 233 (236) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 485 (490).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai 24,75 (24,05).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 560 (570).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 47,50-48 (46-70-46,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 208,25-208,75 (205,25-205,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars 142,25 (133,90) ; mai 131,20 (124,15) ; sucre, mars 8,58 (8,53) ; mai 8,96 (8,91) ; café, mars 186,50 (189) ; mai 165 (166,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mars 107,30 (106) ; mai 113,90 (113,20) ; café, mars 1 681 (1 645) ; mai 1 532 (1 545) ; cacao, mars 1 655 (1 540) ; mai 1 540 (1 452).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mars 1 545 (1 443,50) ; mai, 1 490 (1 418) ; café, mars 1 581 (1 645) ; mai 1 441 (1 545) ; sucre (en francs par tonne, mai 1 060 (1 050) ; août 1 087 (1 066).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) ; blé, mars 258 3/4 (265 1/2) ; mai 263 1/4 (269) ; maïs, mars 226 3/4 (225 3/4) ; mai inch. (230).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension persistante

Comme on pouvait s'y attendre, et comme les banques s'y sont résignées, le loyer de l'argent au jour le jour est resté fixé à 10 1/3 %, la Banque de France se bornant à consentir des pensions pour la journée, ou pour trois mois, de façon à empêcher toute anticipation dans le mois qui précède les élections.

Sur le marché à terme, l'échéance à un mois s'est légèrement détendue à 10 11/16 %, tandis que celle à deux mois se tendait quelque peu. Bref, le *statu quo* en attendant que les hypothèques politiques soient levées.

Aux Etats-Unis, les taux restent placés sous le signe de la stabilité : celui des Federal Funds (argent entre banques) se maintient aux alentours de 6,75 %, de même que celui du « papier commercial » à trois mois, ce qui exclut tout relèvement du « prime rate » des banques. De plus, la masse monétaire a diminué la semaine dernière, ce qui dissipe tout au moins dans l'immédiat les appréhensions des milieux financiers redoutant une nouvelle tension du taux. — F. R.

LA REVUE DES VALEURS

La province aura son indice

Les Bourses de province auront leur propre indice. Calculé à partir d'un échantillon de cinquante-trois valeurs représentant 60 % de la capitalisation boursière totale des actions inscrites sur les six marchés régionaux, cet indice sera publié chaque semaine à la « cote officielle » à partir du mois prochain. Due à l'initiative des agents de change de Lille, Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes et Nancy, la création de ce nouvel instrument de mesure s'inscrit dans le cadre du développement de l'épargne régionale préconisé, notamment, par la commission des opérations de Bourse (COB). Les mêmes recommandations avaient été faites lors de la détermination des objectifs du VII[e] Plan en août 1975. Mais les six Bourses de province ne représentent toujours qu'environ 4 % de la capitalisation boursière du seul marché parisien. Celui-ci traite en quatre séances l'équivalent du volume d'affaires total enregistré en douze mois sur les six autres places françaises. Parfois, les bonnes intentions ne suffisent pas... — P. C.

Valeurs à revenus fixe ou indexées

La fermeté des *emprunts 4 1/2 % et 7 % 1973* a fortement contrasté avec la baisse de l'*Emprunt Barre 8,80 % 1977*. Ce double mouvement a été provoqué par des opérations d'arbitrages qui ont revêtu une certaine importance.

	24 fév.	diff.
4 1/2 % 1973	782	+ 11
7 % 1973	2875	+ 80
Empr. 10,30 % 1975	95,08	— 0,12
10 % 1976	98,97	+ 0,07
P.M.E. 10,60 % 1976	96,10	— 0,05
P.M.E. 11 % 1977	97,80	— 0,05
8,80 % 1977	109,85	— 3,05
4 1/4 % 1963	103	+ 0,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	92,50	+ 0,10
5 1/2 % 1965	107,50	+ 0,60
6 % 1966	106,70	+ 0,70
6 % 1967	99,70	— 0,20
C.N.E. 3 %	2101,50	+ 60,50
Charbonn. 3 %	161,50	+ 0,50

Il faut, par ailleurs, mentionner la grande fermeté des OBLIGATIONS INDEMNITAIRES 3 % C.N.E. qui ont atteint, vendredi, à 2120, un nouveau cours record.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de la *Compagnie financière de Paris se sont soldés*, en 1977, par un bénéfice net de 186,99 millions de francs (contre 172,42). Le montant du dividende sera maintenu à son niveau de l'an passé — soit 13,30 F par titre. — mais il s'appliquera à un capital augmenté de 20 % à la suite d'une attribution gratuite (1 pour 5). Au niveau du groupe, le bénéfice net a atteint 514 millions de francs (contre 438).

	24 fév.	diff.
Bail Equipement	140,10	+ 5,10
B.C.T.	62	+ 3,20
Comp. bancaire	245,80	— 5,20
C.C.F.	107,20	+ 2,20
Crédit foncier	282,50	+ 2,30
C.I.C.	85,50	+ 5,60
Financ. de Paris	158	+ 8
Locafrance	125,50	+ 10
Pretabail	340	+ 9
U.C.B.	156	+ 4
Cofimeg	103	+ 5,50
Sefimeg	105	+ 5
S.N.I.	330,50	+ 29,50
Fin. Dével. Entr.	50	+ 3,80
Schneider	100	+ 0,50
Suez	224	+ 5,80

Le prochain dividende de la *S.N.I.* sera majoré de 5,3 % et porté de 20,88 F à 21,99 F.

Eurobail annonce un bénéfice net de 13,56 millions de francs (contre 12 l'an passé) et servira un dividende de 12 F (contre 10,20 F).

Alimentation

Le bénéfice net de *Carrefour* pour l'exercice 1977 serait, au niveau de la société mère, conforme aux dernières prévisions, c'est-à-dire supérieur de 16 à 20 % à celui de 1976 qui atteignait 131,6 millions de francs.

	24 fév.	diff.
Béghin-Say	53,10	+ 1,10
B.S.N.-Gerv.-Dan.	346	inch.
Carrefour	1285	+ 2
Casino	850	+ 23
Moët-Hennessy	350	— 11
Mumm	267	+ 12
Olida et Caby	122	+ 0,20
Pernod-Ricard	204,20	— 4,80
Radar	270,20	— 14,20
Raffin. St-Louis	57,90	+ 1,40
S.I.A.S.	252,20	+ 7,20
Veuve Clicquot	405	+ 6
Viniprix	287	+ 9
Martell	274	+ 1,50
Guy. et Gascogne	136,10	— 3,90
Générale Occident.	172,50	— 5,50
Nestlé	9770	+ 190

Le 1[er] mars, *SIAS* versera un acompte sur dividende de 10 F net.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 20 AU 24 FEVRIER

SURENCHÈRES

« FAITES vos jeux... Rien ne va plus. » Transformée en un gigantesque casino à l'occasion de la prochaine consultation électorale, la Bourse de Paris a poursuivi, cette semaine, son ascension amorcée quinze jours plus tôt. La remontée s'est toutefois effectuée à un rythme moins rapide — les indices n'ont progressé que de 1,5 % en moyenne, — mais les enjeux ont, en revanche, sensiblement monté. A terme, comme au comptant, les volumes quotidiens d'échanges d'actions ont augmenté dans des proportions notables (voir tableau ci-dessous).

Encore très résistant lundi, pourtant jour de liquidation générale, le marché confirmait le lendemain ses excellentes dispositions. La première séance du nouveau mois boursier s'acheva par une hausse de 1,4 % environ. Aucun compartiment ne fut laissé à l'écart, et il fallut attendre jeudi, après une nouvelle progression des cours de 1 % en moyenne, pour qu'un léger flottement apparaisse. A la veille du week-end, un tassement enfin s'opérait.

« *Repli technique* », assurèrent les professionnels, faisant ainsi allusion aux ventes bénéficiaires qui ne pouvaient manquer de se produire après une aussi inhabituelle période de hausse. De fait, autour de la corbeille, le sentiment général des opérateurs demeurait optimiste. Beaucoup restent persuadés que les achats des compagnies d'assurances et de certaines SICAV reprendront la semaine prochaine. Ces investisseurs institutionnels sont, on le sait, à l'origine du ressort assez surprenant dont la Bourse a fait preuve depuis quinze jours, et les observateurs ne voient guère ce qui pourrait les inciter à changer leur fusil d'épaule. Un sondage défavorable à la majorité en place? Les trois derniers ont continué à accorder à la gauche la préférence des électeurs cette semaine. Le marché n'en eut cure. La publication de mauvaises nouvelles économiques? L'annonce d'un fort déficit commercial pour le mois de janvier n'a eu aucune répercussion notable. D'ailleurs, même ce qui peut être considéré comme un facteur positif (une hausse des prix limitée à 0,5 % pour le même mois) n'a pas eu non plus d'impact réel au Palais Brongniart. Pour le moment, la conjoncture française et ses aléas constituent le cadet des soucis de la corbeille. « La Bourse, qui est le meilleur institut de sondage, croit à la victoire de la majorité », a assuré M. Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Peut-être. Encore faut-il souligner que ce sont d'abord les organismes de placement collectifs qui semblent y croire. Au surplus, les gérants de ces immenses portefeuilles ont-ils d'autre choix? Sans vouloir faire allusion aux éventuelles directives venues « d'en haut », il est certain que bien des directeurs financiers de compagnies d'assurances, de caisses de retraites et de certaines SICAV éprouvent quelque répugnance à se retrouver, au lendemain d'une possible victoire de la gauche, à la tête de portefeuilles quasi exclusivement composés de valeurs étrangères et d'obligations. « Je ne veux pas que l'on puisse me reprocher un quelconque comportement anti-national », murmurait l'un des plus prudents d'entre eux.

Cela dit, il est incontestable que, plus ou moins entraînée, une petite partie de la clientèle privée joue, elle aussi, la reconduction de l'actuelle majorité parlementaire.

Elle n'est d'ailleurs pas la seule. Nombreux sont les commis d'agents de change qui, par le biais du marché conditionnel, notamment, spéculent sur le résultat des élections. Pourquoi s'en priveraient-ils? Même les « bookmakers » londoniens se sont mis de la partie et, eux aussi, tablent sur une victoire des partis qui soutiennent le gouvernement français.

Nul ne sachant qui l'emportera, une bonne part des acheteurs de ces jours derniers ont joué leur va-tout, ou tenté « un coup » comme ils le feraient au casino. Qu'on approuve ou non ce type de comportement, il aura au moins permis à la Bourse de retrouver quelque animation.

PATRICE CLAUDE.

Bâtiment et travaux publics

Campenon Bernard annonce pour 1977 un chiffre d'affaires hors taxes de 2 922,7 millions de francs, contre 2 226,16 millions pour l'exercice précédent.

	24 fév.	diff.
Auxil. d'entrepr.	227,50	+ 3,10
Bouygues	390	+ 2
Chim. et Routière	87	+ 3
Ciments français	81,50	+ 2,50
Dumez	460	+ 8
Entr. J. Lefebvre	185	+ 7
Génér. d'entrepr.	133,10	+ 1,60
Gds Travx de Mars.	185	+ 10,20
Lafarge	149,50	+ 8
Maisons Phénix	714	+ 3
Poliet et Chausson	111,10	+ 0,60

Métallurgie, constructions mécaniques

Les mesures mises en application au début de l'année par la Communauté européenne, visant à contrôler les importations de produits sidérurgiques et à relever sensiblement tout au long de l'année les prix de vente à l'intérieur du Marché commun, commencent à porter leurs fruits. De ce fait, les dirigeants de CHIERS - CHATILLON tablent pour 1978 sur un début de redressement des résultats du groupe.

Pour 1977, la situation du groupe s'est encore aggravée à la suite de la baisse de production enregistrée dans ses divers domaines d'activité et de la dégradation des prix de vente en fin d'exercice. Cette dégradation ne manquera donc pas de se refléter dans les résultats finaux obtenus.

	24 fév.	diff.
Chiers-Châtillon	12,90	+ 1,20
Creusot-Loire	58,50	+ 6,50
Denain Nord-Est	31	+ 4,40
Marine-Wendel	33,20	+ 2
Métall. Normandie	40	+ 3,30
Pompey	75,10	inch.
Sacilor	20,50	+ 2,20
Saulnes	33	+ 4,40
Usinor	22	+ 2,90
Vallourec	68,05	+ 1,25
Alspi	51	— 1
Babcock-Fives	71,50	+ 2
Génér. de fonderie	71	+ 4,50
Poclain	128,10	+ 23,10
Sagem	388	— 6
Saunier-Duval	67,60	+ 5,60
Penhoët	153	+ 2
Peugeot-Citroën	272	+ 5,90
Ferodo	352,50	+ 12,50

Filatures, textiles, magasins

BON MARCHE prévoit un bénéfice net de l'ordre de 13 millions de francs contre 9,35 millions. La distribution du dividende, suspendue depuis 1971, sera reprise.

	24 fév.	diff.
Dollfus-Mieg	37,50	inch.
Sommer-Allibert	402	— 13
Agache-Willot	500	+ 45
Godde-Bedin	19,10	— 3,90
Saint-Frères	56	— 1,50
Vitos	100	+ 4,90
C.F.A.O.	310	— 10
B.H.V.	68	+ 7
Galeries Lafayette	50,30	— 1,20
Nouvelles Galeries	55,20	+ 3,70
Prénatal	23	+ 2,40
Printemps	40,10	+ 0,60
La Redoute	475	+ 2,50
Bon Marché	86	— 0,10
Darty	339	— 6

Le bénéfice net réalisé par *Darty* pour l'exercice clos le 28 février prochain dépassera sans doute 40 millions de francs; celui de l'exercice précédent était de 34,1 millions. Le dividende sera augmenté dans les mêmes proportions que les résultats.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de la CGE, y compris les plus-values et moins-values en capitaux, atteint 377,2 millions de francs pour 1977. Le résultat net des opérations courantes atteint 137,9 millions de francs contre 115,2 millions. Le dividende net, qui était de 18,40 F l'an dernier, sera porté à 21 F et il s'y ajoutera un complément de 1,60 F reporté sur l'exercice précédent.

Le bénéfice net consolidé de *Machines Bull* pour le premier semestre achevé le 31 décembre s'élève à 144 millions de francs contre 87 millions.

	24 fév.	diff.
Alsthom-Atlant.	55,90	+ 2,70
C.E.M.	45,80	+ 1,30
C.G.E.	284,80	— 4,20
D.B.A.	129,20	+ 16,20
Matra	1193	+ 36
Leroy-Somer	412	— 31,90
Machines Bull	26,75	— 0,35
Moulinex	140	+ 4,50
L.M.T.	970	— 20
Radiotechnique	331,50	— 2,50
Télémécanique	558	+ 15
Thomson-Brandt	138,10	— 1,40

Leroy-Somer s'attend à une baisse de l'ordre de 20 % du bénéfice net pour l'exercice 1977. Celui de 1976 se situait à 24,2 millions de francs.

Pétroles

	24 fév.	diff.
Aquitaine	317,90	+ 2,80
Esso	53,50	+ 0,50
Franç. des pétroles	99	— 0,60
Pétroles B.P.	50	— 2,50
Primagaz	101,60	+ 0,60
Raffinage	56	+ 1
Sogerap	66	+ 2,20
Exxon	218	+ 0,20
Petrofina	585	+ 12
Royal Dutch	271	inch.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	24 fév.	diff.
Imétal	53,80	+ 2,80
Peñarroya	32	— 0,50
Charter	11,45	— 0,65
Inco	69,70	— 0,30
R.T.Z.	16	— 0,05
Tanganyika	12,20	+ 0,20
Union minière	187	+ 0,90
Z.C.I.	0,73	— 0,01
Kléber	36,20	— 1,70
Michelin	1100	+ 17

Produits chimiques

Le numéro un britannique de *la chimie, les Imperial Chemical Industries (ICI)*, n'aura pas enregistré pour 1977 une très brillante performance. Malgré un chiffre d'affaires accru de 12,5 %, à 4,66 milliards de livres, son bénéfice net a diminué de 7,75 %, pour revenir à 226 millions de livres. L'érosion de la marge bénéficiaire du groupe a commencé au début du troisième trimestre, puis s'est poursuivie jusqu'à la fin décembre. Elle est en grande partie imputable à l'accroissement des coûts, qui n'a pu être compensé par un relèvement correspondant des prix, rendu impossible par l'intensification de la concurrence internationale. La remontée de la livre sterling a également été préjudiciable au groupe, qui, durant le quatrième trimestre, a enregistré une perte de change de 19 millions de livres.

	24 fév.	diff.
C.M. Industries	165,50	+ 5,60
Cotelle et Foucher	88	+ 4
Institut Mérieux	297	+ 18
Laboratoire Bellon	142	— 2,50
Nobel-Bozel	59,50	inch.
Pierrefitte-Auby	55,50	— 0,70
Rhône-Poulenc	55,80	+ 2,50
Roussel-Uclaf	185	— 3
B.A.S.F.	327	+ 3,90
Bayer	325,80	+ 1,80
Hoechst	382,50	+ 2,70
Norsk Hydro	166,50	— 1

Valeurs diverses

Le CLUB MEDITERRANEE va majorer son dividende global de 17,39 % pour le porter à 7,50 F.

Les actionnaires recevront en plus une action gratuite pour six détenues.

Le bénéfice net consolidé de *Degrémont* pour l'exercice clos le 30 septembre 1977 est revenu de 18,8 à 15,8 millions de francs. Cette baisse est essentiellement imputable au ralentissement des activités en France mais aussi au provisionnement d'une somme de 7 millions de francs (contre 3 millions en 1976) pour couvrir les risques à l'exportation. Le dividende global est néanmoins porté de 15,90 F à 16,50 F.

	24 fév.	diff.
L'Air liquide	235	— 12,90
Bic	465	— 29
Europe n° 1	365	— 12
L'Oréal	540	+ 1
Jacques Borel	88	— 1
Club Méditerranée	345	+ 14
Arjomari	89	— 3,80
Hachette	138	— 4
Presses de la Cité	244,50	— 4,50
P.U.K.	75,85	— 0,15
St-Gob.-P.-à-M.	125,40	— 1,20
Skis Rossignol (1)	1476	+ 55
Chargeurs réunis	132,60	+ 3,40

(1) Compte tenu du droit de 238 francs.

GRACE A L'ÉTRANGER...

Le résultat net consolidé du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson serait de 599 millions de francs en 1977 contre 471 millions de francs en 1976, soit 21,49 F par action contre 16,90 F, la France n'assurant que 6 % de ce résultat, et encore par le jeu des dividendes sur intérêts minoritaires (Rhône-Poulenc et PUK). Ce sont donc les filiales étrangères (51 % du chiffre d'affaires) qui ont assuré le bénéfice du groupe. Les résultats de la « holding » seront du même ordre qu'en 1976 (316 millions de francs), ce qui permettrait de maintenir le dividende global de 13,65 F et, probablement, de l'augmenter un peu « pour tenir compte de l'inflation ». L'année 1978 s'annonce « pleine d'incertitude » sur le plan mondial, le chiffre d'affaires du groupe devant néanmoins croître de 12 % à 35 milliards de francs.

Mines d'or, diamants

La banque britannique *Samuel Montagu*, spécialisée dans le négoce de l'or, prévoit pour 1978 une hausse progressive du prix du métal précieux. Dans sa revue annuelle, l'établissement rappelle que l'or a monté de 18 % en 1977 et ce malgré l'augmentation (+ 5 %) des quantités de métal disponibles sur le marché (1 650 tonnes).

	24 fév.	diff.
Amgold	113	+ 1,20
Anglo-American	18,50	— 0,19
Buffelsfontein	61,30	— 0,40
Free State	102	+ 4,20
Goldfields	17,80	+ 0,40
Harmony	27,10	+ 0,45
President Brand	64,95	+ 1,45
Randfontein	234	— 0,50
Saint-Helena	54,30	+ 1,70
Union Corporation	18,90	+ 0,25
West Driefontein	128,70	+ 0,50
Western Deep	49,80	+ 1,90
Western Holdings	117,30	+ 3,60
De Beers	21,50	+ 0,60

Bourses étrangères

NEW-YORK

Eclaircie

Une éclaircie est apparue ces derniers jours à Wall Street après deux semaines de chute sévère et, malgré une note dominante à l'irrégularité, l'indice des industrielles s'est établi vendredi à 756,24, soit à 3,55 points au-dessous de son niveau du 17 février.

Le marché a vraiment commencé à se redresser jeudi, dans l'espoir, confirmé après la clôture, d'une contraction de la masse monétaire de nature à éviter un resserrement du crédit. A la veille du week-end, le raffermissement du dollar et la perspective d'un règlement du conflit des charbonnages (un accord de principe est intervenu tard dans la soirée) ont favorisé une nouvelle avance des cours.

Cependant, encore sous l'effet de choc, les opérateurs ont montré de grandes réticences à s'engager, comme en témoignent les faibles volumes de transactions, les échanges hebdomadaires ayant porté sur 81,57 millions de titres seulement contre 97,52 millions.

	Cours 17 févr.	Cours 24 févr.
Alcoa	39 1/4	39 5/8
A.T.T.	60 3/8	60
Boeing	29 1/8	32 1/4
Chase Man Bank	27 7/8	28 1/2
Du P. de Nemours	103 1/8	101 1/2
Eastman Kodak	43 1/2	44
Exxon	44 1/8	45
Ford	41 3/4	42 1/4
General Electric	45	45 3/8
General Foods	26 7/8	27 1/8
General Motors	57 3/8	58 3/8
Goodyear	16 1/2	16 1/8
I.B.M.	255 3/8	256 5/8
I.T.T.	27 3/8	27 1/2
Kennecott	22	20 1/2
Mobil Oil	58 5/8	59 1/8
Pfizer	26 1/2	26 7/8
Schlumberger	66 3/4	67
Texaco	25 1/2	25 3/8
U.A.L. Inc.	19 7/8	20 3/8
Union Carbide	38	36 3/4
U.S. Steel	25 1/2	26 7/8
Westinghouse	17 1/2	17 3/4
Xerox Corp.	44 7/8	43 5/8

TOKYO

Plus 1 %

Une assez forte reprise s'est opérée cette semaine sur des rumeurs [encore] de mesures de relance économique et, en dépit d'une rechute intervenue mardi, les différents indices ont progressé d'environ 1 %.

L'attention s'est principalement concentrée sur les valeurs de construction et de travaux publics.

L'activité s'est accélérée avec 1 673 millions de titres échangés contre moins de 1 200 millions.

Indices du 25 février : Nikkei Dow Jones, 5 166,46 (contre 5 086,30); indice général, 387,04 (contre 381,87).

	Cours 17 févr.	Cours 24 févr.
Fuji Bank	279	279
Honda Motors	569	558
Matsushita Electric	595	591
Mitsubishi Heavy	133	133
Sony Corp.	1 770	1 800
Toyota Motors	897	910

LONDRES

Nouvelle baisse

Le London Stock Exchange n'a décidément plus le moral et, pour la seconde semaine consécutive, les cours ont sensiblement baissé, l'indice des industrielles perdant finalement 15,1 points à 444,2 pour se rapprocher du fameux seuil psychologique de 440.

Les prévisions pessimistes du patronat britannique sur l'évolution des exportations et les résultats décourageants du géant de la chimie britannique I.C.I. sont à l'origine de cette nouvelle chute.

Grande irrégularité des pétroles. Reprise avortée des mines d'or. Fermeté de la De Beers très recherchée.

Indices « F.T. » du 24 février : mines d'or, 158,3 (contre 157,1); Fonds d'Etat, 74,71 (contre 74,66).

	Cours 17 févr.	Cours 24 févr.
Bowater	169	169
Brit. Petroleum	760	754
Charter	127	126
Courtaulds	121	114
De Beers	305	318
Free State Geduld*	20 1/2	21
Gt Univ. Stores	274	256
Imp. Chemical	364	340
Shell	490	495
Vickers	180	180
War Loan	36 1/4	36

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Un parfum de hausse

Malgré un nouveau recul des cours, un discret parfum de hausse a flotté cette semaine sur le marché allemand, l'ensemble des valeurs ayant manifesté de meilleures dispositions avant de fléchir à nouveau. Cependant, si la métallurgie s'est alourdie, les banques, en revanche, se sont raffermies tandis que la chimie et les magasins se stabilisaient.

Dans les milieux boursiers, l'on estime qu'avec la tendance à la baisse des taux d'intérêt obligataire, la phase de consolidation actuelle pourrait être rapidement franchie et laisser place à une reprise générale.

Indice de la Commerzbank du 24 février : 806,6 contre 809,1.

	Cours 17 févr.	Cours 24 févr.
A.E.G.	91,70	89,80
B.A.S.F.	139,90	140,30
Bayer	140,30	139,70
Commerzbank	227,50	230,70
Hoechst	129,40	129,80
Mannesmann	174,50	172,30
Siemens	298,80	296,10
Volkswagen	209,50	213,80

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 17/2	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	29380	29425 ..
— (kilo en lingot)	29390	29460 ..
Pièce française (20 fr.)	299 90	280 ..
Pièce française (10 fr.)	226	224 ..
Pièce suisse (20 fr.)	277 50	280 ..
Union latine (20 fr.)	260	265 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	207	228 ..
Souverain	278 50	289 10
● Souverain Elizabeth II	306	325
● Demi-souverain	295 ..	295 50
Pièce de 20 dollars	1300 40	1300 ..
— 10 dollars	650	654 ..
— 5 dollars	412 50	412 ..
— 50 pesos	1208 .	1218 50
● — 20 marks	360	361 ..
— 10 florins	274 90	275 ..
● — 5 roubles	149	152 5.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre tit.	Capitaux
Perrier	141 000	20 326 450
Financière Paris	122 600	19 144 999
4 1/2 % 1973	18 800	14 677 820
Saint-Gobain	93 675	11 937 567
Matra	9 750	11 841 300
Michelin	9 698	10 611 600*
P.U.K.	118 400	9 806 555

* Quatre séances seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	17 fév.	24 fév.
Indice général	70,8	71,2
Assurances	129,2	128,1
Banq. et sociétés financ.	64	64,9
Sociétés foncières	68,2	70,3
Sociétés investiss. portef.	66,7	68,3
Agriculture	71,9	70,7
Aliment., brasseries, distill.	86,3	86,4
Autom., cycles et l. équip.	83,7	82,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	74,4	75,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	51,1	51,3
Carrières salines, charbon	76,5	76
Constr. mécan. et navales	60,6	62,3
Hôtels, casinos, therm.	88,9	89,7
Imprimeries, pap., cartons	53,7	51,7
Magas., compt. d'exportat.	50,8	51,3
Matériel électrique	79,4	80,2
Métall., cons. des pr. métal	34,2	37
Mines métalliques	70,1	72,6
Pétroles et carburants	62,5	62,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	70,8	73,8
Services publics et transp.	79,5	79,3
Textiles	95,5	93,9
Divers	92,5	89,6
Valeurs étrangères	104,4	103,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	126	N. C.
Rentes perpétuelles	51,8	—
Rentes amort., fonds gar.	195,3	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,8	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	241,3	—
Secteur libre	101,4	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	17 fév.	24 fév.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	220,8	N. C.
Val. franç. à rev. variable	490,8	493,4
Valeurs étrangères	771,6	766,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	17 fév.	24 fév.
Indice général	58,4	58,6
Produits de base	36,3	35,9
Construction	74,2	75,5
Biens d'équipement	63	62,7
Biens de consom. durables	96,4	96
Biens de cons. non durabl.	49,5	49,6
Biens de consom. aliment.	61	60,5
Services	84,8	85,8
Sociétés financières	67,8	68,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	146	147,2
Valeurs industrielles	52,1	51,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 févr.	21 févr.	22 févr.	23 févr.	24 févr.
Terme	88 549 982	66 056 558	78 945 737	109 951 482	69 808 620
Compt. R. et obl.	198 673 932	190 630 937	120 054 446	73 967 205	109 887 050
Compt. Actions	40 829 924	44 042 159	59 288 087	122 460 601	133 242 824
Total	328 053 838	300 729 654	257 288 270	306 379 288	312 938 494

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

	20 févr.	21 févr.	22 févr.	23 févr.	24 févr.
Franç.	97,8	99	100,3	99,4	98,7
Etrang.	101,5	102,2	102,1	101,6	101,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)

	20 févr.	21 févr.	22 févr.	23 févr.	24 févr.
Tendance	96,7	97,7	98,9	98,3	97,4

(base 100, 29 décembre 1961)

	20 févr.	21 févr.	22 févr.	23 févr.	24 févr.
Ind. gén.	58,2	58,7	59	59,2	58,6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES LIMITATIONS DE VITESSE SUR LES AUTOROUTES ?

Parlant de la sécurité routière au cours d'une interview à Radio-Monte-Carlo, vendredi 24 février, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a notamment déclaré : « La limitation de vitesse à 130 kilomètres à l'heure sur les autoroutes mériterait peut-être d'être examinée à nouveau. »

Le ministère de l'équipement étudie les différentes expériences de limitation de vitesse dans les pays étrangers. Il s'intéresse, en particulier, à la formule inaugurée en Italie où les vitesses limites sont « modulées » en fonction de la cylindrée des véhicules.

D'autre part, la gendarmerie et les services de police viennent de publier les chiffres officiels concernant les accidents de la route « enregistrés » en janvier dernier : 19 855 accidents, 1 036 tués, 26 799 blessés dont 7 524 dans un état grave.

Par rapport à janvier 1977, ces chiffres font apparaître une augmentation de 4,6 % du nombre des accidents, de 9,1 % du nombre des tués et de 4,5 % du nombre des blessés.

Le Cambodge aurait lancé une offensive dans la province vietnamienne de Tay-Ninh

Citant une « source sûre », l'envoyé *spécial* de l'A.F.P. *dans* le sud du Vietnam, Jean Thoraval, indique, ce samedi 25 février, que plusieurs divisions cambodgiennes ont pénétré vendredi en territoire vietnamien le long de la frontière de la province de Tay-Ninh, au nord de la région dite du Bec-de-Canard. Sans faire allusion à cette nouvelle offensive, le général Giap, ministre vietnamien de la défense, a déclaré vendredi que les « sombres desseins » du Cambodge étaient « voués à l'échec » parce que les Vietnamiens sont « résolus à combattre fermement pour défendre la souveraineté de leur pays ».

Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., les effectifs cambodgiens engagés au Vietnam seraient de trente mille, voire de quarante mille hommes. Outre l'offensive dans la province de Tay-Ninh, les troupes de Phnom-Penh auraient récemment engagé le combat dans deux autres régions frontalières.

L'envoyé de l'A.F.P. écrit : « *Si elle n'était pas stoppée, cette poussée « triangulaire » au nord du Bec-de-Canard pourrait permettre — estiment les observateurs — à l'artillerie khmère de s'approcher suffisamment de Ho-Chi-Minh-Ville pour démoraliser la population à coups d'obus de zones de combat ont pu consaujourd'hui.*

» *Vendredi, des journalistes occidentaux invités à visiter les zones de combats ont pu constater qu'un bombardement de quelques salves d'artillerie sur Long-Hoa, dans les faubourgs de Tay-Ninh, ont fait dix-huit morts et vingt-huit blessés et démoli une dizaine de maisons.* »

D'autre part, ce conflit frontalier a été au centre des entretiens qu'ont eus vendredi à New-Delhi le premier ministre vietnamien, M. Pha mVan Dong, et les dirigeants indiens, apprend-on de source officielle dans la capitale indienne.

M. Pham Van Dong, qui effectue une visite officielle de sept jours en Inde, a exposé le point de vue du Vietnam dans ce conflit lors de deux entretiens, l'un avec son homologue indien, M. Morarji Desai, l'autre avec le ministre indien des affaires étrangères, M. Vajpayee. M. Pham Van Dong s'est également adressé au Parlement indien, affirmant que son gouvernement ferait tout son possible pour parvenir à une solution pacifique du conflit.

Le premier ministre vietnamien a également loué, devant le Parlement, le rôle de l'Inde dans le mouvement des non-alignés et a remercié ce pays pour l'aide qu'il apporte au Vietnam dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des communications et de la technologie.

En Allemagne fédérale

LES SUITES DE L'AFFAIRE LUTZE

M. Schmidt a été entendu par la commission d'enquête parlementaire

De notre correspondant

Bonn. — Assis seul à une petite table au milieu de la salle où s'agitaient les photographes, tirant de façon nerveuse sur sa cigarette, faisant face à une rangée de parlementaires, le chancelier Schmidt a comparu vendredi 24 février devant la commission d'enquête constituée au Bundestag après le scandale provoqué par l'affaire d'espionnage Lutze (*le Monde* des 14 et 15 décembre). La mise en scène donnait l'impression que ce « témoin » se trouvait en posture d'accusé. Personne ne se souvient qu'un chancelier ait déjà été prié de comparaître devant une telle commission.

M. Herbert Laabs, dont Renate Lutze était la secrétaire, avait longtemps été un proche collaborateur de M. Schmidt avant d'être nommé directeur du ministère de la défense, poste dont il est aujourd'hui suspendu. Aussi les représentants de l'opposition chrétienne-démocrate se sont-ils fait un malin plaisir d'insister sur ces liens entre le chancelier et le supérieur hiérarchique de la principale « héroïne » de l'affaire. Mais M. Schmidt a assuré que Renate Lutze lui était « *complètement inconnue* », contrairement à ce qu'avait dit son porte-parole le mois dernier.

Le chancelier a également précisé que, dès le début de cette affaire, qui remonte à 1976, il en avait été complètement informé. Encore reste-t-il à expliquer pourquoi le général Harald Wust, inspecteur général de la Bundeswehr, n'a été mis au courant que beaucoup plus tard. Enfin, le chancelier a voulu rassurer la commission et l'opinion : les espions, s'ils ont causé de graves dommages à la Bundeswehr, n'ont pu, a-t-il déclaré, mettre la main sur des secrets nucléaires.

Au bout de trois heures, le chancelier a quelque peu perdu son calme : se redressant soudain dans son fauteuil pour se placer droit devant le micro, il s'est mis à son tour à énumérer tous les scandales d'espionnage que la Bundeswehr a connus depuis sa fondation, pour « *conseiller* » à la commission de demander à ses prédécesseurs à la chancellerie comment ils s'étaient eux-mêmes comportés dans ce genre d'affaire. comportés dans ce genre d'affaires.

JEAN WETZ.

Au Maroc

LE « MONSTRE DE CASABLANCA » CONDAMNÉ A MORT

(De notre correspondant.)

Rabat. — Deux condamnations à mort ont été prononcées, vendredi 24 février, par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca. Elles frappent Mustapha Moutochawik âgé de quarante ans, surnommé le « *monstre de Casablanca* », et son complice, Bouchaïb Zinani, âgé de vingt-sept ans.

Déjà condamné à mort par contumace pour d'autres faits, Mustapha Moutachawik a eu à répondre du meurtre de deux garçons de dix ans qu'il avait enlevés séparément. Après avoir tué l'une de ses victimes, il avait demandé aux parents une rançon de 10 000 dirhams (environ 11 000 francs) pour que leur enfant leur soit rendu vivant.

« *Jamais la justice marocaine n'a eu à juger de tels crimes d'enlèvement, de meurtre et de demande de rançon* », a dit le procureur du roi avant de requérir la peine capitale. « *Le châtiment doit donc être exemplaire. Il faut éviter les erreurs de la justice italienne qui, par son indulgence et son laisser-aller, encourage les malfaiteurs et les criminels.* » — L. G.

En Argentine

L'ARCHEVÊQUE DE PLATA ESTIME QUE MGR MARTY EST « MAL INFORMÉ »

Buenos-Aires *(A.P.)*. — L'archevêque de La Plata, Mgr Antonio Plaza, a déclaré jeudi 23 février qu'aucun des ressortissants français « *qui ont souffert ou qui souffrent* » en Argentine n'est innocent.

Le prélat, qui s'adressait à des journalistes à La Plata, entendait ainsi répliquer à l'archevêque de Paris, le cardinal Marty, qui avait refusé qu'une messe soit célébrée dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en l'honneur du héros de l'indépendance argentine, Jose de San-Martin (*le Monde* du 17 février). La messe a finalement été célébrée mardi 21 février à l'ambassade d'Argentine de Paris.

Mgr Marty avait déclaré qu'il ne pouvait autoriser un office de ce genre alors que l'opinion française s'inquiète du sort de certains citoyens français en Argentine. Deux religieuses françaises figurent parmi les seize personnes qui ont disparu en décembre dernier, après avoir assisté à une réunion organisée à Buenos-Aires pour s'entretenir du sort des milliers d'Argentins portés disparus depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel régime militaire, en mars 1976.

Mgr Plaza a ajouté à l'adresse du cardinal Marty : « *Il doit être mal informé sur ce qui se passe dans notre pays.* »

● *L'explosion de deux wagons-citernes* contenant du gaz liquide, vendredi 24 février, dans le centre de la petite ville américaine de Waverly (Tennessee), a fait plusieurs morts et près d'une centaine de blessés. — *(A.P.)*

Les experts de l'ONU n'ont pas réussi à rédiger une convention internationale sur les prises d'otages

De notre correspondante

Genève (Nations unies). — Les experts réunis depuis le 6 février pour rédiger une convention internationale sur les prises d'otages se sont séparés vendredi 24 février sur un échec. Ils reconnaissent dans un communiqué n'avoir « *pas réussi à remplir leur mission dans le temps qui leur était imparti* », et ils demandent à la prochaine Assemblée de l'ONU de convoquer une nouvelle conférence.

Les Nations unies admettront-elles que des prises d'otages puissent être justes ? La question a été suffisamment prise en considération au cours des deux semaines de discussions infructueuses du comité pour qu'elle soit désormais posée.

Pour M. Régis de Gouttes (France), toutes les prises d'otages doivent être interdites. « *La prise d'otages*, a-t-il déclaré, *au sens juridique précis que nous lui donnons, est un moyen particulièrement odieux qui doit être condamné absolument : aucune circonstance, aucun motif ne peut la justifier.* »

Ce point de vue, qui reflète à peu de choses près celui des pays démocratiques, s'est heurté à ceux de l'Algérie, de la Libye et de la Syrie, dont les délégués ont estimé que la convention devrait prévoir des clauses privilégiant les mouvements de libération reconnus, c'est-à-dire, en fait, l'O.L.P. et les mouvements qui combattent en Afrique australe. M. Ahmed Attaf (Algérie) s'est notamment opposé à une convention interdisant toutes les prises d'otages, considérant qu'un tel texte « *restreindrait les moyens déjà précaires dont disposent les mouvements de libération* ». Selon lui, il ne sera mis fin aux prises d'otages que si les problèmes « *qui suscitent ces actes de violence* » sont résolus. Il estime que l'expression « *prise d'otages* » ne saurait s'appliquer aux actions des peuples qui luttent contre la domination étrangère, lesquels seraient eux-mêmes, à son sens, des otages.

Les divergences portaient également sur le droit d'asile, l'extradition et l'équilibre entre le respect de la souveraineté des Etats et le souci de libérer les otages enlevés. Les Algériens et les Libyens ont, à cet égard, fermement réprouvé des opérations du type de celle de Mogadiscio. Aucune allusion n'a été faite aux événements de Larnaca.

ISABELLE VICHNIAC.

A L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

Devant le comité préparatoire de l'Assemblée spéciale de l'ONU sur le désarmement, la France a précisé, vendredi 24 février, les propositions faites par le gouvernement le 25 janvier. Elle propose notamment que l'actuelle conférence présidée par Washington et Moscou soit remplacée par un comité de trente à quarante membres, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, représentant les diverses régions du monde. La présidence serait élue pour deux ans, mais les cinq « grands » en seraient exclus. Le comité adopterait ses décisions par consensus. Le Fonds de désarmement pour le développement pourrait être alimenté à concurrence de 1 milliard de dollars par des contributions volontaires fournies pour moitié par les puissances nucléaires au prorata du nombre des secteurs, et pou moitié par les pays riches et très armés selon des critères à définir. — *(A.F.P.)*

Les propos des dirigeants danois sur la situation politique française

PARIS DEMANDE DES EXPLICATIONS A COPENHAGUE

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Andersen, a refusé de commenter, mercredi 24 février, la réaction française aux propos qui lui ont été prêtés devant des membres du Parlement européen (*le Monde* du 24 février). Il n'a pas commenté non plus la réaction française aux propos tenus à Washington par le premier ministre danois, M. Joergensen. En revanche, le premier parti d'opposition, le Parti du progrès, a annoncé qu'il demanderait des explications au gouvernement (social-démocrate) et il a envoyé un télégramme à M. Chirac soulignant que M. Joergensen n'avait pas à se prononcer sur la situation politique en France.

Jeudi, à Washington, devant le National Press Club, le premier ministre danois (qui, en 1972, avait suscité la colère de M. Nixon en souhaitant la victoire de son adversaire, M. McGovern), a déclaré : « *Je dirai que M. Mitterrand gagnera les élections. Ce ne sera pas une mauvaise chose. Nous coopérons avec son parti. Il serait un bon dirigeant, un dirigeant indépendant. Sur tous les principaux problèmes, la situation serait la même qu'avec le gouvernement actuel. Les socialistes français sont favorables au Marché commun.* »

Vendredi, M. Mérillon, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, a convoqué l'ambassadeur du Danemark, M. Fischer, pour lui demander des explications sur les propos de MM. Andersen et Joergensen. Il lui a dit que, s'ils étaient vérifiés, les premiers seraient inacceptables et que les seconds constitueraient « *une ingérence inadmissible dans les affaires françaises* ».

La conférence de Belgrade

L'U.R.S.S. EST FAVORABLE AU TEXTE DES NEUTRES QUI FAIT ABSTRACTION DES DROITS DE L'HOMME

La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) se séparera très probablement au début de la semaine. Pour la France, c'est M. André Bettencourt, sénateur, qui dirigeait la délégation française à l'ouverture de la conférence, le 6 octobre, qui prononcera le discours de clôture.

Les trente-cinq délégations discutent actuellement un document, préparé par neuf pays neutres et non alignés, à l'initiative de la Suisse, et qui fait abstraction du problème le plus litigieux : celui des droits de l'homme. Le délégué soviétique, M. Vorontzov, a déclaré, vendredi 24 février, que ce texte était « acceptable à 95 % », mais qu'il insistait trop sur l'insuffisance des résultats de la conférence et devait avoir un ton plus positif.

NOUVELLES BRÈVES

● *La balance commerciale de l'Allemagne fédérale* a enregistré au mois de janvier un excédent de 1,9 milliard de deutschemarks, en baisse de 100 millions de deutschemarks par rapport à l'excédent enregistré pendant le mois de décembre 1977. — *(U.P.)*

● *Volvo va livrer sept cents camions à la Chine* aux termes d'un contrat passé avec la société chinoise China National Machinery Import et Export. C'est la première fois que Volvo signe directement un accord avec la Chine.

● *M. Jean Péronnin est nommé directeur général et administrateur de Chrysler Internatio-* — M. Péronnin, qui est également nommé vice-président et administrateur de Chrysler International S.A., conservera les fonctions qu'il exerçait déjà comme directeur des opérations industrielles pour l'Europe. Au sein du groupe Chrysler, M. Péronnin sera plus spécialement chargé de la France, M. John Day, président de Chrysler-France et vice-prédident de Chrysler-Europe, conservant la responsabilité des filiales européennes. Né en 1924 à Commentry (Allier), M. Péronnin est entré en 1958 chez Simca (devenu Simca-Chrysler) où il a fait toute sa carrière.

● *Un comité d'action franco-québécois*, constitué par de « *jeunes Français et Québécois agissant en dehors et au-dessus des partis* », qui estiment que « *l'émancipation des Québécois sera d'abord l'œuvre des Québécois eux-mêmes* », mais que la France peut leur apporter une « aide « *avant tout morale et politique* », vient de se constituer, 30, rue Etienne-Dolet, 75020 Paris. Boite postale 899 44022 Nantes.

A deux semaines des élections législatives

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SUR LES ONDES S'OUVRE LUNDI

La campagne électorale *officielle* sur les ondes débute lundi 27 février à 20 h. 35 (lire nos informations dans notre encart « Radio-Télévision »). C'est M. Jacques Chirac, président du R. P. R., qui parlera le premier (pendant cinq minutes). Il sera suivi de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P. R. (pendant quatre minutes) et de M. François Mitterrand, premier secrétaire du P. S. (pendant neuf minutes).

● *M. Charles Hernu*, membre du comité directeur du P.S., maire de Villeurbanne, a déclaré vendredi 24 février à Lyon : « *Le seul espoir de Chirac, c'est que Marchais continue à être ce qu'il est. Le seul espoir de Chirac, c'est la fêlure de la gauche. Chirac, c'est le désordre, tous les risques sans le changement, alors que tous les changements sans risques passent par le programme commun.* »

● *L'organisation pour la reconstitution du parti communiste de France marxiste - léniniste (pro-chinoise)* a appelé à voter pour les candidats de la majorité, notamment pour ceux qui soutiennent « *une politique d'union européenne, d'union et d'ouverture contre le social-impérialisme* ». Pour cette organisation, un succès du parti communiste français, « *parti en fait tout dévoué à l'impérialisme russe et profondément hostile à la démocratie, constituerait pour la paix en Europe, l'indépendance nationale, la démocratie, les intérêts du mouvement ouvrier, une grosse menace* ».

M. PLANCHER, MAIRE DE REZÉ EST MORT

Nous apprenons le décès de M. Alexandre Plancher, maire de Rezé, survenu dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février, à Nantes.

[Né le 23 septembre 1909 à Luçon (Vendée), Alexandre Plancher, P.S., était maire de Rezé (Loire-Atlantique) depuis 1959. Il était conseiller général du canton de Rezé depuis 1973, après avoir représenté, à l'assemblée départementale, celui de Bouaye de 1964 à 1970, date à laquelle il n'avait pas été réélu. Alexandre Plancher était le suppléant du candidat socialiste, M. Autain, aux prochaines élections législatives, dans la troisième circonscription de la Loire-Atlantique.]

UN ÉLÈVE TUE SON PROFESSEUR

Un élève a mortellement blessé d'un coup de feu un de ses professeurs le samedi 25 février, au collège d'enseignement secondaire de Saint-Marcel, près de Vernon (Eure).

Le meurtrier a ensuite retourné l'arme contre lui. Il a été transporté dans un état grave dans un hôpital de la région parisienne.

LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE ATTIRE L'ATTENTION SUR LES DROITS DES IMMIGRÉS

Les délégués diocésains à la pastorale des migrants de la région parisienne ont adressé à tous les candidats de tous les partis politiques une lettre attirant l'attention sur l'importance des problèmes posés par la pleine reconnaissance des droits des immigrés.

Dans un appel aux catholiques publié par Mgr Sabin Saint-Gaudens, président de la commission épiscopale des migrations, l'évêque d'Agen se félicite de cette initiative et précise :

« *Nous assistons à un phénomène nouveau qui va s'accentuant, en France comme dans les divers pays de l'Europe occidentale industrialisée et qui reconnaissent des études récentes de toutes provenances.*

» *La reconnaissance des droits des immigrés, en même temps que la difficile recherche de relations fraternelles avec eux, font partie intégrante du message de l'Evangile.*

» *Que se multiplient pendant la période électorale et pendant les années prochaines des initiatives hardies pour que la Bonne Nouvelle du Christ à l'égard de nos frères immigrés soit accueillie et vécue plus largement par tous les chrétiens de France.* »

LE COMMANDANT COUSTEAU FAIT CAMPAGNE POUR LES ÉCOLOGISTES

Le commandant Jean-Yves Cousteau est allé soutenir, vendredi 24 janvier, à Cherbourg, le candidat d'Ecologie 78. « *Il n'est pas vrai*, a-t-il dit, *que nous sommes obligés d'en passer par le nucléaire, et les écologistes sont en mesure de recueillir 25 à 30 % des voix partout où ils seront présents si les tièdes veulent bien voter utile, car c'est voter utile que de voter écologiste.* »

Le commandant Cousteau a laissé entendre qu'il pourrait être le porte-parole d'Ecologie 78 au cours de la campagne électorale à la radio et à la télévision.

● *M. Gaston Defferre*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, a déclaré, a déclaré vendredi 24 février : « *Le bruit selon lequel je pourrais devenir premie rministre en cas de victoire de la gauche, est sans fondement : François Mitterrand est leader incontesté du parti socialiste et aussi, qu'on le veuille ou non, le leader incontesté de la gauche. Je ne le suis pas.*

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1978 a été tiré à 558 799 exemplaires.